



**L'UNIVERSITÉ DE POITIERS**  
**ET L'ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE**  
**DE MÉCANIQUE ET D'AÉROTECHNIQUE**

*Rapport d'évaluation*

*Janvier 1994*



## **Organisation de l'évaluation**

Les membres du Comité responsables de l'évaluation de l'université de Poitiers sont **Jean Andrieu** et **Marcel Pinet**.

**Brigitte Lévy**, chargée de mission, a assuré la coordination de l'évaluation jusqu'en juillet 1993.

Ont participé à l'évaluation :

**- en tant qu'experts**

**Marcel Arnould**, Ecole des Mines - Paris  
**Henry Blaise**, professeur à l'université Rennes I  
**François Dagognet**, professeur à l'université Paris I  
**Pierre Daumard**, professeur à l'IUT de Paris V  
**Pierre Delfaud**, professeur à l'université Bordeaux I  
**Patrick Gibert**, professeur à l'université Paris X  
**Jean Lavedrine**, professeur à l'université Grenoble III  
**François Percheron**, professeur à l'université Paris V  
**Jean-Luc Pinol**, professeur à l'université Strasbourg II  
**Jacques Polonovski**, professeur à l'université Paris VI  
**Jean-Claude Salomon**, inspecteur général du MEN à la retraite  
**Michel Trinité**, professeur à l'université de Rouen  
**Didier Truchet**, professeur à l'université Paris II  
**Jean Villieras**, professeur à l'université de Nantes

**- au titre du Secrétariat général du Comité**

**Agnès Leclère**, pour la gestion des missions  
**Rachida Berkane**, pour la mise en page du rapport  
**André Staropoli**, secrétaire général

Le Comité remercie les experts qui lui ont apporté leur concours. Il rappelle que ce rapport relève de sa seule responsabilité.



# L'université de Poitiers

## Table des matières

<b>Première partie : vue d'ensemble</b>	<b>7</b>
Présentation de l'université	9
Le gouvernement et la gestion de l'université	23
La vie étudiante	33
Les services communs	37
<b>Deuxième partie : les composantes</b>	<b>61</b>
L'UFR des sciences fondamentales et appliquées	63
L'UFR centre d'études aérodynamiques et thermiques (CEAT)	92
L'école nationale supérieure d'ingénieurs de Poitiers (ESIP)	93
L'école nationale supérieure de mécanique et d'aérotechnique (ENSMA)	101
L'UFR des activités physiques et sportives (APS)	114
L'UFR de médecine et de pharmacie	117
L'UFR de lettres et de langues	134
L'UFR des sciences humaines	146
L'UFR centre d'études supérieures de civilisation médiévale (CESCM)	160
L'UFR de droit et des sciences sociales	161
L'UFR de sciences économiques	175
L'institut d'administration des entreprises (IAE)	182
L'IUT de Poitiers	187
L'IUT de la Rochelle	196
<b>Conclusions et recommandations</b>	<b>201</b>
<b>Postface : réponse du Président</b>	<b>209</b>



# **L'Université de Poitiers**

## **Première partie**

---

### **VUE D'ENSEMBLE**

---





# **L'Université de Poitiers**

---

## **Présentation de l'université**

---



L'université de Poitiers, qui compte parmi les plus anciennes universités d'Europe, est l'héritière d'une longue tradition.

Créée par le Pape Eugène IV en 1431, elle commence à fonctionner grâce aux Lettres Royales du roi Charles VII du 16 mars 1432 avec les disciplines suivantes : droit civil, droit canon, médecine, arts et théologie.

Dès sa création, l'université de Poitiers a un grand rayonnement. Pendant la première moitié du XVIème siècle, plusieurs personnalités littéraires y séjournent : Ronsard, Du Bellay, Rapin et d'autres ...

François Rabelais, alors jeune franciscain, y passe également quelque temps et est même le secrétaire du prieur de Ligugé.

Durant la décennie 1580, malgré les guerres de religion, on compte en moyenne 107 licenciés par an. La faculté de droit, fleuron de l'université, compte alors plusieurs centaines d'étudiants. Le 21 décembre 1616, René Descartes, venu de sa Touraine natale, bachelier et licencié en droit à Poitiers, y soutient également sa thèse.

De plein exercice dès sa création, l'université de Poitiers traverse la tourmente révolutionnaire et se relève avec la recréation de l'Ecole de droit en 1804, inaugurée en 1806 et transformée en 1809 en faculté de droit. Elle acquiert une bonne renommée et est, pendant la Restauration et la Monarchie de juillet, l'une des trois premières facultés de droit de France pour le nombre d'étudiants. La faculté de lettres est recréée en 1810 et celle des sciences au cours de l'été 1854.

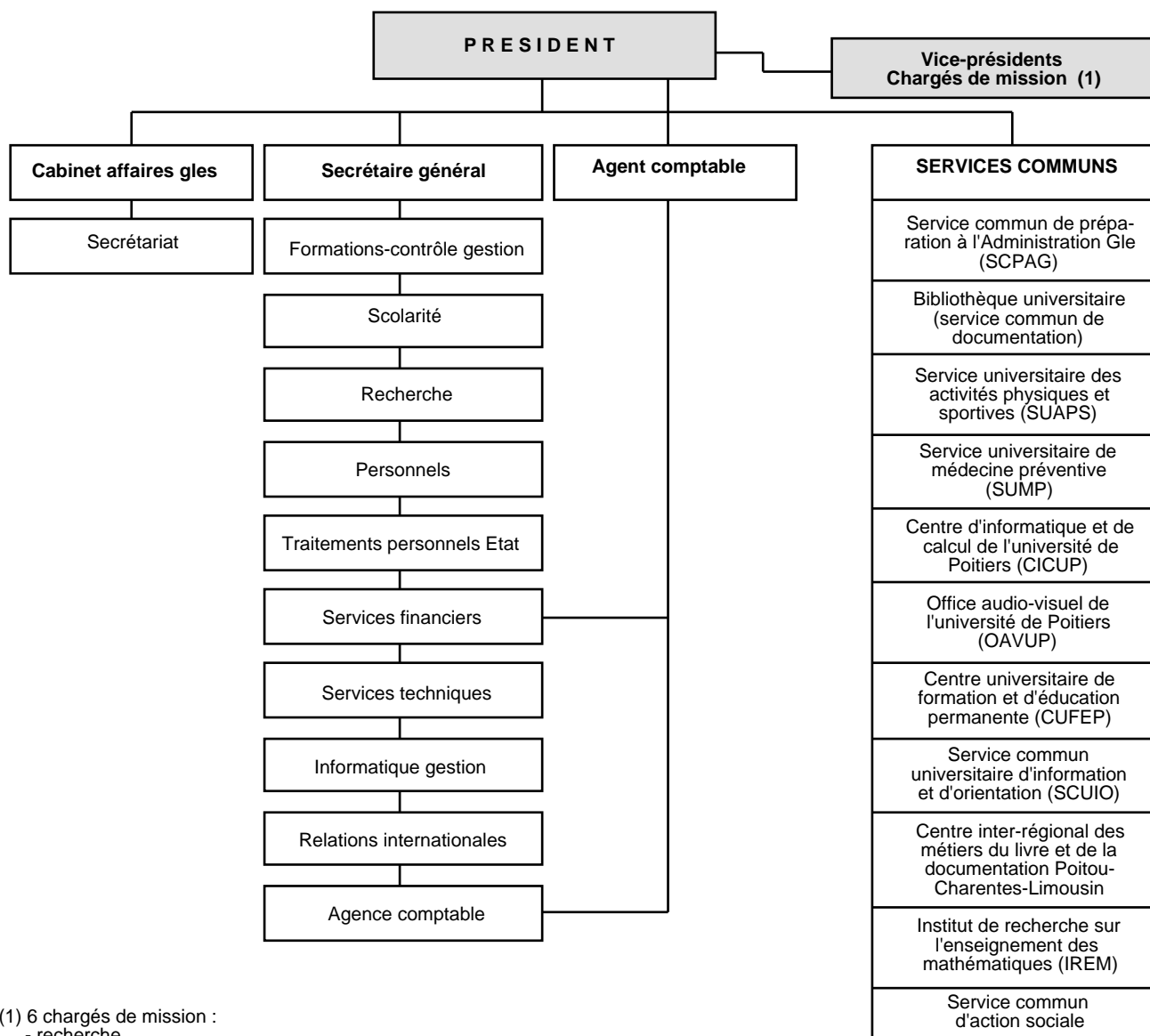
L'université représente aujourd'hui l'instrument d'un dynamisme régional dans une région encore marquée par une prépondérance de l'agriculture et un développement industriel modeste.

La région Poitou-Charentes, avec ses quatre départements : Charente, Charente-Maritime, Deux-Sèvres et Vienne, compte près de 1 600 000 habitants qui se répartissent de façon équilibrée entre la campagne et les principales agglomérations : Poitiers, Niort, Angoulême, La Rochelle, Chatelleraut.

Dans un tissu industriel régional diversifié composé surtout de petites et moyennes entreprises, les secteurs prépondérants sont : les industries agroalimentaires ; les filières bois, textile et habillement ; le matériel électrique et la construction automobile.

# I - L'organisation, les formations, la recherche.

## 1 - Organigramme des services centraux et des services communs



- (1) 6 chargés de mission :
- recherche
  - coordination de l'enseignement supérieur au lycée du Futuroscope
  - relations internationales
  - accueil et suivi des sportifs de haut niveau
  - liaisons université-CNRS et relations extérieures
  - mise en place de l'université de La Rochelle

## 2 - Les enseignements sont dispensés dans :

### Dix UFR :

- droit et sciences sociales
- sciences économiques
- sciences fondamentales et appliquées
- sciences et techniques, dénommée "école supérieure d'ingénieurs de Poitiers" (ESIP)
- activités physiques et sportives
- lettres et langues
- sciences humaines
- médecine - pharmacie
- centre d'études aérodynamiques et thermiques
- centre d'études supérieures de civilisation médiévale.

### Quatre instituts :

- IUT de Poitiers
- IUT de La Rochelle
- IUT d'Angoulême
- Institut d'administration des entreprises.

### Une école rattachée par convention :

- l'école nationale supérieure de mécanique et d'aérotechnique (ENSMA).

Depuis quelques années plusieurs filières ont été délocalisées :

au 1/01/1933

Implantation	Disciplines	Nombre d'étudiants
CHATELLERAULT	IUT Poitiers	136
NIORT	Sc. éco. - SFA - IAE Droit + IUT Poitiers	545
LA ROCHELLE	IUT Droit + sciences	2 011
ANGOULEME	Droit + AES + IUT Poitiers	1 097
FUTUROSCOPE	MST communication Lettres + AES + sciences	378
SEGONZAC	Droit + DU eaux de vie	13
THOUARS	Droit (capacité)	41

## 3 - Les équipes de recherche

L'université comprend 19 équipes associées au CNRS, 18 équipes d'accueil, 3 équipes recommandées, 8 jeunes équipes.

La liste des laboratoires ou équipes de recherche s'établit comme suit à la date du 30/09/1992 :

### Unités associées aux grands organismes

- . Groupes de LIE et géométrie - URA 1 322
- . Chimie des produits naturels et de l'environnement - URA 1 468
- . Métallurgie physique - URA 131
- . Catalyse en chimie organique - URA 350
- . Membranes végétales, transport des molécules naturelles et systémie des produits phytosanitaires - URA 574
- . Pédologie, pétrologie et métallogénie de la surface - URA 721
- . Chimie physique de la combustion - URA 872
- . Mécanique des solides - URA 861
- . Laboratoire d'études aérodynamiques - URA 191
- . Laboratoire d'études thermiques - URA 1 403
- . Catalyse en chimie organique - URA 350
- . Biomembranes - URA 290
- . Immunologie et immunopathologie - URA 1 172
- . Génétique et biologie des populations de crustacés
- Cytogénèse lymphocytaire et myeloïde - ER 21
- Psychologie du langage : compréhension et production - ERS 21
- Centre de recherche et de documentation sur Hegel et sur Marx - URA 1 081
- Migrations internationales de travail et sociétés d'origine - MIGRINTER - URA 1145
- Laboratoire d'études et de recherches sur le Moyen Age - LERMA - URA 998
- Institut d'économie régionale - IER - URA 952.

### Unités propres aux grands organismes

Néant.

### Equipes recommandées

- Institut de droit social et sanitaire
- Groupes de pression et production du droit
- Droits de l'homme et technologies de communication.

### Autres équipes

#### *Equipes d'accueil*

- . Analyse numérique
- . Optique moléculaire
- . CRISTEL
- . Mécanique théorique
- . Signaux et communication
- . Laboratoire d'automatique et d'informatique industrielle
- . Biologie, biochimie marines
- . Génétique physiologique et moléculaire des levures et plantes supérieures
- . Groupe de recherche et d'étude d'analogues de médicaments - GREAM
- . Institut d'études des xénobiotiques en milieu biologie
- . Centre interuniversitaire d'études méditerranéennes - CIEM
- . Centre de recherche latino-américaines - CRLA
- . Formes, représentations du réel, linguistique et littératures - FORELL
- . Communication et information scientifique et technique - LABCIS

- . Equipe poitevine de recherches et d'études doctorales en sciences criminelles - EPRED
- . Institut de législation et d'économie rurales
- . Equipe de recherche en droit privé et sciences juridiques
- . Institut de finances publiques et de droit économique.

*Jeunes équipes*

- . Dynamique évolutive et méthodes quantitatives en biochronologie
- . Hydrogéologie
- . Biochimie des protéines
- . Groupe d'études et de recherche sur l'histoire du centre-ouest Atlantique - GERHICO
- . Innovations, travail et emploi dans les espaces en mutations - ITEEM
- . Institut de droit de l'urbanisme, de la construction et de l'aménagement du territoire - IDUCA
- . Groupe de recherche sur l'intégration économique et financière - GRIEF
- . Laboratoire de gestion des organisations complexes.

*Ecoles doctorales*

- . de la molécule à la biosphère chimie-biologie environnement
- . institut des hautes études juridiques
- . sciences de l'ingénieur

**Programmes pluriformations**

- . Bibliothèque du centre de droit européen
- . Cellule de recherche doctorale de la faculté des sciences économiques
- . CICUP : Centre d'informatique et de calcul de l'université de Poitiers

**TABLEAU SYNOPTIQUE**

1992-1993	UFR de droit	UFR de sc. éco.	UFR sc. fond. et appl.	CEAT (1)	ESIP (2)	UFR APS (3)	UFR Médec. et pharmacie	UFR Let. et lang.	UFR Sc. hum.	CESCM (4)	IAE	IUT Poitiers	IUT Angou- lême	IUT La Rochelle	Serv. cent. Serv. com.	Total	ENSMA (5)
Effectifs d'étudiants (6)	6 171	1 193	6 447	-	360	421	2 359	4 533	4 270	29	803	1 477	407	765	75	29 310	609
Emplois d'enseignants (7)	78	28	278 (9)			33	162	147	77		23	197 (10)		78		1 101	49
Rapport étudiants/enseignants	79,1	44,6	24,5			12,8	14,6	30,8	55,5		34,9	7,5		9,8		26,6	
(Postes vacants)	1	1				3	1				1	5		3,5		15,5	2
IATOS (budget Etat)		52	194 (9)	25		9	40	33	30	10	7	93 (10)		40	164	697	62
Rapport étudiants/IATOS Etat		142	35,1			47,0	59	137	142		115	20		19,1		42,1	
IATOS (Budget université)	13	3	8 (9)					8			4				20	56	
IATOS gagés												2		3	7	12	
Total IATOS		68	202 (9)	25		9	40	41	30	10	11	95		43	191	765	62
<b>Equipes de recherche (8) : total</b>	<b>8</b>	<b>2</b>	<b>20</b>	<b>2</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>5</b>	<b>2</b>	<b>6</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>2</b>	<b>0</b>	<b>51</b>	<b>5</b>
Associée CNRS	0	1	10	2	0	0	2	0	3	1	0	0	0	0	0	19	4
Propre CNRS	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Groupement de recherche CNRS	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	-
Associée INSERM	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Equipes d'accueil universitaire	4	0	6	0	1	0	2	2	1	0	0	0	0	2	0	18	1
Jeunes équipes	1	1	3	0	0	0	0	0	2	0	1	0	0	0	0	8	-
Equipes recommandées	3	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3	-
Equipes soutenues par l'univ.	0	0	0	0	0	1	1	0	0	0	0	0	0	0	0	2	-

(1) Centre d'études aérodynamiques et thermiques

(2) Ecole supérieure d'ingénieurs de Poitiers

(3) Activités physiques et sportives

(4) Centre d'études supérieures de civilisation médiévale

(5) Ecole nationale supérieure de mécanique et d'aérotechnique (école rattachée par convention à l'université)

(6) Inscrits administratifs

(7) Nombre de postes

(8) Nombre d'équipes

(9) Y compris ESIP

(10) Y compris Angoulême



## II - Les étudiants

### Effectifs d'étudiants par UFR et institut (1992-1993)

	1e cycle	2e cycle	3e cycle	Autres (6)	Total	% par composante
<b>UFR de droit</b>	3 937	1 370	362	502	6 171	
% par cycle	64 %	22 %	6 %	8 %	100 %	21 %
<b>UFR de sciences économiques</b>	783	253	110	47	1 193	
% par cycle	66 %	21 %	9 %	4 %	100 %	4 %
<b>UFR sc. fond. et appliquées</b>	3 500	1 824	860	263	6 447	
% par cycle	54 %	28 %	13 %	4 %	100 %	22 %
<b>CEAT (1)</b>						
% par cycle						
<b>ESIP (2)</b>		271	87	2	360	
% par cycle		75 %	24 %	1 %	100 %	1 %
<b>UFR APS (3)</b>	231	179		11	421	
% par cycle	55 %	43 %		3 %	100 %	1 %
<b>UFR médecine et pharmacie</b>	723	676	674	286	2 359	
% par cycle	31 %	29 %	29 %	12 %	100 %	8 %
<b>UFR lettres et langues</b>	2 497	1 311	142	583	4 533	
% par cycle	55 %	29 %	3 %	13 %	100 %	15 %
<b>UFR sciences humaines</b>	2 727	1 171	271	101	4 270	
% par cycle	64 %	27 %	6 %	2 %	100 %	15 %
<b>CESCM (4)</b>			29		29	
% par cycle			100 %		100 %	%
<b>IAE</b>	176	205	312	110	803	
% par cycle	22 %	26 %	39 %	14 %	100 %	3 %
<b>IUT Poitiers</b>	1 368			109	1 477	
% par cycle	93 %			7 %	100 %	5 %
<b>IUT Angoulême</b>	407				407	
% par cycle	100 %				100 %	1 %
<b>IUT La Rochelle</b>	743			22	765	
% par cycle	97 %			3 %	100 %	3 %
<b>Serv. centraux, serv. communs</b>		75			75	
% par cycle		100 %			100 %	
% par cycle						
<b>. université Poitiers (hors IUT) et ENSMA</b>	14 574	7 335	2 847	1 905	26 661	
<b>. moyennes nationales</b>	55 %	25 %	11 %	7 %	100 %	91 %
<b>IUT</b>	2 518			131	2 649	
% par cycle	95 %			5 %	100 %	9 %
<b>Total université (hors ENSMA)</b>	17 092	7 335	2 847	2 036	29 310	
% par cycle	58 %	25 %	10 %	7 %	100 %	100 %
<b>Autres :</b>						
<b>. Doctorats d'Etat</b>						
<b>. Formation continue</b>						
<b>. Préparations diverses</b>					113	
<b>. Auditeurs libres</b>						
<b>ENSMA (5)</b>		607	2		609	
% par cycle					100 %	

Total 30 032

(1) Centre d'études aérodynamiques et thermiques

(2) Ecole supérieure d'ingénieurs de Poitiers

(3) Activités physiques et sportives

(4) Centre d'études supérieures de civilisation médiévale

(5) Ecole nationale supérieure de mécanique et d'aérotechnique (école rattachée par convention à l'université)

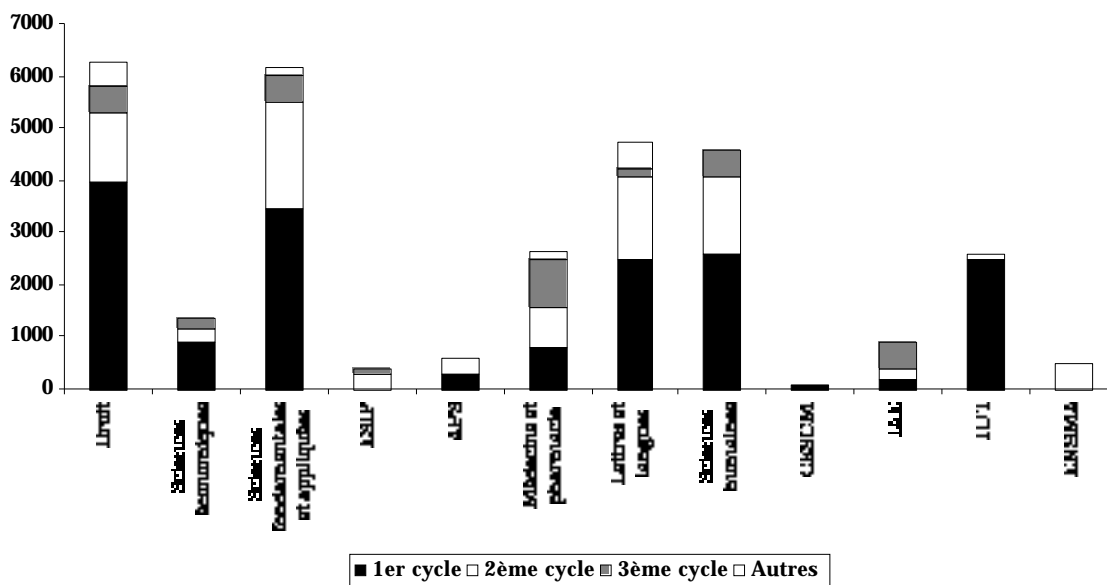
(6) Autres : préparation concours, DU

## 1 - Les effectifs et leurs évolutions

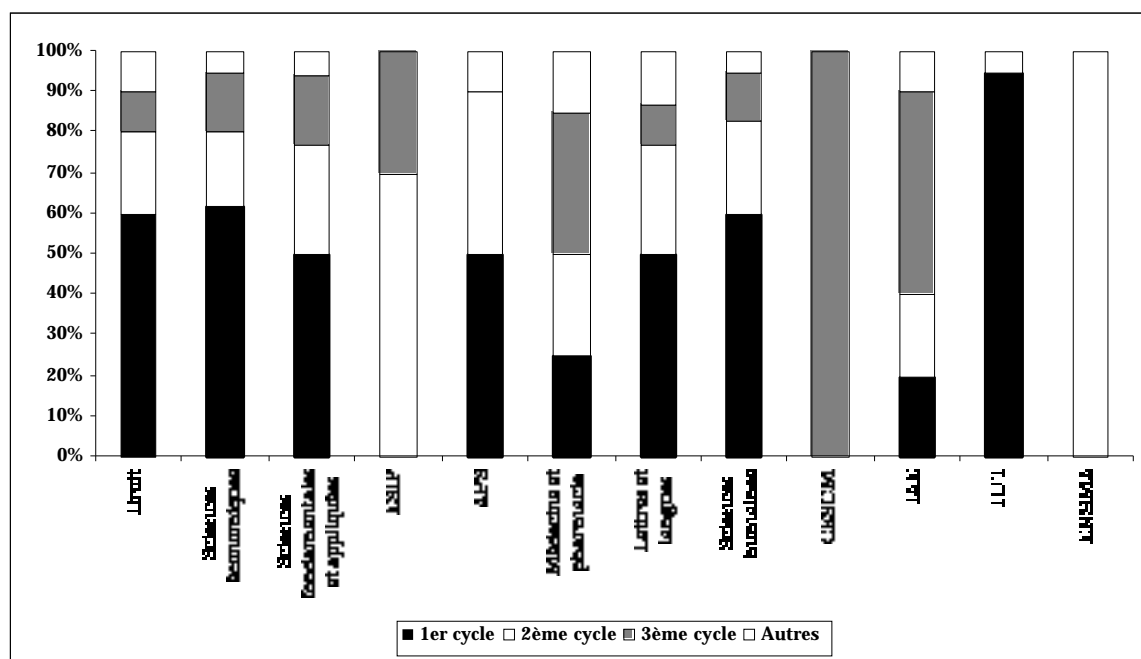
Entre 1988-1989 et 1992-1993, soit en 4 ans, les effectifs d'étudiants ont très fortement augmenté, passant de 18 173 à 29 310 (soit + 38 %).

Les étudiants (hors IUT) se répartissent par tiers entre les trois grands groupes disciplinaires : droit, sciences économiques, gestion ; lettres et sciences humaines ; sciences, médecine et pharmacie.

Nombre d'étudiants par UFR et institut



Répartition des étudiants par cycle



## 2 - Les origines des étudiants

### Les origines scolaires

Les filières scientifiques accueillent pour plus de 90 % de leurs effectifs des bacheliers généraux ; le pourcentage descend à 61 % en droit et AES.

### Répartition des étudiants inscrits pour la première fois en 1ère année du premier cycle (en %)

Année 1991-1992  
Inscrits administratifs

Discipline Origine scol.	Droit + AES	Sc. éco.	Lettres	Sc. hum.	Sc. exactes Sc. de la vie	Médecine Pharmacie	STAPS	IUT	TOTAL
Bac A	19,7	4,6	57,2	41,6	0,3	1,9	14,1	2,6	<b>21,8</b>
Bac B	33,7	9,8	9,8	21,5	-	1,2	23,9	12,2	<b>17,2</b>
Bac C	2,2	21,9	0,9	3,2	53,3	28,1	14,1	17,7	<b>16,4</b>
Bac D, D'	5,0	23,5	3,4	10,2	34,5	59,7	34,8	23,9	<b>17,4</b>
Bac E			-		5,2	-	-	12,2	<b>2,7</b>
<b>Bac général</b>	<b>60,7</b>	<b>89,6</b>	<b>71,4</b>	<b>76,7</b>	<b>93,3</b>	<b>90,9</b>	<b>87,0</b>	<b>68,7</b>	<b>75,4</b>
Bac F	1,5	1,2	0,5	6,8	5,6	6,9	5,4	18,2	<b>5,5</b>
Bac G	25,7	7,4	5,0	9,8	-	0,3	7,6	6,8	<b>10,0</b>
Bac H	-	-	-	-	-	-	-	-	
Bac techno	27,7	8,5	5,5	16,6	5,6	7,2	13,0	25,0	<b>15,5</b>
Bac prof., équiv.	12,1	1,8	23	6,7			-	6,3	<b>9,1</b>
<b>TOTAL</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>

### Les origines géographiques

Parmi les étudiants français 78,4 % sont originaires de l'Académie de Poitiers, 5,6 % de celle de Nantes, 4,9 % d'Orléans-Tours, 2,2 % de Limoges et 1,6 % de Bordeaux.

1 821 étudiants sont étrangers (soit 6,20 % des effectifs de l'université), 36 % d'entre eux sont en troisième cycle. La moitié vient d'Afrique, 25 % d'Europe, 17,5 % d'Asie et 7 % d'Amérique.

**12 % des étudiants sont salariés.**

### III - Les formations, les diplômés

#### Nombre de préparations aux diplômes

Diplômes	1991-1992	1992-1993
DEUG	16	16
DEUST	3	3
DUT	La Rochelle{ Angoulême { 13 Poitiers {	13
Licence	27	27
Maîtrise	29	29
MST	6	7
DEA	33	33
DESS	13	13

#### Nombre de diplômés en 1991-1992

	DEUG DEUST	DUT	Licence	Maîtrise	MST	DEA DESS	Thèse doctorat
Inscrits	(1) 4 483	(1) 1 027	3 209	2 326	(1) 42	1 129	929
Reçus	2 358	939	1 876	1 136	42	804	132
I/R	52,6 %	91,4 %	58,5 %	48,8 %	100 %	71,2 %	-

(1) Inscrits en 2ème année

## IV - Le personnel enseignant

### Effectifs enseignants par grade/discipline/composante au 1/01/1993

Groupe composante	Enseignants-chercheurs			ATER ALER	Invités associés	2d degré lecteurs	Effectifs/ postes	Postes vacants
	Rang A	Rang B	Total					
UFR de droit	29	31	60	10	2	5	77	1
UFR sc. éco.	5	14	19	6	1	2	28	1
UFR sc. fond. et appliq. + ESIP	91	158	249	19		12	280	
CEAT (1)								
UFR APS (3)	1	9	10			20	30	3
UFR médec. et pharmacie	74	90	164	1			165	1
UFR lettres et langues	26	68	94	15	6	32	147	
UFR sciences humaines	29	37	66	7		4	77	
CESCM (4)								
IAE	4	10	14	5		3	22	1
IUT Poitiers + Angoulême	19	79	98	7		87	192	5
IUT La Rochelle	8	35,5	43,5	1		32	76,5	3,5
Serv. centr., serv. comm.								
<b>Total université</b>	<b>286</b>	<b>531,5</b>	<b>817,5</b>	<b>71</b>	<b>9</b>	<b>197</b>	<b>1094,5 (6)</b>	<b>15,5</b>
ENSMA (5)	16	20	36	1		10	47	2

(1) Centre d'études aérodynamiques et thermiques

(2) Ecole supérieure d'ingénieurs de Poitiers

(3) Activités physiques et sportives

(4) Centre d'études supérieures de civilisation médiévale

(5) Ecole nationale supérieure de mécanique et d'aérotechnique (école rattachée par convention à l'université)

(6) La différence entre emplois et effectifs s'explique par les "surnombres"

## VI - Le personnel IATOS

### Affectations des personnels IATOS de l'université (équivalent temps plein)

Année 1992/1993

Affectations	CATEGORIE A					CATEGORIE B					CATEGORIE C ET D					T O T A L
	Emploi de l'Etat		Emploi hors statut		Empl. gagés	Emploi de l'Etat		Emploi hors statut		Empl. gagés	Emploi de l'Etat		Emploi hors statut		Empl. gagés	
	MEN	Autres 1	MAD 2	Sur RP 3		MEN	Autres 1	MAD 2	Sur RP 3		MEN	Autres 1	MAD 2	Sur RP 3		
Serv. centraux	15					11			6		36			14		82
Composantes	61			4	2	120			15	3	352			17		574
Serv. interunivers.																
Bibliothèque(s)	10					23					29					62
Autres serv. com.	3				2	13				2	24				3	47
Centres recherche																
Autres (préciser)																
<b>TOTAL</b>	<b>89</b>			<b>4</b>	<b>4</b>	<b>167</b>			<b>21</b>	<b>5</b>	<b>441</b>			<b>31</b>	<b>3</b>	<b>765</b>

1. Autres emplois de l'Etat (CNRS, ...)

2. Emplois mis à disposition (collectivités territoriales, etc.)

3. Emplois financés sur ressources propres de l'université

## VIII - Les locaux

Les enseignements de l'université de Poitiers sont répartis d'une part dans les sept antennes déjà citées, d'autre part sur le campus et dans divers bâtiments de la ville de Poitiers.

**L' Université de Poitiers**

---

**Gouvernement et gestion**

---





L'examen des statuts de l'université de Poitiers, de son organisation, de sa gestion et de son système de communication interne et externe conduit à constater la difficulté d'en assurer aisément le gouvernement.

Ceux qui en ont la charge en sont, d'ailleurs, pleinement conscients puisque le contrat quadriennal de développement signé avec l'Etat comporte des mesures spécifiques à cet égard.

## **1 - L'organisation du gouvernement**

Le préambule des statuts fixe des principes tendant au décloisonnement des composantes mais leur application ne s'est pas concrétisée - aussi bien, d'ailleurs, dans les statuts eux-mêmes que dans la réalité.

. Le Conseil d'administration est composé de 58 membres (soit 26 enseignants-chercheurs - 12 étudiants - 8 personnels non-enseignants et 12 personnalités extérieures (on constate que le Conseil général de la Vienne n'y a pas de représentant bien qu'il joue un rôle certain en matière universitaire).

. Le Conseil scientifique compte 40 membres dont 32 représentants des personnels - 4 étudiants de 3ème cycle et 4 personnalités extérieures.

. Enfin le Conseil des études et de la vie universitaire comprend aussi 40 membres dont 16 enseignants-chercheurs et enseignants - 16 étudiants - 4 personnels non-enseignants et 4 personnalités extérieures.

Différents articles des statuts soulignent la grande liberté laissée aux composantes pour l'organisation de leurs activités (article 3) ou de leur gestion en autorisant le regroupement de plusieurs services administratifs concernant plusieurs d'entre elles (article 10).

Les pouvoirs du Président, au contraire, ne sont pas détaillés mais font seulement référence à l'article particulier de la loi sur l'enseignement supérieur. Un bureau composé de cinq vice-présidents, toujours conformément à la loi, l'assiste dans ses fonctions sans préciser qu'il "dirige" l'université.

L'application de ces statuts et l'esprit dans lequel celle-ci s'effectue ne facilite pas le gouvernement de l'université.

Pour gouverner, le Président est assisté d'un bureau formé des 3 vice-présidents des conseils prévus par la loi, d'un vice-président représentant les personnels non-enseignants ainsi que d'un vice-président étudiant. Tous sont élus sur proposition du Président.

De plus, le Président a six chargés de mission auprès de lui. Trois d'entre eux ont des tâches spécifiques : l'un pour le Futuroscope, le second pour La Rochelle et le troisième pour le suivi des étudiants "sportifs" de haut niveau.

Seuls les trois autres ont des missions transversales : l'un pour la recherche, le second pour les liaisons universités-CNRS et les relations extérieures (information scientifique et technique) et le dernier pour les relations internationales.

On constate qu'il n'y a pas, notamment, de responsable spécifique de la communication générale - cette mission revenant au secrétaire général-adjoint.

Cependant le bureau ne se réunit pratiquement pas en séance plénière et les vice-présidents travaillent, chacun pour ce qui le concerne, directement avec le Président.

Il en résulte une certaine absence de liaison entre les différents conseils, par exemple entre le Conseil scientifique et le Conseil d'administration.

Le Président de l'université considère avoir pallié, dans une certaine mesure, l'absence d'une équipe présidentielle en s'appuyant, pour le fonctionnement de l'université, sur l'ensemble des doyens des facultés. Le collège qu'ils constituent semble systématiquement mis au courant avant toute réunion importante des conseils.

De fait cette pratique peut s'interpréter aussi bien comme la consécration d'un collège des "pairs du royaume" qui viendrait contrarier le fonctionnement réglementaire de l'université que comme la simple reconnaissance que l'université de Poitiers procède davantage de ses composantes bien réelles que de la légitimité de ses conseils. Cette reconnaissance de la force des pouvoirs fédérés n'est pas elle-même gênante mais peut prêter à des dérapages : par exemple la pratique d'un court-circuitage du centre par les responsables des composantes lorsqu'elles s'adressent à des autorités extérieures à l'université.

## **2 - La gestion**

La faiblesse du pouvoir central au sein de l'université se manifeste par la faiblesse numérique des effectifs de la présidence. Sur un effectif de 691 IATOS, les services centraux n'en regroupent que 67 (soit 9,7 %) et s'ils paraissent relativement bien dotés en fonctionnaires de catégorie A (15 pour 84 à l'ensemble de l'université soit 17,8 %) ils le sont moins au niveau de la catégorie B (12 sur 170 soit 7 % à peine).

Encore faut-il noter qu'une vingtaine des agents des services centraux travaillent à l'agence comptable ou aux autres services financiers.

Or dans le contrat Etat-Université, l'idée semble être d'éviter des duplications inutiles et coûteuses entre services centraux et services des UFR et pour cela de tirer les services centraux vers le haut, vers des fonctions de conseil aux UFR, et d'"imagination". A cet effet la formation - prévue et financée - des fonctionnaires est nécessaire, mais aussi la création d'emplois de niveau élevé.

### **La gestion financière**

Le projet de budget de l'université est préparé par la commission des finances avec le concours de l'agent comptable, chef des services financiers de l'université.

Cette commission des finances est, au même titre que la commission des structures ou celle du personnel, de ces commissions indépendantes qui existent à l'université de Poitiers en complément des conseils que prévoient les textes nationaux et qui peuvent être rattachées aux commissions d'études prévues par les statuts de l'université. Elle est actuellement présidée par le doyen de la faculté des sciences.

S'il est vrai que la commission comme le Président semblent avoir en matière budgétaire le même souci d'"objectiver" les besoins et que dès lors des divergences de fonds ne peuvent porter que sur les critères ou indicateurs retenus pour cette objectivation, il n'en demeure pas moins une question de principe fondamentale : la confection du budget dans toute organisation est un acte de l'exécutif qui dépasse la simple reconnaissance des besoins et traduit des choix stratégiques, elle ne saurait être ni déléguée, ni abandonnée. Elle doit donc, sans préjuger de l'opportunité du recueil d'avis divers, incomber à la présidence de l'université et à nul autre organe.

La confection budgétaire réalisée par la commission des finances fait apparaître trois étapes :

- au cours de la première les recettes prévisionnelles sont ventilées entre l'ensemble des composantes sous trois rubriques : dotation surfaces, dotation activité et droits d'inscriptions ;

- dans la deuxième des cotisations sont prélevées sur les composantes pour abonder les crédits des services centraux et des services communs de l'université (ainsi que des actions communes) ;

- lors de la troisième étape, chaque composante se voit, en définitive, allouer une somme égale à la répartition première des crédits, diminuée de la cotisation qu'elle paie pour le fonctionnement des services centraux et des services communs.

Cette façon de procéder semble suggérer que les composantes sont productrices des recettes et les services centraux seulement consommateurs de crédits. Elle ne serait pas extravagante dans une organisation non marchande où l'on soulignerait à l'intention de chaque division qu'elle doit contribuer au fonctionnement des frais du siège. Elle serait plus à sa place encore dans un groupement d'intérêt économique. Elle est déplacée dans une organisation publique dont l'ordonnateur se voit "déléguer" des crédits par ceux qui juridiquement ne sont au mieux que des ordonnateurs délégués.

Elle est la manifestation d'une certaine conception de l'université dans laquelle le centre est vu précisément comme un groupement d'intérêt économique plus ou moins accepté par ses membres et traduit la négation de l' "affectio-societatis" au niveau de l'université.

Même si son impact n'est que symbolique, le Président de l'université ayant, par exemple, fortement diminué de lui-même certains types de crédits des services centraux qui, comme ceux de représentation, lui paraissaient excessifs, cette procédure doit être au plus vite supprimée.

Les ressources globales de l'établissement s'élèvent à 195,6 MF en 1991 (voir tableau ci-après).

L'université de Poitiers a de nombreux responsables de crédits puisqu'ils sont au nombre de 1 200, qui reçoivent un état mensuel de leur compte et peuvent à présent consulter leur situation par minitel.

Il semble que les reports de crédits au profit de ces utilisateurs soient systématiques d'une année sur l'autre, ce qui multiplie les lieux de constitution de réserves. Lesquelles se montaient à trente millions de francs en 1991 avant de redescendre à une vingtaine aujourd'hui.

Cette pratique des reports systématiques fait penser à des droits acquis pour chaque composante au-delà de l'annualité budgétaire et est un signe supplémentaire d'une fonction financière éclatée.

Les crédits non dépensés dans l'année devraient revenir à la disposition de l'université, du moins chaque fois qu'un texte légal ou réglementaire ne s'y oppose pas.

**Ressources globales de l'université  
Compte financier**

	<b>1991</b>
<b>I - Subventions d'Etat</b>	
- Dotation globale de fonctionnement	46 563 492
- Renouvellement matériel	6 758 750
- Crédits maintenance	4 876 000
- Autres subventions	3 771 096
- Recherche	
. soutiens de programme	10 611 006
. crédits matériel scientifique et informatique	2 083 092
. crédits A1 : surcoût recherche	5 636 914
. crédits maintenance	578 000
. autres subventions	911 000
<b>Total I</b>	<b>81 789 350</b>
<b>II - Ressources propres</b>	
- Droit universitaires	15 050 683
- Formation continue	17 615 278
- Contrats de recherche	38 493 942
- Dotations des collectivités locales	8 509 382
- Taxe d'apprentissage	6 229 069
- Produits financiers, recettes exceptionnelles, dons et legs	3 443 072
- Prestations de service extérieures	6 370 207
- Autres	314 495
<b>Total II</b>	<b>96 026 128</b>
<b>TOTAL I + II</b>	<b>177 815 478</b>
<b>III - Travaux faits par l'établissement pour lui-même</b>	<b>17 758 681</b>
<b>TOTAL I + II + III</b>	<b>195 574 159</b>

### **La gestion des personnels**

Les services compétents sont éclatés au niveau des services centraux (3 services distincts) et entre services centraux et composantes (18 agents au niveau des services centraux, 18 au niveau des UFR).

Ce phénomène génère des doubles emplois, des procédures de transmission et d'information complexes et aléatoires, et une insuffisance de contrôle central.

L'université a pris conscience de ces difficultés, plusieurs axes de références ont été définis et certaines actions entreprises : l'informatisation de la gestion administrative de tous les personnels et la mise en place de service intégré de gestion de personnel. Mais à l'heure actuelle l'université n'a pas les moyens de pratiquer une gestion prévisionnelle des personnels, ni de maîtriser l'évolution des besoins en heures complémentaires et de suivre de manière rigoureuse leur consommation.

La mise en place d'une cellule de contrôle de gestion va permettre l'analyse et la répartition globale des moyens entre les composantes ainsi que le suivi des consommations d'heures complémentaires.

### **La gestion de l'organisation pédagogique**

Pour permettre aux services centraux de disposer d'informations sur le coût réel des formations, il est actuellement constitué un fichier des formations avec leurs effectifs et leurs nombres de groupes. La gestion des salles est totalement déconcentrée au niveau de chaque composante. Il existe un projet d'application informatique ayant pour but d'évaluer avec précision les capacités d'accueil d'enseignement.

## **3 - La communication interne et externe de l'université**

La communication interne apparaît diffuse et non coordonnée, alors que la communication externe est multiple et sans cohérence générale.

L'importance de beaucoup de composantes, le caractère dérogatoire de certaines autres et leurs implantations diverses ont pour conséquence que les personnels et les étudiants se sentent plus membres d'une faculté où d'un institut que de l'université elle-même.

Seuls les personnels non-enseignants, dont le vice-président a une véritable action transversale et qui ont créé des comités d'action sociale regroupés en un organe de coordination ont, pour ce qui les concerne, une action de communication générale soutenue par le service commun d'action sociale.

Il est certain que, même moins structuré, un service d'information interne à l'université devrait être instauré permettant aux différentes composantes de rompre leur isolement et de donner, notamment à l'extérieur, l'image d'une université harmonieuse. Force est de constater que ce n'est pas actuellement le cas et que les interlocuteurs des composantes en jouent souvent à l'instigation de celles-ci.

Une illustration particulièrement remarquable en est la manière dont ont été décidées les "délocalisations" de formations nationales qui ont été négociées directement par les UFR concernées avec les collectivités locales, voire avec l'Etat, saisis par celles-ci. Ce n'est, d'ailleurs pas le seul exemple où l'Etat, sans consulter normalement l'université, décide de la création de départements d'IUT hors du siège de l'établissement.

Dans l'académie de Poitiers se sont ainsi multipliées des implantations excentrées à Angoulême, La Rochelle, Niort et Chatellerauld sans compter le site du Futuroscope à Poitiers. A La Rochelle même, c'est une université de plein exercice qui a été officiellement créée.

Comme toujours, si l'Etat prévoit à peu près convenablement les moyens en emplois d'Etat pour les personnels enseignants chercheurs, les moyens en personnels non enseignants ne le sont que dans leur principe et dans la mesure des moyens ouverts annuellement dans le budget de l'Etat. Ce sont alors les collectivités territoriales, généralement municipales, qui recrutent les personnels ATOS nécessaires, l'université, cependant responsable de l'ensemble, n'ayant été saisie du problème que la dernière.

On se trouve en présence d'une situation d'autant plus singulière que l'université constitue dans la ville de Poitiers un des éléments les plus importants de cette cité de 80 000 habitants. Avec 24 000 étudiants à Poitiers même, 2 000 salariés et un budget de près de 200 millions de francs, elle présente un apport particulièrement positif dans une ville qui ne possède pas un potentiel économique puissant.

Les élus locaux portent un intérêt attentif à l'université en matière urbanistique et de logement notamment. Mais sans doute l'université leur apparaît-elle sous des aspects multiples à travers ses composantes anciennes et non à travers la seule présidence.

Cependant, en tant que telle, l'université de Poitiers participe activement à des réseaux interrégionaux ou internationaux :

- le réseau des universités centre-ouest associe les universités de Tours, Poitiers, Limoges, Angers et Orléans pour mieux organiser la recherche et l'offre de formation ;

- l'insertion dans le groupe de Coïmbra depuis 1987 (20 universités) et la participation aux programmes européens tels qu'Erasmus s'ajoutent à une intégration dans de nombreux programmes étrangers.

En fait, l'université, comme le souligne son actuel Président, connaît ses qualités mais aussi ses faiblesses et par là même les moyens à mettre en oeuvre pour y remédier. On peut s'interroger sur les raisons pour lesquelles il n'a pas été possible de le faire dans le passé.

Le contrat quadriennal de développement signé avec l'Etat en novembre 1991 prévoit de manière précise les recommandations que l'on pouvait suggérer pour le gouvernement de l'université tant dans le domaine de la communication que dans son organisation.

## **4 - Conclusions**

a) Il convient en premier lieu de faire comprendre aux différentes composantes que, tout en conservant leur propre personnalité elles font partie d'un ensemble qui est l'université. La signature entre celle-ci et l'Etat d'un contrat quadriennal de développement est la démonstration même de cette réalité.

Pour amener ces composantes à mieux se connaître et participer à une vie communautaire, une communication interne doit être activement instaurée. Ce doit être l'objet d'une structure placée auprès du Président en liaison avec des correspondants dans chaque composante, sans omettre un relais dans les sites délocalisés. Réunions d'information diverses, bulletin interne régulier, et toutes autres initiatives doivent être prévus.

L'Etat prévoit expressément pour cette fin une aide annuelle de 100 000 F durant les quatre années du contrat de développement.

**b) Il va de soi que l'harmonie interne qui en résultera devra aussi être perçue à l'extérieur et que toutes actions concernant telle ou telle composante auprès d'élus locaux ou tous autres interlocuteurs devront être menées par l'intermédiaire ou avec l'accord précis de la présidence de l'université.**

**Ces recommandations peuvent, en tant que de besoin, s'adresser aussi à l'Etat, administration centrale ou représentants académiques.**

**c) L'organisation administrative de l'université doit, tout naturellement, accompagner ces initiatives.**

**Ce doit être l'occasion d'effectuer enfin une répartition des tâches administratives entre les diverses UFR et les services centraux et par là-même d'examiner la répartition des emplois.**

**A l'occasion aussi du développement de l'informatisation des services, des méthodes de travail adaptées pourront être envisagées, permettant une meilleure utilisation des moyens. Il est important d'y associer les personnels non enseignants qui, inquiets de ne voir aucune indication chiffrée les concernant dans le contrat quadriennal de développement, se sont abstenus lors de son adoption par le Conseil d'administration.**

**d) Enfin la Présidence doit, de manière régulière, réunir le bureau prévu par la loi comme par les statuts de l'université et, en tant que de besoin, organiser des réunions entre les responsables des différentes composantes.**





**L' Université de Poitiers**

---

**La vie étudiante**

---



## **I - Le fonctionnement du Conseil des études et de la vie universitaire**

Conformément à l'article 14 des statuts de l'université, le Conseil des études et de la vie universitaire comprend 40 membres, soit 16 enseignants chercheurs, 4 personnels non-enseignants et 4 personnalités extérieures dont le représentant du CROUS.

Alors que le CEVU est l'instance privilégiée pour les étudiants, ceux-ci, comme dans beaucoup d'autres universités sont très peu nombreux à participer à l'élection de leurs représentants, à peine plus de 10 %. De plus, lors des réunions de ce Conseil (environ 6 par an), seulement 25 % des élus étudiants sont présents (les représentants des enseignants et des non-enseignants l'étant à 60 %). On est évidemment conduit à s'interroger sur les causes d'une telle situation.

Cependant, le CEVU étudie les dossiers dont il a la charge. Pour les études, le Conseil examine tout ce qui a trait à l'organisation des formations : habilitations nouvelles, modalités de contrôle des connaissances, diplômes d'université, contrôle des connaissances, ainsi que la validation des acquis professionnels et les équivalences. Pour la vie universitaire, le Conseil étudie régulièrement tout ce qui a trait à la vie sociale et culturelle, aux problèmes de logement et de restauration.

Mais il est actuellement surtout intéressé par la construction sur le campus d'une Maison de l'étudiant, dont le principe a été retenu dans le contrat quadriennal de développement. Elle permettra de regrouper tous les services prioritaires pour les étudiants (service commun d'information et d'orientation, services sociaux, salles polyvalentes pour activités culturelles, divers commerces et "cafétéria adaptée", quelques bureaux pour des associations).

Enfin le CEVU est préoccupé par le sentiment existant que la communication interne et externe de l'université n'est pas satisfaisante. Le vice-président, dynamique et passionné, en est très conscient. La vie universitaire permet également de le constater.

## **II - La vie universitaire**

On pourrait penser que beaucoup d'éléments devraient concourir à un grand développement de la vie universitaire.

Poitiers, ville de 80 000 habitants, a une université de 29 000 étudiants dont 24 000 à Poitiers (les autres dans les sites délocalisés), soit le plus fort rapport de France entre population citadine et population estudiantine. De plus avec près de 2 000 salariés et un budget dépassant 200 MF, l'université est l'un des premiers pôles d'emplois.

Enfin, les statuts de l'université prévoient l'existence d'un vice-président étudiant élu et qui est membre du bureau assistant le président.

Mais ces éléments, en apparence positifs, se heurtent à l'organisation même de l'université qui est une confédération de composantes plutôt qu'une fédération réelle.

On constate, en effet, d'abord, que, malgré son importance, le poids culturel de l'université est assez limité en tant que tel. Ce sont les diverses facultés qui ont une certaine personnalité et des contacts directs avec les collectivités extérieures. Il en résulte que les étudiants eux-mêmes se sentent plus membres d'une faculté que de l'université.

Il est remarquable de constater que sur les 80 associations (dont 30 étudiantes), seulement 3 ont une compétence sur l'ensemble de l'université : deux concernent les associations du personnel non enseignant pour leurs activités sociales et la troisième est l'orchestre étudiant de l'université qui, créé en 1984, est, d'ailleurs, devenu une très bonne formation. Mais toutes les associations d'étudiants sont basées sur une activité liée à une faculté ou à un institut, que leurs activités aient un caractère professionnel ou non.

Ceci a pour conséquence de ne pas permettre aisément l'organisation d'activités globales de l'université. Seule l'association sportive fort dynamique dans le cadre du service des sports brise les cloisonnements résultant des formations assurées par les UFR ou instituts.

On doit, naturellement signaler que la multiplicité des délocalisations aboutit à créer des associations locales d'étudiants à Angoulême, La Rochelle, Niort et Chatellerault.

Les problèmes de restauration et de logement sont de la compétence du CROUS. L'université ne saurait bien évidemment s'en désintéresser. Ceci est souligné dans le contrat quadriennal de développement. D'une part, des créations de restaurants sous des formes diverses sont envisagées pour 1993 dans les quatre délocalisations existantes, d'autre part des extensions sont prévues à Poitiers au Futuroscope et sur le campus. Le problème des résidences est plus complexe et plus divers : résidences universitaires, logements pour couples d'étudiants, diverses offres de chambres ou logements indépendants en ville.

La coordination de toutes les informations disponibles, multiples et variées, n'apparaît pas satisfaisante à supposer qu'elle existe.

Et pourtant, sur le campus, notamment, de nombreuses activités animent la vie universitaire : orchestre, chorale, théâtre, séminaires divers. Il faut mentionner le rôle des "étudiants pilotes" qui, à l'initiative du service commun universitaire d'information et d'orientation, encadrent chacun une vingtaine de lycéens, chaque année, pour leur faire découvrir les enseignements supérieurs. Il en est de même pour les handicapés qui sont aidés par des étudiants-tuteurs.

En examinant plus particulièrement le fonctionnement du CEVU et la vie universitaire, on ne peut que constater ce qui apparaît en examinant, sur un plan plus général, le gouvernement de l'université de Poitiers. Il existe une telle autonomie des composantes que l'appartenance à une UFR ou à un institut semble primer pour la majorité des étudiants l'appartenance à l'université elle-même. La multiplication des implantations, la délocalisation de certaines unités et nombre de facteurs historiques en sont la cause, à laquelle au surplus l'absence d'un service transversal de communication contribue.

## **Recommandations**

Il paraît primordial, sous des formes qu'il lui appartient de déterminer, que l'université de Poitiers mette en place un service de communication interne aussi bien pour les personnels que pour les étudiants.

La création envisagée d'une Maison de l'étudiant sur le campus en serait un des éléments, destinés à inciter les étudiants à mieux participer aux activités du CEVU (qui les concernent au premier chef) et à mieux organiser leurs actions propres.

**L' Université de Poitiers**

---

**Les services communs**

---



## **I - Le service commun de documentation**

### **1 - L'organisation**

La bibliothèque universitaire comprend 3 sections :

- Droit-lettres : il s'agit de la section la plus importante en locaux et en personnel qui abrite la direction et l'administration. Elle est établie depuis 1972 sur le campus Nord.
  - Sciences : construite en 1963 sur le campus Sud.
  - Médecine : située depuis 1970 dans les murs de l'UFR de médecine-pharmacie en ville.
- et 2 antennes : l'une sur l'aire de formation du Futuroscope dans le lycée pilote innovant (depuis 1989) et l'autre sur le site du CHRU.

Le service commun de documentation assure en outre :

- les relations avec 66 bibliothèques ou centres de documentation d'UFR associés, qui gèrent 275 674 volumes et 2 307 périodiques ;
- la gestion documentaire et comptable des sites délocalisés : Angoulême, La Rochelle, Niort ;
- la prise en charge des acquisitions pour la bibliothèque universitaire de Lomé au Togo ;
- la participation aux catalogues nationaux suivants : CCOE (catalogue collectif des ouvrages étrangers), CCN (catalogue collectif national des publications en série).

En 1991 a été créé un centre national d'acquisition (CADIST) pour les ouvrages sur le Moyen-âge du IX<sup>ème</sup> au XII<sup>ème</sup> siècle.

Le président de l'université préside le conseil d'administration du service commun de documentation. Ce conseil comprend des membres ou personnels des bibliothèques, des enseignants et se réunit deux fois par an. Les commissions scientifiques consultatives décident de la politique d'achat des livres et des périodiques, elles se réunissent deux à trois fois par an. Cependant elles n'ont pu être mises en place en sciences, lettres et langues. En réalité ces organismes institutionnels fonctionnent mal : tel représentant s'abstient d'assister aux réunions ou alors ne délègue qu'un associé ne pouvant pas le représenter au niveau des votes.

La direction du SCD est insuffisamment intégrée à la vie universitaire ; depuis peu seulement le directeur est invité au conseil d'administration et au CEVU. Seul le conseil de l'UFR de droit la convie systématiquement.

Le directeur réunit trois à quatre fois par an les chefs de section pour informations et consultations. Le directeur du SCD s'occupe souvent de la section droit-lettres qui est la plus lourde à gérer mais qui est remarquablement organisée et dirigée.

En toute hypothèse, il nous faut bien noter une situation "éclatée" :

- chaque département scientifique crée son univers documentaire et échappe par là à toute centralité. Première faille !
- certaines équipes (par exemple, celle des philosophes) sont implantées au centre de la ville (à l'Hôtel Fumé) : comment les usagers viendraient-ils au campus pour se pourvoir en ouvrages ? Seconde cause de dispersion.
- les bibliothèques de section ont toujours préféré "l'association" (fictive) à l'intégration (rationnelle).

De plus, la BU se déséquilibre obligatoirement dans sa dynamique d'achats, puisqu'elle prend en compte les demandes ; or, certaines disciplines se désintéressent de ce service et, de ce fait, s'éloignent elles-mêmes de ce centre documentaire.

- en toute hypothèse, il faut bien observer une dispersion assez sensible entre les centres eux-mêmes, les divers instituts, l'aire du Futuroscope, etc.

Au bout du compte, ne sont évités ni l'apathie, ni le désintérêt, ni l'émiettement.

## 2 - Le fonctionnement

### L'activité

<b>indicateurs d'activité de la bibliothèque universitaire</b>	
. nombre d'étudiants inscrits :	11 607 (1990-1991)
. nombre de places assises :	1 215
. nombre d'entrées enregistrées :	193 200 (1990-1991)
. nombre d'ouvrages gérés :	environ 300 000 et 200 000 volumes de périodiques
. nombre de prêts :	67 413 (1991-1992)
. nombre de transactions inter-bibliothèques :	22 485 (1991-1992)
. heures d'ouverture :	9h - 19h avec des horaires plus restreints en été (juillet au 15 septembre)

Le catalogage est manuel, sauf à l'annexe du lycée pilote innovant où il est informatisé (système DATATREK). Un projet de catalogage en réseau avait été envisagé en 1988 mais il a alors été acheté un logiciel qui ne pouvait correspondre à cet objectif. Tout le projet d'informatisation est à refaire mais ne semble pas être une action prioritaire pour l'université. La direction envisage donc de faire les travaux de liaisons inter-bâtiment sur les réserves de la BU pour adhérer à un réseau (SIBIL).

On note comme insuffisances un circuit du livre trop lent et un libre accès à des collections trop restreint.

### Les moyens humains en 1991-1992

Personnel par section	Administration	DL	Médecine	Sciences	CDM	LPI	Postes occupés	Postes budgétaires
Conservateurs	1	4,60	1	1			7,60	8
Bibl. adj.		10,70*	2	2,30	1	1	17	16
Contract. bib. adj.		0,80					0,80	1
Magasiniers		10,00*	2,80	3	1		16,80	16
Pers. administratif	3,30	3,80	1				9,10	9
Pers. entretien ITA		2					2	2
Personnel ouvrier	1						1	1
<b>Sous-total</b>	<b>5,30</b>	<b>31,90</b>	<b>6,80</b>	<b>7,30</b>	<b>2</b>	<b>1</b>	<b>54,30</b>	<b>53</b>
Moniteurs étudiants (10 à 12 heures par semaine)		5		1		2	8	
CES mi-temps		12	5	5		1	23	
<b>Total</b>	<b>5,30</b>	<b>48,90</b>	<b>11,80</b>	<b>13,30</b>	<b>2</b>	<b>4</b>	<b>85,30</b>	

\* une réintégration en surnombre



La diminution du nombre de postes depuis 1981 (59 postes en 1981, 53 en 1992) a surtout concerné le personnel de services qui n'aurait pu faire face au triplement de ses tâches sans l'aide apportée par une multiplicité de personnel temporaire (8 moniteurs étudiants et 23 CES) qui ne restent en fonction qu'un temps limité, d'où l'obligation de les renouveler et de recruter du personnel à former chaque fois.

Cet état de fait entraîne certaines carences. Ainsi un fonds ancien d'une exceptionnelle richesse n'est pas entièrement inventorié et tombe en ruines. Le poste de conservateur chargé de l'entretien a été supprimé. On note un exceptionnel gâchis. De même le fonds "Dubois" d'ouvrages rares d'économie du 17<sup>ème</sup> siècle et 18<sup>ème</sup> siècle, catalogué, n'est accessible que pendant les heures d'ouverture, ce qui est un gros handicap pour la recherche.

La gestion des technologies nouvelles : CD-rom, interrogation de banques des données, ainsi que la mise en place d'une nouvelle informatisation liée aux grands projets nationaux, nécessitent l'emploi de personnel qualifié et une nécessaire collaboration entre les différentes bibliothèques et centres de documentation.

### **Les moyens financiers**

En 1991, les dépenses se sont élevées à 5,7 MF dont 3,6 MF pour l'acquisition d'ouvrages et de périodiques.

### **Les moyens techniques**

Le service dispose d'un atelier d'imprimerie avec 1 machine offset, un laboratoire complet pour la confection des microfilms et des microfiches, et des matériels modernes : micro-ordinateurs, lecteurs de CD-rom ... Une salle est également prévue dans la section droit-lettres pour la traduction automatisée d'un texte en braille. Les salles semblent donc bien "outillées" et en particulier l'ensemble lettres-droit respire "la fonctionnalité". Il s'agit d'un centre particulièrement attractif, vaste, équipé, performant dans ses activités.

### **Les locaux**

La surface totale est de 16 788 m<sup>2</sup>. La vétusté des locaux est en rapport avec leur date de construction : sciences, 1963 ; médecine, 1969 ; droit-lettres, 1971. Un certain nombre de malfaçons n'ont jamais été rectifiées. Ainsi au bout de 20 ans l'étanchéité des plafonds n'est toujours pas assurée à la section droit-lettres et la section sciences prend l'eau par les toits et les fenêtres.

Avant toute restructuration, il est donc nécessaire de remettre en état ces locaux.

La bibliothèque droit-lettres accueille le centre de formation régional aux métiers du livre qui occupe la salle de bibliographie, 3 bureaux et 1 salle de cours. Leur installation dans des locaux pédagogiques serait nécessaire.

Il serait utile que soient créées des salles pour le travail en groupe, ainsi les salles de consultation redeviendraient calmes.

## **3 - Conclusion**

L'une des plus belles bibliothèques universitaires souffre :

- d'un encadrement notoirement insuffisant (il faudrait au moins un conservateur général adjoint qui seconderait la responsable actuelle) ;
- de l'absence de moyens importants susceptibles de sauver le fonds ancien, ainsi que les collections privées, en déshérence ;

- de locaux vétustes.

Une meilleure "intégration" du directeur des services de la documentation aux activités universitaires serait un moyen d'établir des liens fédératifs entre des services déjà séparés.

## **II - Le centre interrégional des métiers du livre et de la documentation**

Ce modeste centre, installé dans le bâtiment de la bibliothèque universitaire droit-lettres remplit une mission bien définie : préparer un certificat d'aptitude aux fonctions de bibliothécaire (CAFB). Ceux qui sont reçus peuvent ensuite concourir pour un emploi de bibliothécaire.

### **1 - Fonctionnement**

Ce centre accueille 80 inscrits à Poitiers et 20 à Limoges, en 1992 : il est, en effet, dédoublé et partagé entre les deux villes universitaires. L'entrée dans cette formation dépend d'un examen (un travail sur un texte et un entretien). Chaque année environ 60 % des inscrits sont reçus à ce certificat d'aptitude.

L'enseignement est organisé par 3 personnes statutaires, dont le directeur du centre et une bibliothécaire-adjointe qui tous deux participent aussi aux heures d'enseignement.

Le budget de fonctionnement s'élève, pour l'année, à 600 000 francs (le Ministère de l'Education, celui de la Culture, les régions, celle du Poitou et celle du Limousin). 60 000 F sont retenus pour l'achat de documents. L'université ne participe pas aux frais de fonctionnement.

### **2 - Problèmes**

Le centre vivrait de sa vie propre si tout n'était pas actuellement modifié. En effet, sa mission va prendre fin puisque ce certificat d'aptitude cessera lui-même d'exister. Aussi est-il en voie de se convertir en centre de formation continue, qui concernera le personnel des bibliothèques de l'Etat ou des collectivités territoriales. Le travail touchera donc un public déjà professionnalisé.

Mais la vraie question plus décisive concerne surtout l'implantation de ce centre dans la bibliothèque universitaire, ce qui gêne son fonctionnement. Problème aggravé aussi par le fait que le centre est coupé en deux : un enseignement est à organiser à Poitiers, un autre à Limoges (où il conviendrait que soit prévu un poste spécifique, chargé de la formation).

Outre le problème du local, le centre, en dépit de la pauvreté de ses moyens, envisage heureusement à l'avenir la création d'un IUP (institut universitaire professionnalisé) qui délivrerait un diplôme en science documentaire.

Bref, pour ce centre, on note un passé révolu, un avenir en pointillé et un présent difficile, pour des raisons quasi spatiales (séparation entre Limoges et Poitiers et une localisation gênante à l'intérieur même d'un autre service : la bibliothèque universitaire).

### **III - Le service commun de la formation permanente (CUFEP)**

L'université de Poitiers a voulu depuis longtemps mettre en oeuvre une politique d'éducation permanente.

Il existait depuis 1973 une structure commune chargée de cette mission. Les statuts de l'université adoptés en 1985 comportent un article particulier (l'article 7) précisant cette volonté et un service commun de la formation permanente a été créé. Enfin, le contrat quadriennal de développement signé avec l'Etat prévoit le développement de la formation continue.

Cependant, les structures actuellement existantes en matière de formation continue sont complexes et, malgré une augmentation des activités en ce domaine, des problèmes existent, dont les responsables sont conscients.

#### **1 - Organisation générale**

Le service commun connu sous l'appellation de CUFEP n'a fonctionné comme un véritable service commun d'éducation permanente, compétent pour toutes les composantes de l'université que jusqu'en 1990. A cette date, les composantes à statut dérogatoire, c'est-à-dire les IUT et l'IAE ont créé chacune leur propre service d'éducation permanente et le CUFEP n'a conservé que les activités dépendant des UFR non dérogoires ainsi que la formation permanente des personnels ATOS de l'université.

Le service commun a donc vu son champ d'action se limiter singulièrement comme la définition d'une véritable politique globale de l'université en matière d'éducation permanente.

La répartition des fonctions entre les UFR non dérogoires et le CUFEP obéit à des pratiques qui ne sont pas toujours aisées à discerner tant les motivations respectives des enseignants chercheurs, des stagiaires et des entreprises sont elles-mêmes complexes, parfois antinomiques. Les UFR sont à l'origine de leurs projets, le CUFEP jouant le rôle de conseil, d'animateur, d'intervenant auprès du monde extérieur et d'organisateur des actions.

Cette logique, d'ailleurs, obéit au désir d'intégrer le plus possible les stagiaires de formation continue dans les formations initiales des UFR, de manière à supprimer une distinction, souvent artificielle, entre formation continue et formation initiale.

#### **2 - Moyens**

Le service commun est installé dans des locaux qui lui sont propre pour ses activités administratives (rue Guillaume le Troubadour) et dispose pour ses enseignements de locaux de l'université et, occasionnellement de locaux à l'extérieur. Il est dirigé par un universitaire rétribué sur un poste d'Etat affecté à la formation continue.

Tous les autres personnels enseignants sont des vacataires :

- 75 sont issus de l'université
- 10 d'un autre établissement
- 221 du monde professionnel.

Les personnels non enseignants sont au nombre de 10 :

- 5 sur emplois d'Etat mis à la disposition du service

- 3 sur postes gagés
- 1 1/2 contractuels.

Le coût financier de chaque action est calculé sur une appréciation des frais pédagogiques (nombre d'heures d'intervenants - taille des groupes variant de 10 à 40 stagiaires) et frais généraux, le rapport étant habituellement de 77 % de frais pédagogiques et de 23 % de frais généraux (le taux de l'heure est de 500 francs).

Le budget 1992 a été de 8 041 458 F pour 3 400 stagiaires.

Les comparaisons ne sont pertinentes que par rapport à 1990 et 1991 (compte tenu de la transformation du service) mais montrent une progression : 6 170 730 F en 1990 et 7 178 473 F en 1991.

### **3 - Politique de développement**

Les partenaires les plus importants du CUFEP (et des UFR) sont le conseil régional (35 % du chiffre d'affaires stabilisé) et la délégation régionale à la formation professionnelle (en diminution en 1993).

Il convient de signaler que la région Poitou-Charentes, qui a une compétence de droit commun en matière de formation professionnelle continue, ne privilégie pas l'université. Elle considère que celle-ci est l'un des prestataires de service qui doit être mis en concurrence avec d'autres organismes publics (comme le CNAM, les GRETA), privés ou consulaires.

Un projet existe d'un "GIP formateurs" qui regrouperait à part égale, l'Etat, la région, les chambres consulaires, le Rectorat ...

Les autres partenaires sont des services publics (5 %, en augmentation), la fonction publique territoriale (5 %, en diminution), le centre national de la fonction publique territoriale reprenant ce type d'activités, des entreprises (5 %) et des individuels (10 %). Toutes ces appréciations ne concernent pas les UFR dérogatoires qui ont leurs activités propres.

Les préparations les plus variées sont organisées, du niveau du baccalauréat à des diplômes d'université et des diplômes d'Etat. De nombreux projets de diplômes propres spécifiques aussi bien à la région qu'au niveau européen sont à l'étude et devraient bientôt aboutir.

Doivent aussi être rappelées les actions que le service commun met en oeuvre pour la formation des personnels non enseignants faisant l'objet d'une aide spéciale de l'Etat dans le cadre du contrat quadriennal de développement.

Si le CUFEP s'efforce toujours de procéder à l'évaluation de ses activités, en liaison, d'ailleurs, avec la DFRP et à l'étude des débouchés possibles pour les stagiaires, il se heurte à une série de difficultés.

### **4 - Difficultés rencontrées**

Il est évident que la démultiplication des services de formation continue de l'université de Poitiers complique, pour les partenaires extérieurs, les rapports avec des responsables eux-mêmes multiples. A la limite, il peut y avoir concurrence entre plusieurs services. Un service de formation continue unique éviterait les redondances.

Le conseil d'administration de l'université n'a pas véritablement une politique générale affirmée de la formation continue malgré les déclarations solennelles figurant dans ses statuts et dans le contrat quadriennal de développement.

Enfin, on ne peut que souligner, à nouveau, le fait que les enseignants chercheurs ne sont véritablement jugés par leurs pairs que, d'abord, sur leurs activités de recherche et que celles concernant la formation permanente ne procurent aucun avantage.

Ceci peut conduire à diverses recommandations.

## **5 - Recommandations**

Si l'existence de service de formation continue peut se concevoir dans des UFR dérogatoires, telles les IUT, particulièrement lorsqu'ils sont délocalisés, il serait néanmoins souhaitable que d'une part l'université définisse les principes généraux d'une politique de formation continue et, d'autre part, que la présidence soit pleinement informée en ce domaine - par exemple par la présence d'un vice-président auprès du Président.

Au moins au niveau des instances compétentes de l'université, on doit rappeler que la formation continue est une activité normale d'un universitaire et ne doit pas le pénaliser dans sa carrière.

On doit également inciter toutes les UFR à innover dans les domaines de leurs compétences pour développer tous les types possibles de formation continue.

Le CUFEP pourrait alors être "l'outil" efficace et le pôle fédérateur pertinent de cette dynamique de l'innovation.

## **IV - Le service commun de préparation à l'administration générale**

Depuis 1968, l'université de Poitiers assure une préparation des étudiants aux concours externes et internes d'accès aux corps de catégorie A de la fonction publique (à l'exception des corps recrutés par la voie de l'École Nationale d'Administration).

Fonctionnant d'abord dans le cadre d'un CPAG (centre de préparation à l'administration générale) créé par arrêté ministériel du 22 janvier 1968, cette préparation a été confiée lors de l'adoption de ses statuts par l'université, non à un IPAG comme dans toutes les autres universités n'ayant pas d'institut d'études politiques, mais à un service commun en 1985.

L'université de Poitiers, qui redoutait (et redoute toujours) la trop grande "indépendance" de ses composantes, n'avait pas accepté la transformation du CPAG en institut relevant de l'article 33 de la loi du 26 janvier 1984. Il existe donc actuellement, de manière originale, un service commun qui a une mission exclusive d'enseignement.

Bien que la direction générale de l'administration et de la fonction publique reconnaisse cette préparation, le fait de n'être pas un IPAG constitue un handicap certain pour le directeur du service commun qui ne peut faire partie de l'association nationale des directeurs d'IPAG. Finalement, après de multiples démarches, conscient de ces inconvénients, le conseil d'administration de l'université lors de sa réunion du 28 janvier 1983 a voté, à l'unanimité, la transformation du service commun en IPAG.

Ce service commun remplissait, d'ailleurs, convenablement sa mission.

## **1 - Formations assurées**

Le SCPAG est responsable de quatre formations :

Il assure, tout d'abord, l'enseignement de la licence d'administration publique depuis 1985. Une quarantaine d'étudiants sont admis avec le souci de retenir, pour moitié environ, des titulaires d'un DEUG ou d'un BTS qui ont pour objectif prioritaire l'obtention de la licence. Les autres étudiants recherchent une préparation intensive aux concours administratifs.

En second lieu, le SCPAG organise pour des étudiants déjà titulaires d'une licence (et qui préparent une maîtrise ou un DEA) des enseignements pratiques pour les épreuves spécifiques des concours administratifs. Une trentaine d'étudiants ainsi que divers fonctionnaires s'inscrivent chaque année.

En troisième lieu, sont organisées des préparations pour des concours particuliers (Commissariat des armées, Centre national d'études supérieures de sécurité sociale).

Enfin, grâce à une convention signée avec la direction générale de l'administration et de la fonction publique, le service organise, pour des fonctionnaires, la préparation aux concours internes des instituts régionaux d'administration et de diverses administrations (une trentaine de personnes).

Ce centre envisage actuellement des actions au titre de la formation permanente.

## **2 - Moyens**

Installé actuellement dans des locaux aménagés de l'Ecole des Beaux-arts, ce qui n'est pas très rationnel, le service dispose des moyens suivants :

- en **personnel**, outre le directeur, maître de conférences de droit public qui enseigne en licence, il y a deux enseignants permanents, maîtres de conférences et deux administratifs (un secrétaire d'administration scolaire universitaire à mi-temps et un adjoint administratif).

De nombreux enseignements sont assurés par des enseignants de l'université, des magistrats des juridictions administratives et des fonctionnaires divers rétribués par des cours complémentaires ;

- en **crédits**, le budget se monte à 172 239 F provenant de crédits de l'université, des droits universitaires, de la participation de la direction générale de l'administration et de la fonction publique et d'une petite participation du Conseil général.

## **3 - Recommandation**

Le problème essentiel qui préoccupait le responsable de ce service commun était sa transformation en IPAG. Le conseil d'administration de l'université l'ayant maintenant proposée, il est très souhaitable que le décret qui doit être pris, après avis du Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche, le soit dans les meilleurs délais.

## **V - Institut de recherche sur l'enseignement des mathématiques**

Il s'agit d'un service bien rodé piloté par le rectorat dans lequel peu d'universitaires sont impliqués (1/2 poste de maître de conférences). L'IREM intervient très peu au niveau du supérieur.

Il est implanté sur 100 m<sup>2</sup> et a un budget annuel de 250 KF provenant des publications et de l'Etat (100 KF). Il bénéficie d'une secrétaire.

Son indépendance par rapport aux instances de l'enseignement supérieur pose le problème de sa localisation future.

## **VI - L'Office audio-visuel de l'université de Poitiers (OAVUP)**

L'université de Poitiers a créé un service commun depuis 1973 pour développer, sous de multiples formes, les activités audio-visuelles. Cet office audio-visuel (OAVUP) a une quadruple activité au sein même de l'université à laquelle s'ajoutent des missions diverses de consultant.

### **1 - Activités**

L'Office met tout d'abord à la disposition des enseignants et des étudiants des appareils de projection, des magnétoscopes, des magnétophones, des ordinateurs et des ensembles vidéo assistés par ordinateur. Les techniciens de l'Office assurent la maintenance (notamment aussi de trois laboratoires de langues de la faculté des lettres). Ils proposent aux enseignants des séances de formation et mettent à leur disposition un studio d'enregistrement.

L'Office assure plusieurs enseignements directement :

- une unité de valeur qui est une introduction à la communication audio-scripto-visuelle,
- un diplôme de méthodologie audio-visuelle pour l'enseignement du français langue étrangère,
- un DESS de technologie audio-visuelle de l'éducation.

L'Office propose des stages de formation à la vidéo et à la publication assistée par ordinateur ainsi que divers stages linguistiques pour étudiants étrangers.

Enfin, l'Office réalise des productions à finalité pédagogique pour divers commanditaires (DFRP, Associations, Lingua etc.)

Bien connu pour ces diverses activités, l'OAVUP est sollicité chaque année pour des missions de consultant aussi bien en France qu'à l'étranger par des administrations publiques, des collectivités territoriales, des universités étrangères ou des organismes européens : c'est ainsi que l'OAVUP est un des rares instituts universitaires français à être membre d'EUROSTEP. L'OAVUP est partenaire d'une dizaine de projets européens.

C'est d'ailleurs grâce à ces prestations de service que s'équilibre le budget de l'Office qui ne reçoit aucun crédit particulier de l'université, bien qu'étant service commun.

## **2 - Moyens**

Pour 1992, le budget s'est monté à 1 324 845 francs équilibré en ressources et en dépenses.

Il est intéressant de constater la provenance des recettes :

- 1 283 347 F de prestations de service.
- 270 000 F de la DATAR
- 117 698 F de la région
- 16 000 F du département de la Vienne.

L'Office vit en totale autonomie financière par rapport à l'université.

En dépenses, il y a deux postes principaux :

- les achats et variations de stocks : 574 225 F
- et les charges de personnels : 524 000 F

Le budget était de 1 194 611 F en 1990 et de 1 309 147 F en 1991 et poursuit donc une croissance régulière.

Les moyens en personnels sont de 10 postes et demi (dont 2 postes et demi payés sur ressources propres). Le directeur est un maître de conférences assisté d'un directeur-adjoint, également maître de conférences. Le secrétariat comprend 2 personnes (un adjoint administratif et un contractuel) et les activités de formation et de production sont assurées par cinq contractuels (dont 1 à mi-temps) et un adjoint technique. Tous ces personnels assurent des fonctions bien au-dessus du niveau des emplois qu'ils occupent.

Les locaux de l'OAVUP sont situés sur le campus universitaire et sont d'un accès convenable.

En conclusion, ce service commun, comme, d'ailleurs, dans d'autres universités présente des caractéristiques particulières. Au-delà de son activité de service commun à la disposition des autres composantes, il a des activités propres de formation, de production et de consultant.

Il ne reçoit pas de "subventions" de l'université mais il dispose de locaux et a une dotation en personnels. Son auto-financement important concerne aussi bien l'investissement que le fonctionnement. Mais il est incontestable que c'est une équipe dynamique et passionnée qui l'anime.

## **3 - Recommandations**

Très ancien service commun, l'Office audio-visuel ne peut qu'être apprécié pour ses activités qui se poursuivent durant onze mois chaque année.

Certains des emplois devraient être transformés en ingénieurs et techniciens.

Il conviendrait, si des liaisons devaient être établies avec des activités voisines qui peuvent exister, notamment dans le cadre du Futuroscope, qu'elles soient parfaitement appropriées et qu'elles prennent place dans une politique d'ensemble de l'université clairement définie.



## **VII - Le service commun des relations internationales**

Le service commun des relations internationales (SRI) a été créé officiellement le 1er février 1993 en vertu d'une délibération du conseil d'administration de l'université de Poitiers en date du 28 janvier 1993.

Cette création concrétise d'une part la volonté politique de l'université de donner une dimension institutionnelle à l'ensemble de ses activités de coopération et d'échanges internationaux, ainsi qu'à la diffusion de la langue et de la civilisation françaises. D'autre part elle indique clairement que l'ampleur et la nature des accords de coopération signés à ce jour ont atteint une dimension et une maturité qui justifient la création d'un outil cohérent de mise en oeuvre et d'accompagnement de cette politique qui s'est progressivement affirmée depuis 1987. Un exemple caractéristique de ce développement est l'adhésion de Poitiers en tant que membre fondateur au réseau dénommé groupe de Coïmbra qui regroupe trente universités d'Europe de l'Ouest et de l'Est.

### **1 - Missions du service**

#### **Assurer la logistique générale de la coopération**

- recueil, mise en forme et diffusion d'informations destinées aux étudiants, professeurs et personnels en général
- gestion des budgets liés à chaque accord pour les UFR (Erasmus-Lingua-Tempus en particulier)
- accueil (dont mise à disposition d'un hébergement) de tous les étudiants étrangers présents à Poitiers à la suite de la signature d'un accord d'échange ou de coopération
- assistance aux UFR pour la mise en forme des réponses aux appels d'offres de coopération internationale
- contacts permanents avec la commission des relations internationales et les collectivités territoriales
- soutien à l'organisation des séminaires, conférences, colloques etc. liés aux échanges internationaux de l'université

#### **Préparer les étudiants à réussir leur séjour à l'étranger**

- pour les étudiants étrangers, en liaison avec le centre de français langue étrangère :
  - . offrir des cours de français langue étrangère,
  - . mieux faire connaître les activités de ce centre auprès de ses partenaires ;
- pour les étudiants français non linguistes, mettre en place progressivement un programme et un calendrier de cours de langue destinés à les préparer à suivre des enseignements dans les universités partenaires. Cette démarche globale vise à terme à créer un centre de langues vivantes étrangères.

### **2 - Moyens**

Le service des relations internationales dispose de bureaux spacieux situés en centre-ville et d'accès facile (4 rue des Gaillards) loués à un propriétaire privé.

Les personnels comprennent 1 attaché d'administration scolaire et universitaire et 3 personnels contractuels dont un à mi-temps payés sur budget de l'université (300 000 F).

Le budget de fonctionnement hors frais de personnel et après paiement des diverses locations est de 80 000 F.

### **3 - Bilan de l'activité**

Gestion de 37 programmes internationaux de coopération de type ERASMUS dont 4 en gestion financière directe.

Gestion d'un programme TEMPUS (Roumanie).

Gestion de deux programmes de coopération avec les USA (universités de Californie et d'Oregon).

L'ensemble de ces flux correspond aux données chiffrées suivantes (pour 1992) :

- près de 300 étudiants étrangers ont été accueillis
- 230 étudiants (2ème/3ème cycle, IUT) de l'université de Poitiers ont effectué un séjour d'études dans des universités partenaires.

Ces flux augmenteront d'environ 10 % en 1993-1994.

L'établissement de relations privilégiées avec le centre de français langue étrangère se déroule à la satisfaction des parties concernées.

### **4 - Perspectives**

Elles dépendent de la capacité du service à devenir rapidement un véritable service commun : outre la qualité des prestations rendues, le soutien de l'ensemble des composantes de l'université sera le garant de la réussite dans l'accomplissement des missions et de l'augmentation du budget de fonctionnement alloué au service. Il est absolument nécessaire de diminuer ou de supprimer les charges locatives qui pèsent sur le budget d'une part, de définir des règles d'attribution et de calcul de ce budget d'autre part, de dégager des ressources propres enfin.

## **VIII - Le centre informatique et de calcul de l'université de Poitiers**

### **1 - Présentation**

Le centre informatique et de calcul de l'université de Poitiers est un service commun de l'université. Il est dirigé par un directeur (enseignant chercheur), huit personnes y sont affectées à plein temps : 3 ingénieurs, 1 technicien 1C, 2 agents administratifs, 1 adjoint administratif et 1 agent de service.

Le CICUP gère un système informatique (ordinateurs, stations de travail et périphériques divers) intégré à un réseau local Ethernet, lui-même connecté, par l'intermédiaire de lignes Transfix à 3 autres sites poitevins (CEAT, ENSMA et LPI du Futuroscope). Une antenne du CICUP existe dans les locaux universitaires du lycée pilote innovant sur le site du Futuroscope.

Les activités du CICUP concernent la recherche et la pédagogie :

- gestion et développement du réseau local et des moyens de communication vers les réseaux extérieurs,
- mise à la disposition des enseignants et chercheurs de moyens informatiques,
- conseil et assistance au niveau matériel, logiciel et réseau,
- formation des utilisateurs,
- prêt de matériels,
- gestion des 8 ateliers "Informatique pour tous" répartis dans 6 UFR.

Par ailleurs le logiciel de gestion de la bibliothèque universitaire est hébergé dans ce service commun.

## **2 - Problèmes actuels et projets**

Quatre points importants apparaissent :

1) Gestion et extension du réseau local : ce réseau, limité à ce jour au campus sciences, devrait être étendu à l'ensemble des campus et plus particulièrement à la bibliothèque universitaire. Un effort important de formation au niveau du personnel a été fait. Il serait opportun de créer un poste d'ingénieur - réseau afin de pouvoir assurer un service conseil et assistance auprès des laboratoires et services.

2) Intégration du réseau local dans la plaque régionale et RENATER : le CICUP participe à la réflexion sur la création de la plaque régionale. Devant l'importance des coûts financiers le projet final n'est pas encore arrêté faute d'un accord avec la région. Afin de pouvoir bénéficier des services RENATER, un embryon de plaque régionale a été réalisé en reliant 2 réseaux de site (CICUP - CEAT) par des liaisons transfix et routeur ; ceci a été fait sur les fonds propres des services.

3) Ateliers IPT : les crédits ministériels permettent le renouvellement et la maintenance des matériels ainsi que l'encadrement des TP. Il est souhaitable que le système perdure car l'enseignement informatique en DEUG pourrait être fortement pénalisé.

4) Renouvellement du système informatique : le système actuel date de 1988. Il sera remplacé par deux machines ; l'une fonctionnant sous VMS (VAX 4000-500) afin d'assurer la continuité, l'autre fonctionnant sous UNIX. Le financement sera assuré principalement grâce au plan quadriennal recherche (500 KF/an).

On note à ce jour :

- une diminution de la fonction calcul, due essentiellement au développement des stations de travail au sein des laboratoires. Il faut toutefois continuer à offrir une puissance de calcul moyenne aux "petits laboratoires" peu, ou pas, équipés en moyens informatiques ;
- une légère croissance de l'utilisation du centre à des fins pédagogiques car il y a un parc de consoles important ;
- une forte demande au niveau réseau et communication ainsi qu'en assistance technique.

## **IX - Le service commun universitaire d'information et d'orientation**

Depuis 1975, l'université de Poitiers avait une cellule universitaire d'information et d'orientation. Celle-ci a été transformée en service commun en juillet 1990.

Les statuts de l'université de 1985 comportaient un article particulier (article 5) consacré à la mission de l'université en matière d'orientation scientifique et professionnelle des étudiants. L'importance attachée à cette mission était encore soulignée dans le contrat quadriennal de développement signé avec l'Etat en novembre 1990 qui prévoyait expressément la mise en oeuvre de mesures d'accompagnement avec un financement spécifique.

### **1 - Organisation et fonctionnement**

Dirigé par un maître de conférences (responsable depuis 1985), le service établit son programme d'activités en liaison avec les UFR qui ont, chacune, désigné un correspondant permanent, généralement un jeune enseignant.

Le directeur qui est "invité" permanent du CEVU lui soumet programme et bilan et dispose de tous les renseignements qui pourraient lui être utiles, fournis par les services centraux ou communs.

Le personnel, outre le directeur, comprend 3 conseillers d'orientation psychologues à 2/3 de temps chacun, 2 documentalistes, 2 secrétaires d'administration scolaire et universitaire dont un à 80 %, 1 contractuel à 50 % et 1 objecteur de conscience.

Le service est ouvert le lundi de 14 à 17 heures, les mardi, mercredi et jeudi de 9 h à 17 heures et le vendredi de 9 h à 12 h 30.

Sur le plan matériel, le service est bien situé sur le campus à proximité des UFR de droit et de lettres, près de la bibliothèque universitaire et non loin de l'UFR de sciences. Mais ses locaux sont particulièrement exigus : 75 m<sup>2</sup>. De plus, les bureaux du directeur et des conseillers d'orientation, faute de place, sont dans des soupentes et très imparfaitement cloisonnés.

Les équipements comportent une photocopieuse, deux minitels, un microordinateur, un logiciel Word 5.5 et un téléviseur avec magnétoscope et casque d'écoute. Des projets d'équipement supplémentaires existent mais ils sont limités par le manque d'espace.

Il est prévu en 1995 l'installation du service dans la future Maison de l'étudiant.

Le budget pour 1992 est de 437 116 F ne comportant que peu de ressources propres (subvention annuelle du Conseil général de 2 500 F et taxe d'apprentissage de 6 430 F qui est néanmoins le double de la précédente année).

Le contrat quadriennal de développement a prévu une aide globale de l'Etat de 265 000 F et 45 000 F ont été attribués en 1992, 88 000 F devant l'être en 1993.

### **2 - Activités**

Le service remplit d'abord sa triple mission normale :

## **Information**

Le SCUIO, avec la collaboration des enseignants de l'université, participe aux divers forums, salons, expositions et colloques destinés à faire connaître les enseignements supérieurs. Il est intéressant de signaler une formule originale : des étudiants "pilotes", au nombre de 120, ont reçu pour tâche de prendre en charge des lycéens et des nouveaux étudiants pour leur présenter l'université en partenariat avec les animateurs institutionnels. Enfin le service publie des fascicules et nombreux documents largement diffusés.

Les enseignants du secondaire étrangement sont peu réceptifs à l'appel qui leur est fait.

## **Accueil et orientation**

Le service accueille durant 11 mois par an près de 20 000 étudiants indépendamment de milliers de demandes formulées par écrit ou par téléphone. Il y a environ 600 entretiens individuels (1 heure) par an. Des réunions de groupe d'étudiants sont aussi organisées par type de formation.

A cet égard, il faut rappeler, comme pour tous les autres services communs, que des réunions particulières doivent être organisées dans les sites extérieurs à Poitiers, notamment Angoulême et La Rochelle ou Niort. L'orientation risque d'y avoir des effets pervers, les étudiants ayant tendance à choisir des études existant dans leur ville.

## **Aide à l'insertion professionnelle**

Le service attache, comme les enseignants, une grande importance au devenir des étudiants.

Sont ainsi organisés des entretiens individuels avec les conseillers d'orientation, des sessions spécifiques avec les unions patronales, la fourniture de documents.

Le service souhaite avoir des données sur le suivi professionnel des étudiants, ce qui est toujours mal aisé à mettre en oeuvre. Il participe à l'enquête du CEREQ sur les diplômés 1988 et à diverses autres études.

Enfin on doit signaler la mise en place à la rentrée 1991 d'une UV "approche des réalités professionnelles" qui peut être choisie par des étudiants de 2ème année de DEUG ou de licence. C'est évidemment l'occasion de découvrir le monde professionnel.

Les enseignants universitaires participent assez volontiers aux activités du SCUIO. Très demandeurs des résultats des enquêtes relatives à l'insertion professionnelle, ils ont tendance à ne pas diffuser à l'extérieur, même s'ils sont positifs, ceux qu'ils ont obtenus par leurs propres enquêtes.

## **3 - Recommandations**

Ce service fait incontestablement preuve de grand dynamisme dans des conditions difficiles.

Il paraît nécessaire, d'une part, de prévoir impérativement une extension de locaux. Un service de 75 m<sup>2</sup> pour 28 000 étudiants n'est pas convenable et toute activité plus étoffée est nécessairement limitée jusqu'en 1995, date de l'installation dans la Maison de l'étudiant. Si celle-ci n'était pas réalisée, il serait impératif de trouver une autre solution.

D'autre part, trois conseillers d'orientation à 2/3 de temps ne sont pas en mesure de répondre à tous les besoins d'une université de cette importance. Le contrat quadriennal de développement indique que l'université est prioritaire pour l'affectation de postes de conseillers d'orientation. Ceci devrait se concrétiser et permettre une plus large couverture du service.

Enfin, le suivi des anciens étudiants de l'université de Poitiers devrait être plus systématique et coordonné.

## **X - Le service universitaire des activités physiques et sportives**

Conformément aux statuts de l'université qui prévoient en leur article 8 l'organisation d'activités physiques et sportives, il existe un service commun universitaire des activités physiques et sportives (SUAPS). L'université de Poitiers a, d'ailleurs, une longue tradition sportive et elle dispose de moyens appréciables mais qui sont saturés en raison de l'augmentation du nombre des étudiants et des délocalisations. Le contrat quadriennal de développement prévoit l'aide à un projet sportif.

### **1 - Fonctionnement**

#### **Locaux**

Le SUAPS dispose sur le campus de Poitiers :

- d'un complexe de 1 566 m<sup>2</sup> comprenant 1 ensemble de 1 056 m<sup>2</sup> - 2 salles de danse (360 m<sup>2</sup>) - 1 salle de judo (80 m<sup>2</sup>) et 1 salle de musculation (70 m<sup>2</sup>)
- 1 halle de tennis de 2 200 m<sup>2</sup>
- 1 gymnase de 900 m<sup>2</sup>
- 7 courts de tennis extérieurs.

Ces installations ont plus de 25 ans d'ancienneté.

En outre, durant 80 heures hebdomadaires, le service utilise des installations du district, soit 2 piscines, 3 stades, 3 gymnases et 1 stade d'athlétisme.

#### **Personnels**

Le service comprend 10 emplois de professeurs plus deux autres partagés avec l'IUT comme enseignants permanents. Le personnel administratif est composé d'un agent administratif et six agents de service ainsi qu'un contrat emploi-solidarité.

Sur ses ressources propres, le service doit rétribuer des intervenants supplémentaires dont 12 à Poitiers, 2 à Angoulême, 8 à Niort et 7 à la Rochelle (29 au total) ainsi que 8 surveillants de natation.

Au total, le service dispose d'un emploi de professeur en moins par rapport à 1978 où les effectifs d'étudiants étaient très inférieurs.

## **Budget**

Pour l'exercice en cours (1993) le budget du service se monte à 1 250 000 F - la subvention d'Etat de fonctionnement se monte à 380 000 F, les ressources propres à 160 000 F. Les droits d'inscription à 260 000 F (12 F dans les droits généraux universitaires) et la cotisation sport à 400 000 F (20 F). Enfin, le contrat quadriennal a fixé à 50 000 F par an une contribution spéciale de l'Etat.

## **2 - Activités**

A Poitiers même, 35 activités sportives encadrées des plus variées sont proposées aux étudiants allant de la danse aux sports collectifs, de la musculation à l'initiation à l'escalade. Il est évident que les sites délocalisés ne peuvent proposer que quelques activités sportives encadrées (6 à Niort - 4 à Angoulême et autant à La Rochelle).

5 200 étudiants participent régulièrement soit 17 % des inscrits à l'université - ce qui peut paraître insuffisant encore que les installations soient théoriquement prévues pour 4 000.

Mais le secteur associatif est particulièrement développé. En effet, ces 5 200 étudiants acquittent une cotisation de 60 francs à l'Association sportive de l'université et participent à de nombreuses compétitions sportives (21 activités, 1 100 licenciés, 60 équipes) et l'AS de Poitiers est toujours classée dans les cinq premières du challenge national FNSV. L'équipe - Société générale.

En outre, certaines bonifications peuvent être accordées dans la plupart des formations pour les étudiants inscrits à des activités sportives (unités de valeur en lettres - sciences humaines ; bonification en sciences et droit).

On peut enfin signaler la présence à l'université de 69 sportifs de haut niveau (inscrits sur les listes régionales et nationales) qui bénéficient d'un régime d'études adapté (3 années, par exemple, pour obtenir un DEUG).

## **3 - Recommandation**

Si le contrat quadriennal de développement a prévu une attribution annuelle de 50 000 F (déjà effective) pour le SUAPS, il serait souhaitable de prévoir des mesures pour les activités sportives des sites délocalisés. Non seulement bien évidemment à la Rochelle où est créée une université, mais aussi dans les autres, sans pour autant oublier Poitiers même où la capacité d'accueil est saturée.

## **XI - Le service universitaire de médecine préventive et de promotion de la santé**

Le service universitaire de médecine préventive et de promotion de la santé est un des services communs créés par l'université de Poitiers.

Ses statuts lui assignent une triple mission :

- la protection médicale des étudiants,
- l'animation de toutes initiatives pour organiser la promotion de la santé,

- une action sociale.

Pour mener à bien ces activités, le service dispose de locaux, de personnels et de moyens financiers qu'il convient d'examiner avant d'en apprécier l'efficacité.

## **1 - Organisation et moyens**

### **Implantation**

Dirigé par un médecin, qui en préside le Conseil, le service a son siège sur le campus de Poitiers où il dispose de locaux assez convenables.

Mais, comme tous les autres services communs et peut-être plus que d'autres, il doit avoir des antennes dans les sites délocalisés de l'université (La Rochelle, Châtelleraut, Niort et Angoulême). Ces antennes ne peuvent être permanentes et les étudiants sont nécessairement moins suivis.

### **Personnels**

En 1991-1992, pour plus de 27 000 étudiants, en dehors du médecin-directeur, le service comprenait, sur postes d'Etat, 8 personnes soit 4 infirmières, 2 assistantes sociales, 1 secrétaire et 1 agent de service. On doit signaler qu'en 1972, pour 11 200 étudiants, ce même service avait 1 assistante sociale et 1 secrétaire en plus. D'autre part, une infirmière est affectée, à plein temps, en supplément, à l'UFR de sciences fondamentales et appliquées. Enfin, sur le budget du service sont rétribués, à mi-temps, deux médecins contractuels. Toutes les autres activités médicales sont effectuées à l'aide de vacations, notamment dans les quatre sites délocalisés.

On peut donc s'interroger sur la diminution des emplois face à l'augmentation importante des étudiants et leur dispersion.

### **Moyens financiers**

Les dépenses du service pour l'exercice 1991 ont été de 520 567 F dont plus de 57 % sont consacrés aux rétributions de vacations (médecins et infirmières) et des deux médecins contractuels à mi-temps.

Les ressources pour le même exercice 1991 se montent à 582 705 F dont 60 % proviennent des droits acquittés par les étudiants (15 francs par étudiant) et 27 % de la subvention ministérielle affectée. Toutefois, à ce crédit, l'université ajoute une somme destinée à l'entretien des locaux qu'elle assure directement sur subvention d'Etat et la rétribution d'un agent de service d'entretien.

Le budget global atteint donc 688 585 F (les droits des étudiants ne représentant plus que 51 %). Il apparaît qu'actuellement sur le plan financier le service est relativement à l'aise.

## **2 - Activités du service**

En premier lieu, la moitié des étudiants inscrits pour la première fois à l'université (soit 4 930 sur 9 957) ont subi un examen médical. En outre, sur 130 étudiants exposés à des risques particuliers dans leurs études, 117 ont été vus par le médecin de prévention ainsi que 192 étudiants sur 317 effectuant des stages hospitaliers. Des consultations spécialisées (sports, vaccinations, gynécologie, planification, dispensaire antivénérien, point accueil écoute) sont organisées et des soins dispensés en cas d'urgence.



En second lieu le service met en oeuvre des actions d'éducation et de promotion de la santé et a mis en place un accueil spécifique pour étudiants handicapés - aussi bien sur le plan psychologique que matériel et universitaire.

Enfin, les assistantes sociales du service sont très sollicitées et ont reçu 3 068 étudiants (soit plus de 10 % de la population étudiante). Les problèmes rencontrés sont d'abord financiers mais souvent conséquences de vie difficile : échec universitaire, rupture familiale, logement, santé etc.

Sur l'ensemble des étudiants reçus, 30,75 % (925) sont étrangers (soit 1 étudiant étranger sur 3 étudiants). Les étudiants étrangers qui représentent le dixième de la population étudiante ont des problèmes spécifiques nombreux.

Par ailleurs, les assistantes sociales mènent des actions d'information et de communications particulières. Pour améliorer leur efficacité, une coordination très efficace et une répartition sectorielle ont été réalisées avec les assistantes sociales du CROUS après la signature d'une convention de fonctionnement entre les deux directeurs.

Il apparaît bien dans l'ensemble que ce service, compte tenu des moyens dont il dispose effectue le maximum d'actions correspondant à ses missions.

S'y ajoute, d'ailleurs, une médecine de prévention concernant les personnels de l'université. En 1991-1992, 234 agents ont ainsi été vus (dont 78 du CNRS, qui contribue financièrement). Des examens de locaux et des mesures de protection ont été effectués, ainsi que des visites d'embauche pour des personnels rétribués par l'université (notamment les CES - contrats emplois-solidarité).

### **3 - Recommandations**

a) Pour permettre au service universitaire de médecine préventive et de promotion de la santé de remplir plus complètement ses missions, il serait souhaitable qu'il dispose d'un emploi supplémentaire d'infirmière et que celle qui est affectée à l'UFR scientifique, tout en s'occupant prioritairement de celle-ci, fasse partie du service commun.

Une secrétaire à mi-temps paraît aussi s'imposer compte tenu de l'activité multiple du service sur les divers sites de Poitiers et les quatre délocalisations.

b) La coordination des tâches des assistantes sociales du CROUS et de celles du service commun est une heureuse initiative qui devrait être maintenue. Elle fait prendre conscience aux universitaires de certains problèmes sociaux des étudiants ; le maintien d'assistantes sociales dans l'université est indispensable.

## **XII - Le service commun d'action sociale, sports, loisirs et cultures (SCAS)**

L'université de Poitiers est l'une des premières universités à s'être dotée d'un service commun d'action sociale. L'article 40 des statuts de l'université a, en effet, prévu expressément que pour améliorer les conditions de vie de l'ensemble des personnels, un service commun devait être mis en place. Il a été effectivement créé en 1988 conformément aux textes réglementant les services communs.

## **1 - Organisation du SCAS**

L'article 40 précité des statuts de l'université précise que ce service commun est géré par les personnels de l'université. Cette volonté s'exprime doublement :

- d'une part, le Conseil d'administration, présidé par le Président de l'université, comporte 22 membres dont 13 sont des représentants des personnels (10 élus directement à la représentation proportionnelle au scrutin de listes et 3 représentant les Comités d'action sociale (CAS) de l'université) ;

- d'autre part, il existe des associations de personnels dans les composantes (Comités d'action sociale) fédérées, au niveau de l'université en une structure fédérative "l'inter-CAS" qui est elle-même une association.

Les statuts du service commun prévoient que celui-ci peut confier à cet "inter-CAS" l'animation et la gestion d'activités sociales, sportives, de loisirs et culturelles et le subventionner en conséquence.

## **2 - Missions du SCAS**

Le service a une triple activité :

- il a en charge le restaurant administratif de l'université installé à l'ancien "Hôtel Dieu" au centre de la ville de Poitiers (environ 250 repas chaque jour) et la gestion des tickets majorateurs subventionnés donnant accès à la salle des personnels du restaurant universitaire Rabelais sur le campus ;

- il met à la disposition des personnels toutes les informations sur les prestations d'action sociale servies par le ministère de l'Éducation nationale et l'Académie de Poitiers (aides diverses au logement, aux vacances des enfants, secours exceptionnels, prêts, etc.).

- il coordonne les activités proprement dites de loisirs, de sport, de culture et de voyages organisés par l'InterCAS et les associations de personnels des composantes de l'université.

Une lettre mensuelle donne toutes les informations sur l'ensemble des activités.

## **3 - Moyens**

### **Personnels**

Le service est dirigé par un adjoint administratif principal, c'est-à-dire appartenant à la catégorie C de la fonction publique, ce qui montre, compte tenu des tâches assumées la grande qualité de l'intéressée

En plus, il y a un agent contractuel à mi-temps (payé sur le budget de l'université) et un contrat emploi-solidarité. Le restaurant administratif dispose d'autre part d'un agent technique, d'un agent contractuel sur budget de l'université, d'un agent de service et de deux contrats emploi-solidarité (sur budget du restaurant).

Il faut préciser que les associations de personnels, y compris l'inter-CAS, ne fonctionnent qu'avec des bénévoles et que si leurs activités étaient directement prises en charge par le service commun, des moyens en personnels supplémentaires seraient nécessaires.

## **Budget**

Sur le plan financier, pour l'exercice 1992, le SCAS a un budget de 967 600 F.

Les ressources proviennent pour moitié, à peu près, des subventions de l'université (436 400 F), l'autre moitié résultant de subventions, essentiellement du CNRS et de l'ENSMA (200 000 F) et du ministère de l'Education nationale pour les repas (140 000 F) ainsi que des compensations pour des CES et participations diverses.

Les dépenses concernent principalement pour le même montant 235 600 F de charges de personnels, 200 000 F de subventions diverses (dont 100 000 à l'inter-CAS) - 45 000 F pour les tickets restaurant du CROUS pour les personnels et 120 000 F de frais fixes pour le fonctionnement du restaurant administratif (entretien, réparations, nettoyage).

Le service est installé sur le campus dans un local assez vaste qui est utilisé pour les réunions des associations de personnels le soir - en dehors des heures d'activité.

De plus, il est envisagé d'implanter des antennes du SCAS sur les sites des délocalisations.

## **4 - Conclusions et recommandations**

On pourrait trouver singulier qu'un service commun accomplisse les missions qui lui incombent d'une part directement, ce qui est normal, et d'autre part, par l'intermédiaire d'associations. Mais s'agissant d'activités spécifiques concernant les personnels dont les statuts de l'université prévoient qu'ils en ont la responsabilité, cette formule apparaît assez opérationnelle d'autant plus qu'elle nécessite une participation volontaire bénévole des représentants des associations, qui sont en grande majorité des non-enseignants.

Par contre, le responsable du service, dont il apparaît qu'il remplit très convenablement ses fonctions, devrait appartenir à la catégorie B au moins.

## **XII - Les relations avec l'IUFM**

A Poitiers, ces relations - tous les acteurs rencontrés le confirment et l'enquête ne l'infirmes pas - sont bonnes voire excellentes. C'est un universitaire - un historien - qui a mis en place l'IUFM avant qu'un IPR n'en prenne la direction et cela a, sans doute, été décisif dans les bonnes relations qui se sont établies entre les deux structures. Aujourd'hui, cet historien est l'adjoint du directeur de l'IUFM. Tous les ans, dans le cadre de la convention qui lie les deux institutions, l'avenant financier est renégocié entre les doyens des différentes UFR de l'université et l'IUFM. Tous les cours de CAPES ont lieu dans des locaux universitaires et les commissions de spécialistes sont communes. Par ailleurs, lors des demandes de création de postes de directeurs d'études à l'IUFM - le détachement à mi-temps à l'IUFM d'un universitaire est compensé par la création d'un poste dans la même discipline à l'université - la direction de l'IUFM et l'université ont essayé de tirer le meilleur profit de la procédure qui a fonctionné à la satisfaction des deux parties, à l'exception d'un cas concernant la sociologie.

Les difficultés, lorsqu'elles existent, renvoient à la complexité du fonctionnement d'une université omni-disciplinaire - d'où le souci de négocier l'avenant financier avec les doyens des UFR - plus qu'à une mésentente ou à des tensions entre université et l'IUFM.

**Dans le cas de l'histoire, un maître de conférences en poste à l'IUFM enseigne dans le cadre du DEUG et de la licence d'histoire et il participe même aux activités d'une jeune équipe de recherches de l'UFR des sciences humaines. Il s'agit là, à l'évidence, d'une collaboration fructueuse.**

**L' Université de Poitiers**

**Deuxième partie**

---

**LES COMPOSANTES**

---



## **L'UFR SCIENCES FONDAMENTALES ET APPLIQUEES**

### **I - Généralités**

L'UFR SFA pèse d'un poids très important au sein de l'université de Poitiers et jouit d'une forte indépendance. Le conseil d'UFR est donc une structure de décision importante même si celle-ci doit être acceptée par le conseil d'université (ce qui est généralement le cas). Une commission scientifique qui réunit tous les directeurs d'équipes donne ses avis au conseil scientifique de l'université qui se contente le plus souvent d'entériner.

Il n'y a pas de structure réellement organisée en département. On parlera ici plutôt de disciplines : mathématiques, informatique, mécanique, physique, électronique, chimie, sciences de la terre, sciences de la vie. Dans cette approche disciplinaire la recherche et l'enseignement sont en bon équilibre si ce n'est pour l'informatique où la recherche est dispersée et peu unifiée (tout comme à l'ENSMA).

D'une manière générale, dans les disciplines précitées la part des heures d'enseignement couvertes par des personnels non statutaires est relativement forte.

La dotation en personnel IATOS est assez confortable même si cette dotation a baissé depuis 1973 et si le remplacement de départs en retraite peut poser quelques problèmes pour la continuité des services, les quelques postes frais étant réservés aux services centraux de l'université. C'est au niveau de l'entretien que les besoins se font le plus sentir. L'utilisation de CES reste une solution bien précaire.

Pour ce qui concerne les ressources, l'UFR a les moyens d'assurer l'entretien courant des bâtiments. Les grosses réparations sont prises en charge par l'université. Le poids des contrats en mécanique et physique constitue un apport important grâce au prélèvement de 10 %.

Au niveau des locaux le programme Université 2000 (Xème plan) a prévu le transfert au Futuroscope de la physique et de la mécanique sur 11 000 m<sup>2</sup>. Ce transfert ne concerne pour le moment que la recherche, le second cycle restant sur le campus actuel. La nécessité du rééquilibrage des deux sites dans le cadre du XIème plan est évidente.

L'UFR SFA d'une façon générale semble bien maîtriser la situation aussi bien du point de vue de l'infrastructure que de l'organisation des enseignements.

Il convient ici de donner quelques indications sur l'enseignement de l'anglais scientifique dans le laboratoire de langues de l'UFR SFA. Depuis la création du DEUG sciences en 1974, l'enseignement des langues (en particulier de l'anglais) n'a cessé de se développer. Soutenue très activement par la direction de l'UFR et bien intégrée au sein de la communauté scientifique, l'équipe des enseignants dispose d'une infrastructure propre dotée d'un matériel spécifique (salles multimédia, laboratoire de langue, matériel informatique).

L'équipe comprend 1 maître de conférences, 3 enseignants PRCE titulaires d'un DEA et inscrits en thèse, 15 lecteurs et vacataires. Les missions principales assurées sont la formation initiale dans les filières scientifiques de la 2ème année de 1er cycle jusqu'au 3ème cycle. Nombre total d'heures de TD : 2 635 heures, la recherche en langue de spécialité au sein du groupe de recherches en anglais de spécialité, la traduction et la communication scientifique en liaison avec les laboratoires de recherche, la mise en place et la gestion des cursus européens (programmes ERASMUS).

## II - Les enseignements de premier cycle

### DEUG A - sciences des structures et de la matière

#### Le DEUG A1

Il est divisé en 2 options :

- Sciences fondamentales : cette option renferme des enseignements de mathématiques et de physique<sup>1</sup>. Le taux de succès dans cette option est voisin de 50 % par rapport aux inscrits avec une certaine érosion. On note par ailleurs un faible taux d'évaporation entre inscrits et présents aux examens

- Sciences expérimentales : cette option cumule des enseignements de mathématiques, physique et chimie. Dans cette filière, le taux de succès est voisin de 40 % par rapport aux inscrits, avec un taux d'évaporation important (de l'ordre de 15 à 20 %).

On remarque pour les 2 filières de bien meilleures réussites à partir d'un Bac C, les Bac D rencontrant quelques difficultés, et la disparition rapide des Bac F et professionnels.

A l'issue du DEUG A1 les étudiants se dirigent vers les filières DEUG A2<sup>2</sup> ou certains présentent une candidature en IUT (53 candidatures ont conduit en 1992 à 20 admissions en IUT à Poitiers ou La Rochelle).

#### Le DEUG A2

Il présente le même découpage avec approximativement 1/3 des étudiants en option sciences fondamentales et 2/3 en option sciences expérimentales. Il faut remarquer en outre que la chimie est alors enseignée dans l'option chimie de la seconde filière<sup>3</sup>.

D'une façon générale, le taux d'évaporation devient presque négligeable et le taux de réussite (basée sur les statistiques de 1989, 1990 et 1991) est en croissance et voisin de 70 - 75 % .

Les remarques les plus sévères concernent pour ce DEUG :

- l'absence d'enseignement de langue en 1ère année (du moins pour l'année 1992-1993),  
- la faiblesse du programme de TP surtout en 1ère année (imputée à l'insuffisance des locaux et de l'effectif du personnel technique).

Il faut enfin noter que certains étudiants peuvent mettre 4 années pour parvenir à la fin de ces études de 1er cycle. Néanmoins les résultats sont globalement satisfaisants et sérieux. Il est quand même anormal que l'enseignement des langues soit aussi limité.<sup>4</sup>

---

<sup>1</sup> Des rudiments de Chimie sont enseignés aux 70 étudiants préparant les ENSI.

<sup>2</sup> On note à cette occasion la possibilité de passerelles entre les options sciences fondamentales et expérimentales.

<sup>3</sup> 3 options de 100 H (Chimie, Physique et mécanique).

<sup>4</sup> En fait l'enseignement de l'anglais est totalement reporté en seconde année. Mais de nouvelles modalités sont à l'étude pour résoudre le problème et rétablir la continuité de la formation.



## **DEUG B - sciences de la nature et de la vie**

### **Le DEUG B1**

Il est caractérisé par une très forte augmentation des effectifs (441 inscrits en 1988, 599 en 1990), un enseignement avec un nombre de modules obligatoires importants par rapport à la possibilité de choix entre 2 modules optionnels de biologie (70 %) ou géologie (30 %) qui représentent 15 % de la masse de cours.

On doit signaler la faiblesse des TP (5 à 6 séances) due à des problèmes d'encadrement et de locaux. Par ailleurs aucun enseignement de langue ou d'informatique n'a lieu en DEUG B1<sup>5</sup>

Les résultats aux examens montrent un taux de réussite de l'ordre de 38 à 40 % entre les sessions de juin et septembre par rapport aux étudiants se présentant (dont 20 % de redoublants), le taux d'évaporation étant en nette régression (de l'ordre de 5 %).

### **Le DEUG B2**

Il voit ses effectifs augmenter parallèlement d'année en année (266 inscrits en 1991-1992, 369 en 1992-1993).

Il est divisé en 2 options :

- sciences de la vie et de la terre,
- physiologie et biologie cellulaire.

On note l'apparition de l'enseignement de l'informatique dans les 2 options. Par ailleurs les travaux pratiques semblent effectués dans des conditions normales. Le taux de réussite aux examens est très élevé (85 %) avec une évaporation cette fois négligeable. Il est cependant très fréquent que les étudiants obtiennent le DEUG B en 3 ans et parfois même en 4 ans. Cet enseignement débouche vers les licences, les MST. Certains étudiants présentent des dossiers en IUT.

Globalement cette filière est satisfaisante. Néanmoins, comme on le verra plus loin, elle concerne des étudiants qui semblent avoir des problèmes ultérieurement en licence et en maîtrise (en particulier en sciences de la vie).

## **II - Les enseignements de second cycle**

### **1 - Licences et maîtrises**

**Mathématiques** : le flux d'étudiants est relativement stable en licence, mais en forte progression en maîtrise.

On peut remarquer une sélection assez forte pour les mathématiques dans les résultats (moyenne sur 3 ans : 1988/1991).

---

<sup>5</sup> 25 heures d'anglais sont reportées en DEUG B2

	<b>Inscrits</b>	<b>Présents</b>	<b>Reçus</b>	
Licence	89	66	39	59% des présents
Maîtrise	35	24	14	58% des présents

Dans cette discipline il faut noter des problèmes importants au niveau de l'encadrement (encore plus en 1er cycle).

Par ailleurs bon nombre d'inscrits en maîtrise "décrochent" pour aller en IUFM, ce qui empêchera les étudiants de préparer l'agrégation. Cependant, les préparations à l'agrégation se traduisent par des résultats de qualité (16 admis en 1991-1992, 17 admissibles en 1992-1993).

Il faut également noter que les résultats au CAPES sont bons (28 reçus en 1991-1992 et 27 admissibles en IUFM en 1992-1993).

**Mécanique** : la maîtrise de mécanique a été longtemps enseignée à l'ENSMA qui l'alimentait pour l'essentiel en étudiants. Maintenant elle a été dédoublée et il y a un groupe à l'université mais l'organisation reste commune. La croissance des effectifs est importante.

<b>Résultats *</b>	<b>Inscrits</b>	<b>Présents</b>	<b>Reçus</b>	
Licence mécanique	33	30	22	72 % des présents
Maîtrise mécanique	22	21	18	86 % des présents
Licence tech comb	71	67	46	68 % des présents
Maîtrise tech comb	37	35	26	74 % des présents

\* Moyenne sur 3 ans (1988-1991)

Il faut noter que la licence en technologie mécanique recrute largement au niveau IUT (sélection de 10 à 20 % des dossiers), puis DEUG A et très peu en BTS.

L'interaction avec la recherche est ici favorable pour l'équipement des travaux pratiques.

**EEA** : Dans cette discipline l'évolution des effectifs est régulière mais faible et la population en maîtrise est élevée en comparaison avec la mécanique et la physique. L'équipement des TP est bon, en particulier grâce aux crédits spécifiques de la MST robotique - électronique - communication.

<b>Résultats *</b>	<b>Inscrits</b>	<b>Présents</b>	<b>Reçus</b>	
Licence	84	80	58	73 % des présents
Maîtrise	58	57	38	68 % des présents

\* Moyenne sur 3 ans (1988-1991)

**Physique** : les effectifs sont stables.

Il faut signaler en général un manque de renouvellement de matériel de TP moins aigu pour la licence-maîtrise de physique qui bénéficie de l'appui des labos de recherche.

Résultats	Inscrits	Présents	Reçus	
Licence physique	51	40	25	63 % des présents
Maîtrise physique	26	24	19	82 % des présents

### Es sciences physiques

La *licence es sciences physiques* recrute des titulaires du DEUG A "sciences des structures et de la matière" option sciences expérimentales et option sciences fondamentales (dans ce dernier cas un rattrapage en chimie est nécessaire). Certains élèves des IUT ayant eu de bons résultats en mathématiques, physique et chimie sont aussi admis à suivre cet enseignement. Celui-ci est réparti approximativement par moitié entre :

- . chimie (225 heures) (minérale, organique et physique),
  - et physique (250 heures) (vibrations et phénomènes de propagation, optique, mécanique quantique et thermodynamique).
- auxquels s'ajoutent 50 heures de mathématiques appliquées et de l'anglais scientifique.

Pour cet enseignement dont les effectifs vont croissant (39 inscrits en 1988, 90 en 1992) le taux de réussite aux examens se situe entre 75 % et 80%.

#### *La maîtrise es sciences physiques*

Elle concerne les étudiants qui ont été reçus en licence ès sciences physiques ou qui ont pu obtenir l'équivalence de celle-ci.

L'enseignement est ici encore divisé en 2 parties égales de chimie et de physique :

- chimie (250 heures) : minérale, organique, physique, mesures physico-chimiques ;
  - physique (250heures) : onde et matière, optique, optique quantique, thermodynamique, électronique, relativité restreinte et physique des particules ;
- auxquelles il faut adjoindre un enseignement d'informatique.

Le taux de réussite est ici encore de 75 %. Ces études débouchent bien sûr vers les carrières de l'enseignement : agrégation de chimie ou physique ; entrée à l'IUFM en vue du CAPES de sciences physiques. Mais d'autres possibilités sont offertes, dont l'entrée sur titre en 2ème année d'École d'ingénieur ou l'inscription en DEA de physique ou de chimie.

Il semble évident que cette excellente formation doive être poursuivie. L'équilibre des enseignements ainsi que la qualité des cours constituent un excellent marchepied vers le CAPES en particulier et sont le garant de la future compétence des enseignants ainsi formés dans les deux matières fondamentales des sciences physiques. Par ailleurs ces étudiants obtiennent des résultats très satisfaisants en DEA.

## **Chimie**

La licence de chimie s'adresse aux titulaires des DEUG A (sciences expérimentales) et B. Certains étudiants issus des IUT peuvent être intégrés après avis de la commission pédagogique, ainsi que des élèves issus des classes préparatoires. Les effectifs se sont accrus depuis 1989 pour dépasser 65 étudiants.

L'enseignement est divisé en 4 parties :

- atomistique et liaisons chimiques (mécanique quantique, théorie des groupes, spectrographie, cristallographie, cinétique chimique),
- chimie analytique et thermodynamique (chimie analytique, électrochimie, thermodynamique statistique, thermodynamique phénoménologique),
- chimie organique (spectroscopie, stéréochimie, mécanismes réactionnels),
- connaissances générales (anglais, informatique, ...).

Cet enseignement bien équilibré voit un taux de réussite aux examens de l'ordre de 60 à 70 % avec une évaporation très faible.

Le taux d'évaporation entre licence et maîtrise est de l'ordre de 20 %. Les étudiants suivent en maîtrise un enseignement de 550 heures dispensé en 6 mois :

- chimie minérale (concepts de base, chimie minérale moléculaire, de coordination, chimie de l'état solide) ;
- matériaux, intermédiaires et procédés (matériaux, transferts de chaleur et de matière, matériaux électrocatalytiques) ;
- chimie des composés à activité biologique (chimie agro-alimentaire et pharmaceutique) ;
- chimie théorique,
- anglais.

Cet enseignement est accompagné d'un stage obligatoire de 8 semaines en entreprise (après Pâques) dans un laboratoire d'analyse ou dans un laboratoire de recherche. Le taux de réussite aux examens est très élevé (85 à 90%).

Il faut souligner enfin la possibilité d'échanges de type ERASMUS pendant le cursus licence-maîtrise pour 5 à 6 étudiants.

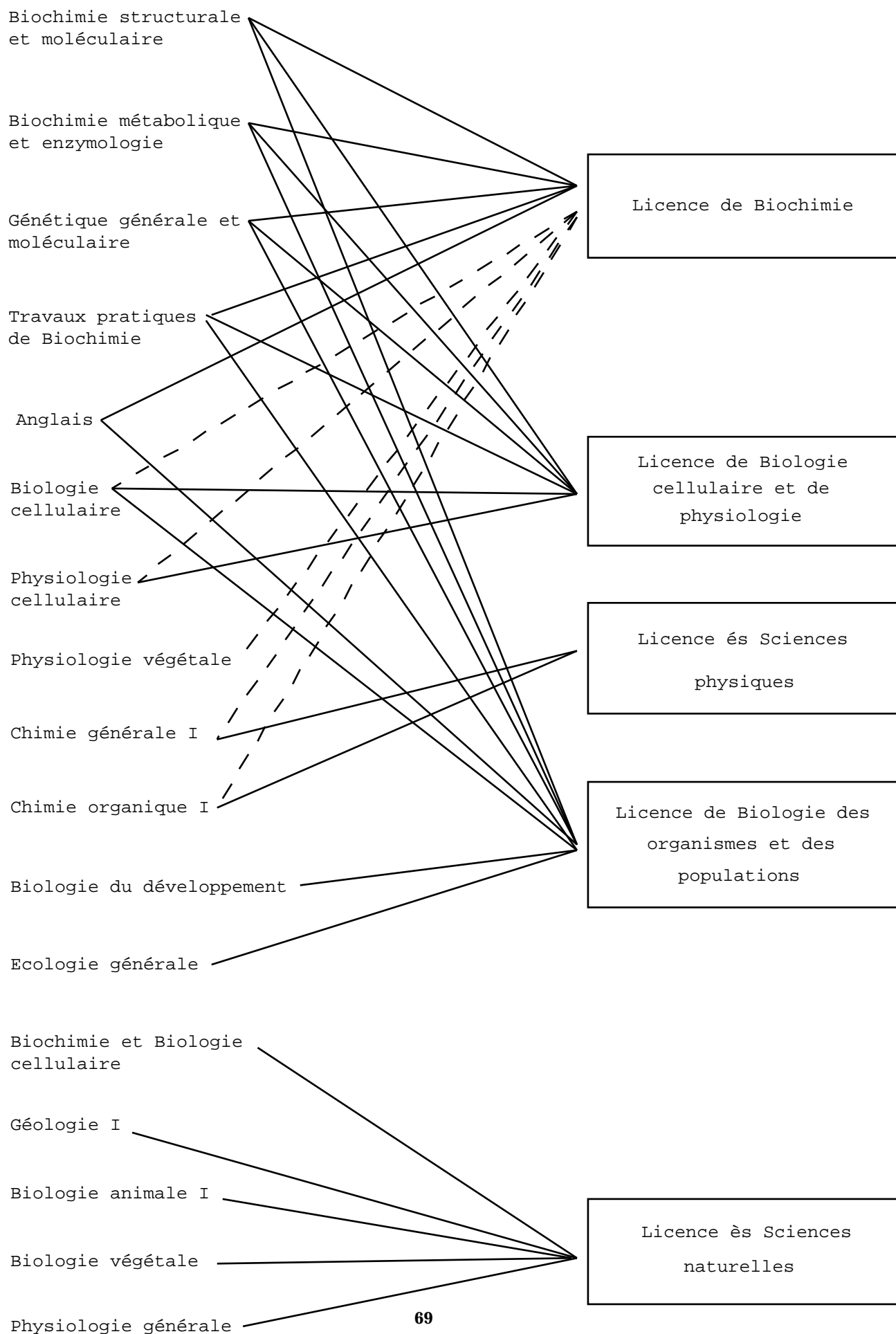
En conclusion, c'est une formation parfaitement équilibrée qui attire un nombre d'étudiants en progression, s'adressant à des candidats à une formation débouchant dans le secteur des entreprises (recherche, industrie chimique, laboratoires d'analyse) et dans l'enseignement, avec des possibilités de poursuite d'études en DEA (chimie appliquée, chimie de l'eau, chimie fine).

## **Sciences de la vie**

Les études en second cycle sont caractérisées par la multiplicité des formations proposées en relation peut-être avec la multiplicité des départements rattachés aux sciences de la vie de l'UFR sciences fondamentales et appliquées : biochimie, biologie animale, biologie cellulaire, biologie végétale, physiologie animale.

Les enseignements suivants sont proposés :

- . licence de biochimie,
- . licence de biologie et physiologie cellulaire,
- . licence de biologie des organismes,
- . licence ès sciences naturelles,
- . maîtrise de biochimie,



- . maîtrise de biologie cellulaire,
- . maîtrise de physiologie, mention pharmacologie,
- . maîtrise de biologie des organismes et des populations,
- . maîtrise ès sciences naturelles.

Le développement de ces diverses filières est relativement délicat pour un non initié d'autant plus qu'elles sont en interconnexion. A ce titre l'organigramme fourni par un responsable d'enseignement à propos des licences est tout à fait évocateur de la complexité du système (cf. ci-joint schéma).

Plusieurs points doivent être mis en évidence :

- l'hétérogénéité du système qui ne satisfait personne, certains cours dans certaines filières provoquant des échecs notoires aux examens ;
- la longueur des études pour terminer la maîtrise, parfois 4 ans (qu'on peut éventuellement ajouter aux 4 premières années en 1er cycle) ;
- en corollaire un taux de réussite aux examens très faible si on examine les statistiques.

Part des admis	1990		1991	
	Licence	Maîtrise	Licence	Maîtrise
Sciences naturelles	38 %	22 %	48 %	34 %
Biologie des organismes	26 %	28 %	24 %	38 %
Biologie cellulaire et physiologie	28 %	38 %	31 %	63 %

Malgré une remontée des succès en 1991 dans toutes les disciplines, il serait nécessaire d'envisager une refonte de ces enseignements, à défaut d'une sélection à l'entrée en licence non prévue par les textes réglementaires.

On peut en effet constater que les effectifs en licences et maîtrises de sciences de la vie sont bien plus importants que ceux rencontrés en chimie. On pourrait alors être tentés de craindre que ces filières soient avantageusement remplies d'étudiants sans vocation issus de la filière de DEUG B, ce qui constituerait une première explication à un taux d'échec aussi important.

### Sciences de la terre

Le nombre d'inscrits (I), présents (P) et reçus (R) en licence et maîtrise de sciences de la terre est faible :

	1989-1990			1990-1991			1991-1992			1992-1993
	I	P	R	I	P	R	I	P	R	I
Licence	8	7	3	15	12	5	21	21	14	16
Maîtrise	22	21	13	11	11	9	10	10	9	9

Ces chiffres sont à comparer, pour la même année universitaire, à 16 inscrits en première année et 16 en deuxième année de MST, et à 72 inscrits au certificat de géologie de la licence de sciences naturelles et à 29 en maîtrise. Ils n'ont pas chuté à la création de la MST en 1992.

Le problème du maintien de la maîtrise de sciences de la terre est posé par la faiblesse des effectifs (qui comptent d'ailleurs un tiers d'étudiants étrangers en provenance d'autres académies).

Les responsables du secteur sciences fondamentales et appliquées (doyen et assesseurs, aussi bien que de cette licence et maîtrise) ne sont pas favorables à la suppression, pour les raisons suivantes :

- il y a des fluctuations avec des baisses en périodes de crise : par exemple en mathématiques, où les inscriptions en licence étaient tombées à moins de 20 et sont remontées à plus de 100 ;
- il est nécessaire de garder des formations ouvertes sans sélection à l'entrée. Le recrutement est à base de DEUG B et quelques éléments (réputés comme n'étant pas les meilleurs) du DEUG A. Il faut leur offrir des solutions ;
- il n'y a pas d'échecs en fin de maîtrise (à l'aide, il est vrai, de redoublements et d'envois dans d'autres maîtrises) ;
- cette formation a une vocation naturelle à alimenter le DEA, par différence avec la MST professionnalisante, et la licence et maîtrise de sciences naturelles débouchant sur l'enseignement. Elle remplit cette fonction. Pratiquement tous les titulaires de la maîtrise font un troisième cycle, surtout en DEA (quelques DESS), puis un doctorat à l'issue de quoi tous trouvent un débouché. Sur les sortants des dix dernières années, il n'y aurait pas de chômeurs bien que certains mettent longtemps (jusqu'à deux ans) à se placer.

En conclusion, les responsables estiment qu'il y a complémentarité entre la licence et maîtrise de sciences de la terre, la MST géotechnologie et la licence et maîtrise sciences naturelles. Ils souhaitent garder cette diversité.

### *Conclusions*

A court terme, le maintien de cette formation, conformément aux vœux de ses responsables, ne doit pas être mis en cause. Cependant, l'expérience des dix dernières années n'est pas garante du futur. Le risque de former des chômeurs à Bac + 7 ou Bac + 8 existe. La vigilance s'impose.

## **2 - Les maîtrises de sciences et techniques**

### **MST géotechnologie environnementale "gestion et protection de l'eau et des sols"**

Il est trop tôt pour évaluer une formation dont la première rentrée date d'octobre 1991. La MST a actuellement 16 inscrits en première année et 16 en deuxième année. Elle s'est fixée une vocation régionale. Le recrutement, sur dossiers, essentiellement à partir du DEUG B, s'est avéré national.

Le programme des enseignements, la nature des stages obligatoires, sont tout à fait dans la ligne d'une telle formation. Ils n'appellent aucune critique, voire des éloges.

Les étudiants (de deuxième année) apprécient particulièrement la formule des stages à partir desquels ils espèrent trouver plus facilement des débouchés.

La création de la MST a été précédée par une étude de faisabilité sous la forme de quatre enquêtes : deux réalisées par l'APEC, une par l'APECITA et une par l'ERM financée par le Conseil régional Poitou-Charentes. L'objectif était d'apprécier les débouchés sur les régions Bretagne, Centre, Ile-de-France, Poitou-Charentes. Ces débouchés sont estimés entre 20 et 25 par an. Il est cependant vraisemblable que les emplois en question sont des postes souhaitables ou souhaités par les organismes interrogés. La probabilité d'embauches proprement dites n'est pas évaluée. Il n'est pas répondu à la question de la place que pourrait prendre la MST de l'université de Poitiers par rapport à d'autres formations en hydrogéologie et pédologie pour occuper ces emplois potentiels. Par contre, des débouchés nationaux, voire internationaux, sont tout à fait envisageables.

Enfin vient le problème de la qualification professionnelle des titulaires de cette MST, comparée à des titulaires d'un DESS, d'un DEA ou d'un diplôme d'ingénieur : Bac + 4 comparé à Bac + 5 avec, éventuellement, en plus, un titre d'ingénieur.

Le problème n'a évidemment pas échappé aux responsables de la MST et de l'UFR sciences fondamentales et appliquées. La solution trouvée est un projet de création d'un IUP de sciences appliquées qui serait un département de l'UFR, avec demande d'habilitation d'une filière génie de l'environnement, "valorisation des systèmes naturels" comportant trois options : génie agrochimique, génie biotechnologique, génie géotechnologique. L'effectif de cette dernière option devrait passer à 32 contre 16 pour la MST.

L'entrée en IUP étant après la première année de DEUG, la nouvelle formation resterait à Bac + 4. Le titre d'ingénieur-maître sera-t-il un atout suffisant ? Pour le "génie géotechnologique", la qualification resterait tout à fait comparable à celle de la MST actuelle, à savoir : hydrogéologie et pédologie. L'accroissement de l'effectif serait d'autre part peu compatible avec le marché actuel du travail.

### *Réflexions*

Le potentiel scientifique de l'université de Poitiers en sciences de la terre est important surtout en matériaux et un peu en pédologie. Seule la partie pédologie a été mobilisée pour la MST dans laquelle elle joue un rôle subordonné, l'essentiel étant consacré à l'hydrogéologie.

L'université a dû monter de toutes pièces une équipe dans cette discipline avec nomination d'un professeur en 1991 et d'un maître de conférences en 1990. Il s'agit d'une branche nouvelle en sciences de la terre, sans reconversions possible.

A défaut d'hydrogéologie, il existait - et il existe toujours - à l'ESIP une section traitement des eaux et des nuisances (TEN) et un DEA, géré par l'ESIP : chimie et microbiologie de l'eau. Les deux groupes, MST et ESIP, ne s'ignorent pas. Les enseignants d'hydrogéologie interviennent aussi à l'ESIP en heures complémentaires. Il est recommandé que ces contacts soient approfondis.

### **MST CHIMAGRI**

La MST CHIMAGRI a pour objectif de former des chimistes capables d'intervenir efficacement au sein d'équipes pluridisciplinaires (chimistes, biologistes, agronomes ...) nécessaire à la mise au point de phytosanitaires et fertilisants respectant l'environnement et dans la recherche et la valorisation de molécules extraites de substance naturelles.<sup>6</sup>

Cette MST recrute au niveau des DEUG A et B, des DUT ou des BTS de chimie ainsi qu'à l'issue des classes préparatoires aux écoles d'ingénieur. La formation s'effectue en 2 ans (respectivement 845 et 758 heures).

La première année est consacrée à l'acquisition des connaissances scientifiques générales nécessaires (mathématiques, mécanique des fluides, génie chimique, informatique appliquée, commande des systèmes, chimie organique, chimie minérale, thermodynamique et cinétique chimiques) auxquelles sont additionnées des formations complémentaires indispensables (environnement et écologie, anglais, information et communication scientifiques).

La seconde année est consacrée à des formations spécialisées (techniques d'analyse et chimométrie, amendement et protection des sols, phytosanitaires, valorisation des ressources naturelles) associées à des formations complémentaires (gestion d'entreprise, anglais, information et communication scientifique) et un stage de 2 mois en entreprise.

Le contrôle des connaissances s'effectue en continu et la fin de la maîtrise doit en principe conduire à la recherche d'un emploi. Il est néanmoins conseillé d'effectuer un stage de longue durée en entreprise ou d'entreprendre un DEA.

---

<sup>6</sup> On a reproduit ici les phrases exactes du programme.



Cette formation à effectif très limité (actuellement 14 étudiants en 1ère année et 12 en 2ème année) est parfaite. Elle fait néanmoins l'objet d'une transformation probable avec la demande d'habilitation d'un IUP des sciences appliquées.

### **MST "physique des matériaux"**

La MST "physique des matériaux" a pour objectif de former des physiciens pouvant intervenir efficacement dans les nombreux problèmes qui se posent lors de la mise en oeuvre et du contrôle des matériaux. L'objectif de la 1ère année est, d'une part, de compléter la formation générale scientifique et technique, d'autre part, de préparer les étudiants à connaître et à communiquer avec le monde industriel. En 2ème année, la formation comprend essentiellement des enseignements spécialisés en sciences des matériaux où l'accent porte sur les techniques modernes d'analyse et de caractérisation, les propriétés d'usage et les traitements de surface. Un stage de 4 mois en milieu industriel termine la 2ème année de MST.

Le recrutement se fait au niveau DEUG A2 (50 %) et DUT mesures physiques - génie thermique - génie mécanique (50 %). Le recrutement se fait sur examen de dossier et est limité à 20 étudiants par année.

Les secteurs d'emploi sont variés : industries mécaniques, métallurgiques, céramiques, électronique, construction automobile ... On ne dispose actuellement d'aucune statistique sur l'insertion des diplômés puisque la première promotion sortira en septembre 1993, après la soutenance des rapports de stages. Toutefois, la formation paraît bien perçue par le milieu industriel où les étudiants ont trouvé assez facilement des stages, leurs capacités semblant appréciées.

### **MST "robotique - électronique - communication"**

Objectif : acquérir une double compétence "mécanique - EEA " associée à une maîtrise des techniques de communication pour répondre aux besoins des entreprises de conception, de mise en oeuvre et de maintenance des systèmes robotisés.

Effectif : 20 par promotion.

Année de création : octobre 1991

Recrutement : majorité de DEUG A, puis DUT GE et DUT GMP.

### **IUP "génie des systèmes industriels"**

Habilitation : en octobre 1992

Objectif : formation d'ingénieurs-maîtres en charge d'une chaîne de fabrication ou d'une unité de production au sein d'une entreprise. S'appuie sur les enseignements de génie mécanique - génie électrique - génie des matériaux, accompagnés d'une formation à l'organisation, à la gestion des moyens de production et des ressources humaines.

Organisation : 3 ans - par semestre - par modules : formation scientifique, formation technologique, formation générale, travaux d'applications, stages industriels.

Recrutement : DEUG A1 en 1ère année

DEUG A2 et IUT en 2ème année (en nombre restreint)

Effectif : à terme, 100 étudiants en 2ème année.

## **MST "génie physiologique"**

### **Objectifs :**

La MST "génie physiologique", plus l'année post-maîtrise niveau ingénieur (niveau Bac + 5), propose un cursus pluridisciplinaire basé sur la biologie (physiologie, pharmacologie, biochimie) et l'informatique (génie logiciel, gestion des données, administration système) complété par des modules orientés "applications et qualité" (mathématiques, statistiques, physique et chimie appliquée, acquisition et traitement du signal), et des enseignements de gestion des entreprises, d'anglais, de techniques d'expression.

Du fait de cette formation pluridisciplinaire, de leur double compétence (biologie, informatique), et de leurs qualités d'interface, les étudiants sont très compétitifs sur le marché de l'emploi (1981 : 71 % placés ; 1986 : 96 % ; 1988 et 1989 : 100 %). Ils accèdent directement aux fonctions de cadre au niveau ingénieur dans les industries pharmaceutiques, les secteurs biotechnologiques agro-alimentaires, les sociétés d'ingénierie ou d'expertise, les SSII prestataires dans les domaines cités précédemment, les constructeurs de matériel informatique.

### **Positionnement par rapport à l'ensemble des formations du secteur :**

La MST "génie physiologique" a été créée à l'origine (1973) dans le cadre des MST orientées secteur GBM (groupement biologique et médical) avec une prépondérance pharmacologie, au vu des déclarations d'intention des ministères de la Santé et de l'Industrie. Rapidement, le marché de l'emploi s'est avéré décevant.

Compte tenu de l'arrivée, à l'époque, de l'informatique dans les services de recherche de l'industrie pharmaceutique, il est apparu plus efficace d'orienter la formation dans cette direction. Aujourd'hui, l'accent est mis sur la méthodologie en informatique et sur les méthodes utilisées dans le secteur "qualité", tout en conservant un volume horaire important pour les enseignements de biologie.

### **Modalités d'accès à la formation :**

Le recrutement se fait sur dossier comprenant le dossier universitaire, une lettre de motivation manuscrite.

Les titres universitaires exigés sont le DEUG B 2ème année, option biochimie-physiologie, d'autres DEUG (ex. DEUG bio-médical), des titres universitaires jugés équivalents (ex : DUT biologie appliquée, licence de biologie cellulaire, ...), les classes préparatoires aux grandes écoles (ex : math spé-bio, vétérinaire).

La capacité d'accueil est de 20 étudiants par promotion.

## **Conclusion**

En conclusion sur le second cycle, on peut dire que dans l'ensemble l'évolution des effectifs est assez bien contrôlée (sauf en licence ès sciences physique) et que les moyens pour l'enseignement tant au niveau des enseignants que des matériels restent acceptables. Toutefois un effort particulier devrait être entrepris pour le renouvellement des matériels de TP de physique.

Après la maîtrise, bon nombre d'étudiants intègrent les grandes écoles ou les 3èmes cycles.

### III - Les troisièmes cycles et la recherche

#### 1 - Mathématiques, matériaux, automatique, acoustique, électronique, mécanique, STAPS

##### Les troisièmes cycles

Le tableau suivant résume la situation de l'ensemble de l'école doctorale de Poitiers sur les thèmes qui nous intéressent ici.

DEA 1992-1993 Doctorants	Etudiants français inscrits à la rentrée 1992		Etudiants étrangers inscrits à la rentrée 1992	Thésards inscrits pour la 1ère fois à la rentrée 1992	
	ENSMA	Total		Boursiers MRE	Autres finan- cements
Mathématiques		17	2	0	0
Sciences des Matériaux	5	28	6	8	6
Automatique et Génie informatique	3	27	7	1	2
Acoustique		16	0	2	3
Aérodynamique et Mécanique des fluides Combustion, Thermique	19	77	14	13	14
Mécanique : Structures, Robotique, Tribologie, Photomécanique	4	28	4	8	8
STAPS : Analyse pluri- disciplinaire des interactions du sportif avec son environnement matériel pratique		3	4	0	3
<b>TOTAL</b>		<b>196</b>	<b>37</b>	<b>32</b>	<b>36</b>

On peut retenir qu'il n'y a pas de collaboration de fait entre les DEA (à ce niveau l'intérêt de l'école doctorale n'a pas encore porté ses fruits).

C'est essentiellement dans le DEA aérodynamique, combustion et thermique que sont impliqués les étudiants de l'ENSMA. Au niveau des DEA les interactions entre l'université et l'ENSMA sont bonnes.

Notons ici quelques remarques spécifiques à chaque DEA, qui concernent aussi bien l'université que l'ENSMA.

. Le DEA de mathématiques

C'est un DEA à effectifs stables qui s'appuie pour l'enseignement sur les deux laboratoires de mathématiques.

Les études doctorales de mathématiques sont difficiles et les étudiants préfèrent souvent continuer vers l'agrégation.

Sur les 10 étudiants qui ont poursuivi en thèse en 1991, 6 sont en maths et 4 en mécanique ce qui démontre l'existence des liens avec la mécanique théorique.

Au cours des cinq dernières années, 9 allocations MRE ont été attribuées, mais il n'a pas été possible d'attribuer les allocations prévues à la rentrée d'octobre 1992, les étudiants de bonne qualité ne remplissant pas, alors, les conditions d'attribution.

. Le DEA sciences des matériaux

Il s'appuie sur deux gros laboratoires, les matériaux à l'ENSMA et la métallurgie à l'université.

80 % des étudiants poursuivent en thèse (les autres en général sont au service national).

. Le DEA AGI

Il est habilité sur Angers-Tours, Orléans-Limoges, La Rochelle et Poitiers. Il concerne 3 laboratoires d'accueil sur Poitiers : le Laboratoire d'informatique de l'ENSMA, le Laboratoire traitement des signaux et communication de SFA et le laboratoire d'automatisme de l'ESIP.

1/3 des effectifs est sur Poitiers.

Le problème du manque de bourse est crucial.

. Le DEA d'acoustique

C'est une formation assez étroite qui concerne essentiellement le groupe acoustique du laboratoire d'études aérodynamiques et s'appuie sur l'ESIP.

. Le DEA aérodynamique, mécanique des fluides, combustion thermique

Cette très grosse formation du site de Poitiers s'appuie sur les grosses unités toutes associées au CNRS. Elle conduit à la formation de 25 docteurs par an qui marque fortement la spécificité scientifique de l'ensemble.

. Le DEA mécanique

Cette formation dont les laboratoires d'accueil relèvent principalement de l'UFR SFA (mécanique du solide, mécanique théorique) et aussi de l'ENSMA (laboratoires d'informatique, de mécanique et de physique des matériaux) concerne aussi l'université de Tours.

Elle est assez unifiante au niveau de Poitiers puisqu'elle aménage une plateforme commune de réflexion entre la mécanique, les mathématiques, l'informatique et la physique du solide.

. Le DEA STAPS

Ce DEA pluridisciplinaire qui s'appuie sur la physique des matériaux appliquée aux sports est original et très peu répandu en France

L'origine des étudiants se situe soit au niveau des enseignants du secondaire, soit au niveau de la médecine (biomécanique) ce qui conduit à un niveau de recrutement relativement faible si l'on considère qu'il s'agit bien ici d'un DEA scientifique. Les étudiants continuent en général en thèse dans le laboratoire de physique du solide où est d'ailleurs implanté le responsable.

Cette expérience originale mérite d'être poursuivie.

#### . Le DEA d'électronique

Il ne fait pas partie de l'école doctorale. Il est cohabité avec Limoges. Les laboratoires d'accueil de Poitiers sont le Laboratoire de signaux et communication et le Laboratoire d'électronique et d'informatique industrielle à l'ESIP. Poitiers n'est concerné par ce DEA que sur des créneaux très pointus mais de grande qualité.

#### . DESS

Deux DESS ont été récemment habilités, ils concernent à la fois l'ENSMA et l'université. Le DESS conception et modélisation des processus mécanique a démarré en 1991 avec 8 étudiants et 10 en 1992 dont 8 issus de la maîtrise de Poitiers. Il a été mis en place avec la collaboration de l'ENSAM de Paris et reçoit un accueil favorable des entreprises. Le DESS analyse microstructurale rôle des matériaux n'a pas démarré faute d'enseignants (toutefois les demandes d'inscription existent : 50 en 1992).

La pertinence de ces DESS n'est pas démontrée dans le cadre des moyens actuels.

### **La recherche**

Les équipes seront abordées par discipline. La discipline dominante à Poitiers est la mécanique. Les laboratoires LEA et LET seront vus dans le cadre de l'ENSMA et du CEAT. Nous regarderons ici le laboratoire de mécanique du solide (URA 861) et le laboratoire de mécanique théorique (équipe d'accueil).

La métallurgie et les matériaux représentent une autre dominante bien équilibrée entre l'ENSMA et l'université avec du côté université le laboratoire de métallurgie physique (URA 131) et aussi l'équipe d'accueil optique moléculaire.

En mathématiques il y a une unité associée, le groupe LIE et géométrie (URA 1322) et une équipe d'accueil en analyse numérique.

Comme autre équipe d'accueil il faut considérer le laboratoire signaux et communication installé sur le site du Deffend et l'équipe optique moléculaire. Enfin, il convient de dire quelques mots sur le laboratoire CRISTEL qui fait maintenant partie de l'université de La Rochelle.

#### . La mécanique des solides

Implanté sur 1 400 m<sup>2</sup>, c'est un laboratoire d'une soixantaine de personnes dont la composition relativement stable comprend 3 chercheurs CNRS, 18 enseignants chercheurs, 32 étudiants en thèse (dont 14 allocataires).

Le laboratoire fonctionne en 4 équipes :

- photomécanique - rhéologie
- mécanique du contact

- mécanisme et robotique
- structure et interfaces

Cette dernière équipe est en interaction avec l'IUT d'Angoulême.

La gestion de ce laboratoire est commune, discutée contrat par contrat.

Au niveau des moyens il dispose de 312 KF de la part de la DRED et de 405 KF de la part du CNRS. La part annuelle des contrats s'élève à environ 1,5 MF. 200 à 300 KF d'équipement sont obtenus en majeure partie du plan Etat-Région. C'est donc un laboratoire à budget moyen équilibré. Il possède un parc d'équipement important mais de coût moyen (500 à 1000 KF) dont le total est estimé à 10 MF.

Il est le support de 3 enseignants de second cycle (technologie mécanique, mécanique, MST robotique) et est en interaction avec l'enseignement de l'EEA. Il est également laboratoire d'accueil du DEA de mécanique et du DESS processus mécaniques.

Une partie des ITA est commune avec le laboratoire de mécanique théorique (bibliothèque, secrétariat, ateliers) soit au total 16,5 personnes dont 5 CNRS.

Ce laboratoire possède un parc d'équipement important mais de coût moyen (500 à 1000 KF) dont le total est estimé à 10 MF.

#### . La mécanique théorique

Il s'agit d'une équipe d'accueil dont la thématique est axée vers la mécanique théorique du solide, la mécanique du contact avec frottement, la commande optimale de robots manipulateurs. C'est le complément idéal du laboratoire expérimental décrit précédemment.

Il est composé de 8 enseignants chercheurs et de 5 étudiants en thèse dont le nombre est en croissance. Les enseignants sont fortement impliqués dans l'enseignement de la mécanique.

Il dispose de la part de la DRED de 122 000 F par an et de quelques contrats. Il bénéficie en outre de 150 à 200 KF par an d'équipement. Il est doté d'un équipement informatique propre. Il occupe 472 m<sup>2</sup>.

Son point fort est sa bibliothèque et son projet de devenir CADIST (centre d'information et de documentation de l'information scientifique et technique) est particulièrement intéressant dans le cadre du Futuroscope en liaison avec le CEAT et l'ENSMA. Il n'existe pas pour le moment de CADIST SPI en France.

L'ensemble des deux laboratoires complémentaires forme un groupe performant produisant des travaux de qualité avec une bonne entente et une gestion efficace de moyens communs en matériel et en personnels techniques. Bien évidemment cet ensemble doit rester homogène au Futuroscope.

#### . La métallurgie physique

L'URA 131 est associée au CNRS, département MPB, depuis 1969. C'est un gros laboratoire implanté sur 2 500 m<sup>2</sup> qui comprend 38 enseignants chercheurs, 12 chercheurs CNRS, 10 ITA CNRS, 7 ATOS MEN et 35 étudiants en thèse dont 15 allocataires, soit au total plus de 100 personnes.

Son budget est d'environ 4,3 MF par an dont une très bonne dotation de la part de la DRED (866 KF), 500 KF du CNRS, 1,6 MF en provenance de contrats et 900 KF d'équipement. Son point fort est certainement l'absence de groupes cloisonnés et un travail collectif autour de grands thèmes :

- défauts et propriétés mécaniques des métaux et alliages
- propriétés physiques des covalents et des céramiques
- élaboration des surfaces et des films minces
- propriétés mécaniques et d'usage des revêtements
- matière divisée et milieux hétérogènes
- matériaux et matériels à usage sportif.

L'activité de ce laboratoire est en bonne relation avec les mathématiciens, les informaticiens et les mécaniciens et d'autre part il a des relations historiques étroites avec le laboratoire de matériaux de l'ENSMA. Il est en lien étroit avec l'enseignement correspondant et est le laboratoire d'accueil du DEA de matériaux et du DEA pluridisciplinaire sur le sport.

Son potentiel en gros équipement doit être souligné (par exemple un microscope électronique de 45 MF).

C'est un laboratoire phare de l'UFR SFA. On peut regretter que compte tenu des complémentarités avec l'ENSMA, l'organisation des locaux au Futuroscope ne soit pas prévue pour une utilisation commune des moyens lourds.

#### . L'équipe optique moléculaire

Cette petite équipe de 5 enseignants et 5 étudiants en thèse a une thématique axée sur la caractérisation des matériaux. Elle est implantée sur 300 m<sup>2</sup>.

C'est en raison d'un contentieux historique qu'elle est indépendante du laboratoire de métallurgie et le rapprochement souhaité par la DRED doit être précisément envisagé dans le cadre du Futuroscope ce qui faciliterait l'obtention d'un spectromètre à transformée de Fourier (coût : 1 MF).

Le travail qui y est effectué est de très grande qualité et l'entente est très bonne avec le laboratoire de métallurgie.

#### . Les laboratoires de mathématiques

Les deux laboratoires de mathématique pratiquent la politique du "pot commun" avec un gestionnaire général pour l'ensemble installé sur 1 600 m<sup>2</sup> (800/800). Ils accueillent le DEA de mathématiques.

. *Le laboratoire groupe de LIE et géométrie* (URA 1322) est associé au CNRS depuis 1985. Il est issu de la réunion de deux équipes avec les deux thèmes principaux contenus dans le titre.

Ce groupe compte environ 20 enseignants chercheurs et 9 étudiants en thèse (dont 2 allocataires). 1 ITA s'occupe de la bibliothèque de mathématiques et 2 ITAOS sont en commun pour le secrétariat. Les ressources sont importantes côté DRED (224 KF). Le CNRS donne 89 KF ce qui donne aux mathématiques un budget très confortable pour conduire une recherche fondamentale de qualité (il y a aussi 125 KF / an d'équipement).

. *Le laboratoire d'analyse numérique* est une équipe d'accueil comptant 7 enseignants chercheurs et 12 étudiants en thèse. Ses dotations DRED sont de 91 KF en 1992. Les étudiants en thèse ne sont pas en général couverts par des bourses et doivent subvenir à leurs besoins, cela conduit à des thèses de très longue durée, ce qui ne diminue en rien la qualité des publications de ce groupe. L'équipe a contribué efficacement à la mise en place d'enseignements de mathématiques appliquées en coopération avec la mécanique.

L'intérêt de ces deux laboratoires est de ne pas rester isolés en s'éloignant des disciplines expérimentales autour de la mécanique et de la physique si celles-ci quittent le campus pour rejoindre le Futuroscope.

. Le laboratoire signaux et communication

Cette petite équipe d'accueil est isolée pour des raisons techniques (parasites radioélectriques) sur le site du Deffend. Elle occupe un bâtiment de 190 m<sup>2</sup>. C'est une équipe de 4 enseignants chercheurs, 6 doctorants, 1 ITA CNRS rattaché à la géologie, 2 ATOS et 2 personnes détachées du CNET.

Ce laboratoire travaille sur des créneaux très pointus concernant le traitement du signal en radiocommunications et en géophysique (en étroite collaboration avec le CNET) et sur le traitement du signal d'images en médecine.

Au niveau des moyens, environ 50 KF sont donnés par le MEN et 250 KF en provenance du CNET plus des contrats ainsi que 100 à 200 KF d'équipements/an

L'équipe accueille régulièrement des étudiants en DEA et en thèse en provenance du DEA AGI et du DEA d'électronique de Limoges. Il entretient des relations étroites avec laboratoire d'automatique et d'informatique industrielle (ESIP). Les enseignants dépendent de l'EEA.

Ce laboratoire produit des travaux d'une très grande qualité dans un créneau totalement original.

L'aménagement des locaux pour accueillir des équipements de radio-sondages représenterait des investissements négligeables dans le cadre d'Université 2000 et permettrait à cette équipe de poursuivre sereinement un excellent travail.

. L'informatique

L'informatique à Poitiers apparaît nettement sous-développée. En dehors du laboratoire de l'ENSMA, il y a le laboratoire d'automatisme de l'ESIP, dans une certaine mesure le laboratoire que nous venons de voir et le laboratoire CRISTEL rattaché à l'université de La Rochelle est situé dans l'axe majeur de cette université : le génie informatique.

. Le laboratoire CRISTEL

C'est une équipe de 9 enseignants chercheurs avec 3 étudiants en thèse ; elle travaille sur l'analyse et le traitement d'images et le génie logiciel. Ses moyens sont limités (60 KF en 1992 de la part du MEN et très peu de ressources contractuelles). Dans le cadre de la mise en place de la nouvelle université elle va bénéficier de crédits d'équipement ainsi que de locaux conséquents.

Les thématiques des équipes d'informatique Poitiers-La Rochelle sont suffisamment proches pour constituer un réseau.

Toutefois, il reste un problème au niveau du laboratoire d'automatisme examiné dans le cadre de l'ESIP. Une partie de ce laboratoire voudrait gagner le Futuroscope avec le laboratoire de mécanique. Il s'agit d'un groupe de 14 personnes ce qui représente 40 % du laboratoire. On ne voit pas très bien comment le LAII pourrait un jour devenir associé au CNRS s'il se sépare en deux équipes sur deux sites.



Un choix devra être fait. Si l'équipe pré-citée se sent plus proche de la mécanique et de la physique, il serait plus judicieux qu'elle s'y intègre, ou qu'elle se rapproche du laboratoire d'informatique de l'ENSMA. L'avenir de la partie restant à l'ESIP reste en question.

## **Conclusion**

Pour ces disciplines, l'UFR SFA apparaît bien dominer l'organisation de son enseignement.

Le potentiel de recherche est puissant et bien structuré au niveau de la mécanique du solide, la mécanique théorique, la physique des matériaux. Le nombre restreint de petites équipes et les implications possibles dans les sphères d'influence des grosses équipes ne laisse pas trop d'inquiétude pour leur avenir.

Au niveau de l'aérodynamique la dispersion est certainement défavorable à la mise en valeur de l'important potentiel. L'effet Futuroscope pourrait catalyser une restructuration judicieuse.

Les relations entre l'UFR SFA et l'ESIP restent sous-entendues et doivent être clarifiées à cette occasion.

Les moyens de l'UFR apparaissent suffisants pour remplir le rôle qu'elle s'est fixé.

## **2 - Chimie et biologie**

### **Les troisièmes cycles**

Les formations de DEA sont souvent un aboutissement professionnel des enseignements issus des maîtrises de chimie ou de biologie et correspondent à la présence et à la spécialité des laboratoires d'accueil. Certaines formations font l'objet de sceaux multiples. On retrouve souvent dans les DEA de chimie des points communs relatifs à l'enseignement des méthodes spectroscopiques qui constituent les outils analytiques majeurs des chimistes. De plus, 2 DEA enseignent les méthodes de synthèse en chimie fine.

. DEA chimie appliquée (catalyse, énergie, chimie fine)

Ce DEA regroupe un effectif d'environ 30 étudiants (70 demandes en 1992) issus de la maîtrise ès sciences physiques, de la maîtrise de chimie, des écoles d'ingénieur (énergétique industrielle - ESIP) ou en provenance de l'étranger.

L'enseignement est groupé sur 4 mois afin d'éviter des problèmes pour les laboratoires d'accueil extérieurs à Poitiers. Celui-ci comprend des remises à niveau variables suivant la nature des enseignements antérieurement reçus par l'étudiant (cinétique et réacteurs, spectroscopie, techniques physiques, électrochimie, chimies organiques et minérales. - 50H). Les autres modules sont relatifs :

- aux méthodes spectroscopiques (RMN, SM, méthodes d'analyse de surface),
- aux processus d'activation (catalyse homogène, hétérogène, électrocatalyse),
- à la chimie organique fine (réactions orientées ou catalysées par les solides, catalyse par transfert de phase, synthèse par l'intermédiaire de composés organométalliques, électrosynthèse),

avec un complément d'initiation à la recherche sous forme de séminaires, d'étude de l'acquisition et du traitement du signal, d'information scientifique.

Cet enseignement est poursuivi par un stage pratique en laboratoire. Le contrôle des connaissances théoriques s'effectue par écrit et oral ; il est suivi par la soutenance du rapport de stage. 85% des étudiants sont reçus à l'issue de ces épreuves. Le redoublement n'est autorisé qu'exceptionnellement. 60 à 70 % des étudiants font leur thèse à Poitiers, d'autres ailleurs. Le

DEA bénéficie en outre de 5 allocations du MRE, de 5 bourses de l'industrie et d'une bourse régionale par an.

20 thèses sont soutenues dans cette formation doctorale chaque année. Les débouchés se trouvent dans les industries chimiques, pétrolières et pharmaceutiques, l'enseignement supérieur, la recherche.

. DEA chimie fine (élaboration de biomolécules et de matériaux organiques)

Ce DEA pluridisciplinaire (chimie, physico-chimie, pharmacie, matériaux) est cohabilité avec Nantes (organisateur), Angers, Le Mans. Il inclut des laboratoires d'accueil de Limoges, Tours et Rennes.

Les étudiants sont recrutés à partir d'une maîtrise scientifique (chimie, biochimie, sciences physiques, MST chimie fine et des biotransformations de Nantes) et de pharmacie. Environ 35 à 40 étudiants sont recrutés chaque année depuis 1990 avec des modalités particulières pour les étrangers (examen de dossier et entretien).

Le DEA est consacré à l'étude des outils indispensables aux chercheurs en synthèse organique dans les domaines de la chimie fine, de la pharmacie et des matériaux organiques. Un module très important est consacré aux méthodes d'analyse (RMN, SDM, UV, IR, Raman et modélisation moléculaire).

Un module relatif aux mécanismes réactionnels et un autre consacré à la méthodologie de recherche et de synthèse d'une substance active constituent l'ossature de ce DEA. La formation est complétée par un module optionnel tiré d'un ensemble plus pointu qui se rapproche le plus des préoccupations des laboratoires d'accueil (synthèse organique et organométallique, matériaux organiques, devenir et mode d'action des composés biologiquement actifs).

Les cours sont regroupés au 1er trimestre pour des raisons de commodité à la fois pour les étudiants et les enseignants. Ils sont suivis par un stage en laboratoire de recherche. Les examens écrits ont lieu en 2 étapes (décembre et mai) et sont suivis, pour les étudiants ayant eu la moyenne à l'écrit d'une soutenance de rapport de stage à Nantes.

85 à 90% des étudiants sont reçus à l'issue des sessions de juin et septembre. Le redoublement est très exceptionnellement toléré. Ce DEA bénéficie de 4 allocations MRT distribuées au mérite et d'un nombre varié de bourses industrielles (5 à 8), de bourses à caractère régional (3 à Nantes). 10 à 15 thèses sont en moyenne soutenues chaque année. A l'issue de cette formation les étudiants trouvent des débouchés dans les industries chimiques et pharmaceutiques, la recherche et l'enseignement.

. DEA de chimie et microbiologie de l'eau

Ce DEA est cohabilité avec les universités de Metz, Nancy et Pau et associé à de nombreux laboratoires. Il enseigne les mécanismes de l'interaction des polluants entre eux et avec les réactifs de traitement, pour acquérir une meilleure connaissance de l'évolution chimique, microbiologique et toxicologique des polluants dans le milieu récepteur et les unités de traitement d'eau.

Il regroupe des titulaires de MST, maîtrises de sciences (biochimie pour 60%), ingénieurs, médecins, pharmaciens avec des effectifs de l'ordre de 30 à 40 personnes.

Il comprend 3 modules principaux :

- connaissance et contrôle du milieu hydrique,
- mécanismes physico-chimiques et biologiques fondamentaux,
- risques et indicateurs sanitaires.

Cette formation est complétée par des séminaires (initiation aux techniques de la recherche) et des conférences.

Cet enseignement est regroupé sur les mois de janvier-février et rencontre de réelles difficultés de fonctionnement en liaison avec les problèmes de logement des étudiants non résidents à Poitiers. Une solution a été trouvée en louant un pavillon.

Le contrôle des connaissances s'effectue dans la foulée des cours. Il est complété par une présentation orale du mémoire de recherche. 4 à 5 bourses du MRE sont distribuées en fonction du classement de la partie théorique. Le secteur d'emploi concerne la santé, l'environnement, l'épuration des eaux, les laboratoires d'analyse et les industries chimiques.

#### . DEA de biologie cellulaire et moléculaire

Ce DEA a pour but de créer une formation regroupant les points forts de la biologie cellulaire et moléculaire de la région Nantes-Poitiers-Brest afin de préparer, à un haut niveau, les jeunes chercheurs indispensables à la vitalité des laboratoires dans les divers secteurs de la biologie et des biotechnologies : santé, physiologie animale et végétale, sciences de l'aliment.

Les candidats doivent être titulaires d'une maîtrise de biologie cellulaire, physiologie, biologie des organismes et des population ou équivalents. Ce DEA rencontre lui aussi quelques difficultés du fait des nombreuses navettes à effectuer entre Nantes et Poitiers.. Il comporte un module de base de 25 heures consacré à l'analyse et aux modifications du génome et à la reconnaissance et interactions cellulaires. Il est complété par 15 modules de 20 à 25 heures au choix.. Une telle disparité doit entraîner des difficultés d'évaluation et de fonctionnement et il semble souhaitable que le projet pédagogique soit révisé<sup>7</sup>.

Néanmoins ce DEA reçoit 3 allocations du MRE dont une pour Poitiers complétée par une bourse industrielle et une bourse du Conseil régional Charentes-Poitou.

#### . DEA des biomembranes

Ce DEA fonctionne sous le triple sceau de Limoges, Poitiers et Tours. L'établissement responsable est l'université de Poitiers. Son but est de former des diplômés dont les compétences leur permettront d'aborder les problèmes fondamentaux et appliqués de biochimie, biologie, physiologie et pharmacologie cellulaire, immunologie, devant favoriser une insertion dans les secteurs de l'industrie agro-alimentaire, du médicament ou hospitalo-universitaire.

Les candidats doivent être titulaires d'une maîtrise de biochimie, biologie cellulaire ou physiologie ou d'un diplôme de médecine- pharmacie. (30-35 étudiants sur 250 demandes). Les cours comprennent un tronc commun de 40 heures de méthodologie additionné de 3 options de 60 heures au choix :

- . biochimie et applications industrielles (Poitiers-Limoges),
- . électrophysiologie et pharmacologie cellulaire (Poitiers-Tours),
- . biologie et immunologie cellulaire (Poitiers).

Il est complété par des conférences et des séminaires. L'examen théorique de juin est complété par un rapport de stage oral en septembre.

Ce DEA connaît un taux de succès voisin de 100 %, résultat probablement dû à une sélection très sévère des candidats. Il reçoit 7 à 9 allocations du MRE.

<sup>7</sup> Le nombre des modules optionnels est en passe d'être ramené à 10.

<sup>8</sup> Un espace est réservé à une équipe supplémentaire en délocalisation.

. DEA sciences de l'information et de la communication

Ce DEA se fait sous le double sceau de Bordeaux III, qui prépare aux options "étude des média" et "communication des organisations" (administratives, entreprises, associations), et Poitiers, qui prépare à l'option "communication et information scientifique et technique".

Il a pour objectif l'analyse des anciens et nouveaux médias par une étude interdisciplinaire, la prise en compte des nouveaux systèmes d'information sur le plan social et des organisations, et la diffusion des connaissances scientifiques dans un large public non spécialisé.

Les candidats doivent être titulaires d'une maîtrise scientifique avec une préférence pour ceux qui sont titulaires du module de communication scientifique et technique. Les cours du tronc commun s'effectuent à Bordeaux.

**En conclusion**, l'enseignement de troisième cycle est un programme très complet où des étudiants motivés et de qualité peuvent trouver les DEA à leur convenance. En général les résultats sont excellents, malgré des difficultés inhérentes à l'organisation des cours dans des formations multisceaux.

Il est néanmoins nécessaire d'éviter la multiplication des modules optionnels.

Ces DEA sont regroupés dans l'**Ecole doctorale de chimie-biologie environnement** qui doit permettre la réalisation d'un enseignement post-DEA et la mise en commun de nouveaux moyens intellectuels humains et matériels au service de la formation des docteurs de l'université de Poitiers.

## **La recherche**

La recherche au sein de l'UFR des sciences fondamentales et appliquées repose pour la majeure partie sur des unités de recherche associées au CNRS.

### *Chimie*

L'impression générale est excellente. On apprécie le dynamisme des équipes concernées ainsi que leur volonté de coopération aussi bien thématique qu'au niveau de la mise en commun de matériel. Elles regroupent environ 5 % des chercheurs et enseignants-chercheurs de l'université de Poitiers, leur activité (thèses, publications...) dépassant largement ce pourcentage.

La recherche s'effectue principalement dans 3 URA :

- . chimie des produits naturels et de l'environnement (URA CNRS 1468),
- . catalyse en chimie organique (URA CNRS 350),
- . chimie Physique de la combustion (URA CNRS 872)

auxquelles il faut adjoindre le laboratoire de synthèse organique et organométallique entrant dans l'URA pluridisciplinaire n°574 , membranes végétales, transport de molécules naturelles et systémie des produits phytosanitaires.

Il subsiste toutefois des petites équipes de chimistes issues de la réorganisation de l'URA 350. Celle-ci a en effet dû se restructurer afin d'assurer l'homogénéité thématique et de présenter une équipe d'enseignants chercheurs réellement motivés par la recherche ou publiant régulièrement des travaux.

Deux anciens laboratoires se sont reconstitués à cette occasion :

. Le laboratoire de chimie physique

Ce dernier a encore des relations avec le laboratoire de catalyse, tout au moins par l'intermédiaire de deux de ses membres qui font état de 8 publications en collaboration avec cette équipe entre 1988 et 1991. Le reste du laboratoire de chimie physique se consacre massivement à l'enseignement (les charges pouvant atteindre 360 à 560 heures). Il faut enfin noter que plusieurs de ses membres collaborent à l'enseignement continu au CNAM.

Il est clair que cette équipe n'a pas vraiment de projet de recherche, tout au plus rend-elle des services à sa voisine (URA 350) en lui permettant d'effectuer des mesures sur certains de ses appareils...

. Le laboratoire de cristallographie minérale

Son thème de recherche, l'établissement des structures cristallines sur monocristal aurait pu éventuellement justifier son appartenance à l'URA 350. Cependant cette dernière aurait plutôt tendance à mettre en œuvre des composés micro-cristallins ou amorphes inexploitable en radiocristallographie classique.

Ce laboratoire a collaboré avec la DRET sur la structure cristalline de composés organiques polynitrés mais n'a pu publier ses résultats. Il présente très peu de publications.

. Laboratoire communication et information scientifique et technique (LABCIS)

Ce laboratoire est dirigé par un maître de conférences initialement chimiste et qui s'est tourné vers les techniques de communication pour tous les domaines. Sa recherche est relative aux moyens à mettre en œuvre pour favoriser la communication scientifique en particulier. Ce domaine de recherche souffre d'une réelle difficulté d'évaluation et mériterait l'attention soutenue d'un expert en matière de communication.

. Le laboratoire interuniversitaire CH13 (laboratoire LIRDIC - centre CUDNME - service SESDIC)

C'est une équipe très réputée dans le domaine de la didactique de la chimie. Qui ne connaît ou n'a entendu parler en France de RECODIC, MAPES ...?. Dans une salle existe toute une série de documents didactiques originaux et plus prometteurs dans les différents domaines de l'enseignement supérieur de la chimie, par projection, audiovisuel.... Cette activité semble parfaitement perçue et appréciée des instances universitaires et à poursuivre.

*Sciences de la vie et de la santé*

Le domaine des sciences de la vie représente lui aussi 5 % des enseignants chercheurs et chercheurs de l'université de Poitiers avec une activité mesurable (thèses, publications...) qui dépasse largement ce pourcentage. Il est constitué de 4 URA CNRS de renom :

- membranes végétales, transport des molécules naturelles et systémie des produits phytosanitaires URA 574 qui est associé au laboratoire de synthèse organique et organométallique ;
- biomembranes URA 290 ;
- génétique et biologie des populations de crustacés URA 1452. ;
- immunologie, immunopathologie URA 1172.

Suite aux assises Université 2 000, il est prévu une extension du bâtiment de physiologie permettant le regroupement de l'URA 290 et de l'URA 1 452 à proximité de l'Institut de biologie

moléculaire et d'ingénierie génétique (IBMIG). L'IBMIG est un bâtiment nouvellement construit et très fonctionnel dans lequel on trouve, outre une équipe de l'URA 1 172, les laboratoires <sup>8</sup> de génétique physiologique et moléculaire des levures et plantes supérieures (Équipe d'Accueil DRED) et de biochimie des protéines (jeune équipe DRED).

Il semble que ces deux dernières équipes effectuent des recherches tout à fait originales et fondamentales.

En ce qui concerne la première équipe (*génétique physiologique et moléculaire des levures et plantes supérieures*), le renouvellement après 2 années du contrat DRED devrait être assuré. Quant à la seconde (*biochimie des protéines*), compte tenu de la notoriété de son directeur, ce qui lui a valu le label de jeune équipe, un renforcement par la nomination d'un jeune maître de conférences devrait apporter une solution au problème de taille de "sous-critique" de ses effectifs sur Poitiers.

Enfin pour en revenir à l'URA 574, il semble aussi particulièrement urgent que le problème de l'installation de l'équipe des membranes végétales résidant actuellement au centre ville soit résolu. Son installation prévue dans le même bâtiment que le laboratoire de synthèse organique avec lequel elle coopère dans l'URA 574 et à proximité du nouveau bâtiment des sciences de la vie devrait donner à cet ensemble, qui nous a semblé très dynamique, une plus grande cohérence<sup>9</sup>.

#### **. La recherche sur le site de La Rochelle**

Les deux groupes implantés à La Rochelle, l'un en sciences de la vie, l'autre en synthèse organique, ont eu beaucoup de difficultés à établir leur recherche dans le contexte passé et ils ont réalisé des prouesses de travail et de patience pour arriver aujourd'hui à un stade prometteur où ils vont être rejoints par d'autres chercheurs à l'occasion de la création de l'université de La Rochelle.

Les mêmes observations pourront être faites pour les laboratoires de biologie, biochimie marine (équipe d'accueil DRED) et le laboratoire de physico-chimie des bioproduits (non reconnu en raison de sa taille sous-critique).

La venue de divers horizons de chercheurs et enseignants chercheurs des secteurs sciences physiques et sciences de la vie va leur donner les moyens humains de proposer des recherches fondamentales dignes de ce nom, à condition toutefois que les moyens techniques soient rapidement mis à leur disposition.

En ce qui concerne l'enseignement, on peut tout simplement faire le vœu que celui-ci s'organise rapidement autour d'enseignants nommés dans l'université afin que puisse cesser le ballet des enseignants-chercheurs entre Poitiers et La Rochelle.

---

<sup>8</sup> Un espace est réservé à une équipe supplémentaire en délocalisation.

<sup>9</sup> Dans cette optique, il faudra envisager la restitution des crédits dédiés à cette opération et utilisés par le Rectorat dans un tout autre domaine (8 MF) et l'acquisition de 6 MF supplémentaires afin de terminer l'équipement (installation de serres).

### 3 - Sciences de la terre

#### **DEA paléontologie et jeune équipe DRED "dynamique évolutive et méthodes quantitatives en biochronologie"**

##### **. Le DEA paléontologie**

Le DEA national de paléontologie groupe des équipes de Montpellier, Poitiers, Paris VI, Reims, Orsay, Nice. La part de Poitiers consiste en :

- . une partie d'enseignement de tronc commun faite à Montpellier ;
- . préparation de mémoires de DEA ;
- . préparation de thèses.

Il n'y a pas d'école doctorale à Poitiers. Les effectifs et les résultats s'établissent comme suit :

	1990-1991			1991-1992	1992-1993
	I	P	R		
	2	1	1	0	0

Les effectifs d'inscrits en DEA pour Poitiers sont faibles. Par contre, il y a en 1992-1993 six inscrits en thèse auxquels correspond un peu moins d'une soutenance annuelle.

##### **. La jeune équipe DRED**

Le groupe en charge du DEA est constitué de trois professeurs et un maître de conférences, plus un chargé de recherches CNRS récemment transféré par délocalisation, et un autre prévu pour 1994, plus l'équivalent de deux ATOS et un ATER (postdoc). La nomination d'un maître de conférences supplémentaire est programmée.

Le groupe, jeune équipe DRED, a demandé en juin 1992 un contrat d'association au CNRS qui aurait de bonnes chances d'être accordé.

Il est intéressant de souligner l'importance de la production scientifique de ce groupe (qui a par ailleurs une lourde charge d'enseignement en premier et deuxième cycles en géologie et en biologie), la complémentarité de ses membres et son dynamisme.

Son activité scientifique est centrée sur la biochronologie des terrains mésozoïques et cénozoïques à la fois dans les domaines marin et continental. Les études portent plus particulièrement sur l'évolution des céphalopodes (ammonoïdes) et des reptiles marins mésozoïques des domaines eurasiatique et gondwanien et des mammifères continentaux du crétacé, tertiaire et quaternaire d'Europe, d'Afrique et d'Asie, avec campagnes de fouilles sur le terrain. Les résultats de morphologie comparée et de biostratigraphie conduisent à des datations de terrains ainsi qu'à des reconstructions phylogéniques. Plus largement, ils contribuent à reconstituer des paléo-environnements et des paléogéographies.

L'équipe a de nombreux contacts internationaux. Les publications sont abondantes et de qualité.

Il est à souligner la gestion d'une importante collection de paléontologie qui devrait prendre une bonne place dans un projet de centre de valorisation du patrimoine scientifique, sur le campus.

Cette très bonne équipe, à cheval sur la biologie et les sciences de la terre, a un rayonnement certain en paléontologie. Elle fait honneur à l'université de Poitiers. Il ne faut rien y changer.

## **DEA matériaux minéraux et URA 721 CNRS "pédologie", pétrologie, métallogénie surface"**

### **. DEA matériaux minéraux**

Créé en 1989, ce DEA est commun à l'université d'Orléans et à l'ESEM (école supérieure de l'énergie et des matériaux) et à celle de Poitiers. Une école doctorale est également commune aux deux universités. Le tronc commun se déroule à Orléans.

Les effectifs sont de 10 à 15 par an dont moins d'un tiers d'étrangers. 2 à 4/an viennent de l'ESIP. Presque tous continuent en doctorat sauf quelques élèves de l'ESIP et de l'ESEM. Le DEA bénéficie d'au moins trois allocations de recherche du MRT par an dont une à deux pour Poitiers, à quoi s'ajoutent d'éventuelles conventions CIFRE, bourses BRGM, ORSTOM et divers.

Le nombre total d'étudiants en cours de thèse à Orléans et Poitiers, début 1993, est de 52 (toutes années confondues) dont 28 étrangers (3 de la CEE) et 5 ingénieurs. Les débouchés : CNRS, CEA, ORSTOM, entreprises, retour d'étrangers dans leur pays ... , permettraient de ne pas compter de chômeurs en fin de formation. A Poitiers, le nombre de doctorants est de l'ordre de 20 (il y en avait 29 en juin 1990, dont 11 étrangers), auquel correspondent 5 à 7 soutenance de thèses par an. La durée moyenne de préparation est de trois ans à trois ans et demi. Certains viennent d'autres DEA ou ont bénéficié d'une dispense.

Les sujets de thèses sont essentiellement de recherche expérimentale en laboratoire, pour Poitiers, au sein de l'URA du CNRS : "pédologie, pétrologie, métallogénie de la surface".

### **. URA 721 du CNRS : "pédologie, pétrologie, métallogénie de la surface"**

Cette unité est le gros laboratoire de sciences de la terre de l'UFR sciences fondamentales et appliquées de l'université de Poitiers. Fin 1992, elle comprend quatorze permanents (quatre professeurs, quatre maîtres de conférences, un directeur de recherche, cinq chargés de recherche), une dizaine de chercheurs temporaires, les doctorants, un ingénieur CNRS, un assistant ingénieur CNRS et 5,5 ATOS, à quoi il ne faut pas exactement ajouter, mais au moins mentionner quelques ingénieurs d'une société privée, ERM (études et recherches en matériaux), qui utilise les locaux et les équipements de l'unité.

Du point de vue de l'enseignement, il y a de nombreuses prestations, y compris à l'ESIP.

Du point de vue de la recherche, les chercheurs de l'unité se répartissent en principe en quatre laboratoires : pédologie ; pétrologie de la surface ; pétrologie des altérations hydrothermales ; matériaux et géologie environnementale.

En pratique, ils se répartissent en huit thèmes :

- constituants organiques des sols ;
- pédogénèse ; minéralogie des sols ;
- pédosystèmes ; pédologie appliquée ;
- altérations supergènes métallogéniques ;
- minéralogie et synthèse des argiles ;
- thermodynamique, modélisation ;



- altérations hydrothermales, diagenèse ;
- géomatériaux, altérations expérimentales.

On ne peut se départir d'une fâcheuse impression d'atomisation. Les relations ne sont pas mauvaises. Des regroupements aideraient cependant à dégager des synergies.

Ainsi, les groupes n°1, 2 et 3 sont-ils regroupables en pédologie. Le groupe n°7, altérations hydrothermales, le plus important avec trois permanents, a une excellente réputation. Le groupe n°8, géomatériaux, est fortement lié à l'ESIP. Le groupe n°4, métallogénie de la surface, avec un seul permanent, évolue vers l'étude de matériaux tropicaux et se rapproche du précédent, ce qui est une bonne chose. Les groupes n°4 et 5, qui pourraient se rapprocher davantage des matériaux, conservent une certaine autonomie.

Pour l'ensemble, le nombre et la qualité des publications sont très honorables, de même que les relations industrielles et internationales.

Les locaux de recherche sont de 1 500 m<sup>2</sup>. Les moyens financiers de l'URA 721 sont résumés sur le tableau ci-après. En réalité, ces moyens devraient s'apprécier (en hausse) en tenant compte du rôle exact joué par la société ERM, très liée à l'unité puisqu'elle en utilise les équipements, mais dont les comptes sont évidemment indépendants.

	MEN	CNRS	Autres (y compris contrats CNRS)	Industrie	Région	Etranger
1988	174	365	185	200		
1989	125	650	310			
1990	169	529	29	629	150	
1991	120	440	24	250	50	

Cet ensemble, le plus important des sciences de la terre à Poitiers, est l'héritier d'une forte tradition d'excellence en pédologie. Bien qu'ayant beaucoup diminué, cette partie conserve un rôle notable. Elle épaula la MST.

Le reste du laboratoire, excellent en lui-même, aurait pu être résolument orienté vers un pôle matériaux minéraux, mais celui-ci existe à l'ESIP et il est encore plus développé à Orléans (Université et ESEM). Le créneau est donc solidement occupé par ailleurs, c'est peut être là l'origine du choix des Poitevins.

### **Jeune équipe DRED : hydrogéologie**

Cette équipe est en effet très jeune, puisque formée d'un professeur nommé en 1991, d'un maître de conférences nommé à la rentrée 1990 et d'un doctorant sur un sujet à Djibouti. Elle dispose d'un local/laboratoire de 20 m<sup>2</sup> et a accès aux moyens de l'URA 721.

Les deux enseignants chercheurs ont une importante charge d'enseignement, notamment à l'ESIP, en licence et maîtrise sciences de la terre et à la MST dont le professeur d'hydrogéologie devrait prendre la responsabilité à la rentrée 1992.

Le thème de recherche choisi est ambitieux : étude expérimentale et modélisation des transferts en réservoirs saturés et non saturés, avec étude des écoulements et des transports de matière dissoute et en suspension.

Il y a eu volonté de création d'un pôle hydrogéologique à Poitiers. Il convient d'en prendre acte. Pour l'avenir, une question est de savoir si l'université aura les moyens de développer ce groupe qui part pratiquement de zéro sans en dépouiller d'autres.

Une autre question est de savoir si ce groupe hydrogéologie a mieux sa place dans l'UFR sciences fondamentales et appliquées, où il est actuellement, ou à l'ESIP, dans laquelle existe un solide pôle chimie de l'eau et pollutions, avec lequel l'hydrogéologie aurait a priori plus de relations qu'avec la pédologie et les matériaux.

### **Conclusions et recommandations**

La situation des sciences de la terre à l'université de Poitiers est bonne. Elle pourrait être encore améliorée :

- la licence et la maîtrise sciences de la terre n'ayant apparemment pas souffert, pour leur recrutement, de la création d'une MST de géotechnologie, peuvent (et doivent) être maintenues moyennant un suivi rigoureux du devenir des anciens élèves ;

- la MST géotechnologie environnementale (lire hydrogéologie et pédologie), créée en 1991, va mettre sa première promotion sur un marché de l'emploi très déprimé. Le total des MST + M ès Sc. formés à Poitiers va passer de 10 à 25. Il est vraisemblable que cela va poser des problèmes de débouchés.

Le problème général de qualification à Bac + 4 est évidemment posé. La solution d'un IUP, recherchée par l'université, ne le résoudra pas. Par contre, elle conduira à une inflation des promotions.

Du côté des moyens de la recherche, il y a un gros problème actuel de dispersion des locaux des géologues. Les décisions nécessaires ont déjà été prises et elles sont en cours d'application. Sur le fond, la qualité de ce qui est fait est excellente.

Pour la paléontologie, il n'y a rien à changer.

Pour l'ensemble jeune équipe hydrogéologie, encore embryonnaire, et URA 721 pédologie et matériaux, de l'UFR sciences fondamentales et appliquées (SFA), il existe un problème de cohérence avec l'UFR ESIP, très dynamique. Comme pour la MST, il est recommandé un rapprochement de l'équipe hydrogéologie avec la section traitement des eaux et nuisances de l'ESIP. Rapprochement seulement, avec un axe ressources en eau (hydrogéologie) et un axe traitement des eaux (TEN, ESIP), ou intégration, avec la MST.

La pédologie (de l'URA 721) pourrait suivre et accompagner l'hydrogéologie, avec la MST, évidemment sous la forme d'un axe de recherche autonome.

Enfin, le potentiel de recherche en matériaux de l'URA 721 mériterait d'être davantage mobilisé pour la section matériaux de construction, géotechnique, génie civil, puisqu'il ne l'a pas été pour la création de la MST. Ceci est d'ailleurs envisagé dans les projets de recherche de l'ESIP, sous forme de coopérations, qui existent déjà en partie. Mais peut-être l'université de Poitiers devrait-elle se montrer un peu plus directive ou à tout le moins plus incitative pour pousser jusqu'à des regroupements.

## **IV - Conclusion générale pour l'UFR SFA**

La qualité de l'enseignement du second cycle passe aussi par la qualité des enseignements pratiques. La mise à disposition de moyens pour la rénovation des travaux pratiques ne doit pas être oubliée en particulier dans cette période incertaine où les enseignements se trouveraient disjoints des laboratoires.

**La mise à niveau des locaux sur le site du Deffend pour la petite équipe "signaux et communication" ne doit pas non plus être oubliée. La qualité des travaux justifie pleinement cet intérêt.**

**On suggère également de profiter de la mouvance d'ensemble pour organiser le redéploiement des IATOS. L'université et l'ENSMA sont relativement bien pourvues, si elles veulent conserver cet avantage il faut qu'ils se montrent capables de bien définir les besoins.**

## **L'UFR CENTRE D'ETUDES AERODYNAMIQUES ET THERMIQUES (CEAT)**

Le CEAT (Centre d'études aérodynamiques et thermiques) est une UFR de l'université de Poitiers un peu particulière puisqu'elle ne s'occupe pas d'enseignement. C'est en fait une structure de gestion pour des grosses installations sur un site indépendant et pour partie de 3 laboratoires associés au CNRS déjà abordés par ailleurs ( le LEA, Le LET et le LED).

Le CEAT est implanté sur son site propre avec 6 600 m<sup>2</sup> auxquels il faut ajouter 1 900 m<sup>2</sup> (LEA) et 600 m<sup>2</sup> (LET) sur le campus de l'UFR SFA.

Le conseil d'UFR comporte 1 directeur et 2 directeurs-adjoints dont 1 sur le campus.

Sa mission essentielle est la gestion des installations du site de Biars (soufflerie hypersonique, tunnel hydrodynamique, banc d'essais moteurs, installations de combustion, souffleries diverses ...). Sur ce site 80 personnes travaillent en permanence et environ 140 sont amenées à utiliser les installations.

Le CEAT gère 6 à 8 MF par an de contrats de recherche avec les mêmes règles que les autres UFR de l'université. Les frais communs nécessaires à la maintenance des grosses installations sont refacturés aux laboratoires utilisateurs.

Jusqu'à maintenant le CEAT a pu se faire entendre valablement auprès de l'université pour assurer la maintenance et la rénovation des bâtiments. Le compresseur qui est l'organe essentiel des souffleries supersoniques a pu être rénové récemment (à la hauteur de 1,5 MF - il faut signaler que cet équipement est unique en France).

L'évolution des équipements est étroitement liée à l'évolution des expériences "polluantes" des 3 laboratoires associés impliqués.

En conclusion, on peut dire que la raison d'être du CEAT est la gestion du site de Biars avec des installations qui ne peuvent être implantées ailleurs ; cette mission ne pourra être qu'amplifiée dans les années à venir.

La gestion des crédits d'équipes implantées sur un autre site n'est pas indispensable et contribue un peu à la confusion, tout au moins apparente, qui règne sur l'ensemble de Poitiers dans le domaine des sciences pour l'ingénieur. Cependant son implication sur le site de l'UFR SFA empêche peut-être le CEAT de se trouver isolé des structures décisionnelles d'enseignement.

## **L'ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'INGENIEURS DE POITIERS**

### **I - Présentation - historique**

L'ESIP s'est trouvée instituée officiellement en 1984, par la reconnaissance du titre d'ingénieur qu'elle délivre, bien qu'elle n'ait reçu ses statuts qu'en 1989. Cependant, c'est dès 1971 qu'ont été créés à l'université de Poitiers, suite aux remous de 1968, les premiers enseignements technologiques, suivis de demandes de maîtrises de sciences et techniques :

- . MST exploitation des ressources naturelles avec deux options : matériaux de construction (MC) et traitement des eaux et des nuisances (TEN) ;
- . MST génie industriel ;
- . MST génie physiologique.

En 1981 s'ajoutait une MST éclairage, acoustique, climatisation.

Il est assez curieux de remarquer qu'après avoir utilisé ses premières MST pour bâtir l'ESIP, l'université s'est ensuite empressée d'en construire de nouvelles, ayant à peu près le même contenu que les anciennes (par exemple MST géotechnologie environnementale).

L'ESIP comporte actuellement quatre sections :

- trois depuis 1984 : énergétique industrielle ; matériaux de construction, géotechnique, génie civil ; traitement des eaux et des nuisances ;
- en 1986 s'est ajoutée une quatrième section : éclairage, acoustique, climatisation.

Elle forme en trois ans des ingénieurs recrutés à Bac + 2. Elle a également une activité de recherche et d'enseignement de troisième cycle. Au sein de l'université de Poitiers, elle n'a qu'une autonomie partielle : c'est une UFR.

### **II - Conseil de l'ESIP et commissions**

L'ESIP est dotée :

- d'un conseil composé de six représentants des professeurs, six représentants des autres enseignants, deux représentants des ATOS, cinq élèves, huit personnalités extérieures ;
- ainsi que de deux commissions : commission pédagogique, pour assurer la cohérence et la coordination des enseignements ; commission scientifique, pour les activités de recherche.

### III - Les étudiants

#### 1 - Les effectifs

	1990-1991	1991-1992	1992-1993
Première année	92	74	95
Deuxième année	91	94	82
Troisième année	74	90	94
<b>Total deuxième cycle</b>	<b>257</b>	<b>258</b>	<b>271</b>
DEA	28	34	
Doctorants	-	48	53
DEPSUP *	-	3	2
HDR **	-	4	-
<b>Total troisième cycle</b>		<b>83</b>	<b>89</b>
<i>Total général</i>	<i>257</i>	<i>341</i>	<i>360</i>

\* Diplôme université de Poitiers

\*\* Habilitation à diriger des recherches

#### 2 - Le recrutement, les origines des candidats, la sélection

L'ESIP recrute essentiellement en première année des candidats à Bac + 2. Leur origine (DUT, Prépa, DEUG A, divers) est donnée dans le tableau B. S'y ajoute un recrutement latéral en deuxième année pour des titulaires d'une MST ou d'autres maîtrises.

Les promotions, légèrement inférieures à 100/an actuellement, devraient passer à 120 à court terme, avec un projet à 160 à une échéance non encore définie. Il y a environ 25 % de jeunes filles. Le tableau A donne l'évolution du recrutement de 1984 à la rentrée de 1992.

#### A - Recrutement de l'ESIP de 1984 à 1992

Année	Dossiers déposés	Inscrits
1984	300	51
1985	428	62
1986	731	68
1987	665	75
1988	859	76
1989	1 018	94
1990	1 125	92
1991	1 329	74
1992	1 477	95

**B - Recrutement de l'ESIP pour 1992-1993.**

	DUT	Prépa	DEUG	Divers	Totaux
Dossiers déposés	365	545	470	97	1 477
	<i>19</i>	<i>29</i>	<i>61</i>	<i>3</i>	<i>112</i>
Dossiers retenus pour un entretien	160	214	288	24	686
	<i>9</i>	<i>17</i>	<i>54</i>	<i>1</i>	<i>81</i>
Présents à l'entretien	106	74	180	16	376
	<i>9</i>	<i>6</i>	<i>51</i>	<i>1</i>	<i>67</i>
<b>Admis définitivement en 1992</b>					
Liste principale	42	46	71	-	164
	<i>5</i>	<i>2</i>	<i>19</i>	-	<i>26</i>
Liste complémentaire	63	28	109	-	210
	<i>4</i>	<i>4</i>	<i>32</i>	-	<i>41</i>
Inscrits	24	12	57	2	95
	<i>6</i>	<i>1</i>	<i>19</i>	-	<i>26</i>

*(en italiques, candidats de Poitiers)*

Deuxième année	Maîtrises MST
Dossiers déposés	98
Dossiers retenus pour un entretien	38
Présents à l'entretien	28
Inscrits	10

Le tableau B donne, à titre d'exemple, le détail du recrutement à la rentrée 1992. Il indique l'origine des candidats et des admis que l'on peut résumer et schématiser, pour les admis, d'après les statistiques des trois dernières années, en pourcentages approchés comme suit :

- origine géographique :

- . 25 à 30 % originaires de Poitiers ;
- . 70 à 75 % de la France entière ;
- . extrêmement peu d'étrangers.

- formation universitaire :

- . 10 à 25 % provenant des classes préparatoires ;
  - . 25 % titulaires d'un DUT ;
  - . 50 à 60 % titulaires d'un DEUG A.
- auxquels s'ajoutent environ 5 à 10 % de titulaires d'une MST ou d'autres maîtrises ou de formations équivalentes admis directement en deuxième année.

- 1 à 2 % divers.

Le nombre total de dossiers de candidature, en provenance de toute la France, est l'indice d'une bonne notoriété de l'ESIP.

La sélection porte d'abord sur dossiers : 1 sur 2 est retenu. Environ la moitié de ces candidats se présente effectivement à l'entretien de sélection dont 1 sur 2 à 2,5 sont inscrits sur une liste principale. Pour finir, 1 sur 3 à 4, selon les années, compte non tenu des démissions, est finalement admis.

## IV - Les moyens

### 1 - Le personnel

Actuellement, pour environ quatre-vingt-dix élèves par promotion, l'ESIP a trente enseignants chercheurs et dix ATOS. On notera la faiblesse de ces effectifs. Un complément partiel est assuré par des heures complémentaires.

### 2 - Le budget

Le tableau ci-après donne les budgets de l'ESIP pour 1990, 1991 et 1992. Il fait ressortir :

- la part encore faible mais qui va croissant, depuis 1992, des droits d'inscription des étudiants (1 455 F/an pour la rentrée 1992, qui sera comptabilisée sur l'année 1993), comme pour toutes les ENSI. Plus de 70 % les acquittent, les autres, moins de 30 %, bénéficiant de bourses ;
- la part très importante du budget d'heures complémentaires qui vient compenser la faiblesse des effectifs ;
- la part importante et en forte croissance du poste "contrats", ceci d'autant plus qu'il faut y ajouter le montant de contrats gérés par le CNRS, de l'ordre d'1 MF en 1992.

#### Budget de l'ESIP

	1990	1991	1992
Budget	480 726	553 948	534 407
Etat	63,50 %	64,30 %	51,00 %
Etudiants	34,00 %	33,40 %	47,00 %
Subvention	2,50 %	2,10 %	2,00 %
Heures complémentaires	544 415	827 143	667 410
Heures	2 637	3 718	3 000
Taxe d'apprentissage	562 415	690 453	667 713
Ecole	55 980	478 872	462 717
Laboratoires	506 435	211 581	204 996
Contrats	1 712 044	1 921 121	2 935 262
<b>Total</b>	<b>3 299 600</b>	<b>3 992 675</b>	<b>4 804 792</b>

### 3 - Les locaux

C'est actuellement le plus gros point noir. L'École n'a pas de locaux en propre. Elle dispose de 760 m<sup>2</sup> affectés (préfabriqués), dispersés sur le campus, de 1 340 m<sup>2</sup> occupés en permanence, également dispersés sur le campus, soit au total, 2 100 m<sup>2</sup>.



Cette situation est acceptée par les enseignants, le personnel et les élèves du fait de l'existence d'un projet de construction très avancé. C'est un projet dont l'architecture a déjà fait l'objet de commentaires favorables dans la presse régionale, qui devrait voir le jour dès l'an prochain, avec les surfaces suivantes :

- . administration : 625 m<sup>2</sup>
- . enseignements banalisés : 1 115 m<sup>2</sup>
- . laboratoires spécialisés : 3 660 m<sup>2</sup>
- . total : 5 400 m<sup>2</sup>

S'y ajouterait l'affectation à l'ESIP début 1995 d'une partie d'un bâtiment proche (4 000 m<sup>2</sup>) qui est actuellement dévolu à la mécanique.

Parallèlement, les promotions passeraient à 120/an, avec les quatre sections actuelles, puis à 160/an en cinq sections. La recherche serait regroupée. Ses besoins à terme sont estimés à 4 500 m<sup>2</sup>.

## **V - L'enseignement**

### **1 - L'organisation**

Un tronc commun occupe toute la première année, les six premiers mois de la deuxième année et environ deux mois en troisième année. Le second semestre de la deuxième année et trois mois de la troisième année sont consacrés à l'option. Un stage intégré de trois mois, pouvant être prolongé à six, conclut la troisième année.

Un stage ouvrier est recommandé durant les vacances entre la première et la deuxième année et un stage spécialisé entre la deuxième et la troisième année.

25 % au maximum de la promotion use de la possibilité de préparer en troisième année l'un des six DEA suivants (les deux premiers étant directement gérés par des enseignants de l'ESIP) :

- . chimie et microbiologie de l'eau
- . acoustique
- . chimie appliquée
- . matériaux minéraux
- . automatique et génie informatique
- . aérodynamique, mécanique des fluides, combustion, thermique.

### **2 - Les taux de réussite, les diplômes**

Il y a de 0 à 4 % (exceptionnellement jusqu'à 10 %) d'exclusions en fin de première année. Le succès est assuré en deuxième et en troisième année.

Le diplôme porte la mention de la section. Le tableau ci-dessous donne les résultats des six dernières années.

### Diplômes de l'ESIP

	1987	1988	1989	1990	1991	1992
Eclairage - acoustique - climatisation	10	13	13	17		
Energétique industrielle	17	22	17	20	26	24
Matériaux de construction	12	15	14	15	17	22
Géotechnique - génie civil						
Traitement des eaux et des nuisances	13	21	18	19	17	27
Total	42	58	59	67	73	90

### 3 - Les débouchés et le placement

Malgré des différences selon les quatre sections de l'école, des constatations générales se dégagent : le placement est national, il n'y a pratiquement pas de débouchés régionaux ; jusqu'en 1991, il n'existait aucun problème de placement. En 1991, il y avait encore quatre offres d'emploi par élève. La recherche de situation ne dépassait pas trois mois. Actuellement, ces délais se sont beaucoup allongés, surtout pour les jeunes filles. Il y a des problèmes dans toutes les spécialités. Sauf cas spéciaux, il n'y aurait aucun chômeur dans la promotion sortie en 1992, mais 1993 suscite des inquiétudes.

### 4 - La vie étudiante

L'ESIP n'a pas de cité universitaire, mais le campus étant hors la ville, les étudiants n'en souhaitent pas.

L'ambiance étudiante est excellente, marquée par une forte vie associative. Les activités sportives sont importantes.

L'adhésion à l'ESIP est très forte. Aucun ne regrette son choix. Les relations avec les enseignants sont manifestement bonnes. Même le tronc commun jugé ardu est bien accepté. Une association des élèves et des anciens élèves très active joue un rôle d'accueil dès la phase des entretiens de recrutement. Elle semble très efficace dans la recherche de stages et de débouchés. Il existe une "entreprise école" : Helios (junior entreprise).

Cette très forte adhésion des élèves des trois années à leur école est un témoignage de réussite du corps enseignant et certainement une grande force de l'ESIP.

## VI - La formation permanente

C'est un point faible mais cela n'a rien d'étonnant, compte tenu de la jeunesse de l'ESIP, de son sous-encadrement et de son manque de locaux. Il existe cependant quelques initiatives : ainsi, la section EAC (éclairage, acoustique et climatisation) a-t-elle assuré trois cents heures, avec des collaborations extérieures, pour EDF. Une amélioration est d'ores et déjà prévue avec le projet d'Institut des sciences et techniques pour la protection de l'environnement (voir plus loin).

## VII - La recherche

Jusqu'en 1990, il n'existait aucune activité de recherche rattachée à l'ESIP. Tout se passait, pour les enseignants, dans le cadre des laboratoires de sciences fondamentales et appliquées de l'université. Depuis, la situation évolue vers une certaine autonomie, que les problèmes de locaux propres à l'ESIP ne permettent pas encore de concrétiser.

Le potentiel actuel total propre à l'ESIP ou en relation étroite avec elle (à rapprocher des divers DEA évoqués au paragraphe "enseignement" ci-dessus) est de quarante-trois enseignants (en propre, l'ESIP a trente enseignants-chercheurs) et soixante-dix doctorants, répartis dans dix unités de recherche de l'université, dont la plupart sont associées au CNRS :

- . matériaux et géologie environnementale (URA 721) ;
- . chimie de l'eau et des nuisances (URA 1468) ;
- . catalyse (URA 350) ;
- . automatique et informatique industrielle ;
- . opto-électronique ;

ainsi que, partiellement en projets :

- . traitement thermique des déchets (URA 832) ;
- . acoustique et dynamique des fluides (URA 191) ;
- . mécanique des fluides (URA 191) ;
- . maîtrise de l'énergie (URA 1403) ;
- . aéraulique et thermique (URA 1403).

A la différence de l'enseignement, l'ESIP ne maîtrise donc pas la recherche qui reste très imbriquée avec le reste de l'université. Pour l'avenir, l'école souhaite orienter sa politique de recherche vers l'ingénierie de la protection de l'environnement, avec deux grands domaines :

- environnement/milieu naturel et traitement des pollutions :
  - . évolution des produits dans le milieu naturel : air, eau, sol et interfaces (URA 721 et 1468) ;
  - . altération des matériaux et valorisation des matériaux naturels (URA 721) ;
  - . procédés de traitement des eaux potables, industrielles et résiduaires (URA 1468) ;
  - . traitement des pollutions atmosphériques (substitués aux CFC) (URA 350) ;
  - . valorisation des agro-ressources et déchets lignocellulosiques (URA 1468 et 350) ;
- environnement/ambiances artificielles :
  - . la métrologie et le contrôle actif du bruit ;
  - . l'aéraulique et la thermique des dispositifs industriels et des locaux ;
  - . la maîtrise de l'énergie ;
  - . l'éclairagisme et l'ergonomie visuelle.

## VIII - Projet d'Institut des sciences et techniques pour la protection de l'environnement (ISTPE)

Il s'agit d'un grand projet d'une structure de type associatif dans laquelle l'ESIP jouera un rôle moteur. L'objectif est triple : recherche fondamentale ; recherche finalisée avec transferts de technologie ; information et documentation.

Deux grands pôles sont prévus en génie écologique et gestion des productions agricoles et des zones humides et ingénierie de l'environnement. Pour l'objectif de recherche finalisée et transfert de technologie, à l'ESIP seront associés d'autres laboratoires universitaires, l'INRA, l'IFREMER, l'ADEME, etc.

En pratique, deux plate-formes sont prévues :

- plate-forme de valorisation des agro-ressources et des déchets agricoles. Sa construction est envisagée fin 1993 avec un budget de 20 à 23 MF dont 15 MF de contrats européens ;
- plate-forme de traitement des pollutions et des nuisances. Financement de 6 MF de construction et 7 MF d'équipement demandé pour le XIème Plan.

## **IX - Conclusions et recommandations**

L'ESIP a un bon recrutement, régional et national, et jusqu'à présent des débouchés nationaux. C'est manifestement un succès pédagogique. Elle suscite une remarquable adhésion intellectuelle et affective de ses élèves, à porter au crédit de son directeur et des enseignants.

Ses principaux problèmes actuels sont :

- la faiblesse de l'encadrement : trente enseignants chercheurs et dix ATOS pour des promotions de l'ordre de quatre-vingt-dix élèves/an ;
- les locaux, mais la solution est en cours ;
- la recherche, active, mais très dispersée sur le campus, avec de multiples centres de décision. La construction de nouveaux locaux apportera automatiquement une amélioration. On pourrait d'ailleurs cultiver le paradoxe et plaider que la nécessité de coopérer avec beaucoup de laboratoires et d'enseignants du campus implique une diversité enrichissante et impose de bonnes relations - également entretenues par le biais des heures complémentaires. Mais point trop n'en faut ;
- toujours pour la recherche, le départ envisagé de certains laboratoires de l'université du campus au site du Futuroscope risque de poser des problèmes à l'école ;
- l'autonomie très limitée au sein de l'université.

La justification de la localisation à Poitiers n'est plus à apporter. L'ESIP existe et fonctionne. Elle a même des projets ambitieux. On remarquera qu'entre un quart et un tiers de l'effectif des promotions est d'origine régionale, tandis que les débouchés sont nationaux et très peu régionaux.

Des relations beaucoup plus étroites avec la jeune équipe DRED "Hydrogéologie", isolée dans l'UFR sciences fondamentales et appliquées, seraient souhaitables. Elles devraient s'accompagner d'une coordination étroite avec la solide section "Traitement des eaux et nuisances" de l'ESIP.

Pour l'avenir encore, une fois réglé le problème des locaux et renforcé l'encadrement, une plus grande ouverture internationale dans la scolarité, par des stages à l'étranger obligatoires, serait un plus, de même qu'un développement de la formation permanente serait souhaitable. Ces mesures sont d'ailleurs envisagées et souhaitées par les responsables ; la seconde, notamment, est explicitement prévue dans le projet d'Institut des sciences et techniques pour la protection de l'environnement.

## **L'ECOLE NATIONALE SUPERIEURE DE MECANIQUE ET D'AEROTECHNIQUE (ENSMA)**

### **I - Organisation de la composante**

L'Ecole nationale supérieure de mécanique et d'aérotechnique a été créée en 1948 par le professeur Poncin. Sa vie a ensuite été largement marquée par le passage de personnalités de la mécanique comme les professeurs Germain et Malavard.

Depuis 1986 l'Ecole bénéficie du statut d'établissement rattaché par convention à l'université de Poitiers, ce qui la laisse totalement autonome même si une harmonisation des politiques de recherche est ménagée.

#### **1 - Instances dirigeantes**

Le conseil d'administration se réunit 3 fois par an au moins. Il est tourné, par sa composition, aussi bien vers l'aéronautique que vers les grands secteurs industriels (l'ENSMA a maintenant une bonne réputation de formation d'ingénieurs généralistes). Ce conseil est un organe de réflexion, de prospective et de prise de décision pour les grandes orientations de l'Ecole (pédagogie, recrutement des élèves et des personnels enseignants, budget, emploi des ressources).

Le comité de direction joue un rôle certain dans le fonctionnement de l'établissement. Il se réunit 7 à 8 fois par an. Il comprend tous les chefs de service (directeur, directeurs des études et directeur-adjoint chargé de la recherche), les responsables pédagogiques et les chefs de département ainsi que les 5 directeurs des laboratoires de recherche. A ce niveau il faut noter la création récente des départements (il y a 5 ans). Ils sont au nombre de 6 :

- mécanique des fluides et aérodynamique,
- matériaux et structure,
- énergétique et thermique,
- électronique, automatisme, informatique,
- technologie,
- formation générale et humaine.

Le comité de direction constitue une instance essentielle dans la vie de l'Ecole. Les décisions y sont facilement admises car c'est la méthode du consensus qui est adoptée, ce qui confère à l'ensemble une certaine sérénité de fonctionnement. Un comité technique paritaire a un rôle consultatif efficace pour la formation continue du personnel, les suivis de carrière et les promotions. Une commission des études se réunit 3 fois par an.

Le conseil scientifique formé autour des 5 laboratoires a maintenant un rôle amoindri. D'une façon générale le conseil a peu de poids sur les laboratoires associés, situation qui n'est pas spécifique à l'ENSMA. Mais il reste une assemblée indispensable pour associer tous les personnels de recherche à la vie de l'Ecole et garantir une liaison recherche - formation d'ingénieur.

## **2 - Services communs**

Il existe un service commun informatique pour ce qui concerne la mise en réseau et un atelier général dont la fonction consiste surtout à mettre en commun un parc de machines utilisées par les personnels techniques des laboratoires.

L'entretien général, le ménage et la reprographie bénéficient d'agents mis en commun pour l'ensemble de l'établissement.

Les services communs fonctionnent par la responsabilité directe d'agents et dans le cadre d'une coordination assurée par le responsable des services administratifs.

## **II - Les personnels de la composante**

L'ENSMA compte en ce moment environ 165 permanents répartis de la façon suivante :

- professeurs et directeurs de recherche	30
- maîtres de conférence et chargés de recherche	47
- ITA et ITAOS	88
(dont 59 affectés aux laboratoires et 29 à l'administration et aux services généraux)	

### **1 - Le personnel enseignant**

50 enseignants permanents assurent la base du travail (dont 15 professeurs). Il est par ailleurs fait appel à une trentaine d'enseignants extérieurs.

Sur les 3 300 heures complémentaires assurées en 1992, 1 500 sont faites par les enseignants de l'ENSMA, 1 500 par des enseignants de l'université ou des chercheurs et 300 par des industriels. Les relations entre les enseignants de l'ENSMA et l'université au niveau des heures complémentaires sont cordiales et il est fait appel à très peu de vacataires, ce qui est certainement favorable à la qualité de l'enseignement.

Une douzaine d'enseignants ont bénéficié de la prime d'encadrement doctoral et seulement 2 de la prime pédagogique.

Le recrutement des enseignants pour la période 1988-1993, a été opéré localement pour environ 60 % (il faut remarquer que la relative stabilité des effectifs ne conduit pas à de nombreuses créations). En informatique les derniers recrutements ont été plutôt nationaux.

La faiblesse des recrutements récents a bien évidemment pour conséquence une tendance au vieillissement de l'effectif, ce qui est souvent observé pour ce type d'écoles.

Les personnalités extérieures sont diverses dans leurs spécialités, même si la part des milieux de l'aéronautique est solide.

On peut donc noter une bonne couverture statutaire au niveau de l'enseignement et l'absence de problème pour assurer l'ensemble de la charge pédagogique.

## 2 - Le personnel non enseignant

L'ensemble ITA-ITAOS s'élève à 88 personnes. Une seule personne est prise sur le budget de l'établissement. La répartition des personnels est la suivante :

		Administration Services généraux	Laboratoires
Administratifs	ITAOS	11	6
	ITA		1
Service	ITAOS	12	
	ITA		0
Ouvriers Techniciens	ITAOS	5	16
	ITA		11
Ingénieurs	ITAOS	1	10
	ITA		15

Les opérations d'entretien sont bien couvertes par les services généraux. On peut noter l'absence de personnel affecté à un atelier général. Les personnels techniques répartis dans les différents laboratoires ou services n'en sont pas pour autant moins performants. Ils ont notamment acquis une réputation nationale avec la fabrication en 3 exemplaires d'une chambre de combustion dite "chambre de l'ARC".

La commission paritaire mise en place récemment a permis de contrebalancer une centralisation qui semblait pesante. L'effort d'évaluation objective du personnel et l'organisation de la formation continue ont conduit à obtenir un taux de succès intéressant au niveau des promotions. Malgré cette situation favorable la redistribution du personnel à l'intérieur de l'établissement reste difficile. Le transfert au Futuroscope pourra favoriser cette redistribution. De toute façon les départs en retraite vont nécessiter une redéfinition des profils. La nouvelle commission administrative paritaire a contribué à renouer le dialogue dans un contexte où le remplacement des agents sera loin d'être automatique compte tenu de la relative opulence.

L'ensemble du personnel enseignant et non enseignant permet à l'établissement un fonctionnement satisfaisant avec un bon équilibre entre l'autorité de la direction et la décentralisation des décisions.

## III - Ressources matérielles de la composante

### 1 - Locaux

Actuellement l'Ecole compte environ 16 000m<sup>2</sup> dont 7 000 sont consacrés à l'enseignement.

Sur le nouveau site, près de 9 000m<sup>2</sup> seront consacrés à l'enseignement, sur un total de 20 300.

## **2 - Crédits**

Pour 1992, le montant de ces ressources s'établit comme suit (en kF TTC) :

**a) dotations au titre de l'enseignement (MESR)**

. fonctionnement	2 487
. équipement	446

**b) dotations au titre de la recherche (DRED, CNRS, Xème Plan)**

. fonctionnement :	4 598
. équipement	1 927

**c) ressources propres (taxe d'apprentissage, contrats de recherche, autres)**

. fonctionnement	7 642
. équipement	3 949

(Le montant des contrats publics et privés intervient pour 9 194 kF dans ce total, la taxe d'apprentissage pour 1 170 kF).

Ces sommes incluent, pour l'équipement, les subventions des collectivités territoriales (Région Poitou-Charentes) allouées aux laboratoires de l'Ecole au titre du Xe plan Etat-Région (opération SPI au Futuroscope). Au total et pour la période 1988-1993 la subvention régionale d'équipement s'élèvera à 4 276 kF.

Des crédits exceptionnels ont été obtenus dans le cadre du déménagement de l'Ecole, inscrits dans l'opération Université 2 000 (par exemple 3,5 MF pour l'équipement informatique et bureautique de la nouvelle Ecole).

Enfin, le montant total des dépenses de personnels rémunérés sur le budget de l'Etat (salaires des personnels permanents d'enseignement et de recherche) a été évalué à 44,5 millions de francs (TTC) en 1992, chiffre qu'il faut rapprocher du montant total des ressources de l'Ecole (fonctionnement et équipement) de l'ordre de 21 millions de francs pour la même année.

On peut conclure sur une situation financière saine avec des réserves atteignant 50 % du budget annuel total. Les grandes rénovations du matériel pédagogique seront bien sûr engagées en profitant du transfert au Futuroscope. Ce transfert apportera des locaux fonctionnels avec une dotation en surface qui laisse une place raisonnable pour une certaine croissance.



## **IV - La formation initiale**

### **1 - Le recrutement**

On note une augmentation régulière de l'effectif de la promotion qui était en 1992 de 122 et prévue à environ 140 en 1993.

Les nombres de places aux concours sont fixés par le conseil d'administration. Un effort de diversification du recrutement a été engagé.

En 1991, sur 100 places réservées aux concours, on a noté 5 entrées à partir du DEUG, 5 entrées sur titres (DUT, promotion sociale), 1 entrée sur le concours spécial technique et TA.

Les entrées avec maîtrise en seconde année s'intensifient (12 prévues en 1993, 3 en 1992). Elles donnent de bons résultats.

Les responsables s'interrogent sur l'avenir des recrutements à partir de concours qui fournissent des étudiants trop "scolaires" peu ouverts au renouveau pédagogique. Ils réfléchissent à de nouvelles filières pour atténuer ce penchant.

### **2 - L'enseignement**

Les deux premières années sont classiques. Il faut noter qu'une rénovation a été mise en place depuis 1992 dans le but d'inciter à la réflexion (cours de motivation, projets, travail en centre de documentation). Cependant les responsables pédagogiques estiment que la portée de cette rénovation reste encore limitée, parce que sans doute trop récente.

Une réforme pédagogique a été engagée en 3ème année avec plus de travail et d'initiatives personnelles et une tendance à remplacer les examens par des projets.

L'enseignement est caractérisé par une formation d'ingénieur généraliste assez marquée en aérodynamique et mécanique mais évolutive en fonction des besoins industriels.

Les options approfondies interviennent en 3ème année : aérodynamique - énergétique - thermique, matériaux, informatique industrielle.

La répartition dans les options est liée aux capacités d'accueil : 55 en option 1, 40 en 2 et 20 en 3.

Les responsables regrettent le manque d'innovation dans les cours des deux premières années.

Il faut signaler qu'en accord avec l'université, l'ENSMA donne des enseignements de licence et de maîtrise de mécanique. Pratiquement tous les élèves ingénieurs s'inscrivent à ces enseignements.

### **3 - Sélection en cours de cursus**

Le nombre d'élèves éliminés ou admis à redoubler en fin de première année est faible (5 redoublants en 1991) et exceptionnel en fin de deuxième année (1 redoublant en 1991). Le nombre de diplômes délivrés est donc assez proche du nombre des recrutés dans la promotion.

### **4 - Débouchés**

Pour l'instant la situation n'est pas dramatique. L'Ecole a une bonne cote auprès des industriels (par exemple la SNECMA). 40 % des effectifs sont engagés dans l'aéronautique.

Le bilan ne peut être établi qu'en considérant les deux années qui suivent l'arrivée sur le marché du travail en raison du service militaire :

Promotion 1990	13 restent en recherche d'emploi (sur 120 élèves)
Promotion 1991	22 restent en recherche d'emploi.

La durée de prospection est de 3 à 7 mois.

Le nombre d'étudiants entrant en thèse est très faible : 2 à 3 dans les laboratoires de l'Ecole et 4 à 5 à l'extérieur.

On peut bien évidemment noter une inquiétude croissante des étudiants quant à leur insertion professionnelle dans la situation actuelle du marché de l'emploi.

La formation d'ingénieur ENSMA est très appréciée dans le milieu industriel. L'absence d'une trop grande spécialisation vers l'aéronautique a permis un recrutement suffisamment large pour aborder la vie actuelle dans des conditions plutôt favorables. Toutefois, cette situation plutôt confortable a peu incité à l'évolution. Les responsables ont bien pris conscience de cet état de fait en engageant une réforme progressive de la pédagogie.

## **V - La recherche**

### **1 - Organisation**

L'ENSMA s'appuie sur 4 gros laboratoires associés au CNRS et une équipe d'accueil.

- Le LED, laboratoire d'énergétique et détonique - URA 193 dépendant entièrement de l'ENSMA même si certaines expériences sont effectuées sur le site du CEAT qui est une UFR de l'université,

- Le LET, laboratoire d'études thermiques - URA 1403 - à 60 % sur l'ENSMA et à 40 % sur l'université,

- Le LEA, laboratoire d'études aérodynamiques - URA 197 - à 20 % sur l'ENSMA et à 80 % sur l'université,

- Le LMPM, laboratoire de mécanique et physique des matériaux - URA 863 entièrement implanté à l'ENSMA,

- Le LISI, laboratoire d'informatique scientifique et industrielle entièrement implanté à l'ENSMA.

Les quatre laboratoires associés sont de création ancienne (le LET a été restructuré) et correspondent à des axes forts développés à Poitiers. Le LISI de création plus récente n'a pas encore trouvé sa taille critique.

Les laboratoires de l'ENSMA sont entièrement pris en charge au niveau de leur hébergement. Le prélèvement pour les contrats est modéré : 6 % (il était de 12 % en 1987), 3 % pour le personnel seul et négociable pour les gros équipements. Le téléphone, la reprographie et le courrier sont facturés aux laboratoires.

Pour les laboratoires à cheval sur les 2 établissements les gestions sont entièrement disjointes.

Comme indiqué ci-dessus le conseil scientifique a une action limitée. Il serait sans doute plus intéressant de faire fonctionner un conseil scientifique sur l'ensemble de Poitiers en regroupant des disciplines, par exemple mécanique - énergétique - matériaux - automatisme. Cette instance (non statutaire) permettrait d'aller un peu plus loin dans la politique concertée entre les deux établissements et pourrait être mise en place à l'occasion de la restructuration au Futuroscope.

Les laboratoires de l'Ecole sont équipés d'accueil pour 4 DEA de l'Ecole doctorale, cohabilités avec l'université.

## **2 - DEA**

Il convient, sur ce point, de se reporter aux développements qui figurent dans l'analyse concernant l'UFR sciences fondamentales et appliquées de l'université de Poitiers, où sont précisées les participations qui reviennent à l'ENSMA dans les enseignements de troisième cycle et l'école doctorale de Poitiers, qui est dirigée actuellement par un professeur de l'ENSMA.

## **3 - Les laboratoires**

Pour les laboratoires associés, on se limitera à situer ici leur importance, leurs interactions sur le site et leur position dans la politique générale, sans revenir sur la qualité scientifique bien reconnue par le département sciences pour l'ingénieur du CNRS.

- Le LED comprend 12 enseignants chercheurs, 10 chercheurs CNRS, 22 doctorants, 5 post-doct et stagiaires ainsi que 15 ITA et 6 ATOS.

Ce laboratoire occupe 1 250 m<sup>2</sup> à l'ENSMA et utilise 1 200 m<sup>2</sup> au CEAT pour les expériences dangereuses.

Il est composé de 6 équipes d'importance assez inégale : combustion et turbulence, flammes de prémélange, déflagrations, moteurs, détonations, et ondes de choc.

Ce laboratoire ancien avait une tendance au cloisonnement et à la marginalisation de certaines équipes. Le nouveau directeur a engagé une action pour renverser cette tendance.

Chaque équipe gère ses contrats ; la masse commune utilise les crédits CNRS + DRED + 10 % des contrats. Le gros équipement est partagé en conseil de laboratoire élargi fonctionnant en consensus.

Ce laboratoire tourne avec un budget de 3,2 MF/an dont 790 KF du CNRS et 390 KF de la DRED. C'est un budget moyen, bien doté par le CNRS, moins bien par la DRED comme tous les laboratoires SPI. Il bénéficie de nombreux contrats DRET.

C'est un laboratoire de base de l'Ecole assurant un point d'appui important à l'enseignement. Il est bien reconnu par le CNRS. On peut penser que son transfert au Futuroscope contribuera au décloisonnement nécessaire des équipes.

- Le LEA est un gros laboratoire (le plus gros de Poitiers) implanté sur 3 sites et 5 lieux géographiques et 2 établissements (ENSMA et université). A l'université il dépend de 3 UFR : CEAT, SFA et ESIP, ce qui revient à dire qu'il dépend de 4 entités.

Au niveau des effectifs, il comprend 6 chercheurs CNRS, 31 enseignants-chercheurs, 52 étudiants en thèse, 2 post-doct, 17,5 ITA, 18 ATOS.

L'activité est répartie en 12 opérations de recherche dont la liste et les thèmes sont reportés ci-dessous :

- 1 - Turbulence et méthodes numériques
- 2 - Hydrodynamique
- 3 - Aérodynamique subsonique
- 4 - Sillages instationnaires
- 5 - Acoustique et écoulements in stationnaires
- 6 - Biomécanique des écoulements
- 7 - Fluides en rotation
- 8 - Dynamique des fluides réactifs et écoulements avec transfert
- 9 - Electrohydrodynamique
- 10 - Ecoulements polyphasiques et rhéologie
- 11 - Ecoulements non stationnaires, débimétrie, acoustique
- 12 - Mécanismes de transfert aux interfaces.

L'opération 5 "acoustique" est nettement dominante avec 26 % des effectifs ainsi que l'opération 1 "turbulence" avec 19 % des effectifs.

On ne peut ici reprendre le détail de la répartition sur les différents sites pour cet ensemble très complexe. On retiendra la répartition présentée dans le tableau suivant :

Site	Surfaces (m2)	Effectifs
ENSMA	1 200	5 %
CEAT	3 320	20 %
Campus UFR SFA Batiment Mécanique	1 000	10,5 %
Campus ESIP Batiment H	1 900	26 %
Campus UFR SFA Batiment Physique	1 100	18,5 %

En fait, on peut considérer qu'il s'agit de la juxtaposition d'équipes réparties sur 5 sites géographiques. Il est certain que l'objectif 11ème Plan-Futuroscope pourrait contribuer à éclaircir la situation.

Au niveau des moyens ce laboratoire a un budget annuel hors salaires de 6,5 MF en moyenne sur 5 ans, ce qui paraît normal pour un laboratoire SPI. La part des contrats y est bien

évidemment importante (70 %). Le soutien du CNRS est de l'ordre de 900 KF et celui de la DRED de 450 KF.

Chaque établissement gère sa partie de crédits et les contrats qui y sont effectués. Les crédits CNRS sont répartis entre les équipes à partir de critères assez concurrentiels.

Si l'on anticipe sur la restructuration au Futuroscope, on peut considérer que l'ensemble pourrait être transformé en 3 équipes indépendantes ; une au CEAT, une à l'ESIP (acoustique) et une au Futuroscope. Cette réorganisation permettrait certainement une meilleure utilisation des moyens et des personnels techniques.

- **Le LET** : ce laboratoire a déjà subi une restructuration de la part du CNRS (désassocié puis réassocié). Les surfaces nécessaires au regroupement sont prévues dans le bâtiment ENSMA du Futuroscope. Pour le moment le LET s'appuie sur l'ENSMA pour 1 100m<sup>2</sup>, sur le CEAT pour 400m<sup>2</sup> et sur le campus SFA pour 600m<sup>2</sup>. Par contre toute la partie universitaire relève de l'UFR CEAT au niveau de la gestion (y compris la partie campus).

La répartition des effectifs s'effectue comme suit :

	ENSMA	CEAT
Chercheurs CNRS	2	2
Enseignants Chercheurs	10	5
Etudiants en thèse	22	14
Post doc	4	4
ITA ATOS	7	8
<b>TOTAL</b>	<b>45</b>	<b>33</b>

Au niveau des moyens, le budget est relativement faible pour l'ensemble de ce gros laboratoire (moins de 3MF/an) avec comme crédits de base 420 KF du CNRS et 240 de la DRED.

Le laboratoire fonctionne avec 7 grosses opérations de recherche :

- 1 - Thermique numérique et modélisation
- 2 - Caractérisation des matériaux et métrologie thermique
- 3 - Transferts couples
- 4 - Systèmes thermiques et aérauliques
- 5 - Transferts thermiques turbulents
- 6 - Convection naturelle et mixte
- 7 - Transfert de chaleur et de masse

Depuis la restructuration une politique de gestion commune efficace a été mise en place avec des résultats positifs.

La perspective du regroupement de la thermique au Futuroscope est tout à fait favorable pour ce laboratoire qui mise son avenir sur la cohérence thématique.

- **Le LMPM** : ce laboratoire est entièrement implanté à l'ENSMA sur 1 500m<sup>2</sup>. Son activité en mécanique des solides contrebalance bien à l'Ecole le poids de la mécanique des fluides.

Il est composé de 13 chercheurs CNRS, 15 enseignants chercheurs, 27 étudiants en thèse, 1 post doc, 7 ITA et ATOS.

C'est un ensemble bien équilibré dont l'activité se répartit en 6 équipes :

- fatigue des matériaux (2 équipes)
- polymères

- composites
- anélasticité
- endommagement et modélisation (nouvelle équipe)

La séparation en équipes ne semble pas préjudiciable à la concertation dans un laboratoire dont la politique scientifique est affirmée et relativement indépendante.

Il faut noter les liaisons naturelles qui existent avec l'université (équipe de mécanique et équipe de métallurgie physique). La métallurgie physique est partie de l'ENSMA. Il est regrettable que ces équipes n'aient pas été regroupées dans un même lieu au Futuroscope.

Au niveau des moyens, c'est un laboratoire dont le budget est moyen (3,44 MF) avec une part CNRS très confortable (636 KF) et une part DRED correcte (438 KF) ce qui conduit à un équilibre raisonnable pour la part contractuelle.

Il a bénéficié de crédits d'équipement du plan.

La gestion des contrats est assurée par l'Ecole.

Ce laboratoire dynamique bénéficie d'une unité de site (on sent la différence dans l'organisation) et représente un atout pour l'ENSMA.

- **Le LISI** : c'est le seul laboratoire de l'ENSMA qui est équipé d'accueil. Elle est implantée sur 300 m<sup>2</sup> et bénéficie d'une certaine façon de l'équipement du service commun informatique.

C'est une petite équipe dont la taille ne représente pas à elle seule un poids spécifique en informatique suffisant au niveau de Poitiers : 7 enseignants chercheurs, 3 ATOS, 5 étudiants en thèse.

Cette équipe d'accueil du DEA AGI a des difficultés pour recruter des étudiants en thèse en raison de l'absence de bourses. Ses ressources spécifiques sont faibles (en dehors du service commun) et proviennent essentiellement d'actions spécifiques (400 KF) et de quelques contrats (100 KF).

Les thèmes développés concernent le CAO, le génie logiciel, la modélisation interactive, les systèmes informatiques temps réel répartis.

Les publications de l'équipe sont fréquentes et ses relations extérieures sont notables. Tous les éléments sont réunis pour que se structure un réseau. Les projets communs avec l'université de La Rochelle pourraient conduire à un développement d'un axe régional sur l'architecture logicielle par exemple.

Pour ce genre d'équipe, dont la taille ne permet pas l'autonomie, le rôle d'un conseil scientifique directif à l'ENSMA serait nécessaire, le problème étant que les autres équipes n'ont pas ce besoin.

### **Conclusion sur la recherche**

Pour l'essentiel, la recherche à l'ENSMA a été développée autour de gros laboratoires associés au CNRS en forte interaction avec l'université.

Plutôt que de renforcer l'action d'un conseil scientifique à l'ENSMA, il serait plus judicieux d'essayer de mettre sur pied un conseil scientifique thématique pour l'ensemble du site de Poitiers sur les disciplines qui pourraient être celles incluses dans l'école doctorale. Cela permettrait, outre l'élaboration d'une politique concertée globale, d'étudier l'amélioration nécessaire de certaines équipes comme le LEA certainement trop dispersées sur le site de Poitiers.

## **VI - La formation continue**

Elle est très peu développée à L'ENSMA. Elle concerne le cycle préparatoire pour l'entrée à l'ENSMA pour les DUT avec expérience professionnelle (par correspondance) et quelquefois l'organisation de cycles professionnels à la demande d'entreprises.

Elle pourrait être renforcée.

## **VII - La vie de l'étudiant**

L'origine socio-professionnelle des étudiants de l'ENSMA est assez diversifiée en dehors des 4 catégories dominantes qui représentent 50 % des effectifs. Ces quatre catégories sont classiques : cadres de la fonction publique, professeurs, professions scientifiques, ingénieurs et cadres techniques d'entreprise, cadres administratifs et commerciaux.

Il faut souligner l'origine géographique qui est diverse, en tout cas sans aucune dominante régionale. Cela est dû à l'absence d'industries régionales dans la spécialité de l'Ecole. C'est d'ailleurs là une caractéristique du site universitaire de Poitiers qui ne s'appuie pas sur des spécificités locales.

Les étudiants participent normalement à la vie de l'Ecole avec des élus au conseil d'administration et à la commission des études (où ils rencontrent quelques difficultés concernant la mise au point du planning).

On peut s'interroger sur la fermeture des étudiants sur l'Ecole. Il semble qu'il y ait à ce niveau deux tendances contradictoires : l'une tendant à ouvrir les activités à l'ensemble des étudiants de Poitiers, l'autre à développer "l'esprit d'école". Dans cet ordre d'idée l'installation au Futuroscope demandera qu'une attention particulière soit portée aux points suivants :

- locaux réservés aux associations de l'Ecole,
- occupation effective des logements d'étudiants construits sur le site (problème de prix),
- capacité des étudiants de l'ENSMA à catalyser l'animation étudiante sur le site.

Le risque est évident. L'appropriation du site par les étudiants sera à suivre et n'est pas négligeable pour la réussite globale de l'opération.

## **VIII - Les relations extérieures**

Les échanges avec l'étranger à l'ENSMA concernent actuellement une quinzaine d'étudiants ventilés comme suit : 4 à 5 avec les USA, 10 avec les pays européens. Cela concerne la 3ème année pendant 3, 6 ou 9 mois. Il faut noter que le niveau scientifique des Américains est faible et, d'une manière générale, un manque de formation théorique chez les anglo-saxons.

Un programme ERASMUS a été développé en 1992.

Les relations avec le monde industriel passent d'abord par la participation des industriels à l'enseignement sous forme de cours (Aérospatiale, SNECMA) et de conférences.

Les offres de stages dans l'industrie sont supérieures aux besoins, ce qui est une révélation de la bonne considération de l'ENSMA dans le milieu industriel. En 1992, 83 élèves ont effectué leur stage dans l'industrie aéronautique et spatiale, 11 élèves dans les industries mécaniques, 8 élèves dans les industries liées à l'énergétique et 7 divers.

On peut souhaiter le développement des relations industrielles déjà puissamment pratiquées, car ce type de relations est fondamental pour une Ecole comme l'ENSMA, surtout dans une perspective de conjoncture appelée à évoluer moins favorablement qu'au cours des dernières décennies.

## **IX - Insertion dans la vie de l'université**

Bien évidemment l'Ecole est relativement indépendante de l'ensemble de l'université, mais des relations solides existent au niveau des maîtrises, des DEA et des laboratoires associés.

Il faut relever les points suivants :

- l'existence des quatre DEA cohabilités avec l'université de Poitiers au sein d'une école doctorale dirigée par un professeur de l'Ecole ;
- l'existence d'une politique scientifique concertée entre les deux établissements dans le domaine énergétique - mécanique - matériaux ;
- une représentation de droit conjointe et réciproque des deux établissements au sein de leurs conseils scientifiques (et d'ailleurs d'administration) respectifs ;
- le fait que les plans d'équipements collectifs au titre des plans Etat-Région sont discutés en commun pour l'ensemble des laboratoires SPI des deux établissements (existence d'un comité de pilotage sciences pour l'ingénieur réuni par la Préfecture de Région).

Il reste qu'il n'est pas anormal que l'ENSMA ait tenu à préserver son identité propre dans cet ensemble.

## **X - Conclusion**

L'ENSMA est une école dont le fonctionnement est bien rodé et bien organisé, avec une gestion saine. La direction remplit pleinement son rôle avec une parfaite maîtrise de l'ensemble. Cette école a acquis sa bonne réputation en plaçant dans l'industrie des ingénieurs de qualité.

C'est donc un établissement assez privilégié avec un flux d'étudiants, certes en croissance, mais sans bouleversement. Le devenir des étudiants n'a pas pour le moment posé de problèmes.

La recherche est un point fort de l'Ecole même si elle est assez indépendante du fait même qu'elle implique de gros laboratoires associés au CNRS.

Ces conditions confortables ont jusqu'à maintenant peu incité aux grandes évolutions concernant la rénovation pédagogique et l'ouverture vers l'ensemble universitaire poitevin. Mais les responsables ont bien senti la nécessité d'une rénovation pédagogique qui se trouve rendue difficile du fait de l'état d'esprit "scolaire" des étudiants recrutés par concours. Cette constatation est générale dans les écoles : les classes préparatoires sont moins faites pour favoriser l'acquisition de connaissances que pour la réussite aux concours et souvent les étudiants perpétuent cet état d'esprit après leur intégration dans les écoles.



Les recrutements au niveau des DEUG ou des maîtrises en seconde année semblent renverser cette tendance. Il y aurait donc lieu d'augmenter le nombre de places réservées pour cette intégration parallèle afin que progressivement l'état d'esprit se modifie. L'ENSMA pourrait avoir une position de précurseur dans ce domaine et parallèlement engager sa rénovation pédagogique dans cette perspective d'apporter aux nouveaux ingénieurs des connaissances qui soient davantage basées sur la réflexion d'ensemble.

L'effort de concertation engagé à l'occasion du transfert au Futuroscope doit être encouragé pour que l'ensemble mécanique - énergétique - matériaux - automatisme, qui est un atout exceptionnel sur le site de Poitiers, soit pleinement mis en valeur par des regroupements de locaux judicieux en vue d'une utilisation optimum des équipements et d'une concertation améliorée entre les différents acteurs.

## L'UFR DES ACTIVITES PHYSIQUES ET SPORTIVES

L'université de Poitiers dispose d'une UFR en activités physiques et sportives depuis 1985. Elle accueille actuellement environ 100 étudiants par an, dont la grande majorité se destine au professorat d'éducation physique. Une dizaine d'étudiants s'orientent vers d'autres débouchés : management et marketing, réhabilitation, entraînement et performances sportives, recherche, etc. Cette diversification des cursus impose des enseignements adaptés et de qualité reconnue, et des services de recherche dignes de l'enseignement supérieur.

### I - Les moyens

Les **locaux** d'enseignement et de recherche sont modestes et suffisent à peine à l'activité actuelle de l'unité ; sur les 2 000 m<sup>2</sup> de l'UFR, 900 m<sup>2</sup> sont disponibles pour l'enseignement ; une extension de 3 000 m<sup>2</sup> fait l'objet d'une demande de constructions pour lesquelles l'Etat et la Région sont sollicités. En particulier les locaux utilisables pour la recherche que dirige le professeur responsable d'une équipe de neurosciences sont trop exigus.

Les **installations sportives** dont dispose l'UFR sont prises sur les installations universitaires, malheureusement insuffisantes et non adaptées à la pratique de haut niveau. Les installations municipales, qui pourraient être satisfaisantes, impliquent une location onéreuse pour les moyens attribués à l'UFR.

L'UFR a l'avantage d'être implantée à proximité du campus des UFR de sciences et non loin du CHRU de la Milétrie. Cette situation facilite entre autres l'utilisation d'une bibliothèque.

Le **corps enseignant** a un effectif de 27 enseignants comprenant 1 professeur A, 5 maîtres de conférences et 20 professeurs du second degré. L'UFR dispose de 8 ATOS et 1 ITA. Un plan de recrutement d'enseignants de rang universitaire devrait être arrêté pour que les enseignements puissent être délivrés conformément aux exigences imposées par les progrès des connaissances scientifiques.

### II - Les enseignements

La qualité des enseignements et l'éventail des débouchés font que l'UFR enregistre chaque année plus de 2 000 candidats à la première année d'études et ne peut en satisfaire que 110 (environ 40 % de jeunes filles). Le souhait du directeur et de son Conseil serait de doubler ce chiffre. Les résultats du concours du CAPEPS, où 30 % des candidats de l'UFR sont reçus, prouvent la valeur de la sélection et de la formation donnée aux étudiants. Les aptitudes physiques sont évidemment un facteur primordial du concours d'entrée. A la fin de la première année du DEUG, environ 40 % des étudiants sont appelés à redoubler. Mais certains d'entre eux parviennent à être reçus à la fois à D1 et D2 en seconde année.

Le **premier cycle** comporte en première année 6 modules : sciences biologiques et motricité ; sciences humaines ; carrefour scientifique ; choix optionnel ; pratique dans 6 activités sportives ; communication et outils. En deuxième année ces mêmes 6 modules sont poursuivis.

Le **deuxième cycle** présente en première année un choix de 4 licences à l'étudiant :

- Education et motricité: rapports entre activités physiques et développement de la personne
- Activité physique adaptée: réhabilitation et activité physique des handicapés
- Management du sport : direction des équipements sportifs
- Entraînement et performances sportives : conditions d'optimisation de la performance.

Dans chaque programme de licence, l'étudiant doit suivre 4 modules et un stage de 150 heures. Les modules sont adaptés à chaque licence, mais ils sont bâtis sur le même schéma :

- pratique d'APS,
- didactique des APS,
- analyse des comportements moteurs,
- communication et outils en milieux professionnels.

En seconde année l'étudiant peut obtenir une maîtrise dans trois des options : éducation et motricité, management, entraînement et performances sportives, ou bien s'engager en IUFM à la préparation du CAPEPS. La première option comporte une initiation à la recherche et un stage de 150 heures avec un mémoire à rédiger. La seconde option comporte des notions de droit, de socio-économie, de construction de projet, de gestion, bureautique et comptabilité. La troisième option comporte deux certificats (C4 et C5) sur les mesures scientifiques en sciences et techniques des APS et sur les méthodes d'entraînement.

Le cursus "activités physiques adaptées" est intéressant et une enquête est menée auprès de nombreux établissements spécialisés et des relations ont déjà été établies avec le centre hospitalier spécialisé de la Vienne, avec le centre des jeunes aveugles, avec le centre des sourds et muets de Poitiers ainsi qu'avec l'association Handisport.

Le cursus "entraînement et performance sportive", encore insuffisamment étoffé, mériterait d'être soutenu par une collaboration avec l'UFR de médecine.

Le cursus "management du sport" représente un ensemble homogène et bien spécialisé. Ses finalités sont très spécifiques, les débouchés en sont satisfaisants. Cette maîtrise fait l'objet d'un numerus clausus de 25 étudiants.

De plus chaque année le recrutement sur titre de 10 à 15 sportifs de haut niveau conduit à définir des cursus adaptés à la pratique des sports pratiqués (natation, voile, athlétisme, judo). Des contrats individualisés de formation et de suivi sont alors établis.

### **III - Recherche et troisième cycle**

La recherche et le troisième cycle peuvent aussi bénéficier de cette proximité pour des collaborations avec des départements de sciences ou de médecine. Il existe déjà des liens avec le département de métallurgie physique et l'URA 131 du CNRS. Ce département organise un enseignement de 3ème cycle et des études doctorales en sciences et techniques des APS, et il est regrettable que par suite d'une méfiance entre les professeurs des deux UFR, la collaboration soit pratiquement coupée et que les étudiants de l'UFR-APS soient contraints à chercher un laboratoire d'accueil dans d'autres universités (Montpellier, Strasbourg).

Des collaborations sont établies avec des laboratoires de psychologie du langage, de neurosciences du sport, des laboratoires d'Angers, de Valenciennes, de Grenoble, d'Aix-Marseille, et aussi de l'Ecole nationale de ski et d'alpinisme de Chamonix.

Les axes des recherches actuellement poursuivies dans l'UFR sont exclusivement orientés vers les neurosciences comportementales et cognitives en activités physiques et sportives. Le laboratoire a sollicité une reconnaissance par la DRED, reconnaissance qui a été accordée pour l'instant à titre provisoire, mais qui devrait permettre le développement de l'équipe de recherche. Les travaux concernent l'étude des opérations impliquées dans l'adaptation du comportement moteur aux situations sportives complexes, par exemple l'étude du traitement de l'information visuelle en sport, l'étude de l'influence de facteurs déterminants de la performance sportive sur la structure et le fonctionnement du système de traitement de l'information, l'étude des contrôles du mouvement et de son évolution au cours de l'ontogénèse, de l'entraînement et ses relations avec un handicap. Plusieurs de ces recherches ont obtenu un financement par des contrats de recherche soit de la DGA, soit de fédérations sportives. Mais des demandes justifiées ont aussi été faites auprès des instances universitaires.

Le voisinage du CHRU est un élément favorable pour le développement de thèmes de recherches physiologiques et médicales se rapportant à la pratique du sport. Une collaboration pourrait aussi être envisagée pour certains enseignements.

La région devrait trouver un avantage dans le développement de cette UFR-APS qui peut fournir des étudiants formés à la pratique du sport et à l'encadrement d'activités de loisirs sportifs.

Il apparaît donc que cette UFR de création récente a fait la preuve de son utilité et de son dynamisme. Ses demandes, tant sur le plan des locaux et des installations que sur celui de l'aide à la recherche, méritent de trouver un accueil favorable. Il importe également de soutenir les efforts de coopération de l'équipe d'enseignants de l'UFR avec les UFR de sciences et de médecine, ainsi que les travaux programmés avec les universités extérieures.

## **L'UFR DE MEDECINE ET DE PHARMACIE**

### **I - Section médecine**

L'UFR de médecine et de pharmacie de Poitiers est une des rares UFR mixtes ayant subsisté malgré les politiques séparatistes de ces dernières décennies. Etant donnée sa dimension modeste, elle se situe parmi les plus petites de France, il ne paraît donc pas souhaitable de la diviser, mais plutôt de maintenir les liens de coopération entre les services de l'unité pharmaceutique et de l'unité médicale.

L'état actuel de cette UFR résulte de l'histoire de la région qui a connu beaucoup de vicissitudes depuis le 15<sup>ème</sup> siècle. En 1431, date de la création de l'université de Poitiers, la médecine était l'une des quatre disciplines enseignées. Après la suppression en 1793 des facultés de l'ancien régime, Poitiers ne rouvrit qu'une école de médecine au cours du 19<sup>ème</sup> siècle, école qui ne devint nationale qu'en 1958 ! Elle ne retrouva son statut d'UER qu'en 1968. Pourtant la région Poitou-Charente est suffisamment peuplée pour justifier la présence d'une UFR et la formation de 80 médecins par an, dont la plupart s'installent dans les 4 départements de la région.

La création d'une cinquantaine de postes de PU-PH a permis d'assurer un enseignement magistral et un éventail de services hospitaliers suffisant, mais laisse cette UFR nettement en retard pour l'encadrement des étudiants au niveau B (surtout pour les MCU-PH) et pour le potentiel technique (techniciens, secrétaires, personnel de service, bibliothécaires ...)

La mission essentielle de l'UFR de médecine est naturellement la formation des docteurs en médecine généralistes, chirurgiens et spécialistes. Elle prend aussi en charge la formation de personnels paramédicaux : école de sages-femmes dépendant de l'UFR, écoles d'infirmières, d'aides-soignantes, de manipulateurs-radio, de kinésithérapeutes, dépendant du CHR. Il faut remarquer que la région n'a pas d'enseignement d'odontologie.

#### **1 - Les locaux**

L'UFR est installée dans des locaux datant de 1970, 34 rue du jardin des plantes (7 723 m<sup>2</sup> en six niveaux). Elle dispose en outre de locaux annexes rue Sainte-Opportune (1 490 m<sup>2</sup> en trois niveaux) qu'elle devra prochainement abandonner pour occuper des locaux réhabilités de l'ancien Hôtel-Dieu à proximité directe de l'UFR actuelle et qui représenteront environ 2 300 m<sup>2</sup>. A l'hôpital de la Milétrie (CHR), des locaux sont aussi affectés à l'enseignement dans la plupart des services et servent de salles de cours et d'entretiens dirigés (3 055 m<sup>2</sup>), sans compter un petit bâtiment délabré de 337 m<sup>2</sup> qui sert de laboratoire de recherche (CERMASCAT) pour l'immunohématologie et la biochimie.

Pour l'ensemble des cours de médecine et de pharmacie, il n'y a que deux amphithéâtres : l'un de 250 places (insuffisant pour contenir les 300 à 350 étudiants de PCEM1) et l'autre de 150 places, auxquels il faut ajouter deux salles de cours respectivement de 90 et 100 places ainsi qu'un amphithéâtre de 100 places sur le site de la Milétrie.

Hormis les disciplines biologiques de premier cycle (anatomie, biophysique, biochimie, histologie, physiologie) qui ont un laboratoire de dimension modeste dans le bâtiment principal, et la microbiologie et l'anatomie pathologique qui ont un laboratoire à l'annexe, les enseignants ne

disposent pas de bureau, ni de moyens leur permettant d'implanter une recherche scientifique dans les locaux universitaires.

Le plan de développement de l'UFR étudié par le directeur de l'UFR et le Conseil depuis quelques années, commence à se réaliser, avec des travaux de réfection des anciens bâtiments, et surtout un projet de construction sur le terrain du CHR de la Milétrie qui, s'il est retenu par le XIème Plan, permettrait de loger les enseignements du 2ème cycle, avec des laboratoires de recherche pour l'hématologie et l'oncologie médicale.

## 2 - Le corps enseignant

Le corps enseignant de la section Médecine comprend 57 professeurs, 38 chefs de clinique, 20 maîtres de conférences et 13 assistants. Leur répartition en fonction des sections du Conseil national est la suivante :

Sections	42	43	44	45	46	47	48	49	50	51	52	53	54	55
Prof.	5	4	5	5		4	4	4	5	5	3	5	5	3
C.C.		2		1		2	2	4	5	5	4	5	5	3
MCU	2	2	6	3	1	4	2							
Ass.	3	2	4	2		2								
C.T.														

Ce tableau montre que les postes de professeurs couvrent à peine les disciplines à enseigner dans le cursus normal des études de médecine, auquel s'ajoutent les DEA, les DESS, les diplômes d'université. Le Conseil sollicite à juste titre des postes supplémentaires pour certaines disciplines insuffisamment étoffées (oncologie médicale, génétique, chirurgie infantile, hépatogastro-entérologie ...). Mais c'est dans le cadre des maîtres de conférences que le manque de postes est le plus grave ; en effet l'encadrement des étudiants, les besoins de la recherche, le souci de former les futurs professeurs devraient être au centre des préoccupations du Conseil de l'UFR.

## 3 - Les ATOS

Les ATOS affectés à l'UFR de médecine et de pharmacie (40 agents) sont répartis ainsi : 14 pour le secrétariat administratif de l'UFR, 9 pour l'entretien et 17 pour les services techniques. Ces chiffres montrent combien l'UFR de Poitiers est sous-dotée par rapport à l'ensemble des UFR de médecine ; nombre de services n'ont aucune aide technique et les trop rares techniciens de l'UFR se plaignent justement d'être submergés de travail.

## 4 - Les étudiants

Les effectifs d'étudiants sont en légère progression depuis plusieurs années, non pas dans le cadre des deux premiers cycles des études de médecine, puisque le numerus clausus est appliqué comme dans toutes les autres universités, mais du fait de l'intérêt croissant pour les diplômes DES et DU. En 1992-1993, le nombre total d'inscrits est environ 1 480 dont 10 % d'étrangers. 910 sont inscrits dans les 8 années des études de médecine, 200 dans les certificats de maîtrise de biologie médicale, 200 dans les DES ou DIS.

En 1992 le nombre d'étudiants inscrits en PCEM1 est de 331 (au lieu de 300 en 1991). En seconde année ils ne sont que 78. D'une manière générale le pourcentage d'étudiants reçus en

PCEM2 au bout de leur première année est de 10 à 15 %, et au bout de deux ans de première année de 25 à 28 pour cent, soit au total 35 à 38 % des inscrits en médecine ont la possibilité de poursuivre leurs études jusqu'au bout. Près de 40 % abandonnent après l'échec de la première année et seulement 25 % sont éliminés après deux années d'études, soit 60 à 70 étudiants environ. Parmi ceux-ci un très petit nombre peut envisager une entrée dans un cycle d'études scientifiques. L'UFR s'est préoccupée du devenir de ses étudiants éliminés des études médicales en bon rang en créant d'abord un diplôme d'université, puis en obtenant l'habilitation pour un DEUST de visiteur médical, également ouvert aux étudiants non admis en 2ème année de pharmacie et qui a été reconnu par le syndicat de l'industrie pharmaceutique.

Bon an mal an, le nombre de thèses de médecine soutenues par an était voisin de 100. Ce nombre devrait progressivement descendre à 75 en raison des restrictions prévues du nombre des diplômés.

Les étudiants inscrits dans les diplômes d'Université sont environ 230 à 250 répartis entre une quinzaine de filières parmi lesquelles on note le diplôme d'oxyologie, le diplôme d'homéopathie, la médecine d'assurance, la médecine tropicale.

La proportion d'étudiants étrangers est faible (de 1 à 10 selon les années). L'origine géographique des étudiants montre que parmi les étudiants français plus de 90 % proviennent de la région Poitou-Charente et que la moitié d'entre eux vient du département de la Vienne, ce qui laisse penser que certains jeunes des autres départements plus éloignés de Poitiers peuvent préférer s'inscrire à Bordeaux, Nantes ou Angers.

## **5 - Documentation et informatique**

L'UFR a fait un effort remarquable pour mettre à la disposition des enseignants, des chercheurs et des étudiants des moyens de documentation et des facilités de travail.

Actuellement il y a une dispersion des locaux qui pourrait être améliorée par les réaménagements souhaités et programmés de l'UFR : la bibliothèque du bâtiment principal (1 186 m<sup>2</sup>) comporte une salle de lecture qui est constamment saturée, la réserve est en partie entreposée à l'annexe Sainte-Opportune ; la bibliothèque universitaire des sciences est aussi partiellement ouverte à la médecine ; de plus, un centre de documentation avec postes d'interrogation par ordinateurs est installé à la Gentilhommière, petit bâtiment implanté sur le terrain de la Milétrie, plus spécialement destiné aux médecins et aux chercheurs travaillant au CHR.

Un département de pédagogie a été créé et développé sous la direction d'un professeur d'hépatogastroentérologie et d'un maître de conférences enseignant d'informatique et de statistique. Ce département installé au premier étage du bâtiment principal de l'UFR dispose de 14 micro-ordinateurs avec imprimantes, d'un minitel et d'un serveur videotex affectés à une banque de QCM et au service de pharmacovigilance, de magnétoscopes, téléviseurs et vidéothèque de films médicaux, de mannequins d'apprentissage à l'examen clinique, d'un logiciel de composition de diapositives et d'une unité de biostatistique. Ce matériel est à la disposition des enseignants de toutes disciplines, des chercheurs et des étudiants. Ils trouvent là un moyen de s'initier à l'informatique, mais surtout de s'instruire par autoformation et auto-évaluation. Ils peuvent aussi travailler chez eux en utilisant le minitel. L'aide apportée concerne également la gestion des examens, celle des travaux dirigés, ainsi que les recherches cliniques utilisant les statistiques. L'auto-enseignement peut aussi servir à la formation continue du corps médical : un programme Médimak a été mis au point d'abord en hépatogastro-entérologie et permet de s'exercer sous une forme ludique sur des cas cliniques sélectionnés dans divers domaines de la pathologie ; le champ des disciplines intéressées par un tel programme doit s'élargir dans les années à venir.

Cette initiative qui peut servir à tous mérite d'être encouragée par une dotation en personnel technique et en crédits de fonctionnement. Un programme d'équipement audiovisuel pour améliorer l'enseignement a été présenté par le doyen dans le projet de politique contractuelle de l'établissement. Ces améliorations contribueront à placer l'UFR de Poitiers dans le peloton de tête des UFR de médecine françaises pour l'enseignement et l'auto-enseignement médical.

Les responsables du département de pédagogie ont aussi pris en charge l'apprentissage pour les jeunes (et les moins jeunes !) de la rédaction scientifique et de la présentation de rapports, de projets et d'articles, sujets presque toujours omis dans les programmes de formation des médecins et des scientifiques.

## **6 - Le cursus des études**

### **Premier cycle**

L'UFR de Poitiers se distingue de la plupart des UFR de médecine par le fait qu'elle ne fait appel pour l'enseignement qu'aux seuls enseignants médicaux, la chimie étant incluse dans la biochimie et la physique dans la biophysique.

Mais la réforme prévue pour 1993 va entraîner des modifications dans le contenu qualitatif et quantitatif des enseignements du premier cycle médical :

- introduction de modules (et d'enseignants) de culture générale et de langue vivante,
- nouvelle répartition des disciplines biologiques et sémeiologiques entre les années PCEM1, PCEM2 et DCEM1,
- initiation au travail infirmier, stage de 4 semaines sous la responsabilité d'un cadre infirmier,
- création de formations paramédicales (kinésithérapie, DEUST d'agent technique de la santé),
- mise en place d'enseignements optionnels.

Dans l'état actuel, les matières enseignées en *PCEM1* sont les suivantes :

- anatomie (anatomie générale, squelette et membres),
- physique et biophysique (statistique, thermodynamique, hydrodynamique, physico-chimie),
- chimie et biochimie (chimie générale, électrolytes, acides aminés et protéines, glucides, lipides, nucléotides et acides nucléiques, oxydoréductions, cycle de Krebs, bioénergétique),
- biologie cellulaire (cellule, membranes, organites intracellulaires, cytosquelette, communication intercellulaire),
- cytologie, histologie et embryologie (cytologie générale, tissus, organes, embryogénèse),
- physiologie (introduction à la thermorégulation, physiologie nerveuse élémentaire).

Ces mêmes matières sont poursuivies et complétées en *PCEM2* :

- anatomie (tête et cou, thorax, abdomen, pelvis, système nerveux),
- biophysique (biophysique sensorielle, rayonnements, traitement des images et des signaux, biophysique cellulaire),
- informatique et statistique (aspects techniques, bases de données et probabilités, tests statistiques, imagerie médicale),
- biochimie (métabolismes normaux et pathologiques, hormonologie),
- biologie cellulaire (transfert de l'information génétique, génie génétique, communication intercellulaire et régulation, croissance et différenciation cellulaire),
- cytologie, histologie, embryologie (les appareils organiques),
- physiologie (respiration, circulation, rein, récepteurs sensibles, neurophysiologie),
- psychologie médicale (stades de développement, relation médecin-malade).



En fin de chaque semestre de PCEM1 et de PCEM2 le concours ou les examens comportent des épreuves écrites anonymes, des travaux pratiques et éventuellement des épreuves orales.

Il est assez remarquable que l'UFR ait maintenu des travaux pratiques dans la plupart des disciplines, malgré les horaires d'enseignement très chargés et le manque de moyens. Parmi les matières dont l'effort d'enseignement est le plus important, on doit citer en premier lieu l'informatique (ateliers, informatique pour tous, qui donnent 10h de cours magistraux et 3 séances de 3h de travaux pratiques pour chaque étudiant), l'anatomie, où les étudiants ont la possibilité de voir des dissections dès la première année et de disséquer eux-mêmes en deuxième année, la biochimie, qui complète les enseignements dirigés par des manipulations et qui propose un auto-enseignement avec une banque de QCM (en PCEM1). Les étudiants devraient pouvoir disposer, dès que les moyens le permettront, d'une vidéothèque d'imagerie du corps humain (radiographies, scanner, RMN ...).

## Deuxième cycle

Conformément aux programmes proposés par toutes les UFR de médecine, le *DCEM1* est consacré à la sémeiologie médicale, chirurgicale et radiologique ainsi qu'aux disciplines biologiques plus cliniques: anatomie pathologique, microbiologie, parasitologie, immunologie, hématologie, génétique, pharmacologie. Les enseignements de la physiologie pathologique et de la biochimie sémeiologique figurent au programme soit de PCEM2 soit de DCEM1 selon les décisions du Conseil. En raison de la réforme en cours, une répartition nouvelle des disciplines entre les trois premières années tentera de concilier l'évolution croissante des sciences biologiques, le souhait d'initiation à la sémeiologie en PCEM2, et la charge excessive que constituent pour l'étudiant des emplois du temps trop denses.

*Les trois années suivantes* sont occupées par les enseignements de la pathologie sous forme de certificats, et par la préparation du CSCT et de l'internat. En principe les étudiants sont invités à passer 8 certificats en DCEM2, 8 en DCEM3 et 2 (neurologie et pédiatrie) en DCEM4 de façon à leur laisser du temps libre pour la préparation de l'internat (et éventuellement pour passer les certificats non obtenus antérieurement).

D'une manière générale, plus de 80 % des étudiants ne redoublent pas leurs années de 2ème cycle, mais une trentaine d'étudiants redoublent en DCEM4, essentiellement pour une meilleure préparation à leurs concours.

Il est notable que la proportion d'étudiants qui se présente à l'internat est moindre à Poitiers que dans les autres régions. On peut se demander si c'est un facteur favorable ou défavorable à la formation des médecins de la région, dont les connaissances médicales paraissent en général très bonnes ; mais les enseignants se préoccupent d'aider les étudiants motivés pour la préparation de ces concours qui sont nécessaires pour les carrières de spécialistes. C'est en particulier un des objectifs majeurs du département de pédagogie qui a constitué une banque de QCM et qui organise des concours blancs de l'internat chaque année.

*La maîtrise des sciences biologiques et médicales* offre aux étudiants 6 certificats de C1 et 9 de C2 :

- anatomie et organogénèse,
- bactériologie générale et systématique,
- hématologie générale,
- parasitologie générale,
- pharmacologie générale,
- génétique (en coopération avec Angers, Brest, Nantes et Rennes),
- anatomie spécialisée : médocochirurgicale, gynécologique et obstétricale,
- " " : anatomie fonctionnelle du muscle,
- biochimie spécialisée,
- cytogénétique (avec Angers, Nantes, Rennes et Tours),

- pharmacologie clinique,
- parasitologie spécialisée : biologie cellulaire et moléculaire, immunologie, évolution des parasites,
- " " : entomologie médicale (avec Rennes),
- virologie générale et systématique (avec Angers et Tours),
- méthodes en recherche clinique et épidémiologique (avec Angers et Tours),
- biodisponibilité des médicaments.

64 étudiants sont inscrits à un certificat C1 et 126 à un certificat C2 en 1992-1993.

Un séminaire pédagogique a été organisé le 20 juin 1992. Cette initiative a été très appréciée. Il en est résulté quelques résolutions concrètes.

Les enseignants se sont engagés à réétudier les objectifs de l'enseignement clinique et les modalités du contrôle des connaissances ; en particulier à veiller à l'apprentissage des gestes médicaux minimum dans toutes les spécialités. Les objectifs doivent aussi être révisés en fonction des résultats obtenus dans les stages hospitaliers. Si certains enseignants ont déjà rédigé les objectifs de leur enseignement, en particulier en biochimie et en anatomie pour le premier cycle, il reste à définir et revoir ceux des enseignements du deuxième cycle.

Pour l'encadrement des étudiants, les enseignants ont proposé une amélioration du système de compagnonnage, où chaque étudiant est associé à un enseignant "parrain", capable de maintenir les relations pendant toute la durée des études.

### Troisième cycle

*Le résidanat* qui achève la formation des généralistes comporte une partie théorique qui est donnée dans cinq centres régionaux (Poitiers, La Rochelle, Saint-Jean d'Angély, Angoulême et Niort), et une formation pratique dans les hôpitaux de la région, ainsi que pour 30 demi-journées en stage chez un praticien.

Le nombre d'heures d'enseignement théorique (actuellement 500) paraît insuffisant et le Conseil envisage de l'augmenter.

*Les DES* (et les DIS pour les étrangers sélectionnés sur leur niveau de connaissances) sont organisés dans chacune des spécialités. Le nombre d'étudiants inscrits en DES est voisin de 200 dont une quarantaine d'étrangers. Il existe en outre 5 DESC : en pathologie infectieuse et tropicale, en psychiatrie de l'enfant, en gériatrie, en chirurgie de la face et du cou, en réanimation médicale.

Des enseignements sont donnés pour des *capacités* de médecine dans plusieurs domaines : toxicomanie et alcoologie, médecine tropicale, médecine et biologie du sport.

En biologie, les étudiants peuvent obtenir un DEA, mais il n'existe qu'un seul *DEA* organisé par l'UFR de médecine à Poitiers, conjointement par le département d'immunologie et le laboratoire des biomembranes de l'UFR des sciences. Ce DEA de biomembranes avait 3 étudiants inscrits en 1991, et 1 en 1992.

La présence à Poitiers d'une importante UFR de droit a incité l'UFR de médecine à proposer la création d'un troisième cycle de droit médical (DESS).

A ces formations aboutissant à des titres nationaux, l'UFR de médecine a ajouté une vingtaine de diplômes d'université, dont certains sont très suivis.

## **Formation continue**

Depuis plusieurs années, l'UFR s'efforce d'organiser une formation continue pour les médecins de la région. Elle a institué des journées médicales, qui se tiennent pendant 2 jours sur le site du Futuroscope. D'autres projets sont aussi élaborés avec les syndicats médicaux. Le département de pédagogie s'est mis à la disposition des médecins pour leur permettre d'utiliser les données enregistrées par les enseignants de l'UFR pour les étudiants et accessibles par le minitel.

## **Projets de formations nouvelles**

Dans le projet de politique contractuelle de l'université, le doyen de l'UFR de médecine a présenté un certain nombre de formations nouvelles proposées en option soit pour les études du 2ème cycle, soit pour les diplômes de 3ème cycle. Dans ce cadre se situe l'enseignement de l'informatique et de son utilisation pour la pédagogie, l'épidémiologie, la santé publique et la recherche clinique.

Un DEUG des sciences de la vie et de la santé a été envisagé en coopération avec l'UFR des sciences.

Un DEUST a fait l'objet d'une demande de création pour former des agents techniques opérationnels de maintenance de la santé (ATOMS) pour les pays en développement, surtout destinés aux pays tropicaux. Ce DEUST dont le projet a été très bien étudié, durerait deux ans et donnerait les connaissances de base en technique et en médecine; il se terminerait par 3 options: maintenance biomédicale, gestion et environnement de la santé, logistique opérationnelle de terrain.

Un DESS "de la recherche clinique à la communication médicale" est destiné à former des professionnels dans le domaine de la recherche clinique et du marketing.

Un projet déposé par le département de parasitologie et de médecine tropicale propose la création d'un centre interdisciplinaire de formation et de recherche en santé tropicale (CIFREST), qui permettrait, en collaboration avec l'Orstom et le Service de santé des armées, un recyclage et une formation complémentaire en épidémiologie et en pathologie tropicale, appliquée spécialement à la coopération avec l'Afrique.

## **Relations extérieures**

Jusqu'à présent l'UFR de médecine avait peu de relations avec les établissements étrangers. Une collaboration existe avec la faculté de médecine de Lomé (Togo). Le projet du CIFREST s'inscrit dans le souhait du Conseil d'étendre ces relations, en particulier avec les pays en développement.

Les possibilités d'échanges pour les étudiants entre les établissements européens ont commencé à se mettre en place, en particulier avec la faculté de Marburg (Allemagne). L'UFR de médecine de Poitiers s'est proposé de participer au projet ERASMUS.

## **7 - La recherche**

Tout enseignant hospitalo-universitaire doit avoir un domaine de recherche et sa carrière dépend de la qualité de ses travaux. La situation des enseignants de l'UFR de Poitiers est très défavorisée par rapport à celle des UFR plus riches. Dans les secteurs de la recherche médicale,

L'UFR de Poitiers a beaucoup de retard, et malgré les efforts méritoires de certains enseignants-chercheurs, le bilan est encore modeste.

Il est évident que pour avoir une activité de recherche efficace, il faut des moyens. Or par le jeu d'un cercle vicieux, tant qu'on a pas de résultats scientifiques valables, on n'a guère de chance d'obtenir une aide des commissions spécialisées de l'INSERM ou du CNRS. Jusqu'à présent, l'INSERM n'a reconnu aucune équipe de Poitiers, et seules deux unités ont été reconnues par le CNRS (URA 1172 immunologie et immunopathologie, URA 1338 cytogénèse lymphocytaire et myéloïde, unité qui a malheureusement été interrompue cette année).

Cependant plusieurs enseignants ont une activité de recherche excellente et ils méritent d'être aidés, de façon que les jeunes puissent trouver des laboratoires actifs dans lesquels ils pourront développer leurs qualités de chercheurs.

A partir de l'URA 1172 d'immunologie, un **institut de biologie moléculaire et d'ingénierie génétique (IBMIG)** a été construit. Jumelé à l'URA 290 de biomembranes de l'UFR des sciences, ce laboratoire est à la base de l'école de formation doctorale habilitée par la DRED. A ce groupe est aussi associé le **Centre de recherches sur les maladies du sang (CERMASCAT)** et une équipe du service de **biochimie**. L'excellente qualité des travaux de cet ensemble de laboratoires constitue un pôle d'attraction pour les jeunes chercheurs.

Parmi les thèmes de recherche qui ont été abordés avec succès par ces équipes et qui ont donné des résultats intéressants et prometteurs, on peut citer principalement :

- les anomalies de synthèse des immunoglobulines dans les lymphomes, les myélomes, les macroglobulinémies,
- les vaccins anti-Hib et la biosynthèse des anticorps anti-haemophilus,
- la jacaline et l'inhibition de l'infection par le VIH,
- les autoanticorps et les neuropathies,
- le récepteur du peptide vasoactif intestinal (VIP),
- le dosage des cytokines et les greffes de moëlle osseuse,
- le traitement de la leucémie myéloïde par les autogreffes de cellules sélectionnées non malignes,
- la culture des lymphocytes et l'étude de leurs facteurs de croissance,
- la découverte du facteur de différenciation des prothymocytes (PTDA) sécrété par les lymphocytes B et identifié au sCD23 (récepteur des IgE),
- l'étude de l'action biologique du neuropeptide antimorphinique (F8Fa) sur les lymphocytes T et de sa production par les lymphocytes.

Il s'agit donc de recherches fondamentales, dont les aspects cliniques sont multiples. Certaines intéressent des sociétés industrielles, grâce auxquelles une aide financière a été obtenue. Les retombées pour la santé publique et pour le développement économique sont évidemment importantes.

Une bonne recherche fondamentale est effectuée dans **plusieurs autres laboratoires**, et la collaboration de chercheurs des UFR scientifiques a été très précieuse pour promouvoir des travaux de valeur non seulement en immunologie et hématologie, mais aussi en physiologie, et en biochimie. Ainsi l'URA 290 de biomembranes de l'UFR des sciences collabore avec le service de physiologie de l'UFR de médecine.

Dans le domaine de la recherche chirurgicale, on trouve aussi une collaboration extrêmement intéressante avec l'INRA. Pour pouvoir travailler sur les transplantations d'organes, le service de chirurgie viscérale a dû s'associer à l'INRA du Magneraud. Cette collaboration a abouti à mettre au point les transplantations multi-viscérales intestin et foie : l'intérêt de coupler la transplantation hépatique à celle de l'intestin résulte de l'effet de tolérance conférée par la transplantation du foie vis-à-vis du greffon. Il y a là un secteur très important de recherche fondamentale et appliquée qui devrait intéresser les jeunes chirurgiens. A ces travaux collaborent aussi le service de biochimie et le service de bactériologie qui travaille sur les animaux axéniques.

Une collaboration s'est établie entre le service de neurologie et le département de psychologie de l'UFR des lettres et sciences humaines et le laboratoire de psychologie du langage. Cette collaboration s'étend également aux services de physiologie et de biostatistique.

Elle est encore trop modeste, mais elle devrait pouvoir trouver un soutien positif et une stimulation dans le développement d'un laboratoire de biochimie et de biologie moléculaire, ainsi que dans celui d'un laboratoire de pharmacocinétique et de pharmacovigilance.

Des possibilités de recherches ont déjà été ouvertes en pneumologie (pathologie respiratoire, apnée du sommeil) ; en cardiologie (épidémiologie de l'hypertension) ; en néphrologie (collaboration avec les immunologistes, travaux d'immunopathologie rénale) ; en hépato-gastro-entérologie (collaboration avec les immunologistes, et avec la chirurgie des transplantations multi-viscérales) ; en endocrinologie (physiopathologie de la glande thyroïde).

Les services d'anatomie pathologique et de cytologie trouvent des occasions de participer à une recherche en collaborant avec d'autres services.

### **Projet de création d'un centre de réflexion biologique et éthique**

Un groupe d'enseignants et de chercheurs s'est proposé de constituer un centre d'études et de réflexion pluridisciplinaire sur la personne humaine (CERPH). Ce projet s'inscrit dans les préoccupations actuelles des comités d'éthique et des responsables des organismes de recherche, en raison de la confrontation inéluctable entre les progrès de la science et de la technique médicale et le sens commun de la dignité de l'homme. Parmi les objectifs de ce centre figure la mise en commun des réflexions et des connaissances des biologistes, des juristes et des spécialistes des sciences humaines. Cette initiative devrait intéresser de nombreux membres de l'université et mérite d'être soutenue.

## **8 - Conclusions et recommandations**

L'UFR de médecine de Poitiers accuse un retard évident dans son développement par rapport à d'autres UFR. Ce retard est d'autant plus regrettable qu'elle a une dimension raisonnable, permettant un enseignement de qualité pour les médecins d'une région suffisamment vaste, qui se développe harmonieusement. Le dynamisme dont font preuve certains enseignants, surtout parmi les plus jeunes bien soutenus par de plus anciens, est un facteur très favorable pour l'avenir.

L'enseignement constitue l'un des points forts de l'UFR. Mais la remise en question régulière est une nécessité qu'ont bien comprise les responsables étudiants et professeurs du Conseil. Ainsi apparaît-il souhaitable de poursuivre l'effort entrepris par des séminaires pédagogiques réunissant étudiants et enseignants pour chaque année ou cycle d'études. Les modalités de l'enseignement doivent être révisées périodiquement. Emplois du temps, calendrier des enseignements, modalités du contrôle des connaissances, révision des objectifs, tous ces problèmes devront faire l'objet de concertations à la fin de chaque année.

Les réformes engagées pour une nouvelle répartition des disciplines d'enseignement dans les trois premières années du cursus ne doivent pas négliger deux aspects essentiels de la formation des médecins : développer la curiosité d'esprit des étudiants et leur donner une bonne formation biologique de base, de plus en plus nécessaire à la pratique médicale.

Le manque de certains postes d'enseignants (surtout en MCU) est un sujet de préoccupation majeur. De même pour les postes de techniciens et de secrétaires de services, qui conditionnent pour une grande part les possibilités de développement de la recherche. Il serait

également souhaitable que soient créés des postes temporaires (boursiers, attachés universitaires, moniteurs) pour la formation des jeunes.

Malgré les mérites éminents de certains enseignants chercheurs et les travaux remarquables qu'ils ont accomplis, la recherche est beaucoup trop pauvre et mériterait d'être un objectif prioritaire pour l'université.

Pour le recrutement des futurs enseignants, la Commission des postes doit être consciente de son importance et veiller à la qualité de ceux sur qui reposera l'avenir de l'UFR. En particulier il convient de maintenir une atmosphère de collaboration et de solidarité entre les enseignants et chercheurs de disciplines voisines ou complémentaires, afin d'augmenter le potentiel de recherche. Il est évidemment nécessaire de soutenir les initiatives qui s'inscrivent dans une politique de collaboration entre les services. La recherche ne sera forte que si les collaborations sont efficaces. Dans ce sens il est utile de maintenir celles qui existent avec le secteur industriel.

## **II - Section pharmacie**

### **1 - Organisation de la composante**

#### **Fonctionnement des instances**

Le nombre d'enseignants et d'étudiants étant plus faible en pharmacie qu'en médecine, il en est de même dans les diverses instances.

Au conseil d'UFR, sur 38 membres, 8 sont pharmaciens (3A, 2B, 1 interne et 2 personnalités extérieures). Les décisions importantes sont prises par vote selon la règle habituelle.

#### **Structures internes**

La commission de pédagogie propre à la pharmacie comporte 7 Pr, 3 MC et 1 étudiant de chaque cycle. Le fonctionnement est satisfaisant.

Un département de pédagogie de l'UFR, essentiellement médical, apporte une aide aux pharmaciens.

#### **Services communs**

En ce qui concerne la bibliothèque universitaire, section médecine et pharmacie, des aménagements récents des heures d'ouverture donnent satisfaction tant aux enseignants qu'aux étudiants.

En conclusion, l'organisation de la composante semble cohérente et adaptée à cette section d'importance modeste.

## **2 - Personnels de la composante**

### **Personnel enseignant**

Il comprend 14 professeurs (sections CNU : 39 : 5 ; 40 : 7 ; 41 : 2), 14 maîtres de conférences (sections CNU 39 : 3 ; 40 : 8 ; 41 : 3), 2 assistants (sections CNU 40 : 1 ; 41 : 1) , 1 ATER. Au total section 39 : 8 ; 40 : 16 ; 41 : 6.

La faible proportion de la section 41 peut s'expliquer par le fait que quelques disciplines de cette section sont enseignées en médecine.

L'âge des professeurs de 40 à 60 ans ; MC : 29 à 65 ans (2 ont moins de 40 ans), donc des personnels du cadre B relativement âgés, proches de l'âge des professeurs.

Les primes : 3 primes pédagogiques accordées (1 Pr, 2 MC) sur 3 demandées. 6 primes d'encadrement doctoral (4 Pr, 2 MC).

Le choix des enseignants extérieurs : enseignants de l'IAE (UV optionnelle), enseignants de l'Ecole supérieure de commerce (gestion), professionnels de la pharmacie.

Ces interventions sont obligatoires, pour des disciplines ne relevant pas directement des compétences des enseignants de l'UFR.

La politique de recrutement : le recrutement d'origine locale est quasi impossible depuis la suppression du corps des assistants (très mal ressentie comme en bien d'autres UFR pharmaceutiques). Les difficultés d'obtention d'allocations de recherche vont tarir le recrutement des thésards, donc les possibilités ultérieures de recrutement d'enseignants formés sur place.

### **Personnels non enseignants**

La section dispose de cinq postes de personnels ATOS : 1 administratif et 1 auxiliaire de bureau propres à la pharmacie, 4 TOS dont 2 mi-temps.

L'adéquation est parfois difficile entre les fonctions et la formation antérieure. Par ailleurs, le nombre particulièrement faible des TOS les amène à assumer des responsabilités, parfois hors de leurs compétences de départ, pour assurer un fonctionnement aussi satisfaisant que possible. L'absence de techniciens amène les enseignants à assurer la presque totalité des préparations des séances de TP. Les personnels administratifs attendent avec impatience une informatisation des résultats des concours de fin de 1ère année, en pharmacie comme en médecine.

Les personnels ATOS ont accès à la formation continue en anglais et en informatique, à l'université, mais déplorent les horaires inadaptés aux heures de travail.

La section de pharmacie de Poitiers rencontre les difficultés propres aux "petites formations" qui, avec des effectifs restreints en personnels, doivent faire face à un programme national d'enseignement identique à celui des "grosses" UFR. Si leur nombre d'étudiants est également plus faible, les horaires d'enseignement magistral restent les mêmes, ce qui conduit dans chaque service à trouver une répartition souvent difficile des charges entre les diverses catégories de personnels.

## **Ressources matérielles**

### **. Locaux**

La section pharmaceutique rencontre de grosses difficultés en ce qui concerne les locaux d'enseignement : actuellement il existe un seul grand amphithéâtre qui est partagé avec la médecine et l'utilisation un jour par semaine d'un amphithéâtre situé en ville et affecté aux sciences humaines. Cette situation devrait s'améliorer, en principe à la prochaine rentrée, par l'aménagement de 3 amphithéâtres de tailles différentes dans les locaux de l'ancien Hôtel-Dieu qui jouxtent ceux de l'UFR. Mais l'attribution réelle de ces locaux reste un point d'inquiétude pour les étudiants.

### **. Equipements remarquables**

Des salles d'informatique et vidéo sont communes à la médecine et pharmacie ; elles sont remarquablement aménagées par un MC de médecine ; elles fonctionnent pour l'enseignement mais aussi en libre service pour les étudiants. Il y a la possibilité pour les enseignants et chercheurs de réaliser des documents de projection dans d'excellentes conditions.

Par contre, il faut regretter l'absence totale de laboratoire de langues.

### **. Crédits annuels de fonctionnement (hors recherche)**

Dans la dotation du MEN, on observe de très légères fluctuations pour l'ensemble de l'UFR ces dernières années, en fonction du nombre d'étudiants dans les divers cycles, et une répartition entre médecine et pharmacie sur ces mêmes critères, si bien que les crédits attribués à la pharmacie sont pratiquement stables et permettent de faire à peu près face aux charges.

Concernant les clefs de répartition interne, la répartition est discutée et préparée par la commission de pédagogie citée plus haut. Il est attribué à tous les services un très modeste crédit de base pour assurer les dépenses courantes. Les crédits de TP sont calculés sur la base du nombre de séances dans chaque discipline et du nombre d'étudiants y participant. Chaque discipline est affectée d'un coefficient (0,5 - 0,75 - 1 - 1,25 - 1,5) tenant compte du coût réel des TP. Ce mode de répartition paraît donner satisfaction.

### **. Crédits d'équipement**

Ils sont stables (160 000 F par an) provenant du MEN, pour l'ensemble de l'UFR. Comme dans toutes les UFR pharmaceutiques, la part qui revient à la pharmacie est évidemment totalement insuffisante pour assurer un renouvellement satisfaisant du matériel afin de l'adapter aux progrès techniques.

La capacité à générer des ressources propres est pratiquement impossible pour la section pharmacie, l'environnement régional ne permettant pas d'obtenir des contrats pour l'enseignement.

Au total le manque actuel de locaux d'enseignement est évident. L'aménagement de l'ex-Hôtel Dieu doit résoudre le problème des amphithéâtres si l'affectation prévue est respectée. Il n'en reste pas moins un manque de petites salles pour TD et enseignements de modules ou d'UV. Sans doute une révision de la répartition de certains locaux entre médecine et pharmacie est-elle souhaitable et possible.

L'utilisation de certains matériels de TP en médecine et en pharmacie entraîne parfois des difficultés. Il serait bien d'améliorer et de favoriser une organisation d'enseignements pratiques en commun quand les disciplines et les programmes le permettent.



### **3 - Formation initiale**

#### **Programme**

Le programme national (cours, TP, TD) propre aux études pharmaceutiques est respecté, tant pour la formation commune de base que pour les UV optionnelles proposées aux étudiants (10 UV au choix, conduisant à l'activité officinale ou industrielle).

Il est à souligner les innovations pédagogiques suivantes :

- en 1ère année, mise à niveau dans certaines disciplines, selon la nature du bac d'origine ;
- en 2ème année, utilisation de moyens vidéo et informatique en TP ;
- en 3ème cycle, séminaires d'expression orale et présentation d'affiches en pharmacie clinique (5e-6e années) ;
- création d'un DEUST de visiteur médical pour la reconversion des étudiants exclus en fin de 1ère année, DEUST reconnu par le Syndicat national de l'Industrie pharmaceutique ;
- création de 2 certificats de maîtrise des sciences biologiques et médicales accessibles en 2e et 3e année ; environ 25 % des étudiants de ces 2 années suivent ces enseignements.

Le niveau du numerus clausus par rapport au nombre des étudiants conduit 20 % des étudiants de 1ère année à accéder à la 2ème année. Dans les années supérieures, les réussites se situent entre 80 % et 100 %.

#### **Recrutement des étudiants**

84 % des étudiants viennent de la région Poitou-Charente, 6 % des départements limitrophes, 8 % d'étrangers. Environ 70 % sont des femmes. L'origine par baccalauréat est la suivante : Bac C (26 %) et D (68 %) ; Bac F (6 %, pratiquement sans réussite au concours de 1ère année).

#### **Troisième cycle**

Un seul DESS de recherche clinique, ouvert aux médecins, pharmaciens et scientifiques, vient d'être créé cette année ; il faut donc attendre pour en apprécier les résultats.

Il n'existe pas de DEA sous la responsabilité de l'UFR. Les étudiants en pharmacie qui veulent ultérieurement entreprendre un doctorat doivent donc passer par un DEA de l'UFR des sciences ou s'adresser à une autre université. Devant les nombreuses demandes d'inscription pour chaque DEA, l'accès en est difficile.

Le DES internat en pharmacie et en biologie a eu des résultats très honorables au concours ces dernières années.

#### **Débouchés, insertion dans la vie active**

Les diplômés pharmaciens n'éprouvent en général pas de grosses difficultés d'insertion professionnelle pour la filière conduisant à l'officine, le numerus clausus assurant une régulation. Il en est à Poitiers comme dans les autres régions. Par contre, les pharmaciens du Poitou-Charentes s'orientant vers l'industrie doivent souvent quitter leur région d'origine car celle-ci est peu riche en entreprises industrielles pharmaceutiques.

En conclusion, l'organisation est satisfaisante pour les 1er et 2e cycle.s A signaler la réticence de certains enseignants pour se consacrer à la formation commune de base lorsqu'ils enseignent dans les certificats de maîtrise ou dans des UV optionnelles. Ceci entraîne des difficultés, en particulier dans des disciplines où existent seulement 1 ou 2 enseignants.

Pour le 3<sup>e</sup> cycle, on rencontre là encore les difficultés propres aux "petites" UFR, particulièrement dans les universités où existent de fortes dominantes scientifiques.

## **4 - La recherche**

### **Organisation**

Il n'existe pas de commission de la recherche propre à la section de pharmacie, mais un conseil scientifique pour l'ensemble de l'UFR, où siègent 2 professeurs et 1 maître de conférences. Aucun laboratoire n'est associé.

Conscients des difficultés de fonctionnement de laboratoires de taille trop modestes, divers services ont décidé de se regrouper pour mettre leurs moyens en commun afin de constituer des structures plus performantes. Deux formations accueillent ainsi des enseignants chercheurs à la fois de médecine et de pharmacie.

Cet effort gagnerait à être poursuivi, ou imité par quelques autres laboratoires. Le service de pharmacie galénique est en train de structurer une formation de ce type.

### **DEA et écoles doctorales**

Il n'y a pas de responsable de DEA dans la section de pharmacie mais trois laboratoires d'accueil du DEA de chimie fine (Nantes et Poitiers en double sceau). La notion d'école doctorale ne paraît pas encore fortement implantée.

### **Les laboratoires**

- *GREAM* (groupe de recherche et d'études analogues de médicaments, formation B1\*)

Il rassemble 6 enseignants des services de biochimie, chimie organique et physiologie, plus un praticien hospitalier et un ATER et 2 doctorants.

Les crédits proviennent du MEN (100 KF/an en moyenne) et de quelques contrats industriels (20 KF). Les crédits d'équipement sont insuffisants.

Les thèmes de recherche : phosphoprotéine - phosphatases et protéines kinases. Effecteurs enzymatiques, antioxydants, antitumoraux. Il existe des relations avec le CNRS (Gif sur Yvette) et les laboratoires de chimie organique de Chatenay-Malabry (Paris XI), ainsi qu'avec l'INSERM (Grenoble, Pr Chambaz).

Depuis 4 ans, on compte 16 publications internationales, 15 communications, 2 doctorats soutenus.

- *Institut d'étude des xénobiotiques (B1\*)*

Il rassemble 10 enseignants-chercheurs dont 7 en pharmacie. Pour la pharmacie, regroupe les services de chimie analytique, pharmacie clinique, pharmacodynamie et toxicologie ; 3 doctorants.

Les crédits proviennent du MEN : 230 KF/an en moyenne, 400 KF de contrats, les crédits d'équipement sont inconstants suivant les années.

Comme équipements remarquables on trouve du matériel performant en chromatographies diverses, une unité de culture cellulaire, l'accès à divers matériels d'autres formations, une animalerie conforme.

Deux pôles de recherche sont présents :

- biochimie et toxicologie : transformations métaboliques de xénobiotiques, radicaux libres, lipoperoxydation, néphrotoxicité des aminosides
- pharmacocinétique chez l'animal et chez l'homme.

Son activité est considérable : en 4 ans, 52 publications internationales et 14 publications didactiques, 2 thèses soutenues.

*- Laboratoire de pharmacognosie*

Il accueille des étudiants du DEA de chimie fine et comprend 2 enseignants, 1 boursier (convention CIFRE), 1 doctorant. Crédits MEN : 20 KF/an, contrats : 25 KF.

Il est en relation avec l'UFR des sciences de Poitiers, le laboratoire d'immunologie de Tours (pharmacie), l'unité INSERM du Pr Chermann à Marseille.

Les thèmes de recherche sont les suivants :

- étude de plantes africaines et des Caraïbes, recherche de propriétés antivirales et antipaludiques, isolement des constituants et étude de structure.

- amélioration de méthodes d'extraction de composés déjà utilisés, et de leurs méthodes de dosage.

L'équipement est classique pour ce type de travaux ; il y a accès à la RMN et à la spectrographie de masse.

En 4 ans, on compte 6 publications internationales, la participation à 2 ouvrages, 2 thèses soutenues.

### **Aspects particuliers de la recherche individuelle "hors laboratoire"**

Deux cas sont à signaler.

Le professeur de chimie générale et minérale ne disposant pas de laboratoire à Poitiers, continue à travailler dans ses laboratoires d'origine et avec des collègues de la même spécialité (pharmacie à Paris V et Paris XI et Caen). Ces travaux sont spécialisés en cristallographie et sur de nombreuses molécules, notamment des complexes organiques du platine, ayant donné lieu à 28 publications ces 4 dernières années dans les meilleures revues de cette discipline.

Un professeur de chimie thérapeutique exerce une activité de recherche considérable en travaux de pharmacocinétique, biodisponibilité ainsi que d'essais cliniques de nombreux médicaments sur volontaires sains. Cette activité est réalisée dans le cadre privé d'un centre de recherches (CEMAF) qu'il a créé à Poitiers (comportant des laboratoires et une clinique) et dont il assure la direction scientifique. Plus de 50 publications et communications sont recensées depuis 1988. Cette situation particulière semble créer un certain malaise au sein de la section de pharmacie.

Pour conclure, l'effort louable de divers enseignants pour se regrouper afin d'améliorer leurs possibilités de recherche doit être soutenu, car ceci paraît être la seule solution pour que ces formations atteignent une masse critique suffisante pour obtenir des moyens et réaliser une recherche efficace. Cependant, une grosse difficulté demeure : l'accès aux DEA pour les étudiants en pharmacie et la quasi-impossibilité d'obtenir ultérieurement des allocations de recherche leur permettant d'entreprendre un doctorat. Ceci annule pour eux la probabilité d'accès à des postes universitaires. L'inquiétude est grande chez les enseignants en pharmacie qui risquent de ne plus assurer la formation de leurs successeurs, ce qui fait regretter là encore la suppression du corps des assistants.

## **5 - Formation continue**

Dans le cadre de l'enseignement post-universitaire Poitou-Charentes en pharmacie, un maître de conférences, qui vient d'être promu professeur, assure depuis des années dans les 4 départements de la région des conférences sur les nouveautés thérapeutiques de l'année.

## **6 - Vie de l'étudiant**

Vie collective : ces étudiants ont la satisfaction d'appartenir à une "petite" UFR où les contacts avec les enseignants et entre étudiants sont très faciles. Il existe une association corporative qui dispose d'un local et se consacre notamment à l'édition de photocopies. Les services de la bibliothèque sont satisfaisants depuis que les heures d'ouverture ont été élargies, et ceci en dépit de l'insuffisance de places en salle de lecture.

Participation aux instances : tous les sièges étudiants ont été pourvus dans les conseils (UFR et université), mais les étudiants déclarent avoir beaucoup de difficultés pour trouver des candidats lors des élections. Ils déplorent le peu de temps consacré en conseil d'UFR aux questions touchant la section de pharmacie, comparativement à celui consacré à la médecine. A l'université, les étudiants en pharmacie disposent d'un représentant au CA, un au CS et 2 au CEVU.

Logement : les étudiants doivent se loger hors centre ville, la cité universitaire étant insuffisante.

Restaurants : en général, pas de difficulté de distance ni d'horaires, mais des réserves sont émises sur la qualité des repas fournis.

Au total, les étudiants semblent être satisfaits de leur sort et des enseignements qui leur sont dispensés, mais ont l'impression que la section de pharmacie est un peu "étouffée" par celle de médecine.

## **7 - Relations extérieures**

Avec les établissements français, elles ont été évoquées précédemment à propos de la recherche.

Avec les organisations professionnelles il existe de très bonnes relations avec la profession pharmaceutique, par le conseil régional de l'ordre des pharmaciens et par la commission concernant les maîtres et conseillers de stage.

Avec les collectivités territoriales les relations sont bonnes, mais pour l'instant ne paraissent pas aboutir à des résultats marquants.

Avec l'étranger on ne constate pas de développement significatif.

## **8 - Insertion de la composante dans la vie de l'université**

La représentation de la section dans les conseils est assurée par 1 enseignant dans le Conseil d'administration et 2 dans le Conseil scientifique.

L'université de Poitiers est une grosse université multidisciplinaire, dont la pharmacie est évidemment une composante mineure. Cependant, la représentation paraît correcte, avec un élément favorable : jusqu'en mars 1993, la responsable de la section de pharmacie est vice-président du conseil d'administration et peut plaider si nécessaire la cause de la section.

Il est toutefois certain que l'ensemble des personnels et des usagers de cette section pharmaceutique vit assez mal la sensation d'appartenir à une composante mineure vis à vis des bastions que constituent les sciences, le droit et les lettres.

## **9 - Recommandations**

L'UFR de médecine et de pharmacie n'est pas, de loin, une composante majeure de l'université de Poitiers, et la section de pharmacie est elle-même minoritaire au sein de cette UFR.

En gérant au mieux des moyens limités, les enseignements en pharmacie sont assurés avec conscience et qualité. Mais il est probable que l'augmentation des regroupements avec les disciplines fondamentales de médecine pourrait être profitable, avec la bonne volonté de tous. La réalisation du service audio-visuel et informatique, qui profite aux deux parties, est un exemple de réussite qui pourrait s'étendre à d'autres disciplines.

Dans le même esprit, de nouveaux regroupements de laboratoires de recherche pourraient être bénéfiques et sans doute réactiver certains domaines encore en sommeil. Mais la taille de l'UFR est à la limite pour espérer mettre sur pied beaucoup d'équipes susceptibles de se développer (en dehors des deux signalées plus haut). Il serait également nécessaire de revoir la répartition des personnels techniques, qui sont nettement insuffisants dans l'UFR.

Un point touchant la profession pharmaceutique a été signalé. Les pharmaciens titulaires d'officines dans la région ne trouvent pas de pharmaciens-assistants lorsque l'importance de leur pharmacie l'exige selon la loi. Or, eu égard à la population de Poitou-Charentes, le *numerus clausus* des étudiants admis en 2<sup>ème</sup> année est faible, comparé à celui d'autres régions. Il n'a pas été relevé, malgré les rapports présentés au Ministère à ce sujet.

## **L'UFR DE LETTRES ET DE LANGUES**

La faculté des lettres et langues - tel est le titre que se donne localement l'UFR - est remarquablement structurée. Il y a un seul responsable pour les lettres classiques et modernes, un responsable pour la filière LCE, un pour LEA, un pour la LIC, et naturellement un responsable par discipline (anglais, allemand, etc.). Cet état de choses explique peut-être la parfaite régularité des structures en modules. Ce qui a l'avantage pour l'observateur de faciliter la comparaison entre disciplines, de montrer les ressemblances et les différences, les points forts et les faiblesses. C'est ainsi que certaines disparités se notent sans difficulté.

### **I - L'enseignement de premier et second cycle**

La filière des lettres se subdivise en lettres classiques et lettres modernes.

#### **1 - Les lettres classiques**

##### **Le grec ancien**

On compte un PR et quatre MC pour une trentaine d'étudiants (5 inscrits en 1ère année, d'après le Secrétaire général). L'enseignement fonctionne bien et ne mérite aucune remarque. Le nombre réduit d'étudiants plaiderait pour une suppression de la discipline si l'on raisonnait en termes de coût et de rendement. Mais le problème, à Poitiers comme ailleurs, ne se juge pas de cette manière, et les enseignants, en particulier les responsables des filières, estiment que le grec ancien est une composante culturelle indispensable de leur UFR. On constate toutefois une anomalie : la présence d'une enseignante de grec moderne, comptabilisée à la section de grec. Rien ne justifie l'enseignement du grec moderne, que personne d'ailleurs n'a songé à traiter avec les langues étrangères, où pourtant il devrait se trouver. Cette situation gonfle les effectifs de la discipline "grec" et porte à cinq le nombre des enseignants. Cela étant dit, cette situation n'est en rien exceptionnelle puisque dans d'autres universités (Tours, Paris-Sorbonne) l'enseignement du grec moderne est rattaché au département du grec et que l'on trouve des emplois mixtes grec ancien - grec moderne au sein de la section 08 du CNU. Cette pratique altérerait-elle la défense et illustration des études classiques ? D'aucuns le craignent, d'autres veulent au contraire y voir un prolongement naturel des études en grec ancien. A Poitiers tout au moins les étudiants semblent plus proches de ceux-ci que de ceux-là.

##### **La section de latin**

Elle ne manque pas d'étudiants puisque le latin est obligatoire en lettres modernes et fort conseillé dans les langues romanes. Or elle n'a qu'un seul PR, 2 MC et deux ATER. Elle doit donc faire appel à des chargés de cours et malgré cela elle peine à assumer les enseignements nécessaires en langues romanes. Elle a perdu plusieurs postes au cours des dernières années et on a l'impression qu'elle a souffert d'être isolée du campus et de son UFR (elle était localisée en ville, à l'Hôtel Fumé). Fort heureusement, cet éloignement a pris fin à la dernière rentrée.

Comme partout, le latin et le grec propose des enseignements d'initiation.

Le DEA "Sciences de l'Antiquité", qui était localisé à Poitiers est passé sous la responsabilité de Limoges lorsque Poitiers s'est trouvé sans professeur. Le Centre de recherches sur l'Antiquité n'a pas été habilité par le Ministère et cela se comprend en raison de la faiblesse des effectifs d'enseignants.

Les lettres classiques assurent l'enseignement à tous les niveaux, depuis le DEUG et la licence jusqu'aux concours et au DEA. En DEUG, les enseignements comprennent 7 modules dont 5 de spécialité (1ère et 2ème année) ; cela s'inscrit dans l'harmonisation des cursus décidée pour la rentrée 1993.

## **2 - Les lettres modernes**

On retrouve la même organisation en 7 puis 5 modules de spécialité. La licence et la maîtrise sont très parallèlement agencées en lettres classiques et modernes. Peut-être parce que le responsable de la filière lettres est le même mais surtout parce que telle est la politique de l'UFR - ce qui est très bien. En tout cas, cette symétrie a beaucoup d'avantages, et il est très économique de proposer les mêmes modules, jusqu'au niveau de la maîtrise.

Ce parallélisme dans l'économie des cursus est encore plus frappant pour les langues. Et c'est certainement une grande qualité de l'UFR que d'avoir su agencer ainsi ses enseignements. Les étudiants ont une impression de clarté que ressent également l'observateur extérieur à la lecture du livret de présentation de la faculté.

La filière lettres modernes fait état d'une incompréhension administrative pour ce qui concerne son encadrement. Si l'on raisonne en simples termes de chiffres, la filière dispose en effet de 32 enseignants et pour cette raison les normes ministérielles la tiennent pour surencadrée.

En fait cette filière est un ensemble de trois départements : littérature française et francophone, philologie romane et linguistique française, littérature générale et comparée. Rappelons que les normes GARACES ne faisaient aucune distinction entre ces trois enseignements spécifiques qu'elles réunissaient sous l'appellation générique "langue et littérature françaises". Elles adjoignaient donc au potentiel de cette discipline, conçue au sens large, les enseignants affectés au département de français langue étrangère, département qui n'assurait pas jusqu'à maintenant de préparation à des diplômes habilités nationalement. D'où la comptabilisation d'un potentiel supplémentaire sans charges correspondantes.

En réalité le département de littérature française et francophone a subi seul les effets du prétendu surencadrement de la discipline (11 postes perdus en moins de dix ans). De telles amputations ont placé ce département (qui assure des enseignements en DEUG pour toutes les filières et en licence pour les filières lettres classiques et modernes et LEA) dans une situation critique : il a fallu débloquer en 1992-1993 plus de 600 heures complémentaires et recruter 16 chargés de cours pour que le département assure ses missions.

Notons toutefois que la situation est en sensible amélioration en 1993 avec la création de 3 postes (1 PR, 1 MC, 1 PRAG). Par ailleurs le rattachement du département français langue étrangère au service commun des relations internationales permet de faire la vraie distinction entre le potentiel de la discipline et celui du département FLE.

Si l'encadrement en littérature française est désormais satisfaisant, il serait regrettable de l'affaiblir à nouveau. Les effectifs des étudiants de la filière sont stables aux alentours de 500 inscrits aux examens. Les étudiants disent sans récriminer que les cours sont trop spécialisés et estiment qu'ils manquent de méthode, qu'on ne les forme pas dans ce domaine, qu'ils ont des lacunes en histoire littéraire, qu'on les prépare trop directement dès le début en vue des concours d'enseignement. Les enseignants trouvent leurs étudiants mal préparés à suivre des cours d'enseignement supérieur. Il y a donc divorce entre les exigences des uns et les possibilités des autres. Les conseils de l'UFR devraient réfléchir à ce problème. D'autant plus que les statistiques concernant les résultats aux examens sont franchement inquiétantes même si elles sont quelque peu faussées par la comptabilisation de nombreux inscrits ne se présentant pas aux examens. En lettres il y a 20% seulement des candidats qui sont admis à la fin de la première année, 30 % à la fin de la 2ème année, et fait plus rare, en licence le taux de réussite se situe encore à 30 %. Ces chiffres ont été officiellement fournis par l'administration. Si l'on peut comprendre que les examens éliminent les 2/3 des étudiants en DEUG (ce qui est une forme de *numerus clausus*), il devient franchement anormal d'éliminer encore autant de candidats en licence. Pourtant les étudiants apprécient très généralement leurs enseignants et l'atmosphère est bonne.

Il serait peut être utile de réfléchir à une compensation inter-modules dans la prise en compte des notes.

### **3 - La filière LCE**

On est frappé dès l'abord par la remarquable symétrie des modules et par l'homogénéité des contenus. Mais cette structuration claire met en relief les forces et les faiblesses relatives des différentes disciplines, aux yeux mêmes des intéressés - et ce n'est pas son moindre avantage. Un seul exemple suffira à illustrer le problème.

Dans le livret de présentation du premier cycle, on constate que la première année de DEUG comporte en 1ère langue deux modules. Or ces modules totalisent pour l'allemand 11h d'enseignement alors que pour l'anglais ils se limitent à 6h30, d'ailleurs réduits à 4h30 cette année par manque d'enseignants. Dès l'abord on perçoit le problème majeur de l'UFR et de la filière LCE, puisque les enseignants d'allemand sont au nombre de 3 professeurs, dont deux emplois non pourvus il est vrai, 6 MC, 1 certifié, 1 assistant et 2 ATER, pour 500 étudiants de spécialité et LEA réunis. Cela signifie que si l'allemand a deux fois moins d'enseignants que l'anglais il a aussi 3 ou 4 fois moins d'étudiants - pour ne parler que des LCE et LEA. Or les "2ème langue" et les enseignements de service accroissent encore la disparité. Cela n'implique pas que les germanistes sont trop bien servis mais que les anglicistes sont en état de pénurie.

#### **Section d'anglais**

On peut dire en effet sans exagération que la section d'anglais de Poitiers est une section en difficulté. Sans parler des "seconde langue", l'anglais a 450 étudiants en 1ère année de DEUG B et autant en LEA. Et en gros, l'anglais est enseigné à 2500 étudiants. Il y a 18 MC et 3 PR dont 1 est en pré-retraite et 1 autre en demi-service. Il n'est guère étonnant que la section soit restée sans responsable pendant longtemps.

L'anglais croule sous des effectifs pléthoriques. Elle élimine autant de candidats aux examens - mais pas davantage - que les lettres, soit 70 % en première année, 70 % en deuxième année et encore 70 % en licence. En fait ces chiffres ne doivent pas être pris à la lettre car il faut tenir compte des redoublants, des candidats qui passent au niveau supérieur sans avoir obtenu la totalité des modules, etc. Mais en gros, et cela est vrai pour toutes les langues, on peut estimer que la moitié des étudiants au minimum sont éliminés en DEUG et encore la moitié en licence.



La maîtrise ne peut pas être jugée de la même manière car beaucoup des candidats étalent la préparation dans le temps et préparent l'examen sur plusieurs années.

Mais les réponses des étudiants au questionnaire parlent seulement d'un manque de travaux pratiques : ils n'ont pas suffisamment la possibilité de "faire" quelque chose, de s'exprimer en anglais, de "participer". Cela provient à n'en pas douter de la faiblesse de l'encadrement, surtout en DEUG. Ils aimeraient qu'existent des stages linguistiques obligatoires. Ils se plaignent de ne pas être "pris en charge". Certains se disent désorientés en arrivant du lycée et de perdre leur temps faute de savoir s'organiser. Ils ont très bon esprit car aucun n'accuse les enseignants de cette situation.

Les enseignants expriment leur insatisfaction en disant que leurs étudiants viennent à la section "par défaut", d'une part parce qu'ils n'ont aucune motivation pour aucune étude, d'autre part parce qu'ils ont été effectivement refusés en droit, ou ailleurs en raison du type de baccalauréat qu'ils ont obtenu (F, G, etc).

Deux faits méritent réflexion. Pendant longtemps, les enseignants d'anglais se sont dispersés en voulant à tout prix prendre en charge "l'enseignement de service", c'est-à-dire l'enseignement de l'anglais pour les juristes, pour les scientifiques, etc. Ils estimaient dangereux pour la qualité des cours de les abandonner à des enseignants n'appartenant pas à l'enseignement supérieur. Ils n'ont pas réussi à faire face, parce que, disent-ils, le Ministère ne prenait en compte pour l'attribution des postes que les seules charges de la spécialité (LCE ou LEA). Quoi qu'il en soit, les enseignants d'anglais ont maintenant décidé de se replier sur leur discipline au sens étroit du terme. Ils ont d'ailleurs été poussés dehors par les disciplines scientifiques qui, disposant de ressources propres confortables, ont engagé des vacataires dont elles ont ainsi la maîtrise pédagogique. Mais il est certain que la section a un taux d'encadrement très insuffisant et qu'elle ne trouve pas beaucoup de compréhension dans les UFR autres que celle de lettres et de langues.

Deuxième fait. Les étudiants ne vont guère séjourner dans un pays de langue anglaise. Il se serait établi un état d'esprit tel que les étudiants attendent tout de l'UFR, et en particulier l'organisation des stages. Il semblerait que l'effet des échanges ERASMUS ou LINGUA ait été plutôt dissuasif : ou bien on obtient un échange de ce type ou bien l'on ne part pas. Et ceci est vrai pour les étudiants d'espagnol également. On explique cette situation par l'origine rurale des étudiants pour qui "s'expatrier", même provisoirement, comme assistant par exemple, n'est pas entré dans les habitudes. Certains étudiants, conscients de leurs insuffisances en anglais parlé, souhaiteraient qu'existent des stages obligatoires (mais organisés par la section). La tendance des étudiants les porte à l'utilitaire : la grammaire par exemple ne les intéresse qu'autant qu'il s'agit de mieux parler l'anglais. Tout cela indique qu'ils ont conscience de leurs lacunes en langue - et qu'il serait bon d'en tenir compte.

On se demande un peu si les enseignants, qui souffrent d'être débordés par les masses, ne donnent pas dans le pessimisme systématique. En tout cas, pour l'heure, ils ont renoncé à se battre au niveau de l'institution, tout occupés qu'ils sont à affronter les problèmes immédiats, et, peut-être, à tout attendre "du Ministère". Il est vrai qu'il y a à l'université de Poitiers - et au niveau de la faculté des lettres par contagion - un manque de cohésion et de solidarité. Chaque discipline jouit d'une totale liberté, ce qui est bien, mais en même temps elle n'a aucune vue d'ensemble et n'est soutenue par aucune vision politique.

Les enseignants d'anglais ont constaté en 1992, que les deux emplois de MC, pour lesquels la Commission de spécialistes avait choisi deux excellents candidats, n'avaient finalement pas été pourvus, les candidats pressentis ayant en fin de compte préféré accepter une nomination dans la région parisienne. C'est peut-être ce genre de constatation qui explique un manque de confiance en soi de la part de la faculté des lettres.

### **Le département d'allemand**

Le département d'allemand fonctionne bien et la seule remarque qui s'impose est qu'il lui faudrait pourvoir les deux emplois de professeur dont elle dispose sur le papier.

### **Le département d'espagnol**

Il souffre comme l'anglais, mais à un moindre degré, d'une pléthore d'effectifs, mais maîtrise beaucoup mieux la situation. Il est vrai que, là où les anglicistes ont 450 étudiants, les hispanistes en ont 150.

C'est un ensemble bien encadré, avec des enseignants motivés et compétents, un département qui est "tiré vers le haut" par un centre de recherche de grande qualité, travaillant en collaboration avec des lusitanistes très aidés par les instances culturelles du Portugal.

Le département d'espagnol a beaucoup de lien avec l'Amérique du Sud mais aussi avec des universités prestigieuses comme Salamanque ou Coïmbra. Les enseignants se plaignent de recevoir à l'entrée des étudiants dont certains "savent à peine trois mots d'espagnol". Il est certain que l'espagnol a le vent en poupe et que, comme il en va pour l'anglais, on fait de l'espagnol comme on fait de l'anglais, "parce que ça peut toujours servir" et non pas par vocation spécifique. Mais il est probable aussi que le département jouit d'une réputation favorable qui en fait un pôle d'attraction. En outre, et cela est un signe, les enseignants s'impliquent volontiers et avec compétence dans la gestion de la faculté.

### **Le département de portugais**

L'enseignement du portugais à Poitiers remonte à 1934 et correspond à une réalité régionale puisque des accords existent entre les différentes instances (préfecture, région, mairie) et le Portugal ; original, il s'adresse à des fils d'émigrés et à un large public d'origine française. Cette section autonome assure tous les cursus et est considérée comme l'un des premiers centres de diffusion de la langue portugaise par les instances culturelles du Portugal qui lui apportent une aide importante. Les lusitanistes ont su ou pu trouver des débouchés utiles et inattendus pour leurs étudiants dans les banques et surtout les assurances. La spécificité de l'enseignement porte non seulement sur le Portugal mais aussi sur le Brésil et l'Afrique lusophone et attire des étudiants extérieurs à la région.

Le département a des liens privilégiés avec nombre d'universités portugaises (Coïmbra), brésiliennes (Sao Paulo, Rio de Janeiro, Fortaleza, Londrina) et africaines (Maputo au Mozambique). Le dynamisme de ses enseignants et la richesse du fonds de littérature populaire brésilienne du centre de recherches latino-américaines lui donnent une dimension européenne particulière comme l'illustrent les accords qu'elle établit actuellement avec les universités de Cologne, Londres et Naples.

### **Le département d'italien**

Il assure tous les cursus et ne montre pas de faiblesse apparente, si ce n'est peut-être le nombre limité des étudiants, parce qu'on est plus loin de l'Italie que de l'Espagne ou du Portugal.

### **Le département de russe**

Le département de russe est le plus petit de l'UFR et n'a pas d'autres problèmes apparents que ses effectifs squelettiques, mais c'est là un problème assez général, mal expliqué et en tout cas non caractéristique de Poitiers.

#### **4 - La filière LEA**

Elle est intéressante parce qu'elle obéit à une philosophie inhabituelle. Elle est dirigée par un germaniste compétent, MC naturellement. Quelques professeurs assurent des enseignements en LEA.

Là encore, les programmes sont bien faits. La 1ère année de DEUG comporte deux langues à égalité avec, pour chacune, 2 modules de langue (l'un de traduction, grammaire, civilisation; l'autre d'élocution, expression, civilisation), 1 module de français (connaissance de la langue, pratique de la rédaction, analyse de textes, expression orale), 1 module de droit (droit privé, droit civil), enfin 1 UV libre prise n'importe où dans l'UFR. La 2ème année reprend la même organisation.

La licence et la maîtrise vont dans le même sens, si ce n'est qu'on fait à ce niveau du droit des affaires et du travail, de la gestion, du marketing, de la comptabilité, de la géographie économique régionale, et une initiation à l'informatique.

Les programmes ne sont pas fondamentalement différents de ce qui se fait ailleurs mais il existe une philosophie particulière de la filière LEA à Poitiers - il faut bien voir que l'environnement économique n'est pas sans forcer quelque peu la main aux enseignants. Il est prévu en 3ème année un stage obligatoire en entreprise, "de préférence à l'étranger". C'est là qu'intervient le tissu socio-économique. La région du Poitou étant agricole plutôt qu'industrielle, il est quasiment impossible de trouver des stages sur place. Alors on assiste à un glissement particulier : les stages en entreprise, facilement trouvés en Allemagne, plus difficilement en Grande-Bretagne ou en Espagne, quasi-introuvables ailleurs, se transforment essentiellement en stages de langue et ne semblent pas jouer le moindre rôle dans l'insertion professionnelle des lauréats de la filière.

Quoi qu'il en soit, la finalité de la LEA de Poitiers est explicitement culturelle et non pas professionnelle. Autrement dit, et à part quelques exceptions, l'objectif de la filière est de fournir aux étudiants une culture non pas littéraire, non pas scientifique, mais d'un troisième type, une culture contemporaine, adaptée à la vie actuelle, à base de langues et de droit, avec ouverture sur le monde du commerce et des affaires. Et c'est seulement au terme de leurs études, après la licence ou la maîtrise, que les étudiants opteront pour une formation pré-professionnelle (par exemple: DESS, IAE, ESCAE, etc.), où ils devraient être à même de réussir aisément dans de très bonnes conditions. Malheureusement, la filière, pas plus que les autres filières de l'UFR, ne s'est donné les moyens d'un suivi d'insertion professionnelle. Il n'est donc pas possible de juger de l'efficacité de la méthode LEA de Poitiers.

Les responsables de la filière estiment que les étudiants de LEA sont en moyenne un peu plus faibles que ceux de LCE en DEUG mais qu'ensuite le niveau moyen devient supérieur. Les diplômés de LEA atteindraient un niveau supérieur en langues (en deux langues) et seraient mieux formés, plus ouverts, plus curieux et plus adaptables (plus "cultivés") que leurs homologues de LCE. Cela serait à vérifier dans d'autres universités ou UFR et mériterait une réflexion. En tout cas, si les résultats aux examens sont en moyenne équivalents à ceux des autres filières, il faut noter des résultats moins bons en DEUG (20 % de reçus comme en lettres), mais meilleurs en licence (40 % de reçus) et bien supérieurs en maîtrise (60 % de succès).

## **5 - La filière LIC**

En matière d'enseignement, l'UFR de lettres et langues de Poitiers présente une autre filière, originale et intéressante: la filière LIC (langages, images, communication).

Le DEUG comporte quatre modules par année : un module de sciences humaines, (sociologie, civilisation, culture générale et documentation) ; un module cinéma, (histoire du cinéma, sémiologie, dessin et droit) ; un module langue et littérature (expression orale, linguistique, anglais) - qui devient en 2ème année anglais/linguistique (anglais, linguistique, littérature) ; enfin un module communication (communication, informatique, radio, journalisme) - qui devient module cinéma en 2ème année (film de l'année, dossier d'accompagnement, soutenance). L'étudiant doit participer à des projets, avec écriture et mise en page, production sonore, et travail avec des partenaires extérieurs.

L'enseignement se poursuit en second cycle par des diplômes d'université, deux DU, l'un de méthodologie audio-visuelle, l'autre de métiers de l'audio-visuel, et un DUES (enseignement spécialisé), intitulé "filmer le réel" (par quoi il faut entendre : réalisation de films documentaires).

Trois remarques seront apportées sur cette filière :

- elle appartient à l'UFR pour son premier cycle et au Futuroscope pour la suite. Elle recrute ses étudiants sur concours et limite ses effectifs à 40. Le DEUG est habilité par le Ministère mais l'habilitation du second cycle a été refusé ;
- en matière de contenu des enseignements, le DU est basé sur le film documentaire pour les entreprises et s'autofinance sans difficulté. Il travaille avec différents centres culturels (Centre Pierre Mendès France, Musée Sainte-Croix pour les documentaires d'art, avec le Conservatoire de musique pour la bande sonore, etc.) ;
- la filière collabore avec l'Institut d'administration des entreprises (Geode).

Cette situation n'est pas sans avoir quelques retombées dont certaines sont positives et d'autres négatives.

Tout d'abord, la création de cette filière a provoqué une émulation, non pas directement à cause des étudiants concernés - qui sont finalement peu nombreux mais qui pour cette raison peut-être trouvent aisément des débouchés - mais surtout parce que des enseignants de toutes les sections (un au moins pour chacune d'elles), se sont impliqués.

Cette filière présente aussi l'avantage d'être en prise directe sur le tissu social de Poitiers où, on le sait, ont lieu un certain nombre d'activités culturelles en relation avec le cinéma. Grâce aux réalisations sur le documentaire, elle offre aux étudiants des possibilités de travail dans les entreprises. Il est évident que les étudiants sont enchantés de leur appartenance à cette filière et des activités qui y sont attachées. Ils ont aussi la possibilité de poursuivre dans une MST "Communication des entreprises et des organisations", où s'intègrent les enseignements de la filière GEODE, elle-même implantée au Futuroscope.

C'est précisément en ce point qu'interviennent les retombées négatives, encore que celles-ci puissent donner lieu à des appréciations plus nuancées. En effet, certains enseignants de l'UFR (des autres filières) ont des réticences au sujet du Futuroscope, dont la philosophie serait d'être un pôle de prestige, écrémant le meilleur de l'université, et laissant à celle-ci les tâches les plus humbles et en particulier la gestion des masses non contrôlées (comme pour l'anglais, par exemple). On parle par exemple de l'erreur de la filière LIC qui "va se faire manger" par la GEODE, d'une filière dont les enseignants "ne sont pas tous des universitaires". On jalouse une filière dont les taux de réussite aux examens sont de 93 % (grâce à une sélection sévère à l'entrée et une motivation forte des étudiants), dont l'insertion

professionnelle en fin d'études ne pose pas de problème. Le site du Futuroscope est surtout très bien pourvu en matériel - encore qu'il commence déjà à vieillir et se démoder - et les étudiants qui s'y trouvent localisés ont pour cette seule raison une tendance à se prendre pour une élite et à répudier leur appartenance à l'UFR.

Que peut-on penser lorsqu'on jette un regard extérieur à l'UFR ? Sur le rôle de la filière LIC, on ne peut qu'être séduit par l'enthousiasme qu'elle suscite chez les participants. On a l'impression que l'UFR a trouvé un bon ancrage sur le tissu socio-économique, un débouché pour certains étudiants, une source d'intérêt qui retentit sur les autres filières (options cinéma). Les réticences qu'elle suscite peuvent être source de stimulation.

Mais il est vrai que le jeu est faussé par la sélection sévère dans un contexte d'enseignement de masse, et par le bénéfice d'un appareillage audio-visuel qui ne peut pas être généralisé en raison du coût qu'il impliquerait.

C'est peut-être là qu'apparaît un problème à la fois matériel et psychologique, qui concerne l'enseignement supérieur littéraire tout entier et non seulement l'UFR de lettres et langues, mais que l'existence à Poitiers de la filière LIC met en évidence : "l'industrialisation de la pédagogie". En effet, les moyens audio-visuels que la technologie met à la disposition théorique de l'enseignement, comme la télévision, le magnétoscope, le caméscope, etc., présentent deux avantages : les jeunes gens vivent actuellement dans un environnement audio-visuel auquel ils sont habitués, dont ils connaissent les possibilités et où ils se plaisent ; en langues vivantes, l'enseignant pourrait utiliser largement des documents tels qu'émissions enregistrées, etc. ; en français Molière ou Racine pourraient être étudiés à partir de théâtre filmé, etc.

Il ne s'agit pas ici de donner des leçons à des gens qui connaissent ces problèmes, mais de se demander si la filière LIC ne suscite pas des envies (ou des jalousies), parce que les enseignants des autres filières constatent l'écart entre ce qui pourrait se faire et ce qui se fait dans la pratique, en raison des limitations budgétaires et d'encadrement bien compréhensibles dans le contexte des masses humaines à traiter. Cette sorte de déchirement - pas toujours réfléchi - que perçoit l'observateur extérieur chez les enseignants de l'UFR est tout à leur honneur. On remarquera au passage que l'UFR dispose de laboratoires de langues comportant une centaine de cabines au total - ce qui est loin d'être négligeable.

On a évoqué la MST "communication des entreprises et des organisations", en collaboration avec la filière GEODE, implantée sur l'aire de formation du Futuroscope. Elle concerne seulement les étudiants de LIC et ne peut pas être considérée véritablement comme une composante de l'UFR.

## **6 - Le français pour étrangers**

Il existe un département de français pour étudiants étrangers qui fonctionne avec un budget propre. Les étudiants acquittent des droits d'inscription de 2 000 F pour un semestre et de 3 600 F pour une année. Ils sont environ 700. Le département dispense des cours gratuits pour les lecteurs de l'UFR et pour les assistants des lycées. Les étudiants viennent en majorité de la CEE, puis par ordre décroissant, d'Amérique du Nord et d'Asie, d'Europe hors CEE, d'Afrique et du Moyen-Orient, enfin d'Amérique du Sud. Les diplômes sont de 3 niveaux comme partout en France.

Comme enseignants le département dispose de : 6 titulaires (1 MC à temps partiel, 1 assistante, 1 PRAG, 3 adjoints d'enseignements), 4 vacataires payés sur ressources propres (4 x 15h), 5 chargés de cours sur fonds propres, 1 enseignante de la section de français donnant 26h/année. Les étudiants ERASMUS ont des cours spéciaux assurés par l'une des chargées de cours.

Le département ne reçoit aucune dotation ministérielle, il fonctionne sur fonds propres mais reçoit de l'UFR une dotation pédagogique de l'ordre de 14 000 F. Ce département pèse sur l'UFR pour les locaux qu'il faut bien lui attribuer. Il représente pourtant un élément de prestige international - et national - et jouit d'une bonne réputation. L'UFR aimerait se doter d'un département de linguistique qui regrouperait et compléterait utilement les cours déjà dispensés dans ce domaine.

Ce département est désormais rattaché au service commun des relations internationales de l'université.

## **7 - Projet d'IUP "de l'image et du spectacle"**

Cet IUP qui prolongerait la filière LIC serait localisé au Futuroscope. Le projet est coûteux financièrement et en personnel mais il est bien fait et digne de la plus grande attention. Toutefois il semble échapper à la juridiction de l'UFR de lettres et langues.

## **II - Deuxième partie : le troisième cycle et la recherche**

L'UFR présente 3 laboratoires de recherche et 4 DEA.

### **1 - Les laboratoires**

#### **Formes et représentations en linguistique et littératures (FORELL)**

Le responsable en est un professeur de littérature française. C'est une équipe d'accueil qui comporte 33 enseignants/chercheurs. Les thèmes de recherche sont : la brièveté en littérature, l'espace et ses représentations, la hiérarchie en linguistique. Elle s'intéresse aussi à l'analyse informatique des textes.

Il s'agit d'une excellente équipe qui comporte des enseignants chercheurs de français et d'anglais regroupés par une communauté d'intérêts de recherche. Après avoir travaillé sur l'espace et ses représentations, l'équipe travaille actuellement sur le concept de brièveté en littérature. Les travaux en cours ont déjà donné lieu à une publication intitulée "Brièveté et écriture" dans la revue scientifique de l'UFR *La Licorne* qui publie à 500 exemplaires deux fois par an et qui en est à son 25ème numéro. La revue reçoit 13 000 F de subvention et pour le reste couvre ses frais par ses ventes.

A vrai dire, on se trouve d'emblée confronté au problème des publications de *La Licorne*. Il s'agit là d'une excellente revue, dont tous les numéros sont d'une extrême qualité. Si l'on peut parler de problème, c'est simplement dans le rapport avec les centres de recherche. En effet, la politique de *La Licorne* est de s'ouvrir à la collaboration d'auteurs de qualité, et non pas de se restreindre systématiquement aux seuls chercheurs des centres de l'UFR. C'est une

pratique excellente que l'on ne saurait que louer. C'est ainsi qu'a été publié un excellent numéro sur "la Suisse romande et sa littérature" qui est dans l'esprit des travaux de l'équipe.

Mais la recherche ne saurait être localisée étroitement. On peut dire qu'un centre de recherche dont les travaux aboutissent à une publication de cette qualité est en tout point excellent, même si les louanges doivent être partagées sans plus de nuances entre le responsable du Centre proprement dit et le directeur de *La Licorne*.

### **Centre de recherches latino-américaines (CRLA)**

Le responsable en est 1 professeur d'espagnol. C'est une équipe d'accueil qui comporte 18 enseignants chercheurs. Les thèmes de recherche sont le roman latino-américain contemporain, les littératures de l'Amérique coloniale, la poésie latino-américaine contemporaine, la littérature populaire brésilienne.

L'équipe "brésilienne" travaille en particulier sur le fonds Raymond Cantel (1800 ouvrages de littérature populaire brésilienne, légués par le professeur Cantel), l'équipe hispano-américaine sur le fonds Julio Cortazar. Le fonds Cantel est unique au monde. Les publications des chercheurs du centre sont innombrables et de réputation internationale. Les responsables du centre publient dans la péninsule ibérique et en Amérique du Sud.

Il s'agit là d'un centre de recherche remarquable en tous points.

### **Groupe d'études et de recherches sur l'antiquité (GERA)**

Le responsable est 1 professeur de latin. Le GERA n'a pas le statut d'équipe d'accueil bien qu'il en fasse fonction pour le DEA des sciences de l'antiquité et qu'il comprenne 19 enseignants chercheurs. Les thèmes de recherche sont la pensée et littérature antiques, la linguistique ancienne, l'histoire ancienne, art et archéologie antiques, Antiquité tardive et Renaissance.

Il s'agit, là encore, d'une équipe solide, d'excellente qualité et qui permet à des chercheurs jeunes ou déjà chevronnés de travailler dans une atmosphère de solidarité et d'émulation.

## **2 - Les quatre DEA**

### **DEA de civilisation de l'Italie**

Ce DEA est cohabilité avec Bordeaux et Toulouse. L'antenne à Poitiers est sous la responsabilité d'un professeur d'italien.

Ses objectifs culturels sont l'étude et l'enseignement de la civilisation de l'Italie, pour ce qui concerne les mentalités, l'économie, les aspects sociaux et culturels, à la fois en langue et en littérature.

### **DEA littératures et langage**

Le responsable en est le professeur de français qui dirige l'équipe FORELL.

C'est naturellement le groupe FORELL qui est l'équipe d'accueil officiellement désignée.

### **DEA d'études ibériques et ibéro-américaines**

Co-habilité avec Bordeaux III, Pau et Toulouse, son responsable local est un professeur d'espagnol. Ses objectifs de recherche et d'enseignement sont ceux de son laboratoire d'accueil reconnu par l'habilitation, le CRLA (Centre de recherches latino-américaines) dont on a déjà dit tout le bien qu'on pouvait en penser.

### **DEA des sciences de l'antiquité**

La direction du DEA est passée à Limoges lorsque Poitiers s'est trouvé sans professeur de latin. L'habilitation concerne donc Limoges, Tours et Poitiers. Localement, c'est le professeur de latin, responsable du GERA (Groupe d'études et de recherches sur l'antiquité), qui coiffe également le DEA. Et c'est très naturellement le GERA qui est équipe d'accueil de fait, même s'il n'est pas officiellement reconnu pour tel.

Que dire des effectifs des étudiants ? Les chiffres officiels les donnent autour d'une vingtaine pour les DEA de lettres et d'anglais, avec une dizaine de reçus en fin d'année. Pour les DEA à habilitation multiple, les chiffres sont à diviser par deux. Les thèses soutenues annuellement sont peu nombreuses, ce qui n'a rien de très surprenant.

Dans les critères d'acceptation des candidatures en début d'année, les responsables placent l'obtention préalable de l'agrégation, sachant bien que lors de l'examen des candidatures sur un emploi de MC, c'est l'agrégation, surtout en langues, qui constitue le critère quasi indispensable - outre la thèse de doctorat. Malheureusement, rares sont les agrégés qui ont la possibilité matérielle de suivre des cours de DEA. Les hispanistes, les anglicistes et les littéraires, à Poitiers comme ailleurs, s'estiment heureux quand ils ont un agrégé en DEA par année. Ils n'ont pas de solution pour accorder leurs vœux et les réalités.

## **3 - La préparation aux concours de l'enseignement**

Elle est assurée dans tous les départements. Les résultats sont très variables, avec naturellement, un pourcentage de reçus plus satisfaisant au CAPES qu'à l'agrégation. On notera, car ce n'est pas nécessairement le cas partout, que la collaboration avec l'IUFM est confiante et facile.

A partir de la rentrée 1993 la plupart des préparations aux agrégations seront assurées en collaboration avec l'université de Limoges.

## **4 - Ultimes remarques**

### **Les moyens en personnel IATOS**

L'UFR dispose de 33 personnels IATOS (sur 800 pour l'université et 60 pour l'administration centrale). L'UFR est gérée par un secrétaire compétent et visiblement de haut niveau et très bien dirigé par un professeur dévouée et responsable. Mais on a l'impression qu'elle ne se sent pas très solidaire des autres composantes de l'université.



### **La politique culturelle de l'UFR**

D'intéressantes initiatives illustrent depuis plusieurs années la volonté de promouvoir une véritable politique culturelle au sein de l'UFR. Ainsi en est-il de la semaine "écrivains présents" qui réunit chaque année depuis 5 ans une vingtaine d'écrivains venus de tous les pays du monde, mais aussi des activités du groupe d'études sur le lisible et le visible qui prépare une seconde semaine texte/image pour le printemps 1994. Enfin les activités théâtrales ne sont pas oubliées puisqu'elles sont intégrées dans le cadre de plusieurs modules.

## **L'UFR DES SCIENCES HUMAINES**

### **I - Un ensemble divers**

Les composantes de l'UFR des sciences humaines constituent à l'évidence un ensemble divers. Observons les en fonction de leur degré d'autonomie. La sociologie n'est qu'une section prestataire de services depuis le début des années 1970 : la section ne délivre aucun diplôme de sociologie mais un géographe ou un psychologue peut avoir des valeurs de sociologie dans son diplôme. La philosophie, la psychologie, l'histoire, la géographie, l'histoire de l'art et la musicologie sont des départements à part entière qui délivrent les diplômes correspondant. Enfin l'un des centres de recherche a une structure particulière : depuis 1968, le Centre d'Etudes Supérieures de Civilisation Médiévale (CESCM - voir chapitre suivant) constitue une UFR dont tous les enseignants effectuent la plus grande partie de leurs services dans d'autres UFR - et en particulier dans celle des sciences humaines - mais dont les activités liées à la recherche se font dans le cadre de cette UFR qui, par ailleurs, n'inscrit aucun étudiant.

Cette diversité institutionnelle est redoublée par une dispersion relative des sites : alors que les géographes sont sur le campus - en fait dispersés dans plusieurs bâtiments - et, à l'évidence, en concurrence directe pour l'occupation des lieux avec l'UFR des lettres, les philosophes, les historiens, les historiens de l'art et les musicologues ont leurs enseignements en centre ville, dans l'Hôtel Fumé. Cette présentation est, cependant, quelque peu simplificatrice puisque des enseignants de géographie viennent faire cours aux étudiants du DEUG d'histoire en centre ville et que ces derniers doivent se rendre sur le campus pour les travaux dirigés de géographie. En fait la variété des implantations est à nuancer par la politique menée par l'UFR depuis ces dernières années pour regrouper dans les bâtiments de l'Hôtel Fumé et dans les constructions nouvelles amorcées sur le campus l'ensemble des sciences humaines.

Dans un souci de clarté seront présentés successivement les diverses composantes de l'UFR avant de faire des remarques plus générales sur le fonctionnement de l'ensemble.

### **II - Le département de philosophie**

Ce département ne comprend qu'un seul enseignant au Conseil de l'UFR (qui regroupe une vingtaine d'élus) et par conséquent aucun philosophe n'est présent aux conseils de l'université.

En revanche, il bénéficie d'une implantation incomparable puisque l'enseignement (ainsi que le service administratif qui s'y rattache) est dispensé à l'intérieur d'un vaste hôtel rénové. Il peut encore se prévaloir d'un riche passé, parce que des maîtres de l'université l'ont peu à peu sculpté : leur souvenir demeure toujours présent et stimulant.

## **1 - Caractère général**

Ce qui caractérise ce département c'est, d'une part, l'entente qui règne d'abord dans l'équipe enseignante, alors que, dans le passé, des conflits l'avaient divisée, sinon altérée et tous les professeurs réunis ont été unanimes à exprimer leur contentement. D'autre part, chacun est conscient des problèmes qui se posent à tous, tel celui-ci, fondamental : les philosophes poitevins entendent légitimement rayonner (répondre aux nombreuses demandes universitaires ou régionales qu'ils reçoivent, et elles sont nombreuses) mais ils veulent aussi creuser, intensifier leur spécificité, ne pas se perdre dans la diversité. Autre constatation : le nombre des étudiants de philosophie s'accroît (170 en première et deuxième année pour le DEUG, sur un total de 270), mais le nombre des enseignants a diminué. Ainsi, il y a quelques années, on comptait 5 professeurs de rang A, alors qu'ils sont réduits à 3 aujourd'hui.

On croit comprendre la raison de ce phénomène : la faible représentation aux instances de décision et le poids d'autres UFR qui ne manquent pas, en raison de leur puissance effective (le nombre de leurs étudiants), de diminuer les départements les plus faibles.

## **2 - Enseignement de premier et de second cycles**

La première année comprend 16 heures de cours, l'initiation à une langue étrangère et l'obligation de réussir à cinq unités de valeur optionnelles (succès réparti sur les deux années du DEUG). Sont enseignées fondamentalement l'histoire de la philosophie, la philosophie générale, la philosophie morale et politique, la logique et l'épistémologie.

Les enseignants, soumis aux règles nationales, reconnaissent que l'histoire des sciences, l'épistémologie, pourraient mériter un peu plus d'importance, non pas pour rééquilibrer l'ensemble, très canonique, mais pour le diversifier davantage. Le premier cycle est bien organisé : peu d'étudiants l'abandonnent (de 1 à 5 %, selon les années).

Le contrôle des connaissances s'exerce sans complaisance : les étudiants eux-mêmes, directement interrogés, ne s'en plaignent d'ailleurs pas. A chaque session d'examen, on compte environ 50 % de reçus, ce qui tend à prouver le caractère mesuré et le sérieux des exigences réclamées.

La licence (55 étudiants inscrits) comporte un certificat L (4 heures de philosophie générale, 4 heures d'histoire de la philosophie, 2 heures d'épistémologie), ainsi qu'un certificat de philosophie morale et politique (4 heures). La maîtrise (42 étudiants) - outre la soutenance d'un mémoire - se réduit à un seul certificat (dit C2) : histoire de la philosophie contemporaine. Mais les enseignants s'accordent eux-mêmes à reconnaître une relative maigreur pour la formation et souhaitent coupler ce certificat avec un autre à définir ultérieurement.

## **3 - Les concours**

Fort légitimement Poitiers ne les néglige pas. Il y prépare (7 inscrits en 1992-1993), assure la totalité du programme de l'écrit de l'agrégation (comme du CAPES). Poitiers peut même se targuer de résultats honorables récents : en 1992, cinq admissibles au CAPES et cinq à l'agrégation, même si l'oral n'a pas été aussi heureux.

#### **4 - Troisième cycle**

Le département n'est pas en reste sur ce point, puisqu'il comporte en lui-même une URA (commune au CNRS et à l'université), le centre d'études sur Hegel et Marx. Ce dernier, unique en France, implanté dans un local indépendant, avec une bibliothèque de 5 000 ouvrages, une secrétaire ITA à mi-temps, une revue même qui publie ses travaux (par le biais des PUF), spécifie le département de philosophie de Poitiers.

En DEA sont actuellement inscrits 17 étudiants et 19 doctorants y travaillent à leurs thèses.

Les trois professeurs de rang A sont d'ailleurs tous trois des spécialistes reconnus de la philosophie allemande, ce qui donne encore à l'ensemble du département sa franche unité et lui permet d'être particulièrement attractif.

On ne manquera pas de souligner, en effet, l'importance de ce centre, connu non seulement en France mais en Europe : il est l'un des fleurons de l'université.

#### **5 - Les usagers**

Les étudiants du 1er cycle se félicitent tous de leur département. Leurs doléances se ramènent à une seule : l'insuffisance des moyens documentaires, d'où une légère frustration, une discordance objective entre les moyens (les livres et revues) et leurs obligations de lecture.

#### **6 - Conclusion générale**

Le département de philosophie de Poitiers frappe par son unité, son harmonie. Les enseignants comme les étudiants sont heureux de s'y trouver et d'y travailler.

Toutefois, le fameux centre d'études sur Hegel et Marx mériterait d'être aidé davantage. Ainsi la revue qu'il publie risque de connaître des difficultés si le centre ne dispose pas de moyens d'imprimer et de composer ses travaux, car les éditeurs parisiens exigeront à l'avenir des textes non plus simplement dactylographiés, mais inscrits sur "disquettes".

Or, ce centre organise justement des journées annuelles, où sont conviés les philosophes les plus prestigieux (d'Allemagne, d'Israël, d'Italie, etc.). Il est souhaitable que le centre puisse accomplir sa mission indiscutable, et entre autres que le secrétariat en soit étoffé : actuellement, l'activité documentaire (en langue allemande) repose surtout sur des bonnes volontés. Partout, on entend l'appel au secours pour les livres comme pour ceux qui en supportent la charge.

S'il faut, à tout prix, émettre une remarque faiblement critique, ce serait celle-ci, structurale : il conviendrait que soit nommé ou bien un maître de conférences ou, mieux, un professeur qui assurerait des champs de savoir comme ceux de la philosophie de la connaissance, ou de l'art, ou de droit, afin d'ouvrir un peu un ensemble hyper-spécialisé (qui lui vaut d'ailleurs son éclat).

Il serait également souhaitable que les enseignants comme les étudiants puissent échanger avec d'autres universités européennes, afin de s'aérer eux-mêmes. Ce n'est pas là une remarque négative, mais cette demande n'est que l'effet d'une correction pour une UFR qui n'a pas sacrifié à la mode (en accueillant tout) ni à la facilité. Elle a retenu le plus ardu

(l'idéalisme allemand et la philosophie contemporaine). Que lui soient donc agrégés des collègues jeunes qui ajouteraient leurs compétences à celles de leurs aînés, dans un département particulièrement hyper-spécialisé !

Bref, le département nécessite des moyens matériels supplémentaires (pour le centre), une légère réorganisation de la maîtrise et une ouverture vers des disciplines voisines. Ces légers correctifs n'entament pas la cohérence d'un département qui réjouit celui qui le visite et qui honore à sa manière l'université qui le comprend.

### **III - Le département de psychologie**

Le département de psychologie est installé sur le campus universitaire. Lui sont rattachés 17 enseignants (7 de rang A, 10 de rang dit B), 6 postes sont occupés par des attachés temporaires ou des allocataires d'enseignement, voire des moniteurs.

#### **1 - Les étudiants**

Ce qui frappe d'entrée de jeu, à regarder les chiffres, c'est la pyramide qu'ils forment : une base excessive et un sommet effilé de 700 en 1ère année, 300 en 2ème année, 200 en licence, 100 en maîtrise, 50 en DESS et DEA. Bref, une dégringolade stupéfiante des effectifs, le long du cursus !

Il est difficile d'en déterminer les raisons ; de même on ne sait pas où reflue cette "masse" qui renonce peu à peu. La psychologie semble toutefois, pour certains, comme une année d'interrogation et de choix : s'ils quittent la discipline, ils s'orientent alors vers l'IUFM ou vers le paramédical ...

#### **2 - Le cursus universitaire**

Il est conforme aux maquettes nationales.

En 1ère année comme en 2ème année, un certificat ; en même temps, pour compléter le DEUG, sept UV optionnelles. Les étudiants se plaignent eux-mêmes des inconvénients liés au nombre : ainsi 16 groupes de TD doivent être et sont prévus en 1ère année (ils s'étalent tous les jours depuis 9 heures du matin jusqu'à 9 heures du soir).

La licence comporte deux certificats, l'un de psychologie, l'autre de psychophysiologie, mais ce dernier est confié à la faculté des sciences de Poitiers.

La maîtrise offre le choix entre plusieurs voies : psychologie expérimentale, génétique, sociale ou pathologique. Tout est donc canonique, mais se posent évidemment le problème des locaux (notoirement insuffisants) et celui des contrôles de connaissance (jugés par les usagers à la fois succincts quand ils passent à travers les QCM comme en biologie, et lents puisque les résultats n'en seraient connus que tardivement).

On doit ici laisser de côté la question documentaire : si un ouvrage est recommandé en 1ère année, comment 700 demandeurs pourraient-ils être satisfaits ?

Le 3ème cycle comporte 1 DEA (le langage et les processus cognitifs en association avec Tours) rattaché au centre de recherches (20 inscrits) et 2 DESS, l'un de psychologie du travail (15 inscrits), l'autre "enfance et société" (15 inscrits également).

Les enseignants, même si leurs remarques paraissent un peu optimistes par rapport à la réalité, ne manquent pas de se soucier de l'insertion professionnelle de ceux qu'ils forment : pour le DESS axé sur le travail des stages sont prévus (la formation à l'intérieur de l'entreprise, l'ergonomie) ; ils ont surtout lieu dans "le tertiaire" (les assurances à Niort), mais parfois aussi loin de la région (chez Peugeot). Bref, ici, la relation entre le milieu économique et la formation n'a pas été négligée.

De même, pour le second DESS (enfance et société) de création récente, le psychologue est axé sur les crèches, les jouets, la prévention des accidents domestiques, la formation du personnel lié à l'enfance, etc.

### **3 - Le centre de recherches et le DEA**

Le centre coiffe, en sommet, le département de psychologie : 11 des enseignants (sur les 17 du département) lui sont rattachés, ainsi que deux chercheurs du CNRS (dont un directeur de recherche) et deux ITA.

A ce centre sont inscrits vingt étudiants, en 1993 ; actuellement, 32 doctorants en relèvent (dont 23 à Poitiers et 10 à Tours). En l'année 1993, cinq soutenances de thèse sont déjà programmées. Ce centre forme un pôle d'excellence, reconnu par le CNRS (sciences de la vie) ; ne doutons pas de son insertion possible dans le tissu social ou industriel : le service documentaire, l'informatique, les types d'analyse, voire la clinique neurologique.

Ce centre, qui travaille et est bien équipé, est la fierté légitime du département. Il renouvelle, par le biais du langage, aussi bien la psychologie clinique que sociale.

### **4 - Conclusion**

Le plus criant, c'est d'abord l'insuffisance des locaux pour un département qui comprend 1 400 étudiants. Manque encore plus nettement un secrétariat étoffé : actuellement, une seule personne, en assure la gestion, aidée, pour les tâches matérielles, par un ITA (de l'université). Le décalage entre les structures administratives et ce qu'il faut assurer, la masse des données, saute aux yeux.

De même, le centre lui-même ne vit qu'étouffé et diminué : il se raccroche à la future Maison des sciences de l'homme, dans la mesure où lui sera rendu de l'espace, où il pourra enfin s'installer. Bref, les problèmes matériels (espace et secrétariat) pèsent de tout leur poids.

Reste aussi la question du nombre des entrants (700 en 1ère année). Le département ne peut pas sérieusement ou suffisamment les encadrer. Cette question déborde largement le cas de Poitiers puisque la sélection à l'entrée ne joue pas. Comment gérer un tel flux ?

Les quelques étudiants interrogés ne se plaignent pas, loin de là : eux-mêmes, sans doute à la demande des enseignants, ont créé des associations - telles l'APEPES, Association pour la promotion des étudiants de psychologie enfance et société, ou l'ADEPT, Association pour le développement de l'ergonomie et de la psychologie du travail. Les associations diffusent dans la cité ou auprès des entreprises des dépliants qui les font connaître.

En conclusion sans doute serait-il souhaitable qu'un enseignant prenne le relais et trouve auprès des collectivités ou des entreprises d'abord des stages plus nombreux, y organise des rencontres, car il convient de se soucier encore plus des débouchés pour ces étudiants de psychologie qui méritent une solution à leurs efforts comme à leurs études.

Mais on retiendra que les questions de base demeurent essentiellement matérielles : locaux, secrétariat, achats de livres. La situation est devenue ici critique.

## **IV - La section de sociologie**

Depuis le début des années 1970, la sociologie n'existe plus en tant que département dans l'UFR. La section a un nombre d'enseignants restreint. Le seul professeur est absent depuis plusieurs années — longue maladie - et la section ne compte que deux maîtres de conférences - dont l'un accomplit la plus grande partie de son service dans le cadre du Futuroscope - et un professeur détaché du secondaire (un philosophe titulaire d'un doctorat de sociologie). Les trois enseignants dispensent un enseignement à quelque 2 000 étudiants répartis dans 6 UV libres dépendant des DEUG ou des licences de psychologie, d'histoire ou de géographie. Ces UV ne comportent pas de travaux dirigés. Outre ces UV libres, la section de sociologie assure une partie de l'enseignement du DEUG langage, image et communication, dispensé au Futuroscope à une quarantaine d'élèves ayant réussi un test d'entrée.

Par définition, il était impossible de rencontrer des étudiants de sociologie mais certains étudiants - en particulier ceux de géographie - regrettent que les enseignements de sociologie ne soient pas plus développés. Faut-il en conclure comme le font les enseignants que la situation est favorable à la reconstitution d'un département de plein exercice qui reste la priorité affichée de l'UFR ? Ce qui est certain, c'est que les sociologues s'intéressent à des initiatives locales qui pourraient les aider à trouver une place plus importante dans l'université : ils sont très sensibles à la possible délocalisation d'équipes parisiennes du CNRS, en particulier à celle de l'observatoire du changement social en Europe. Les sociologues participent au "collège régional de prospective" mis en place par la région Poitou-Charentes dans le cadre de la préparation du XIe Plan. Ces initiatives sont d'autant plus importantes pour les enseignants de sociologie qu'ils ne se sentent pas soutenus par l'université et que la recherche n'est pas organisée dans le domaine de l'université même si existent des interventions individuelles de tel ou tel dans des DEA de l'université de Poitiers.

Pour illustrer la défiance que l'université manifesterait à l'égard de la sociologie, les enseignants ont insisté sur le fait qu'un poste de professeur de sociologie qui avait été inscrit comme une des priorités de l'université avait été « sacrifié » aux bénéfices d'un poste dans un secteur scientifique.

## **V - La musicologie**

### **1 - Des effectifs réduits**

Les effectifs en première année de musicologie sont de loin les plus stables et les plus réduits de toutes les composantes observées. Ici on ne constate pas la très forte croissance des

effectifs qui est l'une des caractéristiques de l'UFR. Il y avait 51 étudiants inscrits en première année lors de la rentrée 1988 et 48 se sont inscrits lors de la dernière rentrée, en 1992.

## **2 - Une filière devenue plus sélective**

Depuis deux ans, les taux de réussite en première année de DEUG ont chuté de façon spectaculaire : le taux de réussite (par rapport aux étudiants présents aux examens) était de 73 % en 1988-1989, il est de 35 % en 1991-1992. Cela tient à la volonté explicite des enseignants de ne pas admettre en seconde année et en licence des étudiants qui ne seraient pas capables de réussir le CAPES. Cela se manifeste par un changement adopté dans le règlement des examens de la première année de musicologie : le seuil des notes éliminatoires autrefois situé à la note 8 est maintenant fixé à la note 10. Les effectifs en seconde année de DEUG ont ainsi diminué de moitié en quatre ans. En seconde année aussi, les taux de réussite ont eu tendance à baisser mais dans une moindre mesure. Les effectifs qui obtiennent leur licence restent stables.

Au dire des enseignants - un professeur, trois maîtres de conférences, 2 PRAG et six chargés de cours - le niveau s'est nettement amélioré depuis la mise en œuvre de ces mesures rigoureuses en première année. L'efficacité de cette politique ne peut, cependant, pas être vérifiée puisque les étudiants qui y ont été soumis ne sont pas encore au niveau du CAPES. Ils n'y arriveront que l'an prochain. Selon les statistiques fournies par l'IUFM, les taux de réussite à ce concours ont été au cours des années précédentes très inférieurs à ce qu'ils sont pour la France entière (25% contre 43%).

Ce qui semble poser le plus de problème au département de musicologie, c'est l'absence de locaux bien adaptés à son enseignement avec une bonne isolation phonique et thermique. Jusqu'à la dernière rentrée, les enseignements de musicologie se déroulaient à l'hôpital de l'Hôtel-Dieu ou dans des appartements dépendant de l'université. Depuis octobre, ils se tiennent dans les locaux qui dépendent de l'hôtel Fumé mais cette installation ne semble pas définitive. Ce point est le plus préoccupant pour des enseignants qui paraissent assez soudés et qui partagent tous les mêmes objectifs.

## **VI - L'histoire de l'art**

### **1 - Des effectifs en très forte augmentation**

En première année de DEUG, les effectifs sont passés de 91 en 1989 à 121 en 1990, 152 en 1991 et 160 en 1992.

L'histoire de l'art est la discipline qui a enregistré le plus fort taux de croissance moyen annuel : 15 % pendant les quatre dernières années.

Par ailleurs, les principaux intéressés semblent noircir la situation : tant les étudiants que les enseignants s'accordent à dire qu'il y a 200 étudiants inscrits en première année ce qui n'est pas confirmé par les statistiques de la scolarité. On observe là un phénomène rencontré ailleurs : une situation qui est loin d'être bonne se double d'une perception encore plus alarmiste qui contribue à répandre l'idée que l'on ne peut rien faire, d'où un sentiment d'impuissance généralisée qui n'est sans doute pas le meilleur gage du dynamisme.



Le niveau des effectifs explique qu'il n'y ait pas de travaux dirigés en histoire de l'art et que les résultats s'en ressentent. Pour les étudiants, les mauvaises conditions matérielles sont la principale des difficultés qu'ils ont à affronter mais ils reconnaissent aussi que nombre d'entre eux n'ont pas l'énergie nécessaire pour réussir leur première année d'histoire de l'art.

## **2 - Un taux d'échec très important**

Les taux d'échec sont très élevés même si, comme souvent, il est difficile d'avoir des chiffres qui prennent en compte le suivi des étudiants. En 1989-1990, un tiers des inscrits en début d'année avait réussi la première année. L'année suivante, le taux était du même ordre. Par rapport aux étudiants réellement présents lors des examens, les taux sont de l'ordre de 40 %. Au dire des enseignants, ces taux d'échec se sont encore aggravés depuis deux ans mais l'expert n'a pas obtenu de chiffres précis qui pouvaient fonder cette constatation. Ce sont principalement des vacataires qui enseignent en première année<sup>1</sup> dont il est vrai certains sont d'éminents chercheurs du CNRS, archéologues de réputation internationale.

## **3 - L'accent mis sur l'antiquité et le moyen-âge**

Le département d'histoire de l'art comprend trois professeurs qui se concentrent sur l'archéologie antique et l'art médiéval. Les périodes moderne et contemporaine sont délaissées et les étudiants qui souhaitent les étudier quittent l'université de Poitiers après le DEUG. Le corps enseignant compte 3 professeurs, 2 maîtres de conférences et une dizaine de chargés de cours qui viennent souvent de loin. La maîtrise de conférences en art contemporain est la plus récente et il est bien clair que cet aspect n'est pas le point fort du département. L'art médiéval en revanche bénéficie de la proximité du CESCO qui permet, mais uniquement pour les chercheurs et pour les enseignants chercheurs, de pallier les manques de la bibliothèque d'histoire de l'art<sup>2</sup>.

## **4 - Des moyens limités et une absence de personnel technique**

Plus encore que le personnel enseignant, ce qui fait défaut pour une meilleure prise en compte des besoins du département est le manque de personnel technique. Les étudiants ont tous décrit avec tristesse ou amusement l'état général du matériel d'enseignement, en particulier de la collection de diapositives qui est dans un piteux état. Les enseignants ont signalé la nécessité d'un poste de photographe pour pouvoir remédier à cet état de choses.

Enfin, le département, un peu comme le CESCO dont certains sont membres, a une structure d'âge élevée qui appellera un renouvellement important des enseignants titulaires.

---

<sup>1</sup> Sur les 500 heures de cours dispensées en premier cycle, plus de 300 sont assurées par des chargés de cours.

<sup>2</sup> Les étudiants des premières années ne peuvent pas utiliser la bibliothèque et la photothèque du CESCO.

## VII - L'histoire

### 1 - Des effectifs en forte croissance

Le département d'histoire est le plus nombreux de l'UFR. Les effectifs ont énormément augmenté au cours des dernières années. En première année de DEUG, ils ont été de 315 en 1989, 358 en 1990, 489 en 1991, 537 en 1992.

L'augmentation moyenne pendant les quatre dernières années a donc été de 14 %. Les amphithéâtres se révèlent trop petits même pour accueillir des cours dédoublés. Comme le DEUG est organisé en année, ce sont les sections qui enseignent en première année - moderne et contemporaine — qui sont les plus soumises à cette augmentation des effectifs.

### 2 - Les tensions entre sections

Chez les historiens, l'existence de quatre sections correspondant aux quatre grandes périodes - ancienne, médiévale, moderne et contemporaine - complique le fonctionnement du département d'autant plus que les enseignants d'histoire contemporaine semblent ne pas privilégier les mêmes initiatives que ceux des autres sections, tant dans le domaine de l'enseignement que de la recherche ou de l'achat de livres pour la bibliothèque du département.

### 3 - Le dynamisme de la recherche

A la différence de la géographie, le département d'histoire n'a pas d'équipe de recherche associée au CNRS si ce n'est le LERMA (laboratoire d'études et de recherches sur le moyen âge), dans le cadre du CESCO, organismes déjà évoqués et qui ne sont pas *stricto sensu* partie intégrante de l'UFR.

Les enseignants chercheurs n'avaient pas, dans ces conditions, de structure de recherche à même de les accueillir. La plupart d'entre eux se sont regroupés dans une jeune équipe soutenu dans le cadre de la contractualisation par le Ministère de l'éducation, le **GERHICO (Groupe d'études et de recherches sur l'histoire du centre-ouest)**. Le Groupe rassemble officiellement onze professeurs et maîtres de conférences dans les nouveaux locaux que l'UFR vient de mettre à leur disposition. Au niveau des sections, seuls sont absents du GERHICO les historiens de contemporaine. Cela est regrettable car sur bien des points, cette non-participation semble peser sur le fonctionnement de l'ensemble. Par ailleurs, des regrets sont exprimés devant l'absence de transparence au niveau du DEA double sceau Poitiers-Limoges et le même sentiment s'exprime à propos des échanges ERASMUS : la situation risque de s'aggraver si la jeune équipe réussit à mettre en place un nouveau DEA d'histoire qui apparaîtrait comme un concurrent direct ! L'équipe du GERHICO est soudée et soucieuse de développer la recherche collective. Elle a déjà organisé des rencontres sur des thèmes d'histoire régionale. On pourrait peut-être suggérer que les ambitions de cette équipe dont le dynamisme est grand ne se limitent pas à une approche strictement régionale.

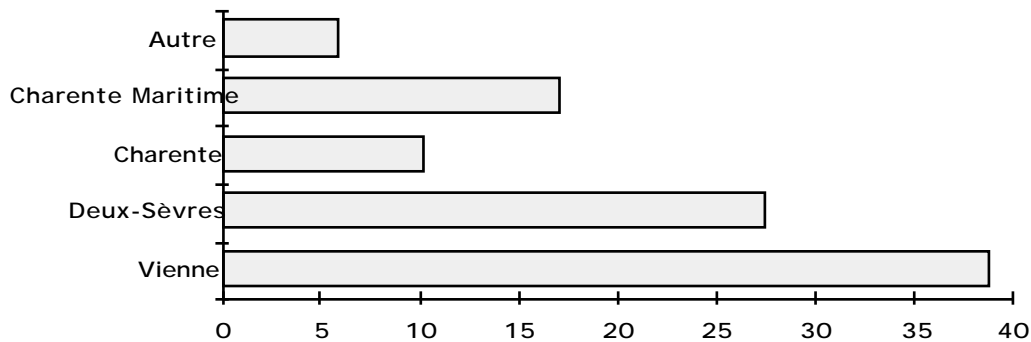
## VIII - La géographie

### 1 - Des effectifs qui augmentent moins vite qu'en histoire

En première année de DEUG de géographie, l'augmentation des effectifs a été la suivante : 117 en 1989, 133 en 1990, 160 en 1991 et 183 en 1992. L'augmentation moyenne au cours des quatre dernières rentrées a donc été de 12 %, ce qui contribue à accentuer les difficultés liées à la disponibilité des locaux.

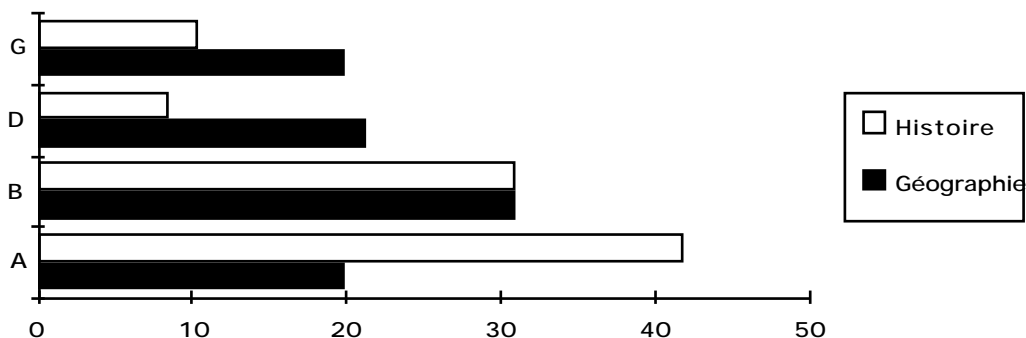
Concernant les conséquences que pourrait avoir la création de l'université de La Rochelle, les géographes considèrent que les deux-tiers de leurs étudiants venant des départements de la Vienne et des Deux-Sèvres, les effectifs ne se verront pas tellement réduits par cette création. Concernant le profil des étudiants, une enquête de l'association Cassini (cf. infra) permet de saisir l'origine géographique des étudiants de géographie :

Origine des étudiants de géographie



Les étudiants d'histoire quant à eux se distinguent surtout par l'importance des originaires de Charente et en particulier de la région d'Angoulême et de Cognac. D'après les questions posées aux étudiants, 20 % d'entre eux disent qu'ils se seraient inscrits à l'université de la Rochelle si elle avait existé.

Il peut être intéressant de présenter également le type du baccalauréat obtenu avant de commencer des études d'histoire ou de géographie :



La différence entre les étudiants d'histoire et de géographie apparaît nettement. Il faut signaler que, d'après l'enquête utilisée, le bac G qui était lors de la précédente rentrée à 10% en géographie a enregistré une formidable progression qui ne s'est pas fait sentir en histoire<sup>3</sup>.

## **2 - Des étudiants que l'enseignement attire moins que ceux d'histoire**

Peu d'étudiants de géographie se destinent à l'enseignement. D'après l'association Cassini, - association d'étudiants de géographie dont la démarche s'inspire moins de la volonté d'organiser les loisirs des étudiants ou de développer une politique corporative que du souci de préparer l'insertion professionnelle des géographes par la prospection, au plan local et régional, de contrats de recherche appliquée - , sur les quelque 80 étudiants inscrits en licence de géographie, à peine cinq ou six se disent intéressés par la préparation du CAPES. L'orientation vers la recherche appliquée des étudiants de Cassini est renforcée par la présence d'anciens étudiants de géographie dans les circuits de la recherche régionale. Comme les enseignants, les étudiants de Cassini regrettent l'absence de locaux : ils « squattent » le bureau de la cartographe du département ...

## **3 - Le problème des locaux**

Les géographes sont installés sur le campus, ils ne disposent pas de locaux spécifiques en raison d'un retard dans le calendrier des constructions sur ce site et partagent - dans des conditions qu'ils disent pour le moins tendues - un bâtiment avec l'UFR de lettres. Ils soulignent qu'au début des années 1970, ils avaient quelques 1375 m<sup>2</sup> et qu'ils en ont beaucoup moins aujourd'hui - alors que les effectifs sont sans commune mesure avec ce qu'ils étaient alors. Outre le fait déjà signalé qui renvoie à la nécessité de faire cours en centre ville pour les historiens, ce qui aggrave la situation est le fait suivant : les géographes ont besoin de matériel pour enseigner (cartes ...) or elles sont stockées dans le bâtiment que la géographie partage avec les Lettres alors que, même sur le campus, de nombreux cours ont lieu en dehors de ce bâtiment. Et les géographes d'évoquer le transport par tous les temps de leur matériel de travail ... Il semble clair que le retard dans le calendrier de constructions sur le campus est pour beaucoup dans la situation actuelle qui résulte de la mauvaise synchronisation des déménagements et des réaménagements.

La construction de la Maison des sciences de l'homme qui devrait se faire sur le campus ne devrait avoir que des effets limités sur le problème des locaux puisque le déménagement des centres de recherche qui en résultera ne libérera qu'un nombre limité de mètres carrés ... Outre cette difficulté qui apparaît comme la plus importante, les géographes semblent mal vivre le manque de personnels techniques et administratifs.

## **4 - Les limites de l'administration**

Les géographes regrettent de ne pas avoir de postes administratifs à leur disposition - ce qui n'est pas selon la direction de l'UFR véritablement le cas<sup>4</sup> - et surtout d'être obligés de se rendre à l'Hôtel Fumé pour tout ce qui relève de la gestion de l'UFR (scolarité et comptabilité), point sur lesquels insistent aussi les étudiants.

---

<sup>3</sup> Notons que les bac C représentent 2,8% des effectifs en géographie. L'enquête ne dit rien pour les historiens.

<sup>4</sup> L'un des points de divergences résulte de la définition des tâches des ingénieurs. Doivent-ils assurer des tâches de secrétariat ou non ?

## 5 - Centres de recherche et jeune équipe

Les géographes ont trois structures de recherches (une équipe associée au CNRS, une équipe d'accueil et, depuis 1992, une jeune équipe). La première est associée depuis 1985. L'URA comprend deux professeurs et deux chargés de recherche du CNRS. Elle édite la *Revue européenne des migrations internationales*. Cette équipe pourrait bénéficier de la politique de délocalisation des chercheurs de la région.

Le **Centre interuniversitaire d'études méditerranéennes** est une équipe d'accueil pour un DEA double sceau avec Tours. Ce centre travaille essentiellement sur les problèmes de géographie physique - il regroupe trois enseignants de Poitiers - mais son laboratoire - au dire des enseignants - n'est plus véritablement adapté aux techniques actuelles de la recherche (télédétection) et il est nécessaire de repenser son fonctionnement.

Enfin existe depuis 1992, une jeune équipe dont le titre est **Innovation, travail et emploi dans les espaces en mutation** (ITEEM). Elle est plus selon ses promoteurs une virtualité qu'une véritable équipe puisqu'elle insiste sur le fait que les services centraux de l'université n'ont pas manifesté une grande rapidité dans la mise en place des moyens financiers accordés par la DRED. Néanmoins, cette jeune équipe regroupe six enseignants de géographie et son activité se manifeste dans la préparation de colloques.

A de nombreuses reprises, les géographes, qui sont souvent impliqués dans la recherche appliquée, ont souligné l'attitude qu'ils jugent tatillonne et excessivement formaliste des services comptables de l'université. Ce ne sont pas les moyens qui sont mis en cause mais le manque de souplesse de leur utilisation.

Par ailleurs, il s'agit d'un ensemble peu soudé. La dispersion même de la recherche pour un nombre somme toute limité d'enseignants chercheurs — 5 professeurs, 3 maîtres de conférences et 3 ATER dont deux pour un an — n'est pas le meilleur signe d'une cohésion peut-être plus affichée que réelle.

Quoi qu'il en soit, les géographes de Poitiers ont dans un contexte assez difficile le souci de ne pas désertier la recherche et ils sont même en pointe pour son organisation future puisque c'est l'un d'entre eux qui est responsable de la mise en place de la future Maison des sciences de l'homme.

## IX - Remarques générales

Pour les géographes, la principale difficulté évoquée est le manque de locaux et le fait que les enseignements soient délivrés sur trois sites différents dont un seul possède des locaux techniques nécessaires au bon déroulement des travaux pratiques. Les historiens ont mis l'accent sur l'absence de personnel administratif. Les sociologues souhaitent avant tout une reconnaissance de leur identité et vivent mal le fait d'être de simples prestataires de services pour des départements de plein exercice. Les musicologues insistent sur la nécessité d'avoir des locaux stables et bien adaptés à l'enseignement de la musique. Quant à l'histoire de l'art, le sous-encadrement technique et la vétusté du matériel pédagogique sont certainement au rang des frustrations les plus manifestes. Outre les causes de mécontentement spécifiques à chaque composante, il existe cependant des difficultés qui semblent partagées par tous.

## **1 - Les bibliothèques**

En centre ville, un effort a été fait pour regrouper les bibliothèques et cela semble avoir été positif même si certains enseignants regrettent qu'entre la bibliothèque d'histoire et celle d'histoire de l'art - installées dans des locaux communs - il s'agisse plus d'une cohabitation parfois tendue que d'une collaboration confiante.

Pour cette bibliothèque commune, le principal point noir est l'absence d'une véritable salle de travail pour les étudiants. A proximité immédiate de la bibliothèque, il n'y a qu'une sorte de couloir avec une vingtaine de places, ce que les étudiants ont nommé le « couloir de travail ». Les étudiants ont tous signalé ce point, ajoutant que pour beaucoup la bibliothèque municipale les aidait à pallier les carences de l'université en la matière. Il est prévu d'installer une autre salle de travail dans les combles d'un hôtel qui jouxte l'hôtel Fumé et qui pourra peut-être limiter les difficultés sans toutefois les supprimer puisqu'elle est située assez loin de la bibliothèque proprement dite.

## **2 - Les relations à l'intérieur de l'UFR**

Les géographes reprochent aux historiens d'avoir monopolisé la direction de l'UFR à leurs dépens. Renseignements pris les géographes semblent peu représentés dans le conseil de l'UFR. Chaque composante a le sentiment que le voisin est mieux traité et que les services centraux de l'UFR cumulent tous les postes administratifs. Il faut cependant tenir compte du fait que l'UFR des sciences humaines est en fait l'équivalent d'une - petite - université de sciences humaines et que c'est à cette aune qu'il faut mesurer son fonctionnement : elle compte en effet plus de 4 000 étudiants.

## **3 - Les relations avec l'université**

On l'a déjà signalé à l'égard de certaines composantes, les relations avec l'université sont parfois tendues même si le président actuel - un économiste - semble avoir voulu rééquilibrer le fonctionnement de l'ensemble. Mais lui-même signale dans sa présentation de l'université que, si sa légitimité n'est pas contestée, le manque de cohésion de l'équipe présidentielle ne facilite pas sa tâche. Trop souvent, l'intérêt particulier des UFR les plus puissantes passe avant celui de l'université.

Il est peu de dire que les enseignants de sciences humaines se sentent un peu à l'écart des décisions et que la mauvaise circulation de l'information accentue ces sentiments.

## **4 - Perspectives**

### **Les nouveaux locaux**

Pour certaines composantes, la disponibilité de locaux spécifiques pourrait être résolue par des constructions sur le campus pour lesquelles les crédits prévus n'ont pas été débloqués en 1993, d'où des inquiétudes pour la rentrée à venir si la pression des effectifs se maintient au même niveau que les années précédentes.

## **La Maison des sciences de l'homme**

Un projet de Maison des sciences de l'homme a été élaboré, qui permettrait le regroupement des équipes de recherche dans des locaux communs. Le projet est divisé en deux tranches. La première devrait commencer en 1993 afin que l'ouverture puisse se faire en 1994. La seconde tranche devrait être inscrite au XIe Plan. Le budget relève à la fois de la région, du CNRS et du ministère de l'Education nationale. Par ailleurs, le CNRS s'est engagé à délocaliser un certain nombre d'emplois dans le cadre de la MSH de Poitiers. Cette maison permettrait de regrouper des équipes CNRS et des équipes du MEN. Certaines équipes qui participent au projet n'auraient que des locaux limités car elles resteraient en centre ville : tel est le cas du GERHICO et du CESCМ qui n'auraient qu'un bureau sur le campus afin de pouvoir bénéficier des ressources documentaires de la MSH sans y être physiquement présentes.

Au total, on a l'impression à observer le fonctionnement de l'UFR des sciences humaines de l'université de Poitiers que les disciplines observées enregistrent nombre de difficultés qui rappellent celles que connaissent toutes les universités de sciences humaines. L'augmentation régulière et rapide des effectifs au cours des dernières années oblige à repenser les méthodes d'enseignement, à réorganiser les locaux pour en tirer un meilleur profit, à développer de nouvelles formes de recherches où les jeunes équipes soutenues par la DRED peuvent jouer un rôle positif. Dans ce redéploiement des moyens, l'UFR des sciences humaines semble utiliser au mieux les atouts qui sont les siens et même si elle est gênée par son insertion dans une structure où elles ne font pas partie des UFR les plus fortes - ou si les enseignants et les étudiants ont le sentiment d'être un peu la portion congrue d'une université omni-disciplinaire - le bilan du fonctionnement semble positif. Mais il faut être conscient que certains secteurs de la recherche ou de l'enseignement - et le CESCМ en est le meilleur exemple - vont devoir se renouveler très vite dans les prochaines années en raison de la structure d'âge du corps des enseignants chercheurs.

## **5 - Remarques sur les examens**

La part du contrôle continu même si elle reste officiellement forte se réduit de plus en plus à une seule note. Par ailleurs, en raison des effectifs, il n'y a pas de double correction ni d'anonymat. Celui-ci est assuré, d'une certaine manière, par l'importance des effectifs qui rend impossible pour les enseignants de savoir qui est qui. Des étudiants estiment cependant que ce principe n'est pas absolu (en particulier dans le second cycle).

A propos des examens, des étudiants - surtout en histoire de l'art et à propos de quelques valeurs de langues vivantes - expriment leur mécontentement de ne pas avoir les textes des examens photocopiés mais dictés par le professeur en début d'examen, ce qui semble particulièrement étrange lorsque le sujet du devoir est une version à partir de la langue anglaise.

## **L'UFR CENTRE D'ETUDES SUPERIEURES DE CIVILISATION MEDIEVALE**

Aux antipodes de la situation institutionnelle de la sociologie, se trouve le CESCO qui est plus qu'une composante de l'UFR des sciences humaines puisqu'il a un statut d'UFR, mais il s'agit d'une UFR particulière.

En effet il s'agit d'une UFR sans étudiants. Ceux qui suivent les cours de DEA dans son cadre n'y sont pas inscrits et relèvent - au plan administratif - d'autres UFR. Cette année, 29 inscrits suivent les cours de DEA dispensés dans cette structure. L'an dernier, ils étaient 31 et 22 d'entre eux avaient été reçus, dont la moitié s'est inscrite en thèse.

### **1 - Des moyens importants**

Eu égard à son absence officielle d'étudiants, le CESCO a des moyens importants mais il serait fallacieux de raisonner sur la seule base institutionnelle qui rend mal compte de la spécificité d'un centre qui compte un personnel relativement nombreux (4 administratifs et 6 personnels techniques) afin de pouvoir répondre aux fonctions d'accueil et aux fonctions éditoriales qui sont les siennes <sup>1</sup>. De plus les activités de CADIST qu'exerce pour l'histoire médiévale le CESCO - le prêt inter-universitaire est important - occupent une partie du temps du personnel de bibliothèque rattaché au centre.

### **2 - Une relève prochaine du personnel enseignant**

L'un des problèmes essentiels du centre et de l'histoire médiévale dans son ensemble est l'âge moyen élevé des enseignants. L'amalgame des générations ne s'est pas fait.

Il est clair que les années prochaines vont amener un renouvellement de cette UFR atypique dont il serait bon que le statut soit clarifié.

---

<sup>1</sup> Le CESCO publie *Les cahiers de civilisation médiévale*



## **L'UFR DE DROIT ET DES SCIENCES SOCIALES**

### **I - Organisation de la composante**

L'UFR actuelle est l'héritière directe de la faculté de droit créée il y a plus de cinq siècles (1431). La faculté est un peu à l'image de la ville où coexistent à quelques kilomètres de distance des églises romanes parmi les plus anciennes de France et le Futuroscope qui nous plonge déjà dans le XXI<sup>e</sup> siècle. De même à la faculté les vestiges les plus traditionnels d'une continuité glorieuse coexistent avec des innovations étonnantes. Mais une fois surmonté l'effet de surprise, on se plaît à penser que s'ébauche là une symbiose assez harmonieuse entre le passé et l'avenir.

### **II - Les personnels de la composante**

#### **1 - Le personnel enseignant**

Il est indiscutable que la faculté de droit de Poitiers possède un personnel enseignant de grande qualité. Par exemple, en ce qui concerne le droit privé, plusieurs professeurs sont reconnus au plan national et au plan international comme d'éminents spécialistes de leur discipline. Plusieurs sont auteurs de manuels très appréciés. Le sérieux de ce corps enseignant tient aussi à deux éléments qui deviennent rares à notre époque, mais que l'on retrouve ici dans la majorité des cas : la résidence sur place et la prépondérance donnée aux fonctions universitaires par rapport aux activités privées extérieures.

Mais cet avantage est lié au fait d'un recrutement essentiellement local. Les responsables de la faculté en ont conscience et souhaiteraient apparemment y remédier, mais sans avoir pour l'instant de solutions précises, si ce n'est le "fléchage" des postes nouveaux.

Beaucoup font effectivement de la recherche (voir infra) et tous (à de rares exceptions près) accomplissent leur service statutaire d'enseignement. Une forte proportion assure un nombre très élevé d'heures complémentaires.

L'inquiétude vient d'une moyenne d'âge assez élevée : 7 seulement des 57 professeurs, maîtres de conférences et assistants ont moins de quarante ans. Le nombre des ALER (7 dont 2 en droit public) et des moniteurs (3 dont 1 en droit public) paraît trop faible pour assurer la relève, qui pourrait s'alimenter à un vivier important (121) de doctorants.

La faculté est consciente de l'effort de renouvellement de son personnel enseignant qu'elle devra accomplir, mais n'exprime pas une politique claire de recrutement, soit qu'elle ne l'ait pas déterminée, soit qu'elle répugne à la dévoiler. Mais il est évident que le recrutement local restera massivement privilégié, en utilisant toutes les procédures de recrutement et de promotion sur place.

Même si cette attitude ne lui a pas nui jusqu'à présent, elle comporte un risque d'enfermement poitevin excessif. Au lieu de répéter que "Poitiers retient mais n'attire pas", la faculté devrait prendre conscience de ce que ses atouts lui permettraient d'attirer durablement des éléments extérieurs de qualité, si elle faisait l'effort nécessaire.

Il faut enfin souligner la difficulté qu'éprouvent les historiens de droit à se situer dans l'avenir de la faculté et la quasi absence des politistes (il est vrai, sur ce dernier point, qu'il s'agit d'un problème national tenant au caractère très "parisien" de la discipline qui a pour conséquence que les professeurs ne sont pas "résidents" dans leur affectation).

Sur le plan de l'administration de la faculté, le doyen peut compter sur une collaboration effective de plusieurs de ses collègues, la répartition des tâches apparaissant bien structurée.

Pour une faculté, qui a la charge de la filière AES, on peut s'étonner de ne trouver en poste à l'UFR comme enseignants titulaires non-juristes <sup>(1)</sup> qu'un maître de conférences en économie politique, deux en informatique et un professeur certifié de comptabilité. Cela nécessite inévitablement le recours à de nombreux enseignants extérieurs, ce qui peut expliquer en partie le chiffre étonnant de 20 000 heures complémentaires qui est cité par la faculté.

Les relations internationales variées et importantes, nouées par la faculté et qui seront évoquées plus loin, permettent la venue de nombreux professeurs étrangers. Pour l'année universitaire 1992-1993, il est prévu 14 professeurs invités, appartenant à des universités souvent réputées. Cet appel d'air extérieur est un antidote partiel au risque de confinement poitevin.

## **2 - Le personnel non-enseignant**

Sauf quelques "CES" recrutés directement par la faculté, il est essentiellement composé d'agents affectés par l'université, mais notés par le doyen de la faculté. Il paraît attaché à celle-ci et à ses fonctions, au point qu'on lui reproche parfois son manque de goût pour la mobilité.

Il est plutôt jeune et féminin, d'où la difficulté classique du mercredi, le temps partiel étant fréquent.

La durée hebdomadaire de travail est de 37H30. Les congés annuels sont de 45 jours ouvrables, que la plupart ne prennent pas entièrement (d'où problème de reliquat). Fait très positif, la faculté n'est jamais fermée, même l'été.

Si l'on songe que les services sont communs aux deux facultés de droit et d'économie, il faut convenir que leurs effectifs sont vraiment très peu abondants, l'informatisation ayant permis de gérer à personnel constant l'augmentation du nombre des étudiants.

## **III - Les ressources matérielles de la composante**

La faculté a eu l'avantage de conserver son implantation historique en centre ville, tout en pouvant bénéficier de locaux plus vastes sur le campus pour son premier et son second cycles et faire accueillir certaines spécialisations sur le site du Futuroscope.

Cet éclatement en trois pôles n'est certainement pas sans inconvénients, en particulier sur le plan des déplacements. Mais il correspond à une politique logique qui ne saurait être critiquée. Une faculté aussi attachée à ses traditions se devait de conserver son berceau historique. La rénovation intelligente de locaux vétustes, mais pleins de charme, jointe, après certaines destructions, à de nouveaux bâtiments qui seront construits à proximité, est une solution

---

(1) En dehors des enseignants de langues.

défendable. Les instituts et centres de recherche, regroupés en centre ville dans des installations fonctionnelles, seront un atout majeur pour la faculté.

D'ores et déjà, malgré leur émiettement actuel en une dizaine de bibliothèques spécialisées, ces centres fournissent une documentation satisfaisante pour les chercheurs et disposent de petites salles pour accueillir leurs étudiants. Le contrat de plan prévoit une restructuration au centre ville.

Le campus quant à lui est réservé aux enseignements de masse. Les locaux administratifs sont très bien entretenus, mais dans l'ensemble ce campus, comme la plupart de ses homologues, vieillit mal avec des traces de délabrement.

Une bibliothèque, dite "centre de travail et de documentation" et associée à la bibliothèque universitaire, y est installée dans un bâtiment très moderne et qui apparaît bien adapté à sa fonction. Les crédits annuels de l'ordre de 100 000 F qui lui sont affectés limitent cependant ses possibilités d'acquisitions.

Le site du Futuroscope qui accueille le centre d'information juridique internationale "droit et médias" comporte les équipements technologiques les plus modernes dans le domaine de la communication. Cela offre pour l'avenir des possibilités d'échange d'informations juridiques tout à fait exceptionnelles.

Les crédits annuels de fonctionnement apparaissent d'un montant satisfaisant. Mais, d'une part, la faculté a su multiplier les sources de financement (Etat, départements, région, taxe d'apprentissage pour un montant de 900 000 F en 1992) et utiliser les procédures (Université 2 000, contrat d'établissement, contrat Etat-région). D'autre part, elle dispose d'une très grande autonomie budgétaire vis à vis de l'université, qui par exemple, lui laisse la libre utilisation de la moitié des droits d'inscription. Le budget de fonctionnement de la faculté était en 1992 de 12 millions de francs, hors rémunération du personnel autre que recruté par la faculté elle-même, en incluant dans cette somme une subvention pour la recherche de 0,9 MF et des subventions des collectivités locales d'un montant total de 5,5 MF. Il représentait 12 % de celui de l'université.

## **IV - La formation initiale**

### **1 - Les premiers cycles**

#### **Le premier cycle "droit"**

Le premier cycle est réparti entre Poitiers (où les cours sont dédoublés), La Rochelle et Angoulême, ce qui a permis de traiter - mais aussi sans doute de stimuler dans les deux centres extérieurs - l'augmentation du nombre des étudiants. Les régimes d'études et d'examens sont exactement les mêmes dans les trois centres.

Les inscriptions ne semblent pas soulever de grandes difficultés grâce à l'informatique. Aucune sectorisation géographique n'est appliquée entre les trois villes.

Le recrutement est en pratique régional. La faculté n'est pas en mesure de fournir des données socio-professionnelles sur l'origine des étudiants ; on note une proportion élevée de boursiers (1 459 pour l'année 1992-1993 sur 5 537 inscrits au total à la faculté).

L'information préalable des élèves et des étudiants paraît bien faite, tant par le récent service commun d'information et d'orientation de l'université que par la faculté elle-même. Une semaine d'accueil est organisée pour les étudiants de première année, qui l'apprécient au point

d'en souhaiter une autre en deuxième année. Mais elle n'est en rien destinée à leur orientation : d'une part, elle s'adresse à un public déjà inscrit en DEUG droit (une procédure distincte étant organisée en AES) ; d'autre part, les étudiants n'ont aucun choix de matière (sauf très modestement pour deux "matières libres") en première année. De manière générale, la faculté semble peu s'intéresser à l'orientation de ses étudiants, sauf, bien sûr, dans les filières comportant une sélection.

Le DEUG a été "renforcé" en 1988, par l'apparition en première année d'une troisième matière de TD (96 heures par an au total, avec des effectifs moyens par groupe de 33 à Poitiers, de 20 à Angoulême). Les possibilités d'options n'apparaissent (avec un choix réduit de matières fondamentales) qu'en deuxième année, ce qui est raisonnable. Un gros effort a été fait en faveur de l'enseignement obligatoire des langues.

Attachée à une organisation de la scolarité par année, ayant réformé récemment son DEUG, et désireuse de porter désormais l'effort sur un aménagement du second cycle pour qu'il prépare mieux le troisième, la faculté n'entend apparemment appliquer qu'au minimum l'arrêté du 19 février 1993.

De l'avis des responsables (un enseignant par année, dont le rôle semble important), le "renforcement" a immédiatement amélioré de manière très sensible le taux de succès en première année (qui depuis lors reste stable) et a eu peu d'effet en deuxième année. En 1991-1992, les résultats (reçus/inscrits aux examens) sont les suivants :

1ère année :	Poitiers : 43,5 % La Rochelle : 41,1 % (alors que le chiffre était naguère meilleur qu'à Poitiers) Angoulême : 38 %
2ème année :	Poitiers : 49,1 % La Rochelle : 73,2 % Angoulême : 64,7 %

On observera l'écart considérable entre Poitiers et ses deux centres extérieurs, qui tient sans doute aux conditions de travail et à l'importance des populations concernées : respectivement 419, 116 et 102 inscrits aux examens.

La deuxième session a un très faible rendement, ce qui n'est certes pas propre à Poitiers. Le régime des examens est à la fois classique (sous réserve d'une épreuve écrite sur une matière qui ne fait pas l'objet de TD en deuxième année) et rigoureux (mais sans note éliminatoire). Sa correction est d'un sérieux exemplaire : double correction effective par le titulaire du cours et un de ses collègues ; "bureau des pleurs" (selon l'expression locale) ouvert à date fixe aux étudiants qui souhaitent consulter leur copie (1/4 en 2ème année).

Par ailleurs, les étudiants sont satisfaits du régime des études et des examens, de l'articulation des cours et des TD et de leurs relations avec les enseignants (faciles à rencontrer, quoique ne proposant pas de "créneaux" fixes pour cela). Cependant, ils trouvent les épreuves écrites trop concentrées dans le temps ; ceux des centres extérieurs se plaignent - non sans quelque raison - de devoir se rendre à la maison mère pour passer les oraux. On commence cette année à subir les examens oraux dans certains des centres "délocalisés".

Des formules adaptées existent pour les étudiants salariés. La capacité, dont les effectifs diminuent légèrement, perd, comme partout, son rôle de promotion de salariés et devient une filière d'entrée à l'université pour élèves non reçus au baccalauréat. Toutefois, existe à Thouars une expérience d'une capacité "foraine", formule destinée à épuiser successivement les viviers locaux de formation des salariés.

Mention doit être faite des conseils d'année qui réunissent une ou deux fois par an des délégués de chaque groupe de TD et les enseignants.

## **Le premier cycle "AES"**

Le rattachement ici de la filière AES (administration économique et sociale) à la faculté de droit est une spécificité, qui accentue le poids de celle-ci dans l'université (5 300 étudiants, 80 enseignants permanents) face notamment à la faculté de sciences économiques (1 100 étudiants, 25 enseignants).

Le DEUG AES comporte des effectifs importants, à peine inférieurs à ceux de la filière "droit" (pour le centre de Poitiers, en 1991-1992, 694 inscrits en 1ère année contre 753 en droit, 398 en 2ème année contre 430 en droit). Le DEUG AES est également implanté à Angoulême (203 inscrits en 1ère année, 46 en 2ème année), mais non à La Rochelle. Les effectifs à Poitiers ont nécessité le dédoublement des cours.

Les résultats aux examens sont moins bons qu'en droit. En 1ère année, le nombre de reçus en AES par rapport aux inscrits à l'examen n'est que de 34,13 % (43,54 % en droit) et tombe même à 27,95 % pour le centre d'Angoulême.

L'intégration de cette filière à la faculté de droit paraît présenter un avantage. L'AES n'apparaît pas comme une filière mineure par rapport à la filière "droit", contrairement à ce qui se passe souvent par rapport à la filière "sciences économiques" dans les universités où elle est rattachée à la faculté de sciences économiques. Les étudiants du DEUG AES ne nourrissent à Poitiers aucun sentiment d'infériorité par rapport aux étudiants juristes. Il faut dire que les deux filières sont nettement séparées et cela même lors de la semaine d'accueil, qui contrairement à ce que l'on pourrait imaginer n'est nullement destinée à un choix entre les deux filières. Le choix est déterminé antérieurement, en raison d'une bonne information, au niveau des lycées quant aux caractéristiques de chaque filière.

Le rattachement de la filière AES à la faculté de droit n'a pas conduit à une prépondérance des enseignements juridiques. En première année, un bon équilibre apparaît entre quatre matières fondamentales obligatoires : droit, sciences économiques, histoire contemporaine, mathématiques et statistiques. Parmi ces quatre matières, les étudiants choisissent deux matières de travaux dirigés dans lesquelles doit figurer obligatoirement "sciences économiques" ou "mathématiques et statistiques". C'est un verrou salutaire pour imposer à l'étudiant de faire place à ces matières, qui risquent de le rebuter.

La préparation des TD, qui se fait dans certains cas à partir de textes dont seule la référence est donnée, semble lourde à certains étudiants.

L'examen terminal comporte trois épreuves écrites de 3 heures chacune. Les deux premières sont organisées dans les matières choisies par l'étudiant en travaux dirigés. La troisième, bien que choisie également par l'étudiant parmi les autres matières fondamentales, est ressentie comme accroissant de façon pénible la difficulté de l'examen.

L'enseignement de 2ème année de DEUG AES comporte quatre matières fondamentales : droit des contrats et des biens, sciences économiques, sociologie et psychologie sociale, informatique appliquée. La structure de l'examen est la même qu'en première année.

A côté de ce DEUG AES classique, on remarquera comme création innovante une option "communication" dite filière "GEODE", ce sigle évocateur correspondant aux termes "gestion, organisation, droit, économie". Cette filière, qui utilise les ressources offertes par le Futuroscope, accueille en 1ère année une quarantaine d'étudiants choisis sur dossiers de candidatures et épreuves de sélection. Cette sélection initiale aboutit à un niveau qui permet à 75 % des candidats de passer en seconde année (soit le double du pourcentage de l'AES classique). Mais la légalité de cette pratique est certainement des plus douteuses.

La première année de cette filière comporte 525 heures d'enseignement, la seconde 562 heures. Les enseignements sont répartis en quatre modules : droit, gestion de la communication d'entreprise, sciences économiques, technologie de l'information et de la communication.

Les déplacements imposés entre le campus et le Futuroscope ne sont pas cependant sans entraîner certaines difficultés pour les étudiants de la filière GEODE.

Il convient de remarquer enfin le renforcement de l'enseignement des langues étrangères dans le DEUG AES : 50 heures en première année (contre 25 heures dans le DEUG droit), 60 heures en seconde année (50 heures en droit). Pour la filière GEODE, l'anglais technique est imposé (100 heures sur l'ensemble des deux années).

## **2 - Les deuxièmes cycles**

### **Droit**

*La licence en droit* présente une physionomie extrêmement traditionnelle. Son organisation très unitaire repose sur un ensemble de matières obligatoires soit annuelles (droit social, droit des contrats, droit administratif), soit semestrielles (droit fiscal, libertés publiques, ordre juridique communautaire).

La liberté laissée aux étudiants est limitée d'une part au choix entre le droit international public et le droit judiciaire privé et d'autre part à l'existence d'un unique semestre optionnel à prendre parmi six enseignements dont trois historiques. Un enseignement de langue vivante (30 heures) est obligatoire. Le choix des étudiants est également limité en ce qui concerne les travaux dirigés, qui sont organisés seulement en quatre matières, parmi lesquelles l'étudiant en choisit deux dont obligatoirement le droit des contrats, le droit administratif. Un effort particulier est maintenu en faveur des étudiants engagés dans la vie professionnelle qui bénéficient même en second cycle de séances spéciales de travaux dirigés le samedi et peuvent de plus préparer l'examen en deux ans.

L'examen conserve la structure classique de l'admissibilité, qui conditionne l'accès aux épreuves orales. La notion d'oraux anticipés en fin de premier semestre est inconnue. L'admissibilité est établie à partir de notes sur 20 dont deux notes de contrôle continu correspondant à chacune des matières de travaux dirigés, ce qui donne un poids important au contrôle continu. Les autres notes correspondent à 3 épreuves écrites constituant l'examen proprement dit. Deux épreuves sont relatives aux matières choisies par l'étudiant en travaux dirigés. La troisième épreuve est choisie par l'étudiant parmi un nombre limité de matières. Elle renforce le caractère sérieux de l'examen, mais en alourdit incontestablement le poids.

La faculté a maintenu une double correction systématique pour les copies au dessous de la moyenne. Les copies sont communiquées aux étudiants, lors d'une séance tenue en présence des correcteurs.

Les épreuves orales n'appellent pas de remarques particulières sinon l'exigence d'une moyenne minimale de 8/20 pour l'ensemble des matières d'admission en plus de la moyenne générale de 10/20.

Les effectifs de la licence en droit sont de l'ordre de 300 étudiants. Les résultats sont particulièrement satisfaisants puisqu'en 1992 le pourcentage de reçus par rapport aux inscrits à l'examen a été de 93,90 %.

*La maîtrise en droit* quant à elle se divise entre droit privé et droit public. Comme on le constate désormais, la maîtrise en droit privé (de l'ordre de 300 étudiants inscrits) attire davantage les étudiants que la maîtrise de droit public (73 inscrits en 1991-1992). L'écart se

creuse encore plus au niveau des diplômes délivrés : 171 maîtres en droit privé (87,69 % de reçus par rapport aux inscrits à l'examen) contre 35 seulement en droit public (77,77 % de reçus). On remarquera aussi, ce qui est inhabituel au niveau de la maîtrise, un fort taux d'évaporation entre les inscrits en début d'année et les inscrits à l'examen (on passe en totalisant les deux maîtrises de 376 à 240, soit une diminution de 36 %).

La maîtrise en droit privé se subdivise en "droit des affaires et du patrimoine", "carrières judiciaires", "sciences criminelles". La maîtrise en droit public comporte trois mentions possibles : "administration publique, protection sociale et santé", "administration publique, droit public de l'activité économique", "droit international et communautaire".

Là encore la tradition demeure reine. L'examen se compose de deux parties indépendantes l'une de l'autre. Une partie correspond à un tronc commun, l'autre à des matières de spécialisation. L'examen terminal de chaque partie comporte une épreuve écrite de 4 heures et des épreuves orales. Le mémoire est inconnu à ce stade.

## **AES**

Le second cycle AES, aussi bien en licence qu'en maîtrise, repose sur la distinction entre un tronc commun et des matières spécifiques conduisant soit à la mention "administration et gestion des entreprises", soit à la mention "développement social". L'horaire des langues vivantes est important : 37h30 en licence, 40 h en maîtrise.

Un stage de six semaines dans une entreprise ou une administration est instauré, mais on prévoit prudemment qu'il peut être remplacé par "une enquête dans les milieux économiques ou professionnels".

L'examen terminal comporte trois épreuves écrites de 3 h en licence, deux épreuves écrites de 4 h en maîtrise. Les épreuves orales, prévues après l'admissibilité, sont nombreuses : elles portent sur 10 matières en maîtrise ! Le stage donne lieu à une note.

Les effectifs du 2ème cycle AES sont relativement importants. En licence 214 inscrits en début d'année se retrouvent 205 aux examens et 144 reçus sur l'ensemble des deux sessions : un taux de 70,24 % contrastant avec les 93,90 % de la licence en droit.

En maîtrise les 197 inscrits sont encore 169 aux examens, mais ne sont plus que 92 à la réussite finale soit un taux de 54,43 % pour le rapport entre inscrits aux examens et reçus, taux faible à ce stade et qui apparaît comme le signe d'une maîtrise AES très sélective.

## **Filières spécifiques en second cycle**

On mentionnera *la licence d'administration publique*, qui, accompagnant la préparation à des concours administratifs, concerne une trentaine d'étudiants avec un taux de réussite à l'examen de 74 %.

On insistera davantage sur une formule tout à fait spécifique et du plus haut intérêt. Il s'agit de la maîtrise en droit, mention "études juridiques étrangères". Elle comprend deux parties. La première correspond au tronc commun, qui est, au choix de l'étudiant, celui de la maîtrise en droit privé ou celui de la maîtrise en droit public. La seconde partie est obtenue sur épreuves subies et notées (5 notes) dans le cadre d'une université étrangère, agréée par l'université de Poitiers et où l'étudiant se rend à la fin du premier semestre. La formule, qui a concerné en 1991-1992 26 étudiants dont 23 ont été reçus, est rendue possible par la très grande vitalité des relations internationales de la faculté de Poitiers.

Très innovante également est *la maîtrise en sciences et techniques (MST) "information et communication d'entreprise"*, qui est l'une des filières du Futuroscope et se situe assez largement

comme un prolongement en second cycle du DEUG AES, filière GEODE. Il est prévu un nombre maximum d'étudiants de 50 par année. Les enseignements sont répartis en cinq modules, qui existent dans chacune des deux années. Trois modules constituent un tronc commun : "techniques de communication", "langages de communication", "langues vivantes". Les deux autres modules sont des modules optionnels entre lesquels s'exerce le choix des étudiants : "gestion, organisation, droit, économie" et "langage, image, communication".

La communication, pôle de développement de la faculté, a donné lieu également à la création d'un *magistère en droit de la communicatque* particulièrement cher au coeur de la faculté. Chacune des trois années comporte un module juridique et un module technologique. Les étudiants au nombre d'une vingtaine chaque année proviennent pour les 2/3 d'autres régions que le Poitou-Charentes. Parmi ces étudiants il y a des non-juristes qui s'adaptent assez vite.

### **3 - Les autres diplômes**

La faculté de droit de Poitiers a su répondre de manière avisée aux préoccupations de l'économie régionale en matière de diplômes spécialisés.

Niort étant un important centre dans le domaine des assurances accueille la préparation à un *diplôme universitaire de formation en assurances*, complément en un an d'un DEUST assurances.

De même la région de Cognac était propice à la mise en oeuvre d'un *diplôme d'université en droit, gestion et commerce des eaux de vie et boissons spiritueuses*. Ce diplôme, placé sous la responsabilité conjointe de l'université de Poitiers et de l'université Paris V, est préparé à Segonzac avec la participation d'universitaires français et étrangers, ainsi que celle de nombreux professionnels.

Il existe aussi un *diplôme universitaire de gérontologie sociale* et un *diplôme universitaire en droit de la santé* qui offre une formation commune et adaptée aux juristes et aux médecins, en liaison avec la faculté de droit de Tours et les facultés de médecine des deux villes.

### **4 - Les débouchés**

La faculté marque un souci évident en ce qui concerne les débouchés des filières qu'elle a récemment créées et qui viennent d'être décrites. Elle paraît en revanche peu préoccupée par le devenir professionnel des étudiants issus de ses formations classiques, un "forum des carrières" étant cependant organisé chaque année, mais par les étudiants eux-mêmes.

Seul l'institut d'études judiciaires a pu fournir des statistiques précises. Pour l'examen d'entrée au CFPA, qui conditionne l'accès à la profession d'avocat, le nombre des candidats inscrits à la préparation a quintuplé en 10 ans (1982 : 20 ; 1992 : 105). Le nombre d'admis qui ces dernières années plafonnait entre 20 et 30 a fait en 1992 un bond à 49, lié sans doute à la fusion des professions d'avocat et de conseil juridique.

Les résultats au concours d'entrée à l'Ecole nationale de la magistrature apparaissent plus décevants. Le nombre de candidats présenté est de l'ordre de 25 pour chacune de ces dernières années. Le nombre de reçus tend à décroître : 6 en 1989, 6 également en 1990, 4 en 1991, 1 seulement en 1992, mais peut-être est-ce accidentel et non significatif.



On peut voir dans le refus (unique en France) du CPAG de se transformer en IPAG, une illustration du peu de goût poitevin pour les moules institutionnels nationaux. Cette singularité n'a pas donné de bons résultats : très variable d'une année à l'autre, les succès aux concours administratifs paraissent vraiment insuffisants. Mais le CPAG vient tout juste d'être transformé en IPAG.

## **V - La recherche**

### **1 - Organisation**

La faculté, développant une stratégie d'avenir dans le domaine de la recherche, a entendu se doter d'une structure précise destinée à mettre en place une politique innovante. En janvier 1992 a été créé **un département de recherche juridique**, placé sous la direction d'un assesseur du doyen, spécialement chargé de la recherche. Un document de 120 pages très bien présenté montre un indiscutable effort de coordination.

Le développement de la recherche est entrepris sur deux sites : en centre ville, l'aménagement d'un centre doctoral ; sur le site du Futuroscope, l'implantation du JURIPOLE, pôle international de recherche juridique, disposant d'outils de communication modernes et performants. L'ambition légitime est d'en faire un lieu de rencontre et d'échanges entre juristes français et étrangers et d'y créer un Observatoire du droit.

### **2 - Ecole doctorale, DEA et DESS**

L'Ecole doctorale a pour son "baptême" tenu à réunir en janvier 1993 ses doctorants : 65 étaient présents sur 121 inscrits. La création d'une "Lettre de l'Ecole doctorale" (n°1 en mars 1993) devrait établir un lien entre les doctorants, incités à rencontrer les professeurs étrangers invités et à participer aux colloques organisés par la faculté. L'effort entrepris en ce domaine pour éviter l'isolement des doctorants apparaît effectif, mais est trop récent pour que l'on puisse juger des résultats.

La faculté de droit est habilitée à délivrer 5 DEA, la prépondérance du droit privé apparaissant ici avec netteté. Trois DEA relèvent en effet de cette discipline : celui de droit privé, celui de droit pénal et sciences criminelles, celui de droit rural. Un quatrième, celui de droit social, équilibre harmonieusement les enseignements de droit privé et de droit public.

Le volume des 200 heures réglementaires paraît généralement atteint, bien que pour certains DEA on semble inclure dans ce chiffre un suivi individuel des recherches des étudiants. Chaque DEA comporte, comme contrôle des connaissances, un écrit de 5 heures et un exposé-discussion s'ajoutant à un contrôle de l'aptitude à la recherche, avec l'exigence d'un mémoire et la participation à des séminaires.

Chacun des DEA cités accueille 20 et 30 étudiants. En majorité les étudiants inscrits se consacrent pleinement à la préparation du diplôme et se présentent à l'examen.

Le nombre d'allocations de recherche auxquelles peuvent prétendre les étudiants sortant de DEA pour préparer une thèse apparaît favoriser les privatistes, qui sur les 5 allocations attribuées annuellement à la faculté en obtiennent 4 dont 2 pour le droit pénal ce qui est exceptionnel.

Il convient aussi de mentionner spécialement, parmi les diplômes de 3ème cycle, le DESS droit de la construction, dont la création a été préférée à celle d'un DEA afin de faciliter l'organisation de stages et la recherche de débouchés. Il associe des matières de droit public (urbanisme) aux matières de droit privé.

Les DESS juriste-conseil d'entreprise et droit notarial complètent la palette des formations de 3ème cycle à finalité professionnelle, offrant ainsi aux étudiants des perspectives variées de carrières intéressantes.

### **3 - Les équipes**

Ce qui surprend évidemment quand on voit la qualité des équipes de recherche de la faculté, c'est qu'aucune ne soit associée au CNRS. La raison en est que la faculté ne s'est que récemment orientée vers une structuration de la recherche. Les demandes d'association présentées tardivement de ce fait ont reçu un accueil peu favorable, ce qui a créé un découragement administratif difficile à surmonter. C'est sans doute à partir du Futuroscope, considéré comme pôle d'excellence, que des progrès pourront être réalisés quant à l'appui du CNRS.

Parmi les équipes de droit privé, il faut placer au premier plan **l'équipe poitevine de recherche et d'étude en sciences criminelles**. S'appuyant sur la structure technique de l'Institut de sciences criminelles, créé dès 1951, cette équipe d'accueil peut s'honorer d'être animée par deux des meilleurs spécialistes français de droit pénal. Le rayonnement national et international de l'équipe est incontestable et se traduit par l'organisation de colloques (presque chaque année) et la publication de nombreux ouvrages. L'ampleur de son activité force l'admiration.

Autre équipe d'accueil, **l'Institut de législation et d'économie rurales** continue lui aussi une longue tradition poitevine, liée aux caractères d'une région où l'agriculture a de l'importance. L'Institut sait s'adapter à l'actualité. Après un important programme sur le droit de l'eau (consommation et gestion collective), ses chercheurs s'orientent vers l'étude des formules sociétaires utilisées dans l'agriculture européenne et vers l'analyse des aspects juridiques de la libéralisation de l'agriculture dans les pays d'Europe centrale. Une revue appréciée, la *Revue de droit rural*, prend appui sur la structure de cet Institut.

Jeune équipe, **l'Institut de droit de l'urbanisme, de la construction et de l'aménagement du territoire (IDUCA)** est dirigé par un privatiste mais associe largement les publicistes à ses activités, réalisant ainsi un ensemble de recherches pluridisciplinaires. La liste des travaux du laboratoire est impressionnante : ouvrages, articles, rapports à des colloques. Mais cette liste s'identifie assez largement à la liste des travaux personnels du directeur du laboratoire. Pour la période 1992-1995, une recherche collective a pour objet l'étude du contenu et de l'interprétation des plans d'occupation des sols (POS).

Equipe d'accueil récemment créée, **l'Equipe de recherche en droit privé et science juridique** pourrait à première vue apparaître comme un regroupement artificiel de juristes de grand renom, poursuivant des recherches individuelles dans des domaines éloignés les uns des autres. Mais cette impression première est largement corrigée par l'objectif annoncé par les membres de l'équipe, qui entendent unir leurs efforts pour réaliser un programme de recherche d'envergure consistant en l'étude des législations de privatisation dans les pays d'Europe de l'Est.

Pluridisciplinaire, **l'Institut de droit sanitaire et social** accomplit une tâche connue et appréciée des spécialistes et des milieux professionnels, notamment locaux, avec lesquels il collabore activement. Recommandé, il soutient le DEA de droit social et le DESS de droit médical. Les trois thèses soutenues de 1987 à 1992 contrastent avec les neuf qui sont en cours.

**L'Institut de financement public et de droit économique** est équipé d'accueil pour le DEA de droit public. Ses membres mènent une recherche active et génèrent un flux important de thèses (35 soutenances depuis 1988, dont 16 par des étudiants extérieurs à la CEE). Mais l'Institut apparaît d'avantage comme une collection de chercheurs publicistes de talent que comme une véritable équipe qui les fédérerait autour d'axes forts.

Recommandée et pluridisciplinaire, l'**Equipe Droits de l'homme et technologies de la communication** est née en 1987 du magistère (et non l'inverse ...). Récente et dotée de faibles moyens, elle s'efforce de définir pour l'avenir une véritable politique de recherche, ce que la qualité de ses animateurs et son réseau de partenaires devraient lui permettre d'obtenir.

Recommandée, mais petite, affaiblie par des départs et par la perte du DEA, ne pouvant guère compter que sur un concours actif de ses rangs B et C, l'équipe intitulée **Groupes de pression et production du droit** (titre qui ne correspond plus à son activité) est dans une phase difficile, comme, malheureusement, c'est souvent le cas en histoire du droit. Ses huit thèses en cours et l'activité de recherche de ses responsables (en liaison avec d'autres équipes) devraient inciter à son maintien, sous une forme ou sous une autre, et à une redéfinition de ses axes. Cela passe par une restauration souhaitable du DEA pour lequel un public semble exister.

L'ensemble des équipes déplore le manque de personnels ITA malgré la présence de deux ingénieurs rattachés au département.

Les crédits de recherche sont substantiels : en 1992, 364 410 F HT en fonctionnement (après un prélèvement symbolique de 4 % de l'université) ; 127 000 F HT en équipement ; 30 000 F HT en moyens de calcul. A noter une réserve de 500 000 F, qui semble excessive.

L'allant des équipes poitevines se traduit par l'organisation annuelle d'un nombre impressionnant de colloques : 7 sont prévus en 1993. Beaucoup de ces colloques sont organisés conjointement par la faculté de droit de Poitiers et une université étrangère : Nimègue, Varsovie, Montréal ... Ces colloques font l'objet de publications diffusées par des éditeurs connus. Tout cela témoigne d'un dynamisme exceptionnel.

#### **4 - Recherche individuelle**

La recherche individuelle est une tradition des facultés de droit et cela rend d'autant plus méritoires les efforts qui viennent d'être signalés pour le développement d'une recherche collective. Près de 20 % de la recherche serait menée hors équipes. Mais cette approximation n'a pas grande signification. Il est plus satisfaisant de noter que la plupart des enseignants sont rattachés à une équipe.

La proportion des professeurs et des maîtres de conférences qui ne publient pas est faible : c'est un signe très positif. En revanche, il semble que, sauf quelques exceptions connues et reconnues, ceux qui publient le font à un rythme assez peu intense et en droit public qu'ils négligent trop les grandes revues nationales, au profit de revues spécialisées ou locales. 7 d'entre eux bénéficient de primes d'encadrement doctoral.

En ce qui concerne le droit privé, le nom de juristes poitevins figure assez souvent sur la couverture de manuels destinés aux étudiants et aux praticiens. La signature de ces mêmes juristes se retrouve, s'agissant d'articles de haut niveau dans de grandes revues juridiques de droit privé. Mais quantitativement l'importance des publications est très variable selon les enseignants.

## **5 - Appréciation sur la recherche**

La faculté a des chercheurs compétents et actifs dans l'ensemble, des doctorants devenus nombreux, des équipes qui, pour la plupart, méritent ce nom, et désormais, une organisation de la recherche. Mais elle n'a pas de véritable politique de recherche, si l'on entend par là la détermination commune de sujets privilégiés. Et son double souci d'indépendance (la sienne propre et celle de ses membres) la dissuaderait probablement de s'en doter.

Cet éparpillement comporte le risque que, malgré leur intérêt, une partie des recherches menées à Poitiers perdent peu à peu de vue la nécessaire dimension générale ou fondamentale du droit : une telle évolution ne résulterait certainement pas d'un choix prémédité, mais d'un lent accaparement par des travaux spécialisés ou appliqués, notamment dans le cadre (précieux mais qui ne devrait pas devenir exclusif) de contrats nationaux et - surtout - locaux.

Inévitablement, certains domaines sont peu explorés : ainsi de la science politique, de la science administrative, du droit international public.

## **VI - La formation continue**

Elle ne se traduit que par l'aménagement des diplômes existants, pour permettre à des personnes engagées dans la vie active de préparer l'examen selon un régime particulier. Un exemple significatif : le DESS de droit de la construction accueille, parmi ses 24 étudiants, 6 professionnels en formation.

On mentionnera une filière originale : les personnels de la gendarmerie et de la police, ainsi que les travailleurs sociaux, peuvent préparer une attestation de sciences criminelles, suivie pour une seconde année par un certificat de sciences criminelles.

## **VII - La vie de l'étudiant**

Satisfaits de leur sort, les étudiants paraissent peu intéressés par la vie de la faculté, qui ne les y incite guère. Leur très faible taux (5 %) de participation aux récentes élections en témoigne.

Anecdotique mais significative est l'absence de cafétéria sur le campus (qui en aurait bien besoin) : certes un projet n'a pas abouti, mais il n'était sans doute pas jugé prioritaire par une faculté qui sait par ailleurs obtenir des crédits d'investissement importants.

Les organisations étudiantes - peu nombreuses et peu actives - regrettent aussi bien la difficulté d'accès au Futuroscope que la rareté des photocopieurs et le coût des photocopies.

Les associations d'étudiants sont peu actives, sauf dans le cadre de certaines spécialités. La Corpo paraît surtout concentrer ses efforts sur l'efficace parrainage d'étudiants étrangers dans le cadre du programme ERASMUS.

## **VIII - Relations extérieures de la faculté**

### **1 - Avec les organisations professionnelles ou les entreprises**

Hormis les cas déjà signalés qui débouchent sur l'enseignement et la recherche, elles sont rares, ce qu'explique l'environnement économique local.

### **2 - Avec les collectivités territoriales**

Inexistantes ou tendues avec les communes (sauf Niort qui verse une subvention de 1,3 MF), elles sont nombreuses, bonnes et financièrement fructueuses avec les départements (qui financent l'essentiel des centres extérieurs, la Charente pour 2,6 MF et la Charente-Maritime - avant l'érection du Centre de La Rochelle en université - pour 1,6 MF en 1992) et avec la région, soit dans le cadre du contrat de plan, soit autour du Futuroscope qui constitue un pôle de dynamisme auquel la faculté a su intelligemment s'associer.

Très soucieuse de sa position locale et de sa sphère géographique d'influence, respectée par ses partenaires, l'université devra pourtant prendre garde, notamment en matière de recherche, à ne pas accéder à toutes leurs demandes dans des conditions qui pourraient à l'avenir s'avérer léonines pour elle.

### **3 - Avec les autres établissements d'enseignement supérieur**

La faculté accorde une importance particulière au concept de l'Arc Atlantique et entend privilégier, sur la façade atlantique, la présence d'un réseau de pôles juridiques de haut niveau. Un accord cadre devrait être conclu entre la faculté de droit de Nantes et celle de Poitiers pour créer un flux d'échanges scientifiques et une coordination des moyens.

### **4 - Avec l'étranger**

Appuyées sur une politique affirmée et suivie, les relations internationales de la faculté suscitent une appréciation sans réserve. L'université a des liens (formalisés par des conventions) avec une trentaine d'universités étrangères (Europe et Amérique du Nord surtout). Certains sont récents ou épisodiques, mais beaucoup sont réguliers, parfois depuis plusieurs dizaines d'années (Nimègue, Montréal, Varsovie ...). Ils se traduisent par des échanges intenses d'enseignants (14 professeurs étrangers doivent intervenir en 1992-1993, un poste leur étant réservé), des colloques réguliers et des publications communes. Ce portefeuille sert la recherche autant que l'enseignement : maîtrise mention "études juridiques étrangères" ; accueil de 96 étudiants étrangers (dont 78 "Erasmus") cette année, tandis que 64 étudiants poitevins se rendent à l'étranger (dont 51 dans le cadre "Erasmus").

Cette politique, fruit d'efforts constants, se développe actuellement avec l'Europe de l'Est, le Liban et le Japon. Un projet de réseau baptisé Ecole francophone de droit est à l'étude, notamment en direction des pays d'Europe de l'Est et connaît une première application avec la Pologne.

## **IX - Insertion de la faculté dans la vie de l'université**

Les relations n'apparaissent pas conflictuelles, dans la mesure où l'université a su reconnaître à la faculté de droit l'autonomie suffisante que celle-ci souhaitait. Dès lors la faculté se comporte en partenaire loyal de la présidence. La négociation du contrat d'établissement a donné lieu à une collaboration réelle qui a porté ses fruits et renforcé le sentiment d'une communauté d'intérêt. En revanche, celle du plan "Université 2000" a suscité des initiatives non concertées qui ont nuí aux résultats.

La création de l'université de La Rochelle pose des problèmes beaucoup plus épineux. La faculté, qui a mal ressenti la création de l'université de La Rochelle lui maintiendra un concours loyal pour des enseignements ; elle ne fera rien qui puisse en favoriser le développement. Dès lors, l'université de La Rochelle devra chercher ailleurs de quoi atteindre les considérables ambitions que lui assigne son administrateur provisoire.

De toute façon il semble que les Poitevins ont eu plus de constante tendresse pour leur centre d'Angoulême, qui leur a permis de faire échapper la Charente à l'attirance de Bordeaux.

## **X - Conclusion générale**

L'existence du Futuroscope et les potentialités qu'il recèle confrontent l'une des facultés de droit les plus traditionnelles à une nécessité d'adaptation dont elle a bien conscience.

Fière de son passé et jalouse de son autonomie, la faculté de droit et des sciences sociales aurait pu s'assoupir sur des souvenirs glorieux dans son pré carré poitevin. Elle est au contraire une maison dynamique et engagée dans un vaste effort de rénovation grâce à l'implication remarquable d'un corps enseignant uni et énergique. Cet effort produit des résultats assez impressionnants, que la poursuite des opérations en cours devrait encore améliorer.

Sur le plan de la pédagogie, les nouvelles filières très innovantes sont juxtaposées à des filières classiques, qui demeurent marquées par un conservatisme sans doute excessif. La licence et la maîtrise en droit apparaissent quelque peu figées dans un moule teinté d'archaïsme. Mais du moins cela assure-t-il le sérieux de ces formations.

Sur le plan de la recherche, la rénovation apparaît en très bonne voie. Les programmes choisis tiennent compte des thèmes les plus actuels. Le développement du créneau de la "communication" offre à la faculté des perspectives passionnantes. L'intérêt porté à l'évolution de la législation des pays d'Europe de l'Est apparaît également un choix excellent permettant des recherches pluridisciplinaires.

Le foisonnement des relations internationales, qui déroute au premier abord, se révèle empreint d'une logique extrêmement cohérente.

Les préoccupations portent sur les points suivants :

- songer à diversifier l'origine géographique et aménager la pyramide d'âge des enseignants ;
- améliorer encore les conditions de vie des étudiants.

## **L'UFR DE SCIENCES ECONOMIQUES**

Depuis qu'en 1985 les enseignants en gestion de l'UFR de sciences économiques ont rejoint l'Institut d'administration des entreprises ("scission" pour les uns, "regroupement" pour les autres), l'économie et la gestion sont organisées à Poitiers dans le cadre de deux unités totalement distinctes.

### **I - Organisation**

L'UFR des sciences économiques est classiquement administrée par un Conseil dit "d'administration" (conseil d'UFR) qui se réunit deux à trois fois par an pour notamment élire le doyen, voter le budget, ou proposer au CEVU de l'université les adaptations des enseignements et du contrôle des connaissances afférent. Mais, dans les faits, la réalité de la gestion pédagogique de la composante est assurée par le "Conseil enseignant", sorte d'assemblée de l'UFR qui réunit, au moins quatre à cinq fois par an, tous les enseignants statutaires (des professeurs aux moniteurs), pour affecter les cours et gérer ainsi de façon collégiale l'ensemble des filières d'enseignement qui sont cependant, chacune, sous la responsabilité particulière d'un enseignant. L'exécutif, enfin, est confié au quotidien au doyen et à deux assesseurs qui assurent la liaison avec les services : secrétariat, scolarité, services centraux de l'université. Le doyen, en particulier, siège au Conseil d'administration de l'université et participe, autour du président de l'université, à l'assemblée des directeurs d'UFR qui joue un rôle important dans la répartition des moyens, notamment des heures complémentaires.

### **II - Les personnels**

#### **Le personnel enseignant**

La section d'économie dispose de 7 postes de professeurs (dont 3 sont vacants, après mutation ou détachement au moment de l'expertise) 14 postes de rang B ou C (11 maîtres de conférences et 3 assistants) tous pourvus, 2 postes d'ATER (2 autres ayant été recrutés sur les emplois vacants), 1 PRAG de sciences économiques et sociales et 2 allocataires-moniteurs. Le problème majeur de l'UFR est donc celui du faible nombre de professeurs effectivement en fonction (quatre), dont trois sont nés avant 1940. Le *turn-over* constaté sur les autres postes montre la difficulté de Poitiers à fixer des enseignants extérieurs. Une solution stable ne paraît donc pouvoir être trouvée que par des promotions internes à partir du corps des maîtres de conférences, et par la "jouvence" : quatre doctorants locaux ont été candidats à la qualification entre 1992 et 1993.

Le nombre total d'enseignants avec les créations récentes de postes (en deux ans : trois maîtres de conférences, un PRAG de SES, un PRAG de mathématiques, un PRAG d'anglais), et le recours à des invités, assurent en très large part l'encadrement des filières. Le nombre

des intervenants extérieurs reste donc limité mais le nombre d'heures complémentaires est de 2 200 heures soit 30 % du total des heures d'enseignement.

## **Le personnel non-enseignant**

Il est, pour l'essentiel, commun avec celui de l'UFR de droit : secrétariat général, scolarité, entretien des locaux, etc. Toutefois, une secrétaire et un poste de CES sont spécifiquement affectés au doyen et un second poste administratif et trois CES sont à la disposition de la bibliothèque du centre-éco (cf. ci-dessous). A Niort, deux postes administratifs payés par la ville, dont l'un sert à rémunérer une étudiante en thèse, et un CES, sont à la disposition du DEUG délocalisé de sciences économiques. Bien entendu, ces moyens en personnel non-enseignant sont, à Poitiers comme ailleurs, insuffisants.

## **III - Les ressources matérielles**

Les locaux, à Poitiers comme à Niort, apparaissent encore convenir, du fait notamment de la construction d'un amphi de 500 places dans le cadre du plan d'urgence. Toutefois, des difficultés commencent à se poser, à Poitiers, pour les salles de TD, d'où l'espoir mis dans la réalisation rapide pour les sciences économiques d'une deuxième tranche du bâtiment documentation-TD, en poursuite du programme déjà réalisé pour le droit.

La documentation propre de la composante s'appuie sur le "centre éco." qui dispose de trois salles en enfilade (luxe rare dans nos facultés) et d'une documentation de base qu'un crédit annuel de l'ordre de 120 000 F permet d'entretenir. Le point noir concerne l'insuffisance de personnel (voir ci-dessus). Le recours à trois CES permet tout de même d'assurer une ouverture de 9 h à 12 h et 13 h à 18 h, cinq jours sur sept.

Le matériel informatique a été récemment rénové grâce à un crédit spécifique sur les ressources propres de l'UFR. Vingt-cinq postes de travail sont ainsi à la disposition des étudiants (pour partie en libre accès), ce qui paraît suffisant. De même deux laboratoires modernes de langues - utilisés en commun avec les juristes - répondent aux besoins, besoins qui apparaissent cependant très limités aux dires des étudiants. Mais l'installation de ces laboratoires ne date que de janvier 1993.

Le budget de fonctionnement de la composante (hors postes et heures complémentaires) ne pose pas de problème particulier, atteignant (sans l'IER) en 1993 le chiffre de 700 KF. Il est alimenté pour près de la moitié (47 %) par les droits étudiants, pour le tiers par la subvention du MEN, pour le solde (20 %) par les taxes d'apprentissage (120 KF et une contribution de la MAIF de 15 KF qui finance le "surcoût" de l'option de maîtrise).

## **IV - La formation initiale**

### **Les premier et second cycles**

La caractéristique principale des études de sciences économiques à Poitiers, tant au niveau du premier que du second cycle, est de constituer une filière "pure et dure" : hormis les



matières strictement économiques et les techniques quantitatives, aucune autre discipline n'est proposée aux étudiants ni en droit (sauf à Niort), ni en sciences sociales, ... ni même en gestion, exceptés les deux cours semestriels d'organisation de l'entreprise et de comptabilité privée en deuxième année de DEUG (sauf à Niort où sont introduits des cours de droit, de gestion, d'informatique et deux langues étrangères dès la première année). Tous les cours dispensés sont obligatoires pendant les trois premières années, un choix n'étant possible qu'en maîtrise, tant à l'intérieur du tronc commun (quatre matières obligatoires et trois matières au choix sur six) qu'entre les deux grandes "options" d'économie de la décision (choisie par deux tiers des étudiants) d'une part et d'intégration économique d'autre part (choisie par le tiers restant). En outre, une quinzaine d'étudiants de maîtrise passent actuellement le premier semestre à l'étranger dans le cadre des échanges Erasmus où ils rédigent leur mémoire de recherche.

Le régime du contrôle des connaissances, pour sa part, s'appuie encore de façon très classique sur une distinction entre épreuves écrites d'admissibilité, contrôle continu des travaux dirigés, épreuves (écrites ou orales) d'admission. Les représentants étudiants disent trouver ce système contraignant et "difficile", bien que les taux de réussite (par rapport aux inscrits aux examens, chiffres au demeurant très proches de ceux des inscrits annuels ... sauf en maîtrise où "l'évaporation" apparaît paradoxalement plus forte : en 1991-1992, 80 inscrits à l'année et 58 aux examens) soient plutôt supérieurs aux moyennes nationales correspondantes de la discipline. Pour 1991-1992 : 46 % en 1ère année à Poitiers (mais seulement 37 % à Niort, où la proportion des bacheliers B et G est plus élevée), 67 % en 2ème année de DEUG (60 % à Niort), 87 et 88 % respectivement en licence et maîtrise. En 1992-1993 les taux de réussite sont identiques à Poitiers et à Niort. Compte tenu de la place donnée à l'analyse économique (micro-économie en 1ère et 2ème année par exemple) et aux matières quantitatives (mathématiques et statistiques) il n'est pas surprenant que les taux de succès en 1ère année à Poitiers des bacheliers soient sensiblement plus élevés pour ceux qui viennent des sections C (75 % en 1992 soit 73 sur 97), et D (53 %, soit 62 sur 116) que des sections B (28 %, soit 42 sur 152) G (26 %, soit 6 sur 23) et A1 (23 % en 1992 soit 3 sur 13). La même tendance, bien que moins accusée, se retrouve à Niort : 57 % pour les bacs C (4 sur 7), 45 % pour les bacs D (8 sur 18), 43 % pour les bacs B (17 sur 39), 29 % pour les bacs A1 (2 sur 7) et 25 % pour les bacs G (5 sur 21). Dans les deux centres 30 % seulement des reçus sont des bacheliers de l'année précédente, les autres ayant passé leur bac deux années auparavant ... ou plus, les dérogations étant généreusement accordées.

Une particularité doit être signalée concernant la 1ère année de DEUG (dite "renovée") qui tient moins dans l'allègement des effectifs par groupes de TD (30 à 35 inscrits, contre 45 et plus dans les années ultérieures .... ce qui est certes encore beaucoup) que dans l'organisation pendant le premier mois de l'année - avant le début des TD - de cours "d'accueil et de sensibilisation" dans les matières de base (micro, macro, comptabilité nationale, mathématiques) insistant sur la méthodologie et le vocabulaire. Jugée utile par les enseignants, cette initiative est fort appréciée des étudiants.

Quant aux effectifs étudiants, il ont connu une très forte poussée en 1ère année dans les années récentes : 290 à Poitiers en 1988, 390 en 1989, 405 en 1990, 425 en 1991, et cela malgré l'ouverture du centre de Niort en 1990 avec 100 étudiants d'emblée. A la dernière rentrée (1992) toutefois, la progression semble stabilisée : 385 inscrits à Poitiers et 110 à Niort. Le mouvement se répercute bien entendu sur les années ultérieures : les effectifs de 2ème année à Poitiers passant en 6 ans de 130 à 240 étudiants à la rentrée 1992 (45 à Niort), de 60 à 160 en licence, de 50 à 80 en maîtrise.

### Effectifs étudiants des 1er et 2ème cycles en sciences économiques

	1988-1989			1989-1990			1990-1991			1991-1992			1993-1994
	I	P	R	I	P	R	I	P	R	I	P	R	I
<b>1ère année DEUG</b>	<b>286</b>	<b>268</b>	<b>127</b>	<b>386</b>	<b>364</b>	<b>139</b>	<b>511</b>	<b>395</b>	<b>208</b>	<b>521</b>	<b>497</b>	<b>219</b>	<b>495</b>
<b>2ème année DEUG</b>	<b>171</b>	<b>163</b>	<b>98</b>	<b>188</b>	<b>178</b>	<b>104</b>	<b>195</b>	<b>177</b>	<b>108</b>	<b>274</b>	<b>273</b>	<b>180</b>	<b>288</b>
<b>Licence</b>	<b>69</b>	<b>60</b>	<b>51</b>	<b>84</b>	<b>75</b>	<b>72</b>	<b>93</b>	<b>78</b>	<b>76</b>	<b>109</b>	<b>101</b>	<b>88</b>	<b>160</b>
<b>Maîtrise</b>	<b>43</b>	<b>39</b>	<b>28</b>	<b>59</b>	<b>45</b>	<b>42</b>	<b>60</b>	<b>46</b>	<b>42</b>	<b>80</b>	<b>58</b>	<b>51</b>	<b>80</b>

**I : inscrits à l'année**

**P : inscrits aux examens**

**R : reçus aux examens**

Cette montée des effectifs jusqu'en 2ème cycle a conduit l'université à demander et obtenir la création, dès la rentrée 1993 (mi-parcours du contrat), d'une seconde licence avec trois mentions : analyse économique, techniques économiques et de gestion, sciences économiques et sociales et d'une maîtrise plus tournée vers la gestion. Cette initiative répond, à la fois, à la demande étudiante et comblerait enfin, à Poitiers, une lacune née de la séparation de l'économie et de la gestion en 1985. Il est à noter en effet que bien que porté par l'UFR de sciences économiques, ce projet bénéficie aussi du soutien des collègues de gestion de l'IAE et de l'IUT. En revanche, le projet d'IUP "Assurance - Banque - Finances", proposé avec les juristes pour Niort ne paraît pas avoir été retenu par le MEN.

Enfin, concernant la préparation aux concours de recrutement du second degré, il existe à l'UFR de sciences économiques une préparation au CAPES de sciences économiques et sociales suivie par une quinzaine d'étudiants (d'AES surtout) et financée par l'UFRM et à l'agrégation (4 à 5 candidats). Le poste de PRAG de SES, récemment créé, en a été le principal support.

## **Le troisième cycle**

L'UFR de sciences économiques de Poitiers propose un DEA et un DESS.

Le DEA, intitulé désormais "Intégration économique et financière", continue de présenter la particularité d'être très unitaire. C'est-à-dire que, pratiquement, tous les enseignants titulaires de rangs A et B y participent et que les deux équipes de recherche (cf. infra) IER et GRIEF lui servent de support. Les dimensions supra-nationales (Europe) et infra-nationales (région) sont ainsi simultanément prises en compte. Avec une quinzaine d'étudiants par promotion (dont 4 à 5 étrangers, et une majorité d'étudiants de Poitiers pour le reste), il devrait assurer la "reproduction" du corps enseignant local. Mais avec une seule allocation de recherche par an, le nombre de thèses soutenu en aval apparaît encore faible.

Le DESS "Aménagement du territoire et économie du développement local", s'inscrit dans le réseau national des formations équivalentes. Recrutant pour partie seulement des "économistes" il est aussi ouvert aux titulaires d'une maîtrise d'AES, de droit, ou aux géographes-aménageurs. Avec un effectif important (quarante étudiants) dont une quinzaine, en situation de "demandeurs d'emplois", sont inscrits simultanément dans un diplôme d'université "tourisme", il paraît correctement inséré dans le tissu local, tant en ce qui concerne la recherche des stages que - jusqu'à présent - les débouchés.

Toutefois, cet unique DESS ne répond pas aux besoins et aux aspirations de tous les étudiants de maîtrise désireux de suivre - ici, comme ailleurs - une cinquième année. La création d'autres DESS apparaît donc comme particulièrement souhaitable, ce qui ne serait possible que si l'effectif des professeurs permanents se renforçait substantiellement à Poitiers.

## **V - La recherche**

Deux équipes existent à l'UFR de Poitiers.

*L'Institut d'économie régionale* (IER), la plus ancienne est toujours une équipe associée du CNRS. Toutefois, hormis les enseignants chercheurs elle ne compte que deux ITA de statut CNRS et trois du MEN et aucun poste de chercheur. Son activité sur contrats d'études est importante (2/3 des ressources de son budget qui dépasse les 1 000 KF en 1992) avec tous les aléas que comporte ce type de situation pour assurer l'emploi en continu de vacataires.

*Le Groupe de recherche sur l'intégration économique et financière* (GRIEF), a été récemment reconnu comme "jeune équipe" et, à ce titre, a été correctement doté en moyens financiers, d'autant qu'un complément est attribué aux deux équipes en tant que "cellule de recherches de doctorat". Ici encore, la crédibilité et l'avenir reposent sur la capacité à fixer à Poitiers de nouveaux professeurs.

## **VI - Remarques complémentaires**

### **1 - La formation continue**

L'UFR de sciences économiques n'a pratiquement pas d'activité propre en ce domaine (excepté le DU de tourisme déjà cité, inséré dans le DESS) et d'un autre DU de niveau premier cycle "Agent de développement rural" qui s'appuie sur des contrats emploi-formation (200 heures d'enseignement plus stage). Toutefois, les économistes répondent autant que de besoin aux demandes ponctuelles émanant du service central de formation continue de l'université.

### **2 - La vie étudiante**

Les élus étudiants paraissent avoir un rôle actif dans leur faculté. Ils sont apparemment satisfaits des conditions de travail. Plus réservés sur la "vie du campus" (excentré) ils redoutent en outre son dépérissement si la tendance se poursuit à relocaliser des formations d'excellence au centre ville ou sur le site du Futuroscope.

### **3 - Relations extérieures**

L'UFR n'a pas de liens privilégiés avec son environnement local. En particulier, le Conseil régional de Poitou-Charentes ne s'est pas encore engagé dans des financements réguliers, tant au titre de l'équipement que de la recherche. Rappelons toutefois que l'IER est sollicité pour bon nombre d'études. De plus, l'antenne de Niort est totalement supportée (y compris en ce qui concerne les enseignements) par les collectivités locales (ville et département). La taxe d'apprentissage représente presque un quart du budget de l'UFR en 1992-1993 (170 KF).

Le programme Erasmus représente déjà une forte implication de l'UFR dans les relations avec l'étranger puisqu'un quart des étudiants de maîtrise y participent.

### **4 - Insertion de la composante dans la vie de l'université**

Un représentant des "économistes" siège - de façon active - à chacun des trois conseils de l'université. De plus, au moment de l'expertise, le président de l'université et le vice-président chargé du CEVU sont issus de l'UFR de sciences économiques, ce qui ne peut que conforter cette dernière.

## **VII - Conclusion**

Au total, l'UFR de sciences économiques apparaît comme une entité de dimension relative modeste, mais très homogène et délivrant un enseignement de bon niveau. Son problème majeur est de passer à une dimension supérieure en étoffant ses formations de deuxième et de troisième cycles (DESS) ce qui implique l'arrivée - et la "fixation" - de nouveaux enseignants chercheurs de rang magistral.

## **L'INSTITUT D'ADMINISTRATION DES ENTREPRISES**

### **I - Organisation**

L'IAE, créé en 1956, se bornait alors - comme ses homologues - à organiser le certificat d'aptitude à l'administration des entreprises (CAEE). Renforcé en 1985 par la venue des "gestionnaires" de l'UFR de sciences économiques, il a récupéré la MSG, la MSTCF, le DESS de techniques comptables et créé, depuis lors, un DEA (avec Tours), le DESS de techniques d'exportation, un DEUST à Niort, et un nombre pratiquement équivalent de préparations en formation continue.

Il est administré statutairement par un "Conseil d'administration" (d'UFR) qui se réunit de l'ordre de deux fois par an, notamment pour voter le budget. Ce Conseil est présidé par un "professionnel" (chef d'entreprise) qui suit assidûment les activités de l'Institut. Pour la gestion courante, un "Conseil pédagogique" regroupe tous les enseignants permanents mais chaque formation apparaît gérée de façon relativement autonome, par un responsable de filière. Le directeur (et le secrétariat) assurent la responsabilité financière de l'ensemble, notamment des ressources de la formation continue qui sont mises en commun.

### **II - Les personnels**

#### **1 - Le personnel enseignant**

L'effectif compte 6 professeurs, 8 maîtres de conférences, 3 assistants, 1 ATER (plus 3 sur postes vacants), 1 PRAG de TEG, 1 lecteur. 1 poste de professeur, 4 de maîtres de conférences, 2 de PRAG et 1 d'ATER sont vacants, ce qui est proportionnellement important. Si tous les postes étaient pourvus, compte tenu en outre d'une dotation en heures complémentaires de l'université non négligeable (de l'ordre de 4 000 heures plus 625 heures de l'IUFM) les moyens en personnel enseignant de la composante apparaîtraient comme relativement satisfaisants pour encadrer les quelques 500 étudiants en gestion. Le problème de l'IAE est donc de générer un flux suffisant de thèses, pour pourvoir les postes, via la liste de qualification, ce qui paraît aujourd'hui en meilleure voie : 4 qualifiés en 1992, 4 candidats en 1993. Compte tenu du caractère professionnel des formations de l'IAE, le recours à des intervenants extérieurs (d'autres composantes de l'université : juristes par exemple, ou de professionnels) reste nécessaire, les recrutements étant faits à l'initiative des responsables de filière avec accord de la commission de spécialistes de gestion. Pour rester attractif, l'IAE doit, comme bon nombre de formations de gestion équivalentes, ajuster de fait les rémunérations proposées en heures complémentaires.

#### **2 - Le personnel non-enseignant**

Les postes budgétaires (6,5 plus une création "remarquée" et appréciée à la rentrée 1992) sont insuffisants, les responsables de la composante doivent payer par ailleurs l'équivalent de 12 postes sur ressources propres. L'autonomie complète de gestion de l'IAE ne permet en effet de bénéficier d'aucune économie d'échelle dans la gestion des services administratifs.

### III - Les ressources matérielles

Le point noir de l'IAE de Poitiers réside dans la question des locaux : insuffisance des surfaces, dispersion (sur cinq sites ! deux en propres ... trois en "emprunts"), vétusté ... ce qui, par référence aux formations concurrentes de la région, nuit singulièrement à l'image des formations de type universitaire en gestion. A très court terme (rentrée 1993 ?) une solution est espérée dans la récupération des locaux libérés en centre ville par le déménagement de l'ENSMA ; mais un conflit a déjà éclaté avec les services du Rectorat sur leur réaffectation.

Le service de documentation propre de l'IAE souffre déjà de cet état de chose. S'y ajoutent les problèmes de personnel déjà signalés, et la réduction des crédits qu'il a fallu opérer pour redresser les finances de l'Institut. De ce fait, si la bibliothèque offre un service correct en ce qui concerne les principales revues, son fonds d'ouvrages a vieilli et convient tout juste au CAEE.

L'informatique, par contre, est un des points forts de l'IAE de Poitiers. 35 postes de travail avec du matériel neuf (acheté sur des dotations spécifiques), montés en réseau et disposant des meilleurs logiciels (grâce à la compétence et au dévouement d'un maître de conférences qui s'est spécialisé dans ce domaine), n'ont pas d'équivalent dans la région, ce qui contribue à justifier les droits spécifiques de 2 500 F acquittés par les étudiants de l'IAE. En revanche, l'unique laboratoire de langue est délaissé, la formation linguistique des étudiants (qui acquittent un droit supplémentaire de 1 000 F s'ils suivent en outre une langue facultative) est sous-traitée à une association locale des oeuvres laïques qui semble donner satisfaction.

Le budget de fonctionnement (hors heures complémentaires et maintenance des locaux assurées directement par l'université) est difficile à interpréter d'une année sur l'autre. Il est affiché à presque 6 000 KF (5 724) pour 1992, dont plus du tiers (2 200 KF) imputés à la formation continue La recherche est de l'ordre de 285 KF. Le solde (3 200 KF) est couvert par les subventions du MEN (290 KF), les contributions étudiantes (730 KF y compris les droits spécifiques), la taxe d'apprentissage (450 KF), des subventions diverses (1 770 KF) dont l'essentiel vient du CNASEA en remboursement des salaires de CES et des aides des collectivités locales pour le centre de Niort (ISEUP). Les "ressources propres" sont donc tout à fait prépondérantes, ce qui peut expliquer certaines des difficultés financières enregistrées dans un passé récent, la situation paraissant être aujourd'hui nettement redressée.

## IV - La formation initiale

### 1 - En premier cycle

L'IAE délivre une seule formation dans le cadre de l'Institut supérieur d'enseignement universitaire professionnel de Niort : le **DEUST de "Gestion des PME"**. Recrutant au niveau Bac (ou équivalent) ce DEUST compte un peu plus de trente étudiants sur chacune des deux années (une quarantaine en 1ère année à la rentrée 92-93). Prolongée par une troisième année en forme de **DU, le diplôme universitaire professionnel de l'IAE** qui compte un peu plus de trente étudiants issus du DEUST ou d'autres formations de 1er cycle (DEUG, DUT, BTS), cette formation a fait l'objet d'une demande de transformation en IUP "Gestion commerciale des PME" à Niort. Un enseignement sera également dispensé dans le cadre du nouvel IUP "commerce et distribution" cohabilité avec La Rochelle.

## **2 - Le deuxième cycle**

Il repose sur les deux formations "classiques" de la MSTCF et de la MSG. Pour l'une et l'autre l'IAE a conservé un système de sélection par épreuves : écrit plus oral, ce qui apparaît de plus en plus lourd et justifie le maintien du certificat préparatoire. Les effectifs de la **MSTCF** sont volontairement maintenus stables : 30 en première année, 25 en seconde, le recrutement s'effectuant approximativement par tiers sur le DUT, le DEUG ou les BTS. Les taux de réussite aux UV nationales (dites "de synthèse") sont corrects : de l'ordre de 50 %.

**La MSG** est, elle, en forte progression, les effectifs ayant pratiquement doublés en cinq ans pour atteindre en 1992-1993, 60 étudiants en première année et 45 en seconde. Une particularité notable est que tous les étudiants font un stage à l'étranger, qu'ils trouvent par eux-mêmes, à l'exception de la dizaine d'entre eux qui bénéficient d'échanges Erasmus actifs dans le cadre de cinq réseaux distincts. Comme pour la MSTCF le recrutement se fait "nationalement" à partir des DUT (GEA surtout), du DEUG sciences économiques et dans une moindre part de BTS et du DEUG AES. Il est à noter que les titulaires d'une licence de sciences économiques ou d'AES sont dispensés des contrôles écrits, mais non de l'oral de sélection.

## **3 - Le troisième cycle**

Les DESS, vocation première des IAE, sont au nombre de trois à Poitiers.

**Le CAAE**, compte désormais 80 étudiants en formation initiale, pour la plupart issus de l'UFR de droit ou de formations scientifiques. Le nombre des candidats à l'entrée se réduit, mais leur niveau et leur motivation augmentent.

**Le DESS de techniques comptables fiscales et financières** ajoute le qualificatif "d'européennes" à son titre depuis qu'il bénéficie (1990) d'un soutien de l'Action Jean Monnet. Avec un peu plus de trente étudiants (un tiers issu de la MSG, un tiers de la maîtrise sciences économiques, un tiers de la maîtrise AES et de formations diverses) il entretient de bonnes relations avec la profession, les débouchés (plus difficiles actuellement) s'orientant plus vers les entreprises (contrôle de gestion) que vers les cabinets comptables.

**Le DESS techniques d'exportation**, créé en 1985, compte également une trentaine d'inscrits issus de sciences économiques pour un tiers, de LEA pour un autre tiers, des écoles de commerce et diverses MST pour le reste. La particularité principale est que tous les étudiants effectuent un stage long (cinq à six mois) à l'étranger, certains bénéficiant pour ce faire de bourses FACE. La gestion de tels stages est bien entendu très lourde pour l'IAE qui ne dispose pas d'un véritable service de relations internationales.

S'y ajoute le **DEA de sciences de gestion**, relancé voici cinq ans en "co-production" avec l'Institut de gestion de Touraine. Ses effectifs sont encore limités (moins de dix diplômés en 1991-1992, dont quatre étudiants de l'IAE de Poitiers). Il apparaît cependant comme essentiel pour l'avenir puisqu'il a déjà conduit à la soutenance d'une dizaine de thèses sur les trois dernières années, ce qui a permis, en 1992 comme en 1993, d'enregistrer quatre candidatures locales à la qualification, premier pas vers le renouvellement du corps enseignant en gestion.



## **V - La recherche**

Dans le réseau national des IAE, celui de Poitiers semble occuper, désormais, une place honorable en matière de recherche. Deux équipes distinctes sont officiellement constituées :

- le **laboratoire de gestion des organisations complexes**, reconnu comme "jeune équipe" par la DRED et qui a obtenu un important contrat dans le cadre du plan urbain ;

- le **laboratoire de stratégie des organisations** qui pour sa part, est à l'origine du plus grand nombre de thèses soutenues et de nombreuses publications de jeunes doctorants.

Avec quatre allocations de recherche, la jouvence est en marche. On ne peut que regretter, avec les responsables de l'IAE, que faute de locaux un travail en commun ne puisse s'organiser pour constituer une véritable "équipe" au plein sens du terme.

## **VI - Remarques complémentaires**

### **1 - La formation continue**

La particularité, en ce domaine, de l'IAE de Poitiers est de se situer non pas sur le marché des stages "inter" ou "intra" entreprises, mais sur celui des formations diplômantes. Dans cette voie l'Institut organise un petit nombre de DU spécifiques : capacité en gestion au niveau Bac (18 inscrits à Poitiers), cycle "décideurs économiques" pour le milieu agricole (semaines de formation, avec la profession pour des niveaux BAC et BTA), DESUP "distribution-marketing-vente" au niveau bac + 4 (25 inscrits en 1992-1993, pour la plupart des étudiants en recherche d'emplois). Mais plus originale est la préparation, en parallèle, au titre de la formation permanente, de tous les diplômes d'Etat offerts par l'IAE.

Ainsi, 60 candidats supplémentaires suivent le CAAE (sur les quatre sites principaux de Poitou-Charente), 5 le DESS export, près de 40 la préparation aux UV nationales du DECF, auxquels sont venus s'ajouter pour la première fois à la rentrée 1992-1993 17 inscrits en 1ère année de MSG, 14 en 1ère année de MSTCF et même 14 en DEA de sciences de gestion. Ce programme ambitieux semble pour l'instant "faire recette" en dépit de droits d'inscription relativement élevés : 28 000 F/an. Il sera intéressant de suivre les effectifs pour mesurer si le stock de candidats potentiels, en cours de carrière, ne s'épuise pas trop vite ... ainsi que les enseignants confrontés à un dédoublement, forcément lourd, des heures d'enseignement.

### **2 - La vie étudiante**

Les étudiants de l'IAE sont apparemment satisfaits des enseignements qu'ils reçoivent mais non de leurs conditions matérielles (locaux !). Organisés par filière (les deux DESS essayant de constituer un "annuaire des anciens diplômés"), ils n'ont d'activité commune que pour le gala de l'IAE, manifestation annuelle qui a un bon écho sur la ville.

### **3 - Relations extérieures**

L'IAE entretient des rapports étroits avec le milieu professionnel en liaison avec les formations qu'il organise (comptabilité, export) et du fait de ses initiatives en matière de formation continue. La question des locaux reste cependant le problème majeur en termes d'image.

### **4 - Insertion dans la vie universitaire**

Les "gestionnaires" ont, comme les "économistes", un représentant dans chacun des trois grands conseils. Seul, cependant, le CEVU apparaît jouer un rôle significatif aux yeux des responsables de l'IAE.

## **VII - Conclusion**

Au total, l'IAE, après quelques difficultés dans le passé, paraît exercer aujourd'hui une attractivité certaine sur le marché "concurrentiel" des formations en gestion dans la région. Une fois la question majeure des locaux résolue, son avenir repose sur sa capacité à recruter de nouveaux enseignants-chercheurs, ce que les thèses actuellement en cours laissent espérer de manière à pouvoir atteindre une taille critique.

## **L'IUT DE POITIERS**

### **I - Présentation**

#### **1 - Contexte historique et géographique**

L'IUT de Poitiers fonctionne sur plusieurs sites : Poitiers qui a au fil des ans servi de point de départ (avec à la fois le double rôle de base de lancement mais également de tutelle nourricière), puis Angoulême jouissant désormais de l'autonomie, puis Chatellerauld et enfin Niort. On remarquera également que l'IUT de La Rochelle s'est aussi mis en place à partir de Poitiers. Enfin, il est à noter que pour ce qui concerne Poitiers proprement dit, si les quatre départements secondaires de l'IUT sont groupés sur le campus universitaire, le département tertiaire GEA est logé en centre ville dans des locaux anciens - ce qui apparemment ne pose pas de problèmes ni pour ce département, ni pour la direction de l'IUT.

Ce rôle d'essaimage tenu par l'IUT de Poitiers en constitue la caractéristique majeure aussi bien pour son fonctionnement courant que pour ce qui se rapporte à des décisions plus importantes. Ce rôle ne correspond pas le plus souvent aux souhaits internes des responsables de l'IUT, mais les directeurs successifs ont su faire face à la démultiplication des implantations qui leur étaient imposées, dans des conditions parfois difficiles. On peut cependant penser que cette politique systématique a sûrement absorbé une grande partie de la créativité et de l'enthousiasme interne au détriment du site de Poitiers qui n'a connu aucune évolution dans son fonctionnement propre depuis 20 ans.

#### **2 - Organisation de la composante**

##### **La prise de décision et le pouvoir dans l'IUT**

La pédagogie dépend essentiellement des départements et des chefs de département. Les formations préparées sont suffisamment différentes et variées pour que toute idée d'homogénéité au sein de l'IUT soit exclue. Il convient toutefois de remarquer que les "nouveaux départements" créés dans de nouveaux sites l'ont été en s'appuyant toujours sur des enseignants de Poitiers ayant une grande expérience de leur enseignement et du fonctionnement des départements : ceci explique des pratiques pédagogiques jugées satisfaisantes et en tout cas s'appuyant sur des réussites confirmées. Les spécificités pédagogiques dépendent davantage des programmes nationaux, des objectifs des filières considérées et des assemblées de chefs de département par spécialité plutôt que d'une direction ou orientation poitevine.

Le pouvoir pratique et courant est perçu comme révélateur du fonctionnement de l'IUT, l'ensemble des "acteurs" rencontré est unanime pour l'attribuer au collège constitué par le directeur, les chefs de département, le responsable administratif et celui de la formation continue. Ce "collège" se réunit de façon presque hebdomadaire.

Le Conseil d'administration de l'IUT n'est pas perçu comme source de pouvoir intervenant dans le fonctionnement de l'IUT ; il en est de même pour ce qui est de l'université, l'IUT bénéficie d'une grande autonomie de fonctionnement. En matière de "pouvoir" le rôle du directeur apparaît simplement comme celui d'un arbitre parmi ses "pairs" ajustant au

mieux des points de vue différents. Ainsi le rôle du directeur semble plutôt de gérer que de diriger, les chefs de département ayant une très grande autonomie de fonctionnement dans le cadre de leur budget, mais également dans la responsabilité de leur locaux d'enseignement voire dans la gestion de leurs personnels administratifs et surtout techniques. Il faut à nouveau rappeler que le directeur consacre une partie très importante de son temps et de son énergie aux sites hors Poitiers, les départements de Poitiers même fonctionnant sans problèmes graves ; cet état de fait n'est pas indifférent aux pratiques et aux perceptions d'autonomie existantes.

Le directeur nouvellement en place se trouve devant des difficultés nouvelles (apparition d'importants problèmes d'équilibres financiers dus à la mise en place du système SAN REMO et aux insuffisances des financements locaux, notamment à Angoulême ou en coût du chauffage à Chatellerault !) qui nécessiteront des "arbitrages" à partir de différences beaucoup plus importantes et amèneront probablement des décisions moins consensuelles.

S'agissant du fonctionnement présent de l'IUT, le style de direction mis en place correspond aux attentes des responsables.

### **La circulation de l'information**

La circulation de l'information est jugée satisfaisante, principalement pour ce qui concerne l'information descendante (le vecteur privilégié étant constitué par les réunions hebdomadaires qui pallient l'éclatement géographique). Seuls trois chefs de département (sur douze) trouvent la circulation des informations insuffisante, ceci ne tenant pas à la géographie. En revanche, les départements s'estiment repliés sur eux-mêmes et sont très peu informés de ce qui se passe chez leurs voisins (cela est particulièrement déploré par les enseignants nouvellement nommés en provenance d'autres composantes de l'université). Dans de nombreux départements les étudiants s'estiment très peu informés de ce qui se passe au-delà de leur horizon départemental. Le "cloisonnement" du département qui trouve son origine dans une spécificité pédagogique se retrouve chez les étudiants mais aussi chez les enseignants.

En conclusion, on relèvera pour chacun des sites des problèmes particuliers :

A Poitiers, le vieillissement de certains équipements (la multiplication des sites pouvant entraîner des politiques de saupoudrage) ; à Chatellerault, la construction d'un superbe bâtiment complètement vitré mais où les coûts de chauffage sont absolument démesurés, il est à craindre par ailleurs pour l'été des conditions de travail insupportables dues à la chaleur et la la décision d'ouverture d'un département techniques de commercialisation à la rentrée 1993 alors que celui d'Angoulême n'arrive pas à remplir un quatrième groupe faute de candidats.

A Angoulême, les difficultés de recruter des étudiants qui expliquent une insuffisante "montée en régime".

## **II - Les personnels**

### **1 - Les enseignants**

On recense pour 1991-1992, 179 postes d'enseignants, soit un enseignant pour 12 étudiants ce qui est globalement favorable. Sur 179 postes d'enseignants, 104 (soit 58 %) sont des postes relevant de l'enseignement supérieur.

Les taux d'encadrement sont très variables selon les départements, des plus anciens (Poitiers) aux plus récents (Chatellerault et Niort). Comme toujours dans les IUT, les enseignants de rang A se trouvent principalement dans les départements à dominante scientifique. On note également que les départements les plus récemment créés ont une répartition du corps enseignant (rapport entre les enseignants du supérieur et ceux du second degré) inverse de celle observée à l'origine (2 supérieurs pour 1 second degré).

Ceci fait que de fortes disparités s'observent non seulement entre les taux d'encadrement, mais aussi entre la répartition relative des enseignants par grade. Seuls les nouveaux départements justifient des créations de postes, par conséquent, le rapport supérieur/second degré a tendance à diminuer très rapidement. Les conséquences "pédagogiques" et "d'état d'esprit" ne seront pas neutres sur le fonctionnement des nouveaux départements (vers un "deuxième type" d'IUT proche des STS).

Tous les chefs de département interrogés (et tout particulièrement ceux de Chatellerault et Angoulême) insistent sur la difficulté extrême de recruter des vacataires professionnels compte tenu de l'absence de tissu industriel. Toutefois, le "turn over" des enseignants est très faible et les directeurs successifs ont jusqu'à présent réussi à convaincre des enseignants de Poitiers de prendre en charge les nouvelles implantations, ce qui correspond à une sorte de turn over interne.

A signaler, les coûts de transport importants engendrés par les déplacements des enseignants de Poitiers qui assurent l'encadrement insuffisant de Chatellerault.

## **2 - Les personnels non enseignants**

Il est clair que la multiplication des sites exige davantage de personnels non-enseignants. Mais l'ensemble de l'IUT de Poitiers est très convenablement doté en postes ATOS, notamment en personnel technique. Toutefois, là également, les distorsions sont considérables et si la situation de Poitiers est plus que satisfaisante, des manques de techniciens qualifiés sont insupportables ailleurs. Des rééquilibrages volontaristes seraient indispensables.

L'IUT assure une formation à la micro-informatique pour les personnels ATOS volontaires et concernés ; il n'y a pas de formation longue diplômante. Des rééquilibrages semblent nécessaires entre certains postes tenus et les compétences réelles de ceux qui occupent ces postes.

## **3 - Ressources matérielles**

On ne reviendra pas sur le problème de la dispersion des sites et des locaux. L'équipement pédagogique est satisfaisant (matériels de laboratoires, outillage, informatique, autres équipements) mais les renouvellements ne sont jamais terminés dans ce domaine (cf. plans d'équipement par spécialité).

Les crédits d'équipement en provenance des Conseils généraux sont généralement très substantiels et appréciés, mais ils génèrent des coûts de maintenance insuffisamment assurés par les dotations ministérielles.

La situation financière de l'IUT a jusqu'à 1992 été saine et satisfaisante ; des difficultés apparaissent, d'autant que la collecte de la taxe d'apprentissage a tendance à s'essouffler.

Par ailleurs pour le site de "Poitiers campus" d'importants travaux de maintenance doivent être envisagés et nécessiteront des dotations spécifiques.

#### 4 - La formation initiale

**Les variations des effectifs** appellent les commentaires suivants :

- à Poitiers, les effectifs sont stables pour des raisons de capacité d'accueil ;
- à Angoulême, les effectifs croissent mais moins vite que prévu. La raison principale de cet écart tient à l'insuffisance des candidatures ;
- à Niort, l'expérience est trop récente pour être significative ;
- à Chatellerault, la situation est grave : il n'y a pratiquement pas de candidats on citera à ce sujet les chefs de département :

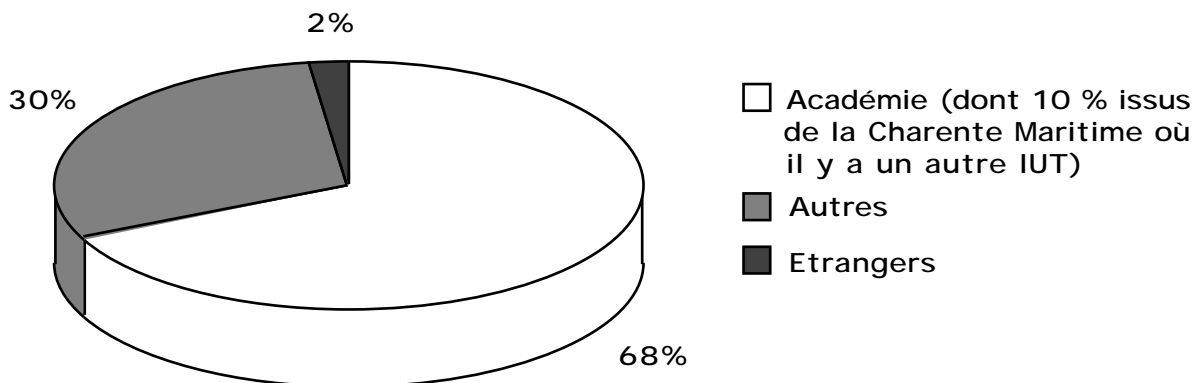
##### Maintenance industrielle

- . Nombre de candidats décroissant chaque année.
- . Pas de sélection à l'entrée.
- . 1992 : 242 dossiers, 40 présents à la rentrée. Compte-tenu de 4 redoublements, complément par récupération de 4 exclus d'autres établissements.
- . Forte proportion d'élèves ayant connu 1 ou 2 échecs depuis le bac.
- . Niveau scientifique et culturel très faible, à 2 ou 3 exceptions près.

##### Mesures physiques

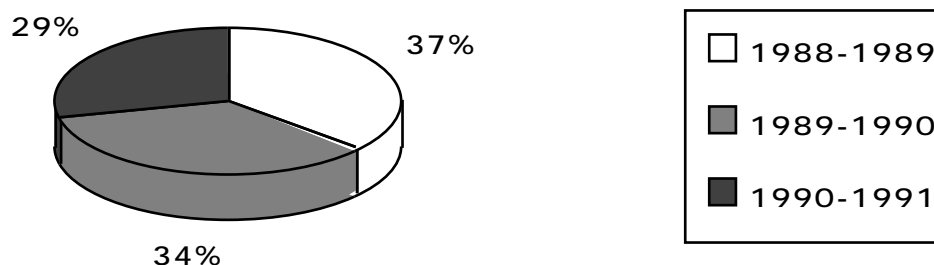
- . Recrutement difficile, 432 dossiers et 45 étudiants seulement en septembre d'où appel complémentaire.
- . A la rentrée 1993, le recrutement sera d'autant plus difficile qu'un département mesures physiques ouvre à Blois.

Pour ce qui est de l'**origine géographique des étudiants**, on constate les valeurs suivantes (en %) :



Le recrutement des bacheliers technologiques est important (de 20 à 40 % des effectifs d'admis selon les spécialités, ce qui correspond davantage à ce qu'ils représentent parmi les candidats), toutefois le recrutement a tendance à diminuer :

### Pourcentage du baccalauréat technologique



Cette baisse tient essentiellement à la baisse du nombre de candidats issus des baccalauréats "technologiques", elle-même résultat de la multiplication des sites mais surtout de l'ouverture d'un grand nombre de classes de BTS. On peut avoir les plus grandes inquiétudes pour le "remplissage" du département techniques de commercialisation prévu à Chatellerault. L'insuffisance réelle ou supposée de ces candidats est aussi souvent avancée : cependant, dans certains établissements, des processus de remise à niveau sont engagés.

Tous les départements ont "essayé" des recrutements de bacheliers techniques, presque tous y ont renoncé pour des raisons de niveaux insuffisants dans les disciplines de base.

Enfin le rôle de "recyclage" de l'IUT (admission de candidats issus de l'enseignement supérieur, ici principalement étudiants originaires de classes préparatoires technologiques, ou PCEM ou sciences économiques) oscille entre 10 et 25 % des formations d'admis selon les départements sans qu'il y ait de politique volontariste dans ce domaine (moyenne de 17 % pour tout l'IUT).

**Les taux de réussite et de redoublement** n'appellent pas de commentaires particuliers (conformes aux moyennes observées nationalement). Le système de contrôle continu est apprécié -notamment des étudiants.

**Les poursuites d'études** représentent 50 % des flux de diplômés avec tendance à la hausse. Quelques-unes sont de vraies réussites (écoles d'ingénieurs, MST) d'autres (notamment dans le secteur tertiaire) sont perçues par les enseignants comme de véritables "gâchis" (ainsi la réinscription en 2ème année d'AES, par exemple). Jusqu'à présent, le placement des étudiants se faisait sans trop de problèmes. Il est évident et unanimement perçu que cela est en train de changer très rapidement et très fortement y compris dans le secteur industriel (à noter que pour la première fois depuis que l'IUT existe on observe de graves difficultés pour obtenir des stages industriels). De toute façon, **les débouchés** apparaissent faibles dans la région.

Il en résulte que les étudiants formés devront, pour travailler, accepter une mobilité géographique (même le département "statistique" créé à Niort en raison de l'importance locale de compagnies d'assurances ne trouvera pas dans ce domaine un débouché stable et suffisant).

### III - La recherche

Une grande distinction doit être faite entre les départements secondaires et les départements tertiaires. Pour les premiers, où les enseignants du supérieur sont nombreux, et notamment les professeurs, la recherche est comparable à ce qui se passe dans le reste de l'université. La situation de l'IUT est, sur le campus, voisine de la faculté des sciences ; les échanges sont permanents dans ce domaine (notamment laboratoire de chimie). Au contraire, dans le secteur tertiaire la recherche est pour l'ensemble faiblement développée et les relations avec le reste de l'université demeurent faibles ou alors il s'agit de relations personnelles.

### IV - La formation continue

L'activité de formation continue de l'IUT est une réussite remarquable dans un contexte difficile. Cette activité est le résultat d'une politique volontariste (prospection systématique, catalogues, etc.) visant à rendre la formation continue moins dépendante des actions de formation financées par des fonds publics (Conseil régional ou Etat). Cette évolution - très souhaitable - demande à être confortée dans l'avenir.

Plusieurs types d'action existent :

- des formations "lourdes" soutenues par un diplôme,
- des formations de promotion sociale,
- la préparation des épreuves du DECF par le département GEA,
- la mise à niveau baccalauréat à Angoulême,
- des formations pour les entreprises à la "carte".

#### L'évolution de la formation continue

	1988	1989	1990	1991	Evolution entre 1990 et 1991
Nombre de stagiaires en formation	150	114	312	490	+ 57,05 %
Nombre de stagiaires formés		64	106	243	+ 129,25 %
Nombre d'heures stagiaires	70 124	65 124	92 486	11 4513	+ 23,82 %
Nombre d'heures rémunérées		2 839	3 207	4 901	+ 52,82 %
Crédits de fonctionnement	1 305 151	1 298 553	2 129 214	2 993 345	+ 40,58 %
Crédits 1% (Fonds privés)			260 510	588 666	+ 125,97 %
Crédits d'équipement			538 915	750 300	+ 39,22 %
Nbre d'enseignants de l'IUT intervenant en FC			54 2 641 h	61 3 664 h	
Nbre de personnes extérieures intervenant en FC			19 566 h	31 1 237 h	



Ces éléments montrent une nette évolution qui n'amène pas de remarques particulières sauf pour les fonds privés dont la part relative se développe (mais le niveau de départ était bien faible).

Il convient aussi de souligner que la formation continue effectuée par l'IUT représente plus du tiers de la formation continue totale de l'université de Poitiers (36 % en 1992).

L'organisation de la formation continue au sein de l'IUT dépend d'une cellule centrale légère (un seul poste gagé, rattaché directement au directeur) dont le rôle essentiel est d'animer et d'impulser les départements qui restent maîtres d'oeuvre en matière de réalisation pédagogique.

La formation continue constitue l'un des volets d'un service plus large "relations extérieures" qui a vocation à s'occuper des stages, des placements des étudiants, de la taxe apprentissage, de la recherche d'enseignants vacataires, de la communication externe. Cette conception originale paraît donner des effets satisfaisants, cela a le grand mérite d'uniformiser l'image extérieure de l'IUT pour toute l'Académie.

## **V - Vie de l'étudiant**

Les étudiants apprécient particulièrement :

- la qualité des relations (non distantes) avec les enseignants,
- le fort taux d'encadrement (ils s'appuient sur des comparaisons avec les facultés voisines),
- le contenu des enseignements qui alterne théorie et applications,
- l'importance des équipements et matériels pédagogiques (avec même parfois le sentiment d'une sorte "d'excès").

En revanche, ils déplorent :

- l'importance excessive des horaires et du travail demandé. Dans les filières secondaires, les étudiants évaluent à plus de 50 heures leur travail hebdomadaire moyen !
- le cloisonnement entre les départements et l'absence d'ouverture sur le reste de l'université,
- une information qui leur paraît trop "officielle" et leur laisse peu de liberté (à l'occasion des récentes élections par exemple),
- pour Chatellerault, un isolement complet dans une ville où rien n'est prévu pour accueillir des étudiants.

La vie étudiante propre à l'IUT paraît peu développée. Cependant à la question "si c'était à refaire, reprendriez-vous une inscription à l'IUT ?" près de 80 % répondent favorablement.

Les étudiants laissent paraître par ailleurs une forte inquiétude par rapport à leur future insertion professionnelle, confortée par les difficultés rencontrées en matière de stages.

## **VI - Relations extérieures**

La formation continue est conçue comme un volet des relations extérieures de l'IUT.

Les relations avec les collectivités locales sont denses, trop peut-être, dans la mesure où la pression du "réseau" des villes moyennes de Poitou-Charentes a pesé fortement et à tous les niveaux pour obtenir la multiplication des implantations.

Trois programmes d'échanges avec l'étranger (ERASMUS) sont en place : Grande-Bretagne, Espagne, Portugal, qui concernent 25 étudiants par an. De plus, il existe un programme d'échanges partiel d'enseignants avec le Portugal .

On signalera également l'excellente information faite par l'intermédiaire d'une brochure diffusée à tous les candidats bacheliers et qui présente l'ensemble des départements de l'IUT de l'Académie de Poitiers.

## **VII - Insertion dans la vie de l'université**

L'ancien directeur est chargé des relations internationales pour l'université ; pour le reste les représentants de l'IUT participent normalement à la composition des listes de candidats (et d'élus) aux différents conseils. Pour ce qui concerne les sites hors Poitiers, les relations avec l'université sont quasi inexistantes.

## **VIII - Conclusions**

Pour une évaluation moins analytique, on peut essayer de raisonner en termes de points forts et points faibles.

### **Points forts**

- Le corps enseignant (Poitiers).
- La recherche (Poitiers).
- Bonne image de l'IUT, bonne implantation dans le milieu local (Poitiers).
- Des orientations originales vers le CFA, la qualité, etc. (Poitiers-Angoulême).
- La qualité des équipements (en général).
- Des équipes volontaires et impliquées (à Angoulême).
- Un climat "familial" (ATOS-Poitiers) en tout cas plus convivial que celui perçu à l'université voisine.

### **Points faibles**

- Un certain "ronronnement" (Poitiers).
- La difficulté à trouver des enseignants vacataires (hors Poitiers).
- La difficulté de trouver des enseignants chercheurs (Chatelleraut).
- La difficulté de trouver des étudiants (Chatelleraut-Angoulême).

## **Recommandations**

L'IUT de Poitiers a eu à faire face à une double mission :

- assurer en 2 ans la formation de techniciens supérieurs à partir de bacheliers de toutes spécialités et les rendre capables de s'insérer correctement dans l'activité économique. Cette mission est tenue dans de bonnes conditions et l'IUT a su développer une image forte et créer des réseaux permanents avec les différents partenaires concernés ;

- une seconde mission lui a été imposée, c'est la délocalisation de départements d'enseignement. Du point de vue de l'IUT de Poitiers, cette mission a été également tenue et les efforts nécessaires ont été menés pour en créer les conditions de réussite. Mais il est évident que l'implantation de départements d'IUT ne peut être réussie que s'il existe une base suffisante : gisement d'étudiants, d'emplois, possibilité de faire venir des enseignants du supérieur. Ces conditions impliquent une taille critique minimale. Celle-ci a été facilement trouvée à La Rochelle, plus difficilement à Angoulême ; en revanche pour Chatellerault, cela ne paraît pas réaliste compte tenu de l'exiguïté des bassins d'emplois et de recrutement.

Plus généralement, l'on doit s'interroger sur la carte des formations supérieures de niveau 3 (IUT, STS) de la région, prise au sens large, compte tenu de la multiplication - trop - rapide des formations à ce niveau durant ces dernières années dans un ensemble dont la vitalité démographique et l'expansion économique sont très modérées.

## **L'IUT DE LA ROCHELLE**

### **I - Organisation**

Les statuts de l'IUT se caractérisent par des déclarations de principe très générales (principe de démocratie par exemple) et par une rédaction souvent compliquée. C'est ainsi que l'article 12 des statuts institue un comité de direction mensuel réunissant 12 personnes autour du Directeur ("le directeur arrête son action selon les propositions de ce Conseil ; il lui rend compte de son activité et de ses initiatives").

Le Conseil de direction est perçu comme étant effectivement à l'origine de la prise de décision par les interlocuteurs rencontrés. A côté de ce conseil existe depuis peu un "conseil restreint" hebdomadaire. Ce Conseil doit rester à vocation pédagogique selon les élus ATOS (qui en sont exclus). Au contraire, deux chefs de département sur quatre estiment qu'il s'agit là d'un véritable centre de décision où s'instruisent les dossiers et s'initient les grandes décisions.

Au total, le pouvoir est jugé assez partagé et les acteurs en présence donnent l'impression de vouloir globalement qu'il en soit ainsi. Le directeur a été récemment réélu pour la 3ème fois, ce qui indique qu'il dirige l'IUT d'une manière satisfaisante par rapport aux textes et aux attentes locales. Le passé lointain -évoqué discrètement mais à plusieurs reprises- ne donne pas la même impression de sérénité et de fluidité dans le fonctionnement.

En dehors des représentants IATOS et des étudiants, trois interlocuteurs sur six estiment que des progrès sont à réaliser dans ce domaine de la circulation de l'information. Mais tous évoquent davantage leur situation de "receveur" d'information plutôt que celle d' "émetteur". Un fort cloisonnement entre les départements est unanimement souligné. Les chefs de départements ont chacun pour ce qui le concerne des pratiques de gestion totalement différentes (information, conseils, tableaux de bord) et ignorent superbement ce qui se passe chez leurs voisins !. Des progrès importants sont à faire en matière de circulation de l'information.

Deux éléments ressortent nettement :

- . la bonne insertion de l'IUT dans le tissu économique local (info, TC,GC),
- . les relations "agréables" entre les diverses catégories de personnes (atmosphère de "convivialité" qui tient à la personnalité du directeur, mais aussi aux locaux et à la taille de l'établissement).

A noter que les personnes rencontrées ont eu du mal à répondre à cette question, à l'exception des enseignants pour parler de la recherche (mais celle-ci est un point fort en biologie appliquée).

### **II - Les personnels**

#### **Les enseignants**

Les taux d'encadrement sont globalement très satisfaisants : 1 enseignant pour 9 étudiants (de 1 pour 6 en BA à 1 pour 15 en TC). Peu de primes pédagogiques (11 sur 73) ; peu ou

pas de turn over ; une forte adhésion à l'IUT, constituante majeure de l'université de la Rochelle (pour l'heure). On retiendra simplement quelques difficultés pour des "assistants prolongés" sans thèse.

## **Autres personnels**

Les personnels IATOS apprécient leur position dans l'IUT (mais ils ont peu de point de comparaison). Ils attendent avec beaucoup d'intérêt la montée en puissance de la nouvelle université car ils n'envisagent pas de mutation hors La Rochelle. Ils souhaitent bénéficier de davantage de formation continue, car sauf pour l'informatique rien n'est possible (sauf à se déplacer à Poitiers). Ils estiment par ailleurs qu'un peu plus de transparence serait nécessaire en matière d'attribution de primes liées à la formation continue. Enfin, il leur semble qu'un relais intermédiaire serait utile entre eux et le directeur.

## **III - Ressources matérielles**

En raison des subventions d'origine régionale, l'IUT a jusqu'à présent été dans une situation financière très satisfaisante.

## **IV - La formation initiale**

De 1985 à 1991, les effectifs d'étudiants n'ont pratiquement pas varié, un léger développement s'est depuis produit (+ 1 groupe en TC et en GC). Cette stagnation relative est le fait du MEN et non de l'IUT qui souhaitait accroître plus vite ses effectifs d'étudiants. Depuis 1992, on constate une baisse générale du nombre de candidatures qui rend hasardeuse toute nouvelle croissance. Le recrutement géographique des étudiants se fait à 63 % dans l'Académie avec prédominance de la Charente-Maritime, à l'exception du département de BA qui a une aire de recrutement beaucoup plus large. On notera 7 % d'étudiants étrangers (attirés du site de La Rochelle !) Il n'y a pas de statistiques disponibles sur le recrutement des étudiants selon les CSP ou le nombre de boursiers.

Le recrutement de bacheliers technologiques baisse très sensiblement (de 21 % à 13 % entre 1988 et 1991 pour l'IUT en moyenne), cela est dû à la diminution du nombre de candidats titulaires de bacs F ou G liée au développement des classes de STS. On n'a pas observé de politique "systématique" de recrutement de candidats issus de l'enseignement supérieur, la moyenne est de 15 % du flux d'entrée sur les trois dernières années, ce qui est assez faible.

Les taux de réussite et de redoublement n'appellent pas d'observations particulières. Le système de contrôle continu est apprécié notamment des étudiants.

Les poursuites d'études intéressent 40 % des flux de diplômés (ce qui est très inférieur aux valeurs observées à Poitiers) et augmentent très lentement. Les placements des étudiants (ceci explique en partie cela) sont encore satisfaisants et principalement locaux (Région).

## **V - La recherche**

On note l'existence de 4 laboratoires : biologie et biochimie marine ; physico-chimie des bioproducts qui ont été expertisés avec l'UFR SFA, et un quatrième est présenté plus longuement ici.

### **Le laboratoire de constructions civiles et maritimes**

Ce laboratoire a été créé en décembre 1977. Officiellement, il comprend dix permanents dont deux professeurs (l'un d'eux est directeur de l'IUT), tous personnels de l'IUT ; aucun ATOS ; deux contrats emploi-solidarité. L'effectif pouvant consacrer effectivement de l'énergie à la recherche est beaucoup plus réduit. Comme dans tous les IUT, il ne dispose que de très peu de locaux pour la recherche.

Son thème d'excellence est "la durabilité et l'altération de matériaux de construction ; tenue en milieu maritime". En particulier, des simulateurs d'altération ont été développés, qui sont un remarquable succès car ils sont uniques, au moins en Europe.

Ce laboratoire a co-organisé en 1992 un colloque national sur la protection cathodique des ouvrages en mer après avoir co-organisé en 1991, à La Rochelle, un colloque international sur la détérioration des matériaux de construction, et avant d'en organiser un autre sur les bétons en 1993.

Il a obtenu des contrats industriels (dont avec la société Dassault) et, en 1992, un projet international Eurêka, qui est une manière de consécration.

Ses publications sont assez nombreuses et de qualité.

Le laboratoire de constructions civiles et maritimes mérite de vifs éloges. C'est un exemple type d'unité de recherche qui n'est reconnue ni par la DRED, ni par le CNRS, mais reconnue dans son domaine par l'industrie et par la communauté scientifique internationale pour son initiative, son expertise et son efficacité.

A noter l'absence de recherche dans le domaine tertiaire (pas de professeur, 4 maîtres de conférences en 6ème section)

## **VI - La formation continue**

Elle est organisée de façon originale avec comme responsable un maître de conférences qui se trouve à l'amont de tous les projets et est très à l'écoute des besoins et attentes des stagiaires. Les actions sont ensuite menées sous la responsabilité pédagogique des départements d'enseignement. Le pôle "formation continue" de l'IUT est perçu par certains comme une "place forte", ayant une grande influence sur le directeur ; il est certain que le service est bien organisé, dispose d'un bon système d'informations et surveille son environnement (projet de création de formation d'apprentis pour le DUT TC).

Les actions menées sont nombreuses et se développent. A titre, d'illustration, on fait apparaître ci dessous l'évolution du volume financier de la formation continue :

	MF
1989-1990	1 800
1990-1991	2 034
1991-1992	2 400

avec une réorientation volontariste vers des financements privés (25 % en 1991-1992).

La formation continue de l'IUT occupe une place relative dominante dans ce type d'activités à La Rochelle.

## **VII - La vie de l'étudiant**

Les étudiants sont satisfaits de leur sort dans tous les domaines ; peu curieux de ce qui est hors La Rochelle, peu inquiets sur leur avenir, pas du tout prêts à une mobilité géographique. Ils déplorent simplement le manque de relations entre eux et avec les autres composantes de l'enseignement supérieur. Seuls les étudiants de BA estiment leur charge de travail excessive (50 heures hebdomadaires).

## **VIII - Relations extérieures**

L'IUT aura une position exceptionnellement forte au sein de la nouvelle université de La Rochelle ; celle-ci est un élément et un enjeu local importants ("dans une petite ville comme La Rochelle l'université est un pari qui dépasse l'institution"). L'IUT a su trouver une place dans la cité ainsi qu'avec le tissu économique de la Charente-Maritime, mais aussi avec celui de la Vendée (caractérisée par une exceptionnelle densité de PME actives).

Par ailleurs, de nombreux accords internationaux existent, notamment avec l'Angleterre (des étudiants de TC y vont chaque année préparer un double diplôme).

En revanche, pour ce qui est des relations avec l'université de Poitiers jusqu'en 1992, celles-ci étaient réduites au minimum : participation de certains enseignants aux commissions de spécialistes, participation du directeur aux instances de l'université.

## **IX - Recommandations**

La situation de l'IUT de La Rochelle est globalement satisfaisante.

Cet état favorable tient à :

- des moyens humains (postes), et des moyens matériels (notamment subvention d'origine locale) très confortables ;
- une situation d'équilibre (donc de stabilité) pour ce qui concerne les effectifs d'étudiants ;
- un effet "retard" pour ce qui se rapporte aux difficultés de placement des étudiants et aux possibilités de trouver des stages, ce qui entraîne dans ce domaine aussi un sentiment de tranquillité ;

- une absence de concurrence avec d'autres institutions, le site de La Rochelle constituant au contraire un facteur de compétitivité.

**Un nouvel équilibre doit être à trouver :**

- s'insérer dans la nouvelle université, c'est à dire perdre l'habitude d'être seul décideur local ;

- envisager d'avoir à partager avec d'autres les subventions d'origine locale (et en subir les conséquences) ;

- s'allier avec l'IUP de commerce qui a été créé (actuellement sans moyens) ; une non-collaboration serait une faute réciproque ;

- au plan interne améliorer l'intégration et le fonctionnement du département BA trop éloigné de celui des autres.

En bref, l'IUT doit maintenant se forger un nouveau projet à moyen terme et ne pas se contenter d'observer son environnement en train de se modifier avec retard sur le reste de l'Académie. Les responsables actuels de l'IUT sont en mesure de relever ce défi, surtout s'ils modifient leur structure de fonctionnement (pouvoir de décision en comité restreint), ce qui les mettra mieux à même d'élaborer une stratégie externe et de moins se centrer sur les problèmes internes.



**L' Université de Poitiers**

---

**CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS**

---



Au terme de ce rapport d'évaluation de l'université de Poitiers, les conclusions et recommandations qui méritent de retenir au premier chef l'attention concernent bien plus le gouvernement et la politique de développement de cette université que les formations qui y sont assurées.

## **I - Les formations**

D'une manière générale, les enseignements délivrés par l'université et les recherches qui les accompagnent appellent très nettement plus de jugements positifs que l'expression de préoccupations ou des marques d'inquiétude.

### **1 - Les sciences fondamentales et appliquées**

L'UFR sciences fondamentales et appliquées est assurément l'élément quantitativement le plus important au sein de l'université. Sur le plan qualitatif, les observateurs ont été unanimes à reconnaître les mérites éminents de cette composante, bien organisée et bien gérée.

Les formations, pour être largement de type classique, en premier et en second cycles, n'en font pas moins place à quelques initiatives innovantes intéressantes dans le domaine des MST. On doit cependant rappeler les remarques ponctuelles formulées dans les chapitres consacrés au secteur des sciences de la vie et, plus encore, des sciences de la terre.

Au niveau du troisième cycle, les jugements portés sur les enseignements et la recherche sont bons, voire élogieux, en particulier pour la mécanique du solide, la mécanique théorique, la physique des matériaux.

### **2 - Le droit et les sciences sociales**

L'UFR de droit et des sciences sociales est certainement l'un des fleurons de l'université, et sa réputation nationale et internationale demeure de premier plan, grâce en particulier à une action de relations internationales remarquable.

L'analyse des formations délivrées dans cette composante fait apparaître un contraste intéressant entre un clacissisme encore très dominant et un modernisme innovateur qu'on ne peut que souhaiter voir se développer amplement. Il faut aussi que les enseignants portent autant d'intérêt aux débouchés offerts aux étudiants par les filières classiques que par les filières innovantes.

Dans cette UFR, comme souvent dans d'autres sites universitaires juridiques, on peut observer un certain déclin du droit public face au droit privé, évolution à laquelle les enseignants concernés doivent être attentifs.

Mais ce qui doit davantage retenir l'attention des enseignants du domaine juridique de l'université, c'est le constat d'une moyenne d'âge élevée du corps professoral, avec un recrutement

local encore trop fortement privilégié : sur ce point, une prise de conscience et une mutation des esprits et des comportements sont indispensables.

S'agissant de la recherche, même si la prédominance massive de la recherche individuelle sur la recherche collective est un phénomène répandu et tenace dans les matières juridiques, et même si la recherche individuelle à Poitiers conduit à de brillants résultats, comme par exemple en sciences criminelles, il n'en reste pas moins que les autorités universitaires responsables devront s'attacher à définir une politique de recherche pour éviter un éparpillement nuisible et pour exploiter des domaines peu explorés.

### **3 - Les sciences économiques et de gestion**

L'UFR des sciences économiques, petite composante au sein de l'université, a eu le mérite de réaliser un effort d'accueil important depuis les cinq dernières années, sans que le niveau de la formation assurée ne soit remis en cause.

Sans méconnaître la volonté des enseignants de donner une certaine ouverture à la formation délivrée par des actions de diversification au niveau de la licence et de la maîtrise, celle-ci reste encore très centrée sur les strictes matières économiques et les techniques quantitatives. Mais les enseignements sont de qualité et les résultats satisfaisants.

Au niveau du troisième cycle, il serait sans doute judicieux de répondre aux attentes des étudiants par l'organisation de nouveaux DESS.

L'Institut d'administration des entreprises souffre d'une situation difficile en matière de locaux. La solution de cette difficulté est un préalable à la mise en oeuvre de la stratégie envisagée par les dirigeants de l'Institut, consistant à développer l'institution dans le cadre régional (par exemple sur le site de Niort ou par une collaboration avec la Rochelle) pour atteindre ce qu'ils estiment être un seuil critique.

### **4 - Les lettres et langues**

Le divorce constaté entre les exigences des enseignants de lettres et langues et les motivations souvent précaires, ou les possibilités parfois limitées des étudiants concernés, ne saurait totalement justifier la médiocrité réelle des résultats obtenus.

Les statistiques disponibles en ce domaine sont franchement inquiétantes, même si elles sont quelque peu faussées par la comptabilisation de nombreux inscrits ne se présentant pas aux examens.

**En lettres**, sur 100 étudiants entrant en 1ère année, deux seulement parviendront à obtenir la licence en trois ans. Même si les redoublements ou les réorientations parviennent à corriger quelque peu le bilan final, cette situation est pédagogiquement alarmante, socialement dramatique, économiquement inacceptable !

Il est encore plus regrettable qu'enseignants et étudiants s'accommodent de cette situation.

Il est donc urgent et absolument indispensable que les conseils de l'UFR engagent une réflexion approfondie sur une telle situation et s'emploient à dégager avec les étudiants eux-mêmes les voies et les moyens d'une stratégie nouvelle de réussite.

La situation observée dans la **section de l'anglais** est tout aussi préoccupante (70 % d'échecs pour chacune des trois années de DEUG + licence). Le divorce déjà évoqué entre

exigences des uns et motivations ou passivité des autres est ici encore total. Il appelle tout comme en lettres des mesures d'urgence.

**La filière LEA** fait apparaître des taux d'échec en DEUG identiques à ceux des lettres (80 %) mais de meilleurs résultats en licence et maîtrise. C'est la finalité de cette filière qui reste ici préoccupante même si l'on peut penser qu'elle se veut novatrice. Etrangement, c'est une filière explicitement culturelle et résolument non-professionnelle.

Il s'agit certes d'une adaptation conjoncturelle à la pénurie observée s'agissant des stages dans les entreprises locales ou dans certains pays d'accueil (Royaume-Uni, Espagne, Portugal ...) mais il est bien vrai qu'elle génère une spécificité d'un nouveau type, assez éloignée des finalités traditionnellement assignées à la filière LEA.

Ce peut être une voie originale et intéressante ; encore faudrait-il que l'on soit en mesure de le montrer par un suivi attentif de l'insertion professionnelle des diplômés, qui reste à instaurer.

**La filière LIC** (langages, image, communication), qui a introduit une sélection en contradiction avec les dispositions de la loi de 1984, constitue un pôle d'excellence au sein de l'UFR. Cependant son appartenance à l'UFR lettres et langues et son implantation sur le site du Futuroscope engendrent des appréciations contrastées. L'originalité de cette initiative mérite toutefois d'être soulignée. Elle pourrait même être judicieusement prolongée par la création souhaitée d'un institut universitaire professionnalisé de l'image et du spectacle, création qui permettrait de mettre un terme à l'illégalité constatée du recrutement sélectif de l'actuelle filière LIC : elle deviendrait alors section de cet Institut, lui-même structurellement rattaché à l'UFR lettres et langues dont il constituerait une composante.

## **5 - Les sciences humaines**

Cette UFR d'une grande diversité de composantes ploie sous la masse des effectifs de premier cycle. "Evaporation" en cours d'étude et taux de réussite très faible restent préoccupants, notamment en psychologie et en histoire de l'art, et on ne saurait qu'inciter les conseils de l'UFR à une recherche délibérée et une mise en oeuvre résolue de remèdes nouveaux.

La revendication clairement exprimée de voir se reconstituer au sein de l'UFR un département de plein exercice de sociologie, pour légitime qu'elle apparaisse aux yeux des spécialistes, laisse perplexe tant l'équipe est restreinte et les débouchés incertains. Il n'est pas sûr que cette priorité affichée soit aujourd'hui pertinente. Par contre, il serait judicieux (ne serait-ce que pour préparer l'avenir) de favoriser une première structure de recherche en sociologie au sein de l'université.

Les relations des différents secteurs disciplinaires au sein de l'UFR mériteraient sans doute clarification tant les perceptions réciproques restent partielles et peuvent donc apparaître partiales. Cela pourrait à terme améliorer grandement le dynamisme de l'UFR et plus encore son rayonnement au sein de l'université. Les difficultés de fonctionnement de cette UFR sont sans conteste étroitement liées à la pénurie des locaux. La création attendue de la Maison des sciences de l'homme pourrait apporter enfin équipements et espaces nécessaires. Il serait judicieux que la réalisation de la première tranche puisse autoriser cette ouverture fin 1994.

Enfin, pour l'ensemble des deux UFR lettres-langues et sciences humaines, on reste préoccupé par l'atonie de la recherche, hormis bien sûr les deux pôles d'excellence que constituent en la matière la philosophie et le centre d'études supérieures de civilisation médiévale.

## **6 - Les formations technologiques**

**L'IUT de Poitiers** a très correctement rempli les missions de formation qui lui ont été confiées tout en développant auprès de ses multiples partenaires une très forte image de son savoir-faire.

Dans le cadre du schéma "Université 2 000" la création de plusieurs départements délocalisés a été imposée à l'IUT de Poitiers. Le Rectorat ayant mené une politique systématique d'ouverture de classes de STS, il n'est pas sûr que la conjonction de ces initiatives ait proprement servi le développement de l'IUT. La multiplication des sites d'implantation pose de réels problèmes de coordination et de liaison avec l'université. Certes l'IUT de Poitiers doit continuer à assumer ce qui a été lancé, mais il est peu probable qu'il faille aller partout vers l'institutionnalisation d'IUT de plein exercice.

Chatellerault par exemple a-t-il véritablement vocation à devenir IUT de plein exercice comme le programme le plan Université 2000 ? Il suffit, pour s'interroger, d'analyser ses ressources potentielles tant en étudiants, qu'en emplois ou en formateurs. L'université doit sur ce point appuyer pleinement l'IUT pour l'aider à l'avenir à mieux résister aux pressions des autorités de tutelle ou des collectivités. Toute nouvelle délocalisation demande à être considérée avec les plus grandes réserves.

**L'IUT de La Rochelle** fonctionne pratiquement sans liaison avec l'université de Poitiers. En fait il va devoir se situer dans un ensemble nouveau au sein de la nouvelle université de La Rochelle. Il va devoir se doter de projets nouveaux mais tout laisse à penser qu'il sera en mesure de relever ce défi.

## **II - Le gouvernement de l'université**

Le constat est unanime : les observateurs extérieurs à l'université tout comme les acteurs qui animent celle-ci, enseignants et non enseignants, admettent qu'il n'existe pas de gouvernement véritable de l'université, et tous déplorent les conséquences fâcheuses qui découlent de cette situation, notamment pour ce qui est de la définition et de la conduite d'une politique de développement de l'institution, évoquées ci-après.

Au demeurant, il est aujourd'hui de peu d'intérêt de chercher à établir un partage des responsabilités dans le processus qui a conduit à cette situation. Ce qui est important, et urgent, c'est qu'au delà de la prise de conscience du caractère inacceptable, et très dommageable, de la situation créée, soit affirmée et traduite, en comportements et en actes, une volonté collective sincère, ferme et durable, de remettre les institutions de l'université en ordre de marche effective et de remettre les personnes désignées selon les procédures réglementaires à la place et dans le rôle qui leur revient, dans un réseau organisé de responsabilités cohérent et harmonieux.

Les points d'application d'une telle rénovation fondamentale devront être tout à la fois le fonctionnement des organes statutaires et des services communs, les méthodes d'élaboration du budget et de répartition des moyens entre l'échelon central et les composantes, la gestion des réserves financières, la création et la mise en oeuvre d'un dispositif de communication interne, ascendant et descendant, et externe, unifié et maîtrisé par la présidence, et surtout, la restauration d'une authentique fonction présidentielle à la tête de l'université, reconnue et respectée par tous, s'appuyant sur une équipe motivée, active, efficace et unie.

Une telle rénovation fondamentale est un préalable absolu à toute politique de développement crédible, avisée et performante de l'université. C'est bien pour cette raison que le contrat quadriennal passé par l'université avec l'Etat a retenu des actions allant dans ce sens. Mais il faut aller encore bien plus avant dans cette voie.

### **III - La politique de développement de l'université**

Par delà les recommandations adressées aux diverses composantes de l'université, deux réflexions doivent être proposées : l'une concerne le problème déjà entrevu des délocalisations, l'autre se rapporte au site du Futuroscope, à la nature et à l'ampleur des transferts de pôles de formation relevant de l'université de Poitiers.

#### **1 - Vers une politique réfléchie de "délocalisation"**

Sans être un cas unique, l'université de Poitiers n'a pu résister aux pressions accompagnées de facilités financières des autorités locales ou territoriales désireuses d'implanter sur leurs sites des antennes universitaires ou des départements d'IUT. Cela fut vrai pour les transferts consentis à La Rochelle, à Angoulême, à Niort, à Chatellerault. La pente est séduisante et cependant inquiétante quand, dans le même temps, se multiplie l'implantation de STS.

L'argument couramment utilisé selon lequel il est important de favoriser la démocratisation des formations supérieures en multipliant les pôles locaux de formation reste globalement recevable, il n'en appelle pas moins une stratégie éclairée et une politique réfléchie.

Ce problème est certes général, tant il est vrai qu'il n'est point de ville moyenne qui ne mobilise ses finances locales pour se doter d'antenne universitaire ou de formations supérieures. Depuis longtemps déjà le CNE attire l'attention des pouvoirs publics sur les effets pervers de telles stratégies. Il est clair aujourd'hui que des milliers d'étudiants sont ou seront les "clients captifs" de structures non diversifiées (majorité évidente de premiers cycles de droit). Une telle dérive, qui conduit à rapprocher systématiquement une offre unilatérale de formation à une demande sociale large mais imprécise et mal informée, constitue une préoccupation réelle.

L'on assiste aujourd'hui à la mise en place de pôles de formation universitaire sur des sites qui n'ont ni un potentiel suffisamment diversifié d'étudiants, ni un tissu économique ou un bassin d'emploi capable de soutenir valablement les structures de formation.

La région Poitou-Charente est, parmi d'autres, victime de cette fuite en avant.

Une large réflexion devrait donc être entreprise, tant au sein de l'université qu'avec les élus concernés, sur la stratégie régionale relative aux formations supérieures et universitaires. Les partenaires sociaux tout autant que le Ministère de l'enseignement supérieur devraient en être parties prenantes. La dispersion des forces et des moyens, la multiplication parfois irréfléchie des sites de formation risquent fort de porter à terme un préjudice grave aux universités et à leurs antennes tout autant qu'à leurs étudiants.

Il ne s'agit point, on l'aura compris, de tenter à toutes forces de démanteler demain ce que l'on a eu parfois tant de mal à échafauder hier, mais il est temps d'entrer dans une réflexion nouvelle au sein même des espaces régionaux. L'efficacité le demande, l'équité l'appelle, le devenir des universités et des étudiants l'exige.

## **2 - L'université et le Futuroscope**

L'évaluation de l'université de Poitiers n'avait pas à porter sur le Futuroscope. Cependant la réalisation très largement engagée de ce site technologique prestigieux n'est pas sans conséquences sur l'université elle-même.

Les investissements considérables réalisés sur le site indiquent clairement qu'il s'agit d'une volonté politique délibérée de création et de développement d'un ensemble polyvalent de technologies nouvelles, mêlant étroitement aire de loisir, structures scolaires, technopole économique et composantes universitaires de formation et de recherche.

Des transferts de pôles de formation et de recherche ont déjà été réalisés avec l'implantation de l'ENSMA (ouverture en octobre 1993) ou sont en cours avec le regroupement des laboratoires de recherche des sciences pour l'ingénieur prévu en deux phases : la première, inscrite au contrat "université 2000", sera livrée en mars 1995 et la deuxième, en cours de négociation, dans le prochain contrat de plan.

Voilà qui ne peut manquer de faire surgir bon nombre d'interrogations quant à la cohabitation harmonieuse de ce vaste complexe technologique englobant des composantes essentielles du campus et de l'université elle-même, dans des conditions qui n'ont pas toujours permis une délibération structurée, claire et cohérente de la communauté universitaire en ses conseils.

Cette politique ne doit pas conduire à une partition de l'université, mais à une réorganisation permettant la constitution de pôles de recherche bien fléchés. Le regroupement des "Sciences de la vie" sur le campus et l'installation des "Sciences de l'ingénieur" au Futuroscope peuvent assurer aux deux filières un développement dans le respect de l'intégrité de l'université et de la cohérence enseignement/recherche sur chacun des sites, ce qui pose le problème du transfert des composantes SPI et des équipes de mathématique et physique.

Incontestablement le site du Futuroscope constitue un atout majeur pour le développement de l'enseignement et de la recherche des sciences pour l'ingénieur. Il est aussi un lieu d'accueil et de promotion potentiel pour d'autres disciplines, juridiques, économiques, de gestion ou des sciences humaines.

Face à la diversification des implantations, l'université de Poitiers doit maintenir ou plus précisément doit reconquérir son unité et organiser son fonctionnement en tenant compte de ce nouveau pôle. La mise en place de ce pôle prestigieux qui se veut aussi pluridisciplinaire de formation et de recherche ne doit pas conduire à renoncer aux indispensables investissements à réaliser sur le campus. Certes les répartitions des financements ne sont pas les mêmes selon les sites, mais dès lors que les collectivités territoriales n'hésitent guère à parier sur l'avenir et sur l'innovation, on comprendrait mal que le pouvoir central prenne un trop grand retard pour apporter les financements qui lui incombent. Il est important que les investissements des uns et des autres se réalisent conjointement, faute de quoi une situation insupportable apparaîtrait très vite, génératrice de tensions redoutables entre le site du Futuroscope, pôle de prestige largement doté par ses concepteurs et riche de filières novatrices plus ou moins sélectives, et le campus laissé pour compte d'une université de masse !



**L' Université de Poitiers**

---

**POSTFACE : REPONSE DU PRESIDENT**

---



## Réponse au rapport du CNE sur l'Université de Poitiers

Elu président de l'Université de Poitiers en novembre 1993, au moment où les experts du Comité National d'Evaluation transmettaient le dernier état de leurs conclusions sur cette université, il ne nous est pas particulièrement facile, on peut aisément le comprendre, de présenter une réponse à un dossier élaboré sous un autre mandat.

Nous tenons tout d'abord à souligner l'importance et la qualité du bilan dressé par le C.N.E. où tous les aspects de l'Université sont abordés sans complaisance, mais avec des appréciations élogieuses ou des critiques qui ne peuvent qu'aider à une évolution de cet établissement dans les années à venir.

La majeure partie de l'évaluation porte sur les diverses composantes de l'Université de Poitiers qui fait partie des universités pluridisciplinaires. Le premier point que nous souhaitons signaler est le résultat de la progression des effectifs des étudiants ces dernières années qui a abouti à un rééquilibrage numérique entre les trois grandes mouvances Sciences (avec ESIP, I.U.T. et UFRAPS) (9112), Droit-Economie-Gestion, (8197), Lettres-Sciences Humaines (8832) ; la Médecine restant à 2359. D'autre part, la clarification demandée par les experts pour le statut d'UFR qu'avait le Centre Médiéval CESCO a été effectuée, le CESCO faisant désormais partie de L'UFR Sciences Humaines. Dans l'ensemble, les experts ont bien mis en valeur les caractéristiques de chacune des composantes avec leurs forces et leurs faiblesses. Leur fonctionnement est jugé plutôt positivement et on ne peut que s'en réjouir même si des disparités importantes de moyens existent entre les UFR, avec en particulier la place importante prise par le secteur scientifique. Cette situation se retrouve dans le domaine de la recherche, mais nous pensons que le rapport d'évaluation demande à être nuancé sur certains points : si nous enregistrons avec satisfaction le constat de dynamisme pour l'ensemble de l'établissement avec des conseils judicieux de restructuration et de développement en particulier dans le domaine juridique et médical, nous sommes plus réservé sur les conclusions portées pour la mouvance littéraire et sciences humaines qui ne prennent pas assez en

compte le renouveau des activités de recherche à partir d'URA du CNRS et de la mise en chantier d'une Maison des Sciences de l'Homme, priorité affichée dans le schéma Université 2000 et reprise dans le XI<sup>e</sup> plan.

En ce qui concerne les IUT, nos préoccupations rejoignent celles des experts sur la nécessité d'une politique raisonnée d'ouverture de département d'IUT ou sur la création d'IUT de plein exercice qui ne devraient se faire qu'après un examen précis de la situation locale et des possibilités réelles de développement. Nous avons eu plusieurs fois l'occasion d'émettre des réserves sur ce point dans le cadre de la préparation du XI<sup>e</sup> plan.

Pour l'ensemble des UFR, le problème majeur reste bien celui de l'accueil des étudiants dont la progression a été particulièrement sensible ces dernières années. Cette question est une des priorités de la politique à conduire par l'Université et le CEVU a déjà reçu mission d'inciter à des propositions de réorganisation pour la rentrée 1994.

En réalité, la question fondamentale posée par le rapport d'évaluation est celui de l'articulation entre les diverses composantes de l'établissement et la structure centrale de l'Université, le "gouvernement" de manière à éviter le développement de forces centrifuges nuisibles au fonctionnement de la collectivité universitaire. Aussi est-ce sur cet aspect que nous voudrions apporter quelques précisions.

Le premier point important est désormais l'existence de l'Université de La Rochelle à la création de laquelle l'Université de Poitiers a largement contribué autant sur le plan pédagogique que pour le secteur administratif. La Région Poitou-Charentes possède donc maintenant deux universités sur son territoire. Il est encore difficile d'apprécier l'impact pour Poitiers ; l'ouverture de la filière scientifique a pu être à l'origine d'un ralentissement de la progression des effectifs de la première année de DEUG à Poitiers ; en revanche, pour les autres disciplines, l'évaluation est encore trop délicate. De toute façon, cette ouverture de La Rochelle doit être vécue comme un enrichissement et un souci de rééquilibrage dans une complémentarité des deux pôles universitaires.

Le problème essentiel est plus dans l'organisation de la présidence de l'Université et de son rôle dans les relations aussi bien avec les autres composantes de l'établissement qu'avec l'extérieur. Malgré les efforts menés par notre prédécesseur, la situation reste délicate, d'autant que l'Université vit une période intermédiaire : un nouveau président, un changement de secrétaire général non réalisé en ce début de 1994, une élection pour les trois conseils en février. Nous sommes tout à fait conscients du bien fondé des remarques émises par le CNE. Le premier point est de permettre un réel fonctionnement des conseils en facilitant leur relation : c'est dans ce but que, sans attendre les résultats des élections, nous avons mis en place une commission des moyens composée de représentants des trois conseils, présidée par le président de l'Université ; l'une de ses premières fonctions sera de reposer la question des finances, problème soulevé par le rapport, en proposant une démarche qui redonne son rôle et son poids à la politique universitaire = les orientations du programme NABUCCO devraient aider à cette "conversion" budgétaire qui est indispensable, mais difficile.

Le deuxième axe portera sur le développement d'une véritable politique de la communication, déjà amorcée, mais qu'il est indispensable de renforcer pour améliorer la cohésion de l'Université et sa lisibilité pour les partenaires extérieurs, le but étant de valoriser l'image de cette université.

Le troisième aspect a déjà été aussi largement entamé sous le précédent mandat : la restructuration des services centraux pour améliorer le fonctionnement et le gouvernement de l'université avec la répartition des missions dans des directions selon les grands secteurs administratifs dont la coordination devrait renforcer l'efficacité de la gestion, en particulier dans un domaine qui n'est pas assez bien maîtrisé, celui de la gestion du personnel.

Mais la notion qui nous semble être la plus importante est la politique d'équilibre à mener pour conserver à l'Université de Poitiers son unité. Aussi est-ce un des points que nous avons tenu à argumenter dans les négociations du XI<sup>e</sup> plan pour permettre à la fois les développements prévus sur le site du Futuroscope et en même temps les mise en route des rénovations et des constructions sur le campus et en Centre Ville. C'est un

domaine où seule une prise de conscience communautaire autour d'une politique universitaire peut permettre une évolution harmonieuse. Nous souhaitons être largement aidé dans cette tâche par l'ensemble des UFR, par les Conseils et par une équipe dont la mise en place ne pourra se faire qu'après les élections de février.

La cohésion de l'Université dépend aussi très largement du rôle des Services Communs où peuvent converger les intérêts de toutes les mouvances. Leur importance croissante révèle le souci de l'Université de développer ces services sans en méconnaître les difficultés. Il est certain, par exemple, que les services de documentation sont trop dispersés, mais leur principal problème réside surtout dans le manque de personnel, question plus générale qui concerne l'ensemble du personnel ATOS. L'Université avait prévu une action renforcée sur le SCUIO dont le dynamisme est un atout dans les relations avec les étudiants, et sur l'informatisation de la BU : on ne peut que regretter que cette volonté affirmée n'ait pas été suffisamment suivie dans les projets du XI<sup>e</sup> plan.

Ce rapport devrait aider à cette évolution qui nous paraît indispensable, d'autant que le bilan établi, nous tenons à le rappeler, est positif et laisse ouvert un large champ pour le développement dynamique de l'Université de Poitiers.

Alain TRANOY

**L'Ecole nationale supérieure de mécanique  
et d'aérotechnique**

---

**REPONSE DU DIRECTEUR**

---





Ecole National Supérieure  
de Mécanique et d'Aérotechnique

**E.N.S.M.A.**

Site du Futuroscope

B.P. 109

Chasseneuil-du-Poitou

86960 FUTUROSCOPE CEDEX

-----

Tél. 49.49.80.80 - Fax 49.49.80.00

*Le Directeur,*

**Un établissement universitaire doit maintenant fonctionner comme une entreprise en cherchant des ressources, en optimisant sa gestion, en faisant sa promotion, ... Il est donc important pour nous d'avoir périodiquement un regard extérieur qui mette en évidence nos forces et nos faiblesses pour nous permettre d'améliorer nos performances. Cette démarche est d'autant plus indispensable que nous n'avons pas en permanence le jugement du client, et que nous travaillons avec les deniers publics.**

**Le présent rapport du CNE est une photographie instantanée de la situation de l'Ecole au printemps 1993. Cette photographie nous paraît une présentation assez fidèle, encore que nous regrettons sa conception très analytique. Celle-ci ne permet pas en effet de traduire clairement les liens étroits entre les différentes activités de l'Ecole, cette symbiose que nous nous efforçons de cultiver pour éviter qu'étudiants, enseignants, chercheurs, et tous les personnels se comportent en consommateurs. Fort heureusement, beaucoup d'entre eux sont également acteurs du fonctionnement et de la vie de l'ensemble de l'Ecole.**

**Il est vrai que l'enquête a été effectuée quelques mois avant une date décisive pour tous : l'installation dans les nouveaux locaux sur le site du FUTUROSCOPE, le déménagement ayant été programmé entre le mois de juillet 1993 et la fin de l'année.**

**Ce grand projet, que nous portons depuis 5 ans, ne nous a pas empêchés de faire évoluer de façon très significative l'organisation et la gestion de l'Ecole au cours de ces dernières années. Il en est fait état à plusieurs reprises dans le rapport, mais peut-être manque-t-il la notion d'évolution continue qui s'est traduite par de nouvelles améliorations pédagogiques chaque année, y compris en 1993 malgré les difficultés du déménagement. Ces améliorations ont pour objet essentiel de donner aux Elèves-Ingénieurs plus d'initiative, d'autonomie, et de responsabilité dans la conduite de leurs études.**

**L'intégration des activités sportives dans l'organisation générale des études avec un mélange des trois promotions, qui est une spécificité de l'Ecole, a été conservée dans le cadre d'un département de formation humaine et sociale. Les langues, les techniques de communication, les séminaires de formation personnelle, font l'objet d'une attention particulière pour donner à chaque Elève une ouverture aussi large que possible sur le monde.**

Nous sommes donc maintenant dans une situation nouvelle, avec des bâtiments vastes, modernes et fonctionnels, grâce au soutien du Conseil Régional et du Conseil Général qui ont participé largement au financement des bâtiments et des équipements. Il faut nous engager dans une nouvelle dynamique car l'objectif de ce transfert était, et reste, beaucoup plus ambitieux que le simple avantage de bénéficier de locaux mieux adaptés.

Il faut donc, dans un premier temps, que tous les utilisateurs s'approprient ce nouvel outil et y créent une vie, la vie qui leur convient. Le rapport s'inquiète à juste titre de ce problème d'autant plus sérieux que le nouveau site est à 10 kilomètres du centre ville. Mais on peut être dès à présent rassuré, au moins en ce qui concerne les étudiants présents sur le site depuis le mois d'octobre. Malgré des conditions matérielles transitoires difficiles, les activités sportives et sociales ont repris leur rythme habituel. Des installations sportives remarquables seront opérationnelles dans le courant de l'hiver et du printemps. La nouvelle bibliothèque constitue un lieu d'animation pédagogique et scientifique important. Quarante-vingt-dix-pour-cent des étudiants résideront sur le site à la prochaine rentrée, et on peut faire confiance à leur dynamisme et leur initiative pour continuer à animer la vie sociale et culturelle.

La conclusion du rapport d'évaluation concernant la diversification du recrutement et l'évolution pédagogique correspond tout à fait à nos propres objectifs : développer l'auto-apprentissage et l'initiative des Elèves, leur apprendre à faire de vrais choix cohérents.

En ce qui concerne la recherche, l'outil technique dont nous disposons maintenant est remarquable, même si on peut regretter l'exiguïté des bureaux de chercheurs. Le rapport évoque, sans y insister, des problèmes de cohérence entre certains laboratoires de l'ENSMA et de l'Université, ainsi que les perspectives de regroupement au FUTUROSCOPE. Cet aspect est probablement détaillé dans le rapport de l'Université. Je tiens à dire que nous sommes extrêmement favorables à ces regroupements qui sont amorcés dans nos locaux et se poursuivront à échéance de 2 ans. Je regrette seulement que certains aient compliqué depuis plusieurs années l'approche logique de cette question pour des prétextes divers. Que d'énergie et que de temps perdus. Mais la recommandation finale du rapport reste très générale. Les différents projets de superstructures scientifiques, de conseils communs aux laboratoires de l'Université et de l'ENSMA, ne me paraissent pas susceptibles de faire évoluer la situation dans le sens de l'efficacité. Je reste persuadé qu'une organisation rationnelle des laboratoires des Sciences pour l'Ingénieur à Poitiers ne pourra être atteinte sans une décision claire, ferme, et non révisable du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, décision qui s'impose aux universitaires comme aux autorités politiques locales.

FUTUROSCOPE, le 15 janvier 1994

Claude GASC  
Directeur de l'ENSMA

## **PUBLICATIONS DU COMITE**

### **Rapports d'évaluation**

L'université Louis Pasteur - Strasbourg I, 1986  
L'université de Pau et des pays de l'Adour, 1986  
L'Ecole française de Rome, 1986  
L'université de Limoges, 1987  
L'université d'Angers, 1987  
L'université de Rennes II- Haute Bretagne, 1987  
L'Ecole nationale des Ponts et chaussées, 1988  
L'université Paris VII, avril 1988  
L'université P. Valéry - Montpellier III, 1988  
L'université de Savoie, 1988  
L'université Claude Bernard - Lyon I, 1988  
L'université Paris VIII - Vincennes à Saint-Denis, 1988  
L'université de Provence - Aix-Marseille I, 1988  
L'université de Technologie de Compiègne, 1989  
L'université Paris Sud - Paris XI, 1989  
La Géographie dans les universités françaises :  
une évaluation thématique, 1989  
L'université de La Réunion, 1989  
L'université Lumière Lyon II, 1989  
L'université Jean Monnet - Saint-Etienne, 1989  
L'université Rennes I, 1989  
L'université du Maine, Le Mans, 1989  
L'Ecole normale supérieure, 1990  
L'université Ch. de Gaulle - Lille III, 1990  
L'université Paris XII - Val de Marne, 1990  
L'université J.Fourier - Grenoble I, 1991  
L'Ecole supérieure de commerce de Dijon, 1991  
L'université Strasbourg II, 1991  
L'université de Nantes, 1991

L'Ecole nationale supérieure de mécanique de  
Nantes, 1991  
L'université de Reims, avril 1991  
L'université des Antilles et de la Guyane, 1991  
L'université d'Avignon et des Pays de Vaucluse,  
1991  
L'Institut national polytechnique de Grenoble,  
1991  
L'Ecole française d'Athènes, 1991  
L'université de Bretagne occidentale - Brest, 1991  
L'université de Caen - Basse Normandie, 1991  
L'université de Valenciennes et du Hainaut-  
Cambésis, 1991  
L'Institut des sciences de la matière et du  
rayonnement - Caen, 1991  
L'université de Rouen, 1991  
L'université de la Sorbonne nouvelle - Paris III,  
1991  
L'Institut national des langues et civilisations  
orientales, 1991  
L'université Paris X, 1991  
L'Institut national des sciences appliquées de  
Rouen, 1991  
L'université de Toulon et du Var, 1992  
L'université Montpellier I, 1992  
L'université des sciences et technologies de  
Lille I, 1992  
L'université de Nice, 1992  
L'Ecole des Chartes, 1992  
L'université du Havre, mai 1992  
L'Observatoire de la Côte d'Azur, 1992  
L'Institut national polytechnique de Lorraine, 1992

**L'université Michel de Montaigne - Bordeaux III, 1992**

**L'université Jean Moulin - Lyon III, 1992**

**L'université de Picardie-Jules Verne - Amiens, 1992**

**L'Ecole nationale vétérinaire d'Alfort, 1992**

**Les Ecoles d'architecture de Paris-Belleville et de Grenoble, 1992**

**Le Groupe ESC Nantes-Atlantique, 1992**

**L'université Toulouse - Le Mirail, 1992**

**L'université Nancy I, 1992**

**Le Conservatoire national des Arts et métiers, 1993**

**L'université Bordeaux I, 1993**

**Les Sciences de l'information et de la communication, 1993**

**L'université René Descartes - Paris V, 1993**

**L'université de Haute Alsace et l'ENS de Chimie de Mulhouse, 1993**

**L'université Pierre Mendès France - Grenoble II, 1993**

**L'université Paris IX - Dauphine, juin 1993**

**L'université de Metz, 1993**

**L'université d'Orléans, 1993**

**L'université de Franche-Comté, 1993**

**L'Ecole nationale supérieure de chimie de Montpellier, 1993**

**L'université Robert Schuman - Strasbourg III, 1993**

**L'université des Sciences et Techniques du Languedoc - Montpellier II, 1993**

**L'université de Perpignan, 1993**

**L'université François Rabelais - Tours, 1994**

## **Autres publications**

**Recherche et Universités, Le Débat, n° 43, janvier-mars 1987, Gallimard**

**Où va l'Université ?, (rapport annuel) Gallimard, 1987**

**Rapport au Président de la République, 1988**

**Priorités pour l'Université, (rapport 1985-1989), La Documentation Française, 1989**

**Rapport au Président de la République, 1990**

**L'enseignement supérieur de masse, 1990**

**Universités : les chances de l'ouverture, (rapport annuel), La Documentation Française, 1991**

**Rapport au Président de la République, 1992**

**Universités : la recherche des équilibres, (rapport 1989-1993), La Documentation Française, 1993**

**Les enseignants du supérieur, 1993**

**Bulletin du CNE, Numéros 1 à 16**

**COMITE NATIONAL D'EVALUATION  
1993 - 1995**

**René MORNEX, président**

**Jean-Marie VINCENS, vice-président**

**Jean ANDRIEU**

**Claude CAMBUS**

**Yves CHAIGNEAU**

**François DAGOGNET**

**Jean DIDIER**

**Henri DURANTON**

**Robert FLAMANT**

**Pierre GILSON**

**Raymond LEGEAIS**

**Maurice MAURIN**

**Jean-Marie MAYEUR**

**Bernard MENASSEYRE**

**Marcel PINET**

**Jean RICHARD**

**Secrétaire général**

**André STAROPOLI**

**Consultants du Comité**

**Jean YOCCOZ**

**Directeur de la publication : René Mornex**  
**Edition - Diffusion : Françoise Massit-Folléa**